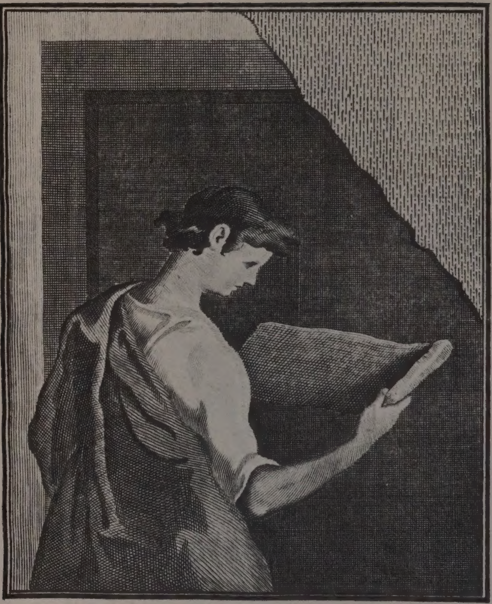

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier. 1739.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1739.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1721.	12. v.
1702.	12. v.	1722.	12. v.
1703.	12. v.	1723.	12. v.
1704.	13. v.	1724.	12. v.
1705.	12. v.	1725.	12. v.
1706.	12. v.	1726.	13. v.
1707.	12. v.	1727.	12. v.
1708.	12. v.	1728.	12. v.
1709.	12. v.	1729.	12. v.
1710.	12. v.	1730.	12. v.
1711.	12. v.	1731.	12. v.
1712.	12. v.	1732.	12. v.
1713.	12. v.	1733.	12. v.
1714.	12. v.	1734.	12. v.
1715.	12. v.	1735.	14. v.
1716.	12. v.	1736.	15. v.
1717.	12. v.	1737.	13. v.
1718.	12. v.	1738.	13. v.
1719.	12. v.	1739.	1. v.
1720.	5. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1739.

ARTICLE I.

IL NEWTONIANISMO PER LE Dame o vero Dialoghi sopra la luce e i colori. Quæ legat ipsa Lycoris Virg. Eglo. X. in Napoli 1738. C'est à-dire, le Newtonianisme pour les Dames, ou Dialogues sur la lumiere & les couleurs, à Naples 1738. vol. *in* 4°. pages 300.

VOICI l'imitation d'un Ouvrage célébre qui n'avoit jamais eû de modéle & qui paroissoit ne devoir jamais avoir de copie.

M. de Fontenelle avoit enlevé tous les suffrages, en osant le premier dérider la Philosophie au point d'en faire un sujet d'amusement aux Dames. Sa *pluralité des Mondes* fut d'abord regardée comme un de ces chef-d'œuvres inimitables qu'on ne voit qu'une fois & qui sont faits pour être toujours uniques. Il l'avoit été jusqu'à présent. La singularité du projet, la nature du sujet extrêmement curieux par lui-même, la nouveauté, l'élégance, & le bonheur de l'éxécution qui lui assûrent l'immortalité, sembloient aussi lui assurer ce titre précieux d'unique, qui fait une partie du merite supérieur des Ouvrages nés pour ne point perir. Mais il arrive dans la Philosophie & dans la littérature des révolutions & des changemens qui souvent en moins d'un siécle produisent des phenomenes susceptibles des mêmes peintures que ceux que l'on avoit crûs ne devoir être jamais imités. Ainsi voit-on l'histoire, à mesure qu'elle avance, nous représenter sous les mêmes faces des évenemens qu'on auroit

crû d'abord, en lisant les premiers, ne se retrouver plus désormais. Elle est obligée de se copier elle-même. Il est vrai qu'on y rencontre toujours quelque différence, soit que l'on considere les faits mêmes, soit qu'on ait égard à la maniere de les décrire; & c'est aussi ce qui ne peut manquer de se trouver dans les phenomenes philosophiques ou littéraires considérés en eux mêmes & dans leur représentation quoiqu'imitée.

Il est certain que le systême des couleurs Newtoniennes dialogué pour une femme, n'est pas en soi la même chose que la pluralité des mondes exposée en dialogues avec une Marquise. L'un & l'autre objet sont differens pour le fonds. Mais le fond est pourtant philosophique de part & d'autre. Des deux côtés c'est un phenomene moderne proposé dans sa primeur & avec ce charme qui caracterise les objets de mode & les entretiens du tems. L'on s'étoit fait une Idole du Cartesianisme, & une matiere de conversation des planettes habitées. Le Newto-

nianiſme eſt venu après. Il regne à ſon tour bien ou mal dans les converſations : & comme dans le Newtonianiſme il n'y a rien de plus attrayant que la lumiere & les couleurs, M. Algaroti a cru que des circonſtances ſi ſemblables exigeoient qu'il préſentât ce nouvel objet au ſexe, ſous la même forme dont M. de Fontenelle s'étoit ſervi pour expoſer ſes *Mondes* & tout le fond du Carthenianiſme à la curioſité des femmes.

Il y a donc ici deux choſes à conſiderer ; la matiere & la forme de l'ouvrage de M. Algaroti. Nous n'entrerons dans l'une & dans l'autre, qu'autant qu'il ſera néceſſaire pour donner une idée ſuccinte de l'original Italien dont la traduction par M. Caſtera va bientôt paroître. Nous ne pouvons mieux faire d'abord en faveur de l'Auteur que de citer les beaux vers de M. de Voltaire, dont le *Newtonianiſme* complet & traité d'une autre façon eſt plus connu du Public. Il parle ainſi à Me. la Marquiſe du Châtelet,

Puiſſai-je auprès de vous dans ce temple
écarté
Aux regards des François montrer la
vérité,
Tandis qu'Algaroti ſûr d'inſtruire & de
plaire
Vers le Tibre étonné conduit cette
étrangere:
Que de nouvelles fleurs il orne ſes at-
traits;
Le compas à la main j'en tracerai les
traits.

M. Algaroti dans l'Epître dédicatoire qu'il fait de ſes dialogues à M. de Fontenelle, après avoir marqué les differences de ſon ſujet avec celui de ſon modéle, combien le Carteſianiſme donne plus d'eſſor aux graces & aux agrémens que le Newtonianiſme, quel travail il lui a fallu pour *dompter* & pour *apprivoiſer* cette nouvelle eſpece de *bête ſauvage*, donne lui-même un crayon

de ſon ouvrage. L'auſtérité des matieres qu'il avoit à traiter, comme en badinant, demandoit un grand art pour prendre ce tour heureux qui fait qu'une converſation ſçavante ne paroît preſque pas telle, & qui inſinuë le ſçavoir ſans paroître y ſonger. Il a commencé par bannir toute la rudeſſe releguée au cabinet & capable d'effrayer la liberté des entretiens. Lignes, figures, termes de Mathématique, calcul, tout l'attirail enfin du Newtonianiſme eſt exclus. L'ennuyeuſe & triſte uniformité diſparoît pour faire place à l'hiſtoire des expériences & des inventions en fait d'optique, ſans oublier les diverſes opinions des Philoſophes. L'Auteur s'étudie à y jetter l'intérêt qui doit regner dans un œuvre Theatrale. C'eſt ſa comparaiſon, » Il y a, dit-il, une » ſorte de Cataſtrophe dans les » idées de ſa Marquiſe Philoſophe, » qui de Carteſienne devient Mal» lebranchiſte, & qui ſe voit en» fin contrainte d'embraſſer le ſiſtê» me de cet homme qui devroit » être à la tête du genre humain,

» si la force de l'esprit & du sça-
» voir devoit décider du rang &
» de la superiorite chez les humains.
» Il n'a pas omis le sistême géné-
» ral de ce Philosophe sur l'attrac-
» tion, parce qu'il a (continue-t-
» il) une liaison naturelle avec
» le sistême particulier de l'attra-
» ction qui s'observe entre les
» corps & la lumiere ; de maniere
» qu'on peut regarder ces dialo-
» gues comme un corps entier de
» la Philosophie Newtonienne. Le
» sanctuaire de ce temple sera tou-
» jours reservé pour les initiés &
» les Favoris de la Divinité. Mais le
» vestibule & le reste seront ou-
» verts aux profanes mêmes. »
L'Auteur rend aussi compte du sti-
le qu'il a cru devoir suivre. C'est
le langage du bel usage des person-
nes polies. Il parle avec une extrê-
me modestie du succès de ses soins.
Il a crû les devoir à ses compatrio-
tes. » Les Voyageurs devroient
» être des Negotians d'esprit &
» de tous les avantages que les na-
» tions ont les unes sur les autres

» même en ce genre. Heureuse la » société qui réuniroit l'imagination » Italienne, le bon sens Anglois, » & la délicatesse Françoise. » Il finit par dire que c'est aux François & particulierement à M. de Fontenelle, qu'on a l'obligation d'avoir appris à dévoiler les mysteres des Sciences superstitieusement reservés au Latin embarassé de Grec, *L'arme la plus terrible du pedantisme*; qu'on pourroit faire aux Italiens le même reproche que faisoit l'Auteur du *Caton* au Théatre Anglois » Il est » honteux que notre scene ne sub» siste que d'Ariettes Italiennes & » de quelque traduction Françoi» se. » M. Algaroti se plaint de même qu'à l'exception de quelque Livre traduit du François, on ne voit plus en Italie qu'un déluge de questions grammaticales, de chansonnettes, de rimes, de sonnets pleins d'amour Metaphisique & Platonique; que voilà tout l'objet des lectures qu'on offre aux femmes; qu'enfin il aura du moins eû l'avantage d'ouvrir une cariere nouvelle par un

Ouvrage qui ne sera ni grammaire ni sonnet. C'est une éloge que ni sa nation ni toute autre ne sçauroit lui refuser. Peut-on trop loüer les œuvres faites pour instruire avec agrément ? Il est tems que toute l'Europe revienne au solide, même en fait de lecture agréable.

Autre chose pourtant est de souhaiter l'exposition des sistêmes ingénieux & nouveaux ; autre chose est de les épouser comme des vérités incontestables. Tout éxaminer, tout comparer, & ne se rendre qu'à ce qui porte le caractere de l'évidence, sans prendre des vraisemblances pour des vérités, voilà la vraye science bien simplifiée à force de sçavoir. Parcourons donc les Dialogues Newtoniens dans cet esprit d'impartialité. Tout faiseur de sistêmes, soit Troyen soit Rutule, n'a pas droit d'éxiger plus, & ne sçauroit demander moins.

Nous n'arriverons avec M. Algaroti au systême d'optique de Newton que quand nous serons au quatriéme des six dialogues. Il lui a

fallu employer les trois premiers à l'introduction qui est un peu longue, à une idée générale de la physique, à l'exposé des sistêmes les plus connus sur la lumiere & les couleurs. (c'est la matiere du premier Dialogue) à montrer que les qualités sensibles comme la lumiere & les couleurs ne sont point dans les corps, à entrer dans des doutes Métaphysiques sur les sensations, à développer les principes généraux de l'optique (c'est le second) enfin à s'étendre sur les particularités de la vision, sur les découvertes en fait d'Optique, & sur la réfutation du Cartesianisme à ce sujet. C'est le troisiéme. Nous ne ferons que les effleurer.

Le premier Dialogue consiste en effet dans ce que nous venons de dire. L'Auteur à l'imitation de M. de F... se suppose dans une maison de Campagne, chez une Marquise qui se fait un amusement de lectures, sur tout des Poësies de diverses nations. Italiens, François, anciens, modernes, tout étoit

bien reçu, & réduit à sa juste valeur. Les peintures naïves frappoient particulierement la Dame jusqu'à celle de l'orgue. L'épithete de *Settemplice* donnée à la lumiere par les Newtoniens excita sa curiosité. L'interlocuteur lui dit simplement que dans le sistême de Newton (ou plutôt dans la vérité selon lui) un seul rayon de lumiere étoit composé de traits ou de rayons infinis de sept couleurs principales, rouge Orangé, jaune, vert, bleu, pourpre, violet, & que cela se décomposoit par le prisme. Riche matiere à demander des explications pour une femme à qui le Commentaire devoit paroître aussi obscur que le texte, ainsi qu'elle s'exprime. Aussi son Instructeur contraint de prendre la Philosophie dès son origine pour arriver au but, remonte en effet aux premiers tems pour faire l'histoire des idées de l'esprit humain sur la Physique. Il la fait naître de l'oisiveté, comme la Poësie. L'on voulut tout sçavoir l'on fit peu d'expériences, & l'on devina. La Philosophie prit bientôt le

génie des climats où elle séjourna : mistérieuse chez les Indiens, Hieroglyphique en Egypte, Allégorique, & fabuleuse en Grece, amolie par le luxe Asiatique, & peu cultivée à Rome, elle eut différentes formes chez les Chrétiens, jusqu'à devenir à la fin pointilleuse, inintelligible, Aristotelicienne. En un mot l'Auteur ne lui épargne pas les Epithetes les plus fortes, non plus que les plus grands éloges à Galilée, auquel il arrive enfin pour trouver en lui seul le Pierre Czar de la Physique. C'est ainsi qu'il l'appelle en s'étendant sur le paralelle du Philosophe & du Héros. Conclusion : point d'expériences avant Galilée & peu avant Newton, donc point ou peu de Science avant eux. Aristote en avoit pourtant fait. Mais déja frondé par les Cartesiens, l'on peut juger de quel air il est traité par les Newtoniens. Descartes en fit depuis, mais on veut qu'il n'ait rien fait qui vaille, parce qu'il n'avoit pas les découvertes de Newton. Il est vrai que les fins Car-

tesiens les ajustent très-bien au Cartesianisme bien entendu. Mais ne prévenons point M. Algaroti. Revenons sur ses pas aux diverses hypotheses sur la lumiere. Parmi plusieurs qu'il allégue, il insiste particulierement 1° sur celle des *Atomistes* (qu'il appelle) où le soleil sans s'épuiser fournit des influences perpetuelles d'Atomes jusqu'à nos yeux : 2°. Sur celle de Descartes, qui ne donne au soleil que le soin de presser, en tournoyant, les suites de globules répandus depuis lui jusqu'à nous, & aux objets qui ne tirent la variété de leurs couleurs, que de leur differente tissure. Quoique l'Auteur n'expose le Cartesianisme qu'en plaisantant, il le fait si nettement que sa Marquise devient Cartesienne, au moins sur les tourbillons & la lumiere. Nous ne dirons rien des galanteries & des gentillesses dont ce Dialogue est parsemé.

Le second commence par les erreurs utiles des sens qui ne sont pas microscopes & qui ne nous trompent qu'à notre avantage. En un mot les

ſenſations ſont dans l'ame à l'occa-ſion des corps & non dans eux. Il nous paroît qu'on l'a toujours crû ainſi dans l'antiquité même, témoin Ciceron. Les Modernes ſe ſont mieux expliqués en ceci. Ont-ils trouvé plus ? On entre ici aſſez au long dans l'union de l'ame & du corps écueil de tous ceux qui en ont parlé, ſecret du Créateur. On parle des differences infinies qui peuvent ſe trouver entre œil & œil, goût & goût, homme & homme, enfin ſur la maniere de percevoir les grandeurs, les couleurs &c. ſujet agréable de Philoſophie, ſans que cette Philoſophie empêche que tout le monde ne convienne ſur ces choſes, & n'aille toujours comme il va. Mais M. Algaroti, qui parcourt à ce ſujet les mœurs des nations differentes, n'a pas voulu perdre un de ces Epiſodes agréables dont il uſe frequemment pour dompter, comme il le dit, la ſechereſſe du Newtonianiſme. Il aboutit enfin à l'explication des parties de l'œil, à la réflection & la refraction

de la lumiere, à la divergence & convergence des rayons, enfin à l'opération si belle & si connuë de la vision. Mais tout cela avoit besoin d'être égaïé, comme il l'est, par des agrémens qu'on ne peut sentir que dans le livre même.

Dans le troisiéme Dialogue l'Auteur tient parole. Il entre dans un détail plus profond de la vision. Il développe Huygens. Il explique parfaitement la differente conformation de l'œil qui change réellement de figure jusqu'à un certain point pour produire l'effet de differentes lentilles ; les vices de l'œil dans les *Myopes* & les *Presbites* ; les lunettes, les Telescopes, les Microscopes, le tout avec cette gaïeté, cette legereté & cette *Vaghezza* Italienne qu'il n'est pas aisé de représenter. La seule comparaison de la Lune vuë à l'horison & au meridien avec les anciens & les Modernes nous meneroit loin. Un pauvre Moderne quoiqu'inventeur est *Isolé comme la Lune au Zenith. Il a le malheur de n'avoir point un nom à la Grecque*

& d'être né notre contemporain.

Nous avons dit que la Marquise étoit devenuë Cartesienne. Elle s'en sait gré, mais elle est fort étonnée qu'on lui propose une réforme. On la rassure en lui disant que » tout ce qui a été dit sur la vision restera intact ; que le renoncement généreux qu'elle a fait à ses roses & à ses lis sera authentique & fait en bonne forme ; que les soupçons sur la maniere differente de voir les objets continueront d'être raisonnables ; que son inclination pour les Modernes par préférence aux anciens demeurera compatible avec la réforme & fondée sur de bonnes raisons ; que la réforme ne tombera que sur les globules de lumiere & sur la maniere dont s'excite en nous la sensation des couleurs ; permis toutefois de regarder le sistême des tourbillons comme le plus élégant & le plus beau poëme Philosophique qu'il y ait. Il est vrai qu'il ne s'agit encore ici que de la réforme de Mallebranche,

c'est-à-dire du changement des globules durs en petits tourbillons, auquel on ajoûte l'accord de la lumiere & du son. Nous renvoyons nos Lecteurs aux pages 137, 138, 139 sur cet Article curieux. Le Dialogue finit serieusement par une raison que l'Auteur croit suffisante pour renverser les globules & la réforme, c'est-à-dire le Cartesianisme & le Mallebranchisme. » C'est par elle, » dit-il, que M. Newton l'ennemi » juré des sistêmes imaginaires & » à qui vous devrez l'idée de la » vraye Philosophie a coupé d'un » seul coup les deux principales tê» tes de *l'Hydre Cartesienne* qui re» naissoit » Cette raison est celle que M. de Voltaire expose si nettement en deux mots p. 16. de ses élémens. » Si la lumiere étoit tou» jours répanduë dans l'air, nous » verrions clair la nuit, puisque le » soleil sous l'hemisphere pousseroit » toujours les globules en tout sens » & que l'impression en viendroit » à nos yeux. La lumiere circule» roit comme le son. Nous ver-

» rions un objet au-de-là d'une » montagne. Enfin nous n'aurions » jamais un ſi beau jour que dans » une Eclipſe centrale du ſoleil. Car » la Lune paſſant entre nous & cet » aſtre, preſſeroit (au moins ſelon » Deſcartes) les globules de la » lumiere, & ne feroit qu'augmen- » ter leur action. » Nous ne ſommes qu'expoſiteurs & laiſſant à d'autres le ſoin de dire le pour & le contre, nous ſommes contens de rendre aux ſiſtêmes nouveaux, où expoſés d'une maniere agréable & nouvelle, la juſtice que tout eſprit doit aux Ecrivains qui travaillent ſi utilement pour le public en tout genre. C'eſt au tems & à la mode qu'il appartient d'établir ou de ruiner les ſiſtêmes Philoſophiques. Mais c'eſt aux amateurs de la Philoſophie qu'il convient de les préſenter à leur ſiecle avec des graces qui puiſſent les faire goûter, en attendant qu'il en vienne d'autres qui occupent la ſcene à leur tour ; & c'eſt au Public qu'il ſied encore mieux de leur faire un accueil que ne méritent pas ces folies paſſageres & Romaneſques

qui font l'amusement & bientôt l'ennui de cette partie du monde, à qui l'on veut plaire & que l'on ennuïe par ces subtilités.

Nous voici au vrai Newtonianisme dans le Dialogue quatriéme, & dans les deux derniers. „ C'est le „ sanctuaire (comme s'exprime M. „ Algaroti) d'où sont exclus les pro- „ fanes & ceux qui ont la tête „ remplie de globules, d'Atomes, „ de matiere subtile & d'autres „ semblables imaginations. C'est „ cette Philosophie modeste & sans „ faste qui fait, non le Roman, „ mais l'Histoire de la Physique. „ Nous ne copierons pas cet éloge en entier, ni celui des expériences & des observations justement préférées aux purs sistêmes. Les premieres sont très-bien nommées par l'Auteur *Les Manuscrits Originaux & autentiques de la nature.* Il parcourt les principales qui ont été faites en faveur de l'astronomie, de l'histoire naturelle, de l'anatomie, des arts, de la politique, de la Métaphysique &c. tout est loué ici jusqu'à l'insertion de la petite vérole.

Nous voilà revenus à la définition du rayon composé de 7 autres primitifs ; rayons colorés, c'est-à-dire portant avec eux du soleil à l'ame le don d'imprimer la sensation des sept couleurs de l'Iris ou du prisme. La Marquise curieuse du dénouement n'insiste point sur la maniere de décomposer ce rayon, qu'exigent absolument les Newtoniens au moyen du Prisme. Elle ne demande point s'il n'y auroit pas d'autre secret de voir un rayon pur & ses parties different de celui du passage d'un milieu dans un autre, ni si la réfrangibilité plus ou moins grande, & si artistement observée par Newton, mais expliquée si plausiblement par les habiles Cartesiens, ne produit pas une apparence trompeuse qui altere la pureté des traits primitifs, ni enfin si la piece où le sistême n'est pas ajusté au Théatre ou au Prisme. De Cartesienne & de Mallebranchiste, la voilà tout à coup Newtonienne ou du moins dans un merveilleux empressement de la devenir. Quand nous examinons

nons la lumiere reflechie dans la chambre fermée, nous voyons ses effets par eux-mêmes & sans verre. Ce sont les figures & les couleurs des objets opposés. On les voit, dis-je, à differens points de vûë par des trous de differens Diamettres. Il n'y a point là de soupçon d'erreur. Quant à la lumiere directe & brisée par un Prisme, ne rend-elle point son rayon suspect d'altération, & le sistême, d'ailleurs si ingénieux, un peu sujet à caution? mais nous oublions qu'il ne s'agit point ici de disputer. Le sistême est d'ailleurs trop connu pour le remettre sous les yeux des Lecteurs. Ils prendront plus de plaisir à le relire sous la forme des nouveaux Dialogues. Le dernier roule principalement sur l'*attraction*, chose moins claire assûrément que l'*impulsion* Cartesienne, & si peu définie, qu'on doute encore si Newton même en a eû ou adopté l'idée. Mais cela importe peu à l'ouvrage élégant de M. Algaroti son Commentateur. Le

mérite des plaidoyers bien faits eſt ſouvent indépendant de la bonté des cauſes.

ARTICLE II.

HISTOIRE ANCIENNE DES Egyptiens &c. Par M Rollin, ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Eloquence au College Royal, & aſſocié à l'Académie Royale des inſcriptions & belles Lettres. A Paris chez la Veuve Etienne rüe St. Jacques à la Vertu. 1738. Tome XII. in-douze, pages 768. Tome XIII. pages 220. avec une Table Chronologique, & une Table des matieres pages 302. Voyez l'Article.

Livre cinquiéme.

LA Poëſie, l'Hiſtoire, & l'Eloquence, qui ſont la matiere de ce Livre, renferment, dit M. Rollin, ce qu'il y a de principal dans ce qu'on appelle les belles Lettres. » C'eſt de

» toute la Littérature la partie, qui
» a le plus d'agrément, qui jette
» le plus d'éclat, & qui, en un
» certain ſens, eſt la plus capable
» de faire honneur à une nation
» par des Ouvrages, qui ſont, s'il
» m'eſt permis de m'exprimer ainſi,
» la fleur de l'eſprit la plus fine,
» & la plus déliée. Rome, ajoû-
» te-t-il, ſembloit s'y être bor-
» née, du moins elle n'a excellé
» pleinement que dans ces ſortes
» de connoiſſances, qu'elle regar-
» doit comme plus utiles & plus
» brillantes que les autres. La Gre-
» ce a été plus riche en matiere
» de ſciences, & les a embraſſé
» toutes ſans diſtinction.

Chapitre I. Notre Auteur commence par la Poëſie; laquelle il prétend avec raiſon devoir ſa naiſſance à la Religion, non ſeulement parmi le peuple choiſi, où elle parut tout à coup parfaite, parceque Dieu même l'inſpira, & que la néceſſité d'arriver à la perfection par dégrez n'eſt une condition attachée, qu'aux Arts inventés par les hom-

mes; mais auſſi dans toutes les nations, qui s'égarerent juſqu'à tranſporter aux Créatures l'hommage, qui n'eſt dû qu'au Créateur. Lors même qu'on l'eut appliquée à d'autres uſages, on eut ſoin dans tous les tems de la ramener à ſa premiere deſtination; preſque tous les Poëtes ont voulu paroître inſpirés par leurs Dieux, & les ont fait entrer dans leurs Ouvrages. En un mot on a toujours fait l'honneur à la Poëſie de dire qu'elle étoit le langage des Dieux.

Une autre vûë de la Poëſie, & qui eſt comme une ſuite naturelle de la premiere, fut de former les mœurs. C'eſt ce que M. Rollin prouve très-bien en faiſant remarquer la fin particuliere de chaque eſpece de Poëmes, & la pratique la plus générale des plus illuſtres Poëtes. Tout ce qu'il dit à ce ſujet annonce un homme, qui toute ſa vie s'eſt nourri de la lecture des bons Auteurs, & qui en a parfaitement pris l'eſprit & le goût. Cela paroît encore par ce qu'il dit de chaque Poë-

te en particulier. Homere est le premier, dont il examine les Ecrits.

Après avoir représenté ce Pere de la Poësie Epique, comme l'original, sur lequel tous les autres ont cherché à se modeler, & marqué en quoi Virgile l'a imité, il s'en tient au jugement de Quintilien, qui n'a pas osé décider entre ces deux grands hommes. Mais on ne peut rien de plus ingénieux que ce qu'il ajoûte. » L'iliade & » l'Odissée, dit-il, sont deux grands » tableaux, dont l'Eneide est le ra» courci, celui-ci veut être regar» dé de près, tout y doit être ache» vé ; mais les grands tableaux, » se voyent de loin ; il n'est pas » nécessaire que tous les traits y » soient si finis & si réguliers ; » c'est même un défaut dans un » grand tableau, qu'un soin trop » scrupuleux. » Si les critiques d'Homere avoient fait cette réflexion ils se seroient épargné bien de la peine & auroient évité la censure des justes admirateurs de cet admirable Poëte.

Il ne faut pourtant pas, ce me semble, prendre trop à la lettre ce que M. Rollin dit ici, que l'Eneide est un tableau racourci des deux Poëmes d'Homere, comme si Virgile avoit fait deux petits tableaux au lieu d'un grand. Car l'Eneide, aussi-bien que l'Iliade & l'Odissée, prises séparément, est un grand tableau, qui demande à être consideré dans sa totalité, dans ses proportions & dans un certain éloignement. Mais outre cet éloignement, qui fait le point de vûë d'un grand tableau, il y en a un autre, qu'il est nécessaire de prendre par rapport aux deux Ouvrages d'Homere. C'est celui du tems, où il a vécu, ce qui emporte une grande difference des mœurs : celles du siecle d'Auguste sont infiniment plus conformes aux nôtres, que celles du tems d'Achille & d'Agamemnon. Homere a du se conformer à celles-ci, pour peindre ses Heros dans leur naturel, & combien de critiques ont-ils voulu lui faire son

procès sur ce qui devoit le leur rendre plus estimable ?

Ce que notre Auteur dit sur les divers genres de Poësies, mérite d'être lu avec attention. Il est difficile d'exprimer plus de choses en moins de mots, & de donner une idée plus juste du sujet qu'il traite. Il n'est pas moins concis, ni moins exact dans le jugement qu'il porte des Poëtes. Il faut voir surtout ce qu'il pense de Plaute, dont il nous paroît faire plus de cas, que n'en a fait Horace, quand même on suivroit la version des œuvres de ce Poëte la plus favorable à Plaute. M. Rollin ne craint point de préferer au sentiment de ce grand critique celui de Madame Dacier. L'article de Terence, n'est pas moins bien touché. Notre Auteur s'étonne qu'un aussi habile homme que Quintilien ait parlé si avantageusement de Lucile, & se déclare pour ce qu'en a pensé Horace, qui lui paroît avoir apprécié au plus juste le merite de ce Poëte.

Notre Auteur borne le second

âge de la Poësie Latine à l'intervalle de tems, qui s'est écoulé depuis Jules Cesar jusqu'au milieu de l'Empire de Tibere, & qui renferme environ cent ans ; c'est dit-il, ce que l'on a toujours regardé par rapport aux belles Lettres, comme le siécle d'Or » pendant lequel une foule de beaux » Esprits en tout genre, Poëtes, » Historiens, Orateurs, ont porté » la gloire de Rome au plus haut » comble. Jusques-là, ajoûte-t-il, » la Littérature avoit fait de grands » efforts, & l'on peut dire même » de grands progrès ; mais elle n'é» toit point encore parvenuë à ce » juste dégré de maturité, qui fait » la perfection des Arts. Il y avoit » dans les Ecrits du bon sens, du » jugement, de la solidité, de la » force, mais peu d'art, encore » moins d'ornement, nulle délica» tesse ; un petit nombre d'heu» reux génies, réunis dans un es» pace de tems assez court, tout » d'un coup & comme inspirés, » ajoûtant aux excellentes qualités » de leurs prédecesseurs celles, qui

» leur avoient manqué, fixerent en
» tout sens le bon goût pour tou-
» jours, & d'une maniere irrevo-
» cable ; de sorte que dès qu'on
» commença à perdre de vûë ces
» parfaits modéles, tout commença
» aussi-tôt à dégenerer. »

N'y a-t-il pas ici un peu d'éxagération ? Est-il bien vrai que Plaute & Terence, auxquels Afranius ne vouloit point qu'on entreprît d'égaler aucun Poëte comique ; que Crassus, Antoine Sulpicius & Cotta, si estimés de Ciceron, n'avoient que peu d'art, encore moins d'ornement & nulle délicatesse ?

Le troisiéme âge de la poësie latine, selon M. Rollin, commence où finit le second, c'est-à-dire, vers le milieu du regne de Tibere. L'illustre Auteur nous avertit néanmoins que quelques-uns des Poëtes, qui y parurent, pourroient être rangés parmi ceux du bon siecle, dont ils sont fort proches pour le tems & pour le merite, quoiqu'on croye y remarquer quelque difference. Seneque est le premier de ces Poë-

tes, & Fortunat le dernier. Les plus illuſtres ſont Perſe, Juvenal, Lucain, Stace, Martial & Claudien. M. Rollin juge que ſi l'âge eût pût mûrir l'eſprit de Lucain, lequel n'avoit peut-être pas vingt-ſix ans, lorſqu'il mourut, & joindre à ſon feu & à ſon élévation le jugement de Virgile, on auroit pu avoir en lui un Poëte achevé. Quant à Claudien, il eſtime que de tous ceux, qui ont taché d'imiter Virgile, c'eſt celui qui approche plus de la majeſté de ce grand Poëte, & qui tient le moins de la corruption de ſon ſiecle.

Chapitre II. Après un court, mais magnifique Eloge de l'Hiſtoire, & qui eſt ſi bien juſtifié par l'Ouvrage même, où il eſt inſeré, M. Rollin entreprend de nous faire connoître en peu de mots les Hiſtoriens Grecs & Latins, dont les Ouvrages ſont venus juſqu'à nous, en tout ou en partie. Herodote & Thucydide ſont les deux premiers, dont ils nous entretient, il n'omet rien pour nous donner une idée

éxacte de leurs personnes & de leurs Ecrits. Il en fait ensuite la comparaison & ce paralelle est une critique de celui, qu'en a fait Denys d'Halicarnasse, qui étant né dans la même ville qu'Herodote, pourroit être soupçonné de quelque partialité en sa faveur.

La premiere reflexion de ce Critique est que son Compatriote a mieux choisi son sujet que Thucidide; M. Rollin ne pense pas que cette raison donne aucun avantage au premier sur le second. „ C'est là, dit-il, tout au plus un „ reproche à faire à un Poëte tragi„ que, ou épique, qui dispose de sa „ matiere. Quand à un Auteur, qui „ écrit l'histoire de son tems, ce „ qu'on a droit d'exiger de lui, „ c'est qu'il soit bien instruit, ju„ dicieux, impartial, l'Histoire n'est„ elle destinée qu'à réjouir le Lec„ teur ? Ne doit-elle pas plûtôt „ l'instruire, & les grandes calami„ tez, qui sont les suites des passions „ injustes, ne sont-elles pas très-u„ tiles pour apprendre à les éviter?"

Ajoûtons que si le choix du sujet entroit pour quelque chose dans le jugement, qu'on porte d'un Historien, il y auroit bien des Histoires, que personne ne voudroit écrire ; & ne seroit-ce pas un vuide préjudiciable même aux plus interressantes, par la liaison qu'ont entr'eux les divers Etats & les differentes Religions, qui partagent le monde ? Le mérite d'une Histoire vient de la maniere, dont elle est écrite. On peut laisser celles, dont on n'est pas curieux, d'autres le seront, & il faut être bien de mauvaise humeur, pour blâmer un Historien, d'avoir choisi un sujet, précisément parce qu'on ne s'y interresse point.

Mr. Rollin est encore moins de l'avis de Denys d'Halicarnasse, lorsqu'il accuse Thucidide de n'avoir pas bien pris son point de vûë, & d'avoir débuté par imputer aux Atheniens la cause de la guerre, dont il écrit l'histoire. Il le juge au contraire très-loüable d'avoir sacrifié la gloire de sa patrie à l'amour de la vérité, qualité, qui fait le

merite essentiel & l'Eloge le plus parfait d'un Historien. En un mot pour le fond de l'Histoire & pour la conduite, notre Auteur juge Thucidide estimable par plusieurs des endroits, où son Critique le croit reprehensible, ne trouve pas que celui-ci soit fondé dans les autres reproches qu'il lui fait, & blame à son tour les digressions d'Herodote, par où son panegyriste prétend le faire beaucoup valoir. Outre que dans ces mêmes digressions on rencontre à chaque page des traits d'un merveilleux presque aussi choquant, que la superstitieuse crédulité de l'Historien.

Quant à ce qui regarde l'élocution de l'un & de l'autre, M. Rollin s'en tient à ce qu'en ont dit Quintillien & Ciceron. Il convient que leur gloire est qu'ayant eu peu de modéles, qu'ils pussent suivre, ils ont néanmoins porté l'Histoire à sa perfection par des routes differentes; mais ils ne parle point des jugemens divers, que les sçavans ont portés & portent encore au-

jeurd'hui de la sincérité d'Herodote, que les uns appellent le Pere de l'Histoire, & les autres le Pere de la Fable.

Malgré ce que notre Auteur a trouvé à redire au jugement, que Denys d'Halicarnasse a porté d'Herodote & de Thucidide, & le mal qu'il a dit de Polybe, il fait un très-grand cas de son Histoire, mais il ne souscrit point à ce qu'Henri Etienne, & après lui le P. le Jai ont pensé, que l'Histoire Romaine ne pouvoit être mieux écrite, que l'a fait en Grec Denys d'Halicarnasse, & Tite-Live en Latin; car il met celui-ci beaucoup au-dessus de celui-là pour la maniere d'écrire. Nous renvoyons au Livre même les Articles de Josephe & de Plutarque, où l'Auteur n'a rien omis pour faire sentir le mérite de ces deux excellens Historiens, & pour mettre ses Lecteurs en état de comprendre toutes les beautez de leurs Ouvrages.

Celui de Saluste ne nous donne pas une idée moins parfaite de ce

premier des Historiens latins, comme l'appelle Martial. Il nous a parû que M. Rollin ne s'éloigne pas de ce sentiment ; car après avoir éxalté Tite-Live par tout ce que les anciens & les Modernes en ont dit de plus avantageux. Il ajoûte,
» cependant tout ce qu'a pû faire
» Tite-Live, a été d'atteindre par
» des qualités toutes differentes à
» l'immortelle réputation, que Sa-
» luste s'est acquise par sa brieveté
» inimitable. Car on dit avec raison
» que ces deux Historiens sont plûtôt
» égaux que semblables. *pares*
» *potius quam similes.*

Nous ne devons pas omettre ici une réflexion de notre Auteur au sujet d'un reproche, qu'on a fait à Tite Live, d'avoir souvent copié Polybe, sans jamais le citer. Elle nous fait connoître au moins le penchant qui le porte à juger favorablement de tout le monde. » Je serois fâché,
» dit-il, qu'on pût lui faire ce re-
» proche avec fondement, car il
» touche aux qualités du cœur,
» dont l'honnête homme doit être

» fort jaloux; mais ne pourroit-on
» pas croire qu'en d'autres endroits
» de ſon Hiſtoire, qui ne ſont pas
» parvenus juſqu'à nous, il ait par-
» lé de Polybe avec éloge, qu'il lui
» ait rendu toute la juſtice, qui
» lui étoit dûë, qu'il ait averti par
» avance qu'il ſe feroit une gloire
» de le copier mot à mot en plu-
» ſieurs endroits, & qu'il le feroit
» même ſans le citer, pour ne point
» toûjours repéter la même cho-
» ſe? »

Il ne fait pas moins d'effort pour le juſtifier ſur la prétenduë ſuperſtition, avec laquelle il affecte de raconter dans ſon Hiſtoire tant de miracles & de prodiges, la plûpart auſſi ridicules que peu croyables.

Les Articles de Ceſar, de Velleius Paterculus, de Corneille Tacite, de Quinte-Curce, de Suetone, en un mot, de tous ceux, qui ont quelque nom dans l'Hiſtoire, font ſentir que c'eſt un grand Hiſtorien, qui parle des maîtres de l'art. Il avoit oublié Cornelius Nepos, qui ne méritoit point de l'être;

mais le public n'y perdra rien. L'Auteur y a ſuppléé dans une feuille ſéparée, qui dans le tems, que nous écrivons ceci, eſt ſous la preſſe.

CHAPITRE III. Nous ne pouvons que ſouſcrire à ce que M. Rollin nous dit de la prééminence du talent de la parole ſur toutes les autres parties des belles Lettres. „ Talent, qui éleve l'Orateur au deſſus du commun des Hommes „ & preſque au deſſus de l'humanité même, qui le rend en quelque ſorte le maître & l'arbitre „ des deliberations les plus importantes, qui lui donne un empire ſur tous les eſprits, d'autant „ plus admirable, qu'il eſt tout volontaire & fondé uniquement ſur „ la force de la raiſon placée dans „ tout ſon jour ; en un mot, qui „ le met en état de tourner les „ cœurs à ſon gré &c. "

L'Auteur remarque enſuite avec Ciceron, qu'il eſt étonnant que les bons Orateurs ayent été ſi rares dans tous les ſiécles, & d'autant

» plus que pour ce qui regarde les
» autres Arts & les Autres Scien-
» ces, il faut aller pour l'ordinai-
» re les puiser dans des sources
» écartées, inconnuës, & hors de
» l'usage commun ; au lieu que le
» talent de la parole est une cho-
» se toute naturelle, à la portée, ce
» semble, de tous, qui n'a rien
» d'obscur ni d'abstrait, & dont
» une des principales regles & une
» vertu essentielle, est de s'expri-
» mer clairement, sans jamais s'écar-
» ter de la nature.

Oserions-nous hazarder ici une réflexion, qui diminuëra peut être un peu cet étonnement ? Il est vrai que les siécles mêmes les plus éclairés ont produit peu de ces Orateurs du premier ordre, dont les discours feront dans tous les tems, l'admiration de ceux, qui les liront. Il faut selon le Pere de l'Eloquence Romaine, pour former de tels Orateurs, tant de qualitez éminentes, un génie si élevé, des connoissances si étenduës, qu'il n'y a pas lieu d'être surpris que tout cela se

trouve rarement réuni dans un ſeul ſujet. Mais une partie de ces conditions, ſi elles ſont néceſſaires pour former le parfait Orateur, & tel que Ciceron en avoit conçu l'idée, ne ſont elles pas acceſſoires à ce qu'on appelle proprement le talent de la parole, ou l'éloquence naturelle, qui après tout eſt la véritable, qui ne manque guères de produire les effets admirables, dont parle M. Rollin, & qui eſt aſſurément beaucoup plus commune qu'on ne penſe ?

On ne s'aviſe point, quand on repaſſe en revûë les plus célebres Orateurs, de les aller chercher parmi tant de grands hommes, qui ont fait changer la face des Etats, ni parmi les Fondateurs des Empires & des Republiques, encore moins parmi les Capitaines célébres, parmi les perſonnes les plus dénuées de Lettres, parmi les femmes, parmi les Sauvages mêmes ; combien néanmoins, & à la tête des armées, & dans les conſeils des Princes, & dans les délibérations ordinaires, &

dans les occaſions imprévûës, a-t'on vû de perſonnes de tout ſexe & de toute condition poſſeder le talent de la parole dans un dégré éminent? Les Grecs, dans les plus beaux jours d'Athenes, n'ont-ils pas avoüé, comme Mr. Rollin l'a remarqué lui-même en quelque endroit de ſon Hiſtoire, que les Barbares les ſurpaſſoient en eloquence? Enfin, eſt-il bien vrai que les Orateurs Chrétiens, qui ont le plus approché de Demoſthenes & de Ciceron, ont plus remué les peuples, & fait plus de proſélytes, que ces Prédicateurs Apoſtoliques, qui s'abandonnant au beau feu, qui les animoit, ſont venus à bout des eſprits les plus intraitables & des cœurs les plus endurcis, & de combien le nombre de ces derniers paſſe-t-il celui des premiers?

Nous convenons qu'il y a preſque toujours un peu de rudeſſe dans cette éloquence toute naturelle, mais elle n'en eſt peut-être que plus propre à émouvoir; elle arrive même à ſon but d'autant plus ſûrement

qu'on est moins en garde contre elle, & qu'elle est plus dénuée des ornemens de l'art. Il nous paroît donc qu'il faut bien distinguer l'éloquence, dont notre Auteur, après Ciceron, nous donne une si grande idée, d'avec le talent de la parole. Il n'y a pas lieu d'être surpris que cette éloquence, dont on a fait un art, qui s'apprend & se perfectionne par les regles, qui joint à la force des pensées, l'agrément du style, & celui de la prononciation soit très-rare : Ciceron en apporte les raisons, & c'est d'elle, & non point du talent de la parole pris dans son sens propre, qu'il faut dire avec M. Rollin, que » ce n'est » pas parmi les soins de l'établisse» ment d'un Etat, ni dans les trou» bles des guerres, qu'elle a coûtu» me d'être cultivée, amie de la » paix & de la tranquillité, il lui » faut, si j'ose ainsi m'exprimer, » pour berceau une Republique dé» ja bien affermie & bien policée. » Ajoûtons que l'éloquence naturelle, par la raison même qu'elle n'a point

d'autre guide que la nature, eſt bien moins ſujette à dégenerer, & à s'écarter du bon goût.

Periclés fut le premier, qui fit voir à la Grece un Orateur accompli, qui ſelon Ciceron fit naître dans ſa Patrie le goût de la ſaine & parfaite éloquence, qui la mit en honneur, qui en montra le véritable uſage, & qui en fit ſentir les ſalutaires effets; mais on ne nous a rien conſervé de lui; & apparamment même, il n'a rien laiſſé par écrit.

On connoît les dix Orateurs Atheniens, dont Plutarque, nous a donné la vie en abrégé. M. Rollin en dit peu de choſes. Il avoit déja parlé fort au long de Demoſthenes en pluſieurs endroits de ſon Hiſtoire, & il n'y pouvoit rien ajoûter ici, ſans ſe repeter. L'éloquence, après environ cent trente ans de regne commença à ſe corrompre. „ Un „ éloquence d'un nouveau genre, „ plus parée & plus embellie ſucce„ ceda à l'ancienne; ce fut Deme„ trius de Phalere, qui cauſa ce

» changement. On se laisse pour » l'ordinaire, dit encore notre Au- » teur, assez facilement éblouïr par » cette sorte d'eloquence, qui fait » illusion à l'esprit, en flattant » l'imagination. » Tout cet Article est rempli de réfléxions de cette sorte, & qui font honneur au goût de l'Historien.

Il remarque ensuite que plusieurs siecles après l'éloquence reprit de nouvelles forces, & reparut avec presqu'autant d'éclat, qu'elle en avoit eu autrefois à Athenes. » On » voit bien, dit-il, que je veux » parler de cet heureux tems, où » les Peres Grecs firent un si loua- » ble & si saint usage du ta- » lent de la parole; car je ne crains » point de mettre en paralelle avec » les célébres Orateurs d'Athenes, » St. Bazile, St. Gregoire de Na- » ziance, St. Jean Chrisostome & » quelques autres .,. L'éloquence » latine n'a pas eu le même avan- » tage, depuis qu'après avoir jetté » un éclat extraordinaire pendant » quelques années, elle eut com-

» mencé à décheoir, elle s'affoiblit
» toujours de plus en plus par des
» déclins assez prompts, & tom-
» ba enfin dans une corruption,
» dont elle ne s'est jamais rele-
» vée. «

M Rollin distingue les Orareurs Romains, comme il avoit fait les Poëtes latins, en trois âges. Le premier commence à Caton le Censeur, & comprend avec lui les Gracches, le jeune Scipion, & Lelius. Le second est celui d'Antoine, de Crassus, de Sulpicius & de Cotta, qu'on ne connoît gueres, que par ce que Ciceron en a écrit, mais dont il donne une assez grande idée en disant, que ce fut sous les deux premiers, que l'éloquence latine parvenuë à une sorte de maturité, commença à pouvoir entrer en lice avec celle des Grecs. Le troisiéme fut l'âge d'or de l'éloquence Romaine & égala presque Rome à Athenes. De tous ceux, qui s'y distinguerent, le seul Ciceron est connu par ses ouvrages, les autres ne le sont que de réputation. Notre

Auteur dit ici peu de choſes de ce grand Orateur, & renvoye à ce qu'il en avoit écrit dans ſon traité des études, auquel nous remarquons en paſſant qu'une bonne partie de ce qu'il nous apprend dans ſes derniers volumes touchant les Arts & les Sciences, appartient pour le moins autant qu'à l'hiſtoire ancienne.

Il s'étend beaucoup plus ſur le quatriéme âge : après avoir dit que vers le milieu du regne de Tibere, l'Italie ſi fertile en beaux ouvrages & en riches productions, ne porta plus de ces fruits excellents, qui l'avoient ſi fort miſe en honneur, & que comme ſi elle eût été frappée d'un vent brûlant, cette fleur d'urbanité Romaine, qui brilloit dans tous les écrits, ſecha preſque tout à coup & diſparut, „ un homme ajoû-
„ te-t'il, eſtimable d'ailleurs par
„ ſon bel eſprit, par ſes rares ta-
„ lens, par ſes ſçavans Ouvrages,
„ cauſa ce changement dans l'élo-
„ quence; on ſent bien que je veux
„ parler, de Seneque. Une trop

» grande estime de lui-même, une
» sorte de jalousie contre les grands
» hommes, qui avoient paru avant
» lui, un desir violent de se dis-
» tinguer, & pour ainsi dire de
» faire secte, & de marcher à la
» tête des autres, pour leur don-
» ner le ton, lui firent quitter le
» chemin ordinaire, & le jetterent
» dans des routes nouvelles, & in-
» connuës aux anciens.

Cette réfléxion nous paroît d'autant plus vraye, que nous commençons déja d'éprouver la même décadence du bon goût dans toutes les parties de la belle Litterature, & que nous ne sçaurions guerres l'attribuer qu'aux mêmes principes. De combien de beaux esprits de notre siecle pourroit-on dire avec autant de fondement, que Quintillien l'a dit de Seneque, *velles eum suo ingenio dixisse, alieno judicio?*

Notre Auteur rend néanmoins aux grands hommes, qui ont brillé dans ce siécle-là, toute la justice qui leur est dûë; mais il paroît avoir une prédilection bien marquée pour

Pline le jeune ; il ne nous laisse rien ignorer des circonstances de sa vie, de son application aux affaires & à l'étude, de sa maniere d'etudier, de son caractere, & de ses sentimens ; il rapporte les plus beaux traits de ses Lettres, & de son panegyrique de Trajan, & tout cela, est accompagné de reflexions sensées, qui rendent cet article malgré sa longueur, assez intéressant, & fort instructif.

Monsieur Rollin ne s'y laisse pas même prévenir en faveur de Pline au point de le tirer du second rang des Orateurs Latins ; car après avoir donné de grands éloges à son panegyrique de Trajan „ cependant, „ ajoûte-t-il, il me semble que ce „ discours, quelque beau & quelque „ éloquent qu'il soit, ne peut point „ être mis dans le genre sublime. „ On n'y voit point, comme dans „ les Harangues de Ciceron, j'en„ tends même celles du genre de„ monstratif, de ces expressions vi„ ves & énergiques, de ces pen„ sées nobles & sublimes, de ces ter„ mes hardis & frappans, de ces

» figures pleines de feu & de viva-
» cité, qui étonnent, qui surpren-
» nent, & qui ravissent l'ame hors
» d'elle-même : son éloquence ne
» ressemble point à ces grands fleu-
» ves, qui roulent leurs eaux avec
» bruit & majesté, mais plûtôt à
» une claire & agréable fontaine,
» qui coule lentement à l'ombre des
» arbres, dont ses bords sont em-
» bellis. Pline laisse son lecteur tran-
» quille, & ne le tire point de son
» assiette naturelle. Il plaît, mais
» par endroit & par partie. Une
» sorte de Monotomie, qui regne
» dans tout le panegyrique, fait
» qu'on a peine à en soûtenir une
» lecture entiere & suivie ; au lieu
» que la harangue de Ciceron la
» plus longue est toujours celle, qui
» paroît la plus belle, & qui fait
» le plus de plaisir. Il faut ajoûter
» que le stile de Pline se sent un peu
» du goût d'anthithéses, de pensées
» coupées, de termes recherchés
» qui dominoient de son tems, il ne
» s'y livroit pas, mais il étoit obli-
» gé de s'y prêter. »

Mais pourquoi étoit-il obligé de s'y prêter? quand le goût du siécle est vicieux, il est louable de s'y opposer: il reste toujours dans le public un reste de bon goût, qui lui fait rendre justice à ce qui y est conforme. A cela près ce jugement, que M. Rollin porte de Pline, malgré l'estime, qu'il fait avec raison de ce grand homme, nous a paru si capable d'arrêter le torrent, qui entraîne aujourd'hui la plupart de nos beaux esprits, que nous n'avons pas cru en devoir rien retrancher.

Le Panégyrique de Trajan est le premier de douze pieces d'éloquence du même genre, qui ont été réunies, sous le titre de *Panegyrici veteres*. » Ce Recueil, dit M. Rollin, » outre qu'il contient beaucoup de » faits, qui ne se trouvent point » ailleurs, peut-être fort utile pour » ceux, qui sont chargés de faire » des Panégyriques: la bonne antiquité ne nous fournit point de » modeles de ces sortes de discours

» excepté la Harangue de Ciceron
» pour la Loi Manilia, & quelques
» endroits de ses autres Harangues,
» qui sont des chefs-d'œuvres ache-
» vés dans le genre démonstratif. »
Il convient qu'il ne faut pas s'attendre à trouver la même beauté, ni la même délicatesse dans les Panegyriques, dont il s'agit ici, mais il y reconnoît beaucoup d'esprit, de fort belles pensées, des tours heureux, de vives descriptions & des loüanges très solides; deux morceaux, qu'il cite de l'éloge de Constantin par Nazaire, justifient ce jugement. Nous parlerons le mois prochain de ce qui regarde les Sciences speculatives, par où finit l'histoire ancienne, & du premier volume de l'Histoire Romaine du même Auteur, si l'abondance des matieres ne nous oblige pas de la remettre au mois de Mars.

ARTICLE III.

SUITE DES GENEALOGIES Historiques des Maisons Souveraines Tome III. contenant la Maison Royale de France. Tome IV. contenant les Maisons qui ont possédé les differentes parties des Royaumes de Bourgogne & d'Arles, le tout exposé dans des Cartes Généalogiques & Chronologiques tirées des meilleurs Auteurs, avec des explications Historiques, & les Armoiries de chaque famille, les deux volumes in 4°. 1er Volume PP. 545. second vol. PP. 568. à Paris chez le Gras, Lamesle, Giffart &c. avec Approbation & Privilege du Roi. 1738.

NOus rendimes compte des deux premiers volumes de cet important Ouvrage dans nos Mémoires de l'année 1736. Il nous parut alors que l'Auteur avoit commencé l'éxécution de ce plan im-

menſe avec autant d'intelligence que d'érudition, & le Public n'a point contredit l'idée que nous avions tâché d'en donner. Nous croyons pouvoir avancer que l'on jugera auſſi favorablement de la continuation que nous venons d'annoncer. Il en eſt des Ouvrages, comme des objets ; il faut les conſiderer, les uns & les autres dans leur veritable point de vûë pour prononcer avec équité ſur leur mérite. Quelqu'un qui ne voudroit ici que de l'Hiſtorique, ou que de ſimples traits d'imagination pourroit parcourir ces volumes avec quelque dégoût, & en trouver la lecture un peu ſéche : au contraire celui qui fixé avec prudence au deſſein que l'on s'eſt propoſé, n'y cherchera que de la préciſion dans une matiere ſi vaſte ; que de l'ordre dans une ſi grande confuſion de faits obſcurs, incertains, éloignés ; qu'une critique enfin auſſi judicieuſe que modérée dans la diſcuſion de tant d'opinions differentes, ne pourra guères s'empécher de reconnoître que toutes ces qualités

y ſont très-communément réünies, & qu'il eſt peu d'Ouvrages dans ce genre qui ayent été faits avec plus de ſoin & de précaution.

Nul travail n'eſt peut-être plus ingrat ni plus rempli de difficultés que celui-ci : la plûpart de ces origines ſe perdent dans l'antiquité des tems ; les monumens qui pourroient nous en inſtruire avec certitude, ont diſparu ; ce qui nous reſte eſt ſi alteré, ſi imparfait, ſi défiguré, qu'il ne peut qu'augmenter le plus ſouvent l'embarras, au lieu de le diminuer. On ſoumet la vérité que l'on cherche à des explications arbitraires qui en éloignent ; la même Charte appuyera deux opinions contradictoires ſuivant les paſſions qui ſe chargent de l'expliquer, où ſi celle qu'un Auteur citera pour ſon ſentiment eſt ſi claire, qu'on ne puiſſe la réfuter par elle-meme, on la battra en ruïne par des titres contraires qui paroîtront avoir la même autorité ; avec cela encore, ſi malgré tous les efforts de la Critique, on n'a pû fixer au juſte l'origine des nations,

comment peut-on se flatter de donner sur celle des maisons mêmes les plus illustres des éclaircissemens qui satisfassent absolument & qui soient sans replique. Outre l'ignorance & la négligence des siécles antérieurs, il faut chercher la source de cette opposition étrange qui est entre les Auteurs qui ont travaillé sur ces matieres, dans la vanité qui est propre à l'homme, & dans la rivalité des nations. De tout temps, on a voulu attacher la considération aux prérogatives de la naissance & le mérite éminent, s'il n'est que personnel, en impose beaucoup moins. On fait moins de cas des qualités que nous ne devons qu'à nous mêmes, que de celles qui distinguerent nos ancêtres: les gens sensés s'élévent au-dessus d'un préjugé si déraisonnable; mais la multitude ne s'avise pas d'en douter, & le conserve avec superstition; & c'est à elle que l'on est principalement intéressé à plaire. De-là il est donc toujours arrivé que les personnages distingués ont tâché de se donner une antiquité

qu'ils n'avoient pas, & que les autres peu contens de celle qui les rendoit respectables, mais dont on pouvoit découvrir les commencemens, ont essayé d'en reculer la source & de la faire remonter jusqu'aux premiers âges du monde; les uns & les autres ont eu à leur solde de ces plumes officieuses que le scrupule gêne peu, toujours disposées à parer le mensonge & à l'embellir des couleurs de la vérité. La haine entre les nations a produit à peu près les mêmes effets. Leurs Rois, leurs Princes ont toujours été du sang des Dieux, tandis que ceux de leurs ennemis, ne devoient leur élévation qu'au hazard qui les avoit arrachés aux conditions les plus médiocres. Quoiqu'on ait en partie abandonné ces préventions injustes & que la politesse des Lettres ait introduit plus de douceur & de raison dans nos idées, il en subsiste pourtant encore assez pour justifier ce que nous venons de dire, & pour nous faire plaindre un Auteur que le goût & les circonstances entraî-

nent à cette espece de travail.

Au milieu de tous ces écüeils plus grands encore dans un plan qui embrasse tous les pays & toutes les nations, l'Auteur a pris constamment son parti avec une sagesse qui mérite de sinceres éloges ; également éloigné & de la flatterie qui réalise les chimeres, & de la malignité qui empoisonne les sources les plus claires, il a rassemblé tout ce qu'il a pû se procurer de connoissances dans ce genre ; il rapporte les opinions & les motifs sur lesquels on les fonde, il examine à charge & à décharge, il produit les differents systêmes, il les expose avec netteté dans ses cartes. Il met ses Lecteurs en état de juger des raisons sur lesquelles il se détermine, & dans les cas où la variété & la contradiction trop marquées des sentimens, rendroient les décisions trop hazardeuses, il abandonne ce qui n'est point encore éclairci, & ce qui ne le sera probablement jamais, pour s'en tenir à ce qui est incontestable. Par cette méthode si sensée, il nous

instruit tout à la fois de l'Histoire & de ce qu'on peut appeller le Roman de l'Histoire. Une obligation que l'on a encore à l'Auteur, c'est d'avoir arrangé exactement les faits suivant leur ordre Chronologique. On sçait combien cette attention, est precieuse pour en faciliter l'intelligence. & aider à les retenir.

Le premier de ces deux volumes contient la maison Royale de France. Il est divisé en trois parties qui répondent aux trois races Royales. Chaque partie contient plusieurs Livres, & chaque Livre differens Chapitres. On pourroit faire une querelle à l'Auteur de s'être étendu si au long sur un sujet qui paroît avoir été épuisé dans ces derniers temps, & que d'autres Ecrivains travaillent tous les jours à perfectionner ; mais pouvoit-il abandonner une partie si considérable de son dessein où renvoyer à ce qui s'en trouve dans des Ouvrages étrangers ? D'ailleurs chacun a sa maniere ; les matieres sont les mêmes pour le fonds ; mais elles ne se ressemblent

point dans la forme dont elles sont traitées; on est affecté differemment, les raisons ne font pas toutes la même impression; on a sa façon particuliere de raconter & de peindre; ici par exemple, au lieu de ces discussions didactiques où l'on ne cite que des noms & des époques, on verra des recits historiques & des dissertations précises sur de nouvelles découvertes, qui plairont en instruisant, & qui, avec l'origine des Maisons Souveraines, rappelleront ce que notre Histoire a de plus mémorable. L'Auteur a sans doute profité du travail & des lumieres de ceux qui se sont exercés en dernier lieu sur la même matiere, & en cela il a suivi leur exemple; comme lui ils avoient trouvé la route frayée par leurs précurseurs dans ce genre d'étude, mais il y auroit de l'injustice à oublier tout ce qu'il a mis du sien & tout ce qu'il a inséré de curieux & de nouveau dans son Ouvrage.

A l'occasion de la Maison Merowingienne il étoit bien juste que l'Auteur rapportât en peu de mots ce qui s'est dit jusqu'ici de l'origine

des Francs. Ce moyen étoit néceſſaire pour établir la deſcendance ſucceſſive de nos premiers Roys. C'eſt une mine abondante qui fournira toujours à nos recherches, & qui ne nous fera point regretter les tréſors qu'elle a déja prodigués aux premiers qui l'ont ouverte. D'où venons nous ? Quels ſont au juſte les commencemens de la Monarchie ? A quoy faut-il s'en tenir ſur nos premieres Loix & ſur les droits qui nous adjugerent une ſi vaſte étendu du pays ? Chacun a dit à peu près ce qu'il a voulu, ou crû appercevoir dans les lambeaux qui ſont épars dans quantité d'Auteurs, & ſur leſquels il ſera toujours difficile de former un ſyſteme inconteſtable. Un ſçavant depuis quelques années, a contredit tous les autres ſentimens qui avoient paru avant lui. On rend juſtice à ſa pénétration & à ſes lumiéres ; mais a-t-il convaincu, & fixera-t-il l'inquiétude curieuſe qui nous porte à découvrir de nouveaux objets ?

L'Auteur s'en tient ordinaire-

ment pour cette premiere race à l'opinion commune sur la suite des Roys depuis Mérovée, & sur leur postérité, mais il se felicite avec raison d'avoir pu éclaircir un point important de notre Histoire & augmenter considérablement la Généalogie de cette premiere Maison. Un monument qu'on avoit ignoré ou méconnu jusqu'ici, prouve „ que la
„ postérité du grand Clovis ne s'é-
„ teignit point, comme on l'a cru
„ jusqu'à present dans la personne
„ de l'infortuné Childeric III. elle
„ subsistoit encore lors du malheur
„ de ce Prince dans les Ducs d'A-
„ quitaine, desquels sortirent de-
„ puis les Comtes de Bigorre, les
„ Ducs de Gascogne, les Vicom-
„ tes de Béarn, & si elle cessa de
„ regner en France par l'Election
„ de Pepin, elle fut en quelque
„ sorte dédommagée ailleurs. Ap-
„ pellée au de-là des Pyrennées,
„ elle y fonda un nouveau Royau-
„ me, & réunit enfin sous sa do-
„ mination tous les Etats Chrétiens
„ d'Espagne, dont une partie, sça-

» voir le Portugal, vint par allian-
» ce à une branche Cadette de la
» troisiéme race qui le possede en-
» core, & l'autre après avoir été
» gouvernée par les maisons de
» Bourgogne, de Barcelonne, &
» d'Autriche est tombée dans une
» autre branche de la race Cape-
» tienne; de sorte que par une ré-
» volution admirable d'évenemens
» la troisiéme race se trouve aujour-
» d'hui en possession de tous les
» Etats au de-là des Pyrennées qu'a-
» voit eu la premiere, dont elle
» descend d'ailleurs par les femmes.«
Le Pyrrhonisme qui veut douter de tout, pourra bien n'être que médiocrement ému des preuves que l'on apporte de cette vérité, mais il rendra du moins justice à la sagacité avec laquelle l'Auteur développe ce nouveau systême d'une maniere aussi claire que flatteuse, en même temps pour quantité de grandes Maisons de Gascogne. » Ce mo-
» nument *selon lui* est une Charte
» de Charles le Chauve, donnée
» en l'an 845. en faveur du Mo-

naſtere d'Alahon au Dioceſe d'Urgel, elle eſt rapportée par le Cardinal d'Aguirre dans ſa collection des Conciles d'Eſpagne, & par les ſçavants Auteurs de l'Hiſtoire générale du Languedoc. Dom Claude de Vic, & Dom Joſephe Vaiſſette de la Congrégation de St. Maur, qui l'ayant trouvée revêtüe de tous les caracteres d'autenticité & de vérité que l'on peut déſirer, n'ont pas fait difficulté de l'admettre comme telle. C'eſt dans cette Charte que l'on a trouvé que le fameux Eudes, Duc d'Aquitaine avoit pour Pere Boggis ſecond fils de Charibert Roi de Toulouſe & qu'il deſcendoit par conſéquent de la premiere race de nos Rois. Particularité qu'on avoit long temps ignorée & qui nous découvre le véritable motif de la haine qui étoit entre Eudes & Charles Martel & de l'intérêt qu'avoit celui ci d'abaiſſer la race du premier. Tout ce morceau curieux eſt rempli de faits ſinguliers

dont l'assemblage & la liaison sont autant d'honneur à l'érudition qu'à la patience de l'Auteur.

Les Historiens ne sont gueres plus d'accord sur l'origine de la Maison Carliene que sur celle de la premiere race. Le Roman toujours merveilleux a voulu lui donner pour Tige un second fils de Clodion ; l'histoire plus raisonnable ne voit rien de clair au de-là de St. Arnould que son mérite éleva aux premiers emplois sous Theodebert II. Roi d'Austrasie. Ce Prince, dit notre Auteur, qu'il avoit servi avec distinction dans ses armées, l'honora de la qualité de Domestique qui lui donnoit l'Intendance & le gouvernement des Maisons Royales. St. Arnould & sa femme Dode se consacrerent à Dieu, & Arnoul fut élu Evêque de Metz la même année 611. Arnoul fut Pere de Clodulphe & de Valechise. Valechise le fut de Pepin surnommé le Gros qui augmenta l'éclat de sa maison par son grand mérite. Pepin eut, outre Drogon, & Grimoald, qui herite-

rent de ses charges & de sa grande puissance, un fils naturel, si connu sous le nom de Charles Martel ; ce Héros élevé d'abord par Begge son ayeule pensa perir après la mort de son pere par la jalousie de Plectrude sa belle mere. Son adresse le sauva de la prison où il avoit été renfermé à Cologne & son courage rétablit la gloire de la nation. Pepin dit le Bref monta sur le Trône dont la route venoit de lui être si glorieusement frayée. Charlemagne mit enfin le comble à la grandeur de sa maison par l'Empire qu'il y fit entrer & par ses conquêtes qui s'étendirent dans la meilleure partie de l'Europe. Tout cet éclat disparut comme l'ombre, & la chute de la race Carlienne fut aussi humiliante & presque aussi rapide, que son élévation avoit été subite & admirable.

De la race Carlienne étoient les premiers Comtes de Vermandois & de ceux ci, venoient les anciens Seigneurs de Ham & de S. Simon. Leur Auteur selon Thegan, étoit

Bernard fils naturel de Pepin ſecond fils de Charlemagne.

Les Comtes d'Andechs & Ducs de Meranie, autrefois ſi conſidérables par leur alliances & par leur puiſſance tant dans l'Empire qu'en France où ils ont poſſedé le Comté de Bourgogne, étoient une autre branche de la maiſon Carlienne, ſi l'on en croit un Critique très-moderne. Nous n'avions que des fables où la vraiſemblance n'étoit pas même reſpectée ſur l'origine de ces Princes. M. David Koëler Profeſſeur en Hiſtoire dans l'Univerſité d'Aſtorff & aujourd'hui dans celle de Gothingue, a donné en 1734. une diſſertation où il développe ce myſtere, la ſuite généalogique de ces Seigneurs, leurs alliances & leurs actions, ſur des preuves tirées des Chartes & d'autres monumens authentiques. C'eſt de cette diſſertation que l'Auteur convient d'avoir pris ce qu'il rapporte dans ſon Livre & qu'on y lira avec plaiſir. Cette maiſon finit dans la perſonne d'Othon II. qui ſuivant la tradition

commune fut aſſaſſiné l'an 1248. à Plaſſenbourg par un certain Hoger dont il avoit violé la femme, il n'avoit point été marié. Il avoit été accordé l'an 1225. avec Blanche fille de Thibaud Comte de Champagne, mais ce mariage, ſelon notre Auteur ne s'accomplit pas quoi qu'en diſe M. Koëler, puiſqu'elle épouſa en 1235. Jean fils du Duc de Bretagne. Les Etats d'Othon furent partagés entre ſes ſucceſſeurs & ſes héritiers, & Adelaïs qui étoit l'aînée eut le Comté de Bourgogne qu'elle fit rentrer dans la maiſon de ſes anciens Souverains.

En Allemagne on ne prétend pas généralement que la Maiſon Carlienne ſoit abſolument éteinte, & quelques Auteurs ſoutiennent qu'elle ſubſiſte encore dans la Séréniſſime Maiſon Palatine & de Baviere.

*Un ſçavant auſſi diſtingué par ſa naiſſance & ſes employs à la Cour de Munich que par ſon bel eſprit & par ſes vaſtes connoiſſances, s'eſt

* Mr. de Wilhem.

efforcé de le prouver dans un Ouvrage qui parut il y a quelques années & dont nous donnâmes l'extrait dans ces Mémoires en 1733. Le systême de cet Ecrivain est de donner à ces Princes pour Tige incontestable Arnoul le Mauvais qui ne dût ce surnom flétrissant qu'à la malice de quelques moines avec qui il avoit eu de grands démêlés. Arnoul le Mauvais, étoit fils aîné & légitime de l'Empereur Arnoul qui n'étoit point aussi batard lui-même ; on profita de l'absence d'Arnoul le Mauvais à la mort de son Pere, pour l'exclure du Trône, & ce fut l'effet de la jalousie d'une belle-mere & de l'ambition des Grands qui se flattoient de gouverner sous la Regence d'une femme & pendant la minorité du jeune Loüis son fils. Arnoul & ses successeurs revendiquerent toujours leurs droits avec un orgüeil proportionné à la grandeur de leur naissance. Quoiqu'il en soit, de cette opinion, apparemment que l'Auteur à remis à l'examiner lorsqu'il nous donnera la

Généalogie des Maisons Souveraines d'Allemagne.

Robert le Fort Duc & Marquis de France bisayeul de Hugues Capet, est sans contredit, l'Auteur de la Maison regnante. Personne de sensé n'a souscrit à la maligne fureur du Poëte Dante qui, pour se venger d'avoir été chassé de Florence avec toute la faction de Guelphes par Charles de Valois frere de Philippe le Bel, a introduit dans son Purgatoire Hugues Capet qui avoüe que son Pere étoit un Boucher de Paris, *figliolo fui d'un Beccaio di Parigi.* On soupçonne que ce Poëte put bien trouver le fondement de ce Conte miserable dans ce que rapporte Gaguin dans la vie de Clotaire que dans un temps de trouble, des factieux élurent pour Roi un Boucher qui périt dans la suite par l'artifice de ceux mêmes qui l'avoient élevé.

Un Critique extrémement connu a fixé l'origine de nos Rois à Philippe I. mais pour les dédommager de ce qu'il paroissoit leur enlever, il

il leur donne pour ayeule paternel l'Empereur Philippe qui vivoit au 3e. siécle, & pour ayeux maternels, les plus illustres Romains. Il n'a point eu encore de Partisans. Conrard Abbé d'Ursperg, Auteur du 13e. siécle donne à Robert le Fort pour Pere un Witikind, petit fils du fameux Witikind Duc des Saxons, vaincu par Charlemagne : une autre opinion fait descendre Robert, de Charlemagne, par Hugues l'Abbé son fils naturel, & le P. Tournemine s'est déclaré autrefois pour ce sistême dans nos Mémoires en 1712. Selon Duchesne, Robert le Fort étoit fils d'un autre Robert Comte de Matrie au Diocese d'Evreux, & d'Agate fille de Wicfred Comte de Beri. Ce premier Robert avoit constamment pour Pere, Theodobert Comte de Matrie, fils de Nebelon Comte de Matrie, & petit fils de Childebrand frere germain de Charles Martel, Chef de la race Carolovingienne. Enfin un dernier sentiment donne à Robert le Fort une origine commune avec les Rois de

la Bourgogne Transjurane, que l'on fait descendre de Welfe Comte d'Altorff en Souabe par Conrad, Comte d'Altorff & d'Auxerre frere de l'Imperatrice Judith. L'Auteur examine ces differentes opinions, & balancent tour à tour, les moyens qui les combattent, & qui les établissent. Quoiqu'il ne prenne pas absolument parti, il paroît pourtant qu'il panche plus vers la derniere, & qu'il l'a croit plus solidement appuyée. Nous ne pouvons le suivre dans tous ces détails,& nous nous contentonsici d'applaudir à la sage décision par laquelle il les conclut. „ Dans une telle variété „ de sentimens, *dit il*, il paroît „ plus sur de s'en tenir à ce qui „ est évidemment connu, & de ne „ point chercher d'autre Tige à la „ Maison de France que Robert le „ Fort, auquel toutes les opinions „ se réunissent unanimement. Cette „ auguste Maison ne sera-t-elle pas „ encore la plus illustre qui soit au „ monde? Elle regne depuis près „ de huit siécles sur un des plus „ florissants Etats de l'Europe. Exem„ ple unique dans l'Histoire, &

» pendant ce temps-là elle a donné
» des Souverains au Portugal, à
» Naples, à la Hongrie, à la Sci-
» cile, à la Pologne, à la Navar-
» re, & à l'Eſpagne, & des Em-
» pereurs à Conſtantinople. Au deſſus
» de ce terme, elle tient un des
» premiers rangs dans le Royaume
» durant un ſiécle & demi; elle s'y
» ſaiſit par deux fois de la Cou-
» ronne, & une de ſes branches (ſi
» l'on adopte le ſentiment de Chi-
» flet) fonda même le Royaume de la
» Bourgogne Transjuranne, malgré
» toute la puiſſance d'un Empereur.»

Plus nous approchons des temps connus, plus l'Hiſtoire en général devient intéreſſante, plus on trouve d'agrémens dans les détails ſur les maiſons particulieres. C'eſt l'aurore qui diſſipe les ténébres d'une nuit épaiſſe, & qui met en état de diſtinguer les objets. Outre la ſuite de tous nos Roys juſqu'à préſent, on trouve ici dans un très-grand ordre toutes les branches qui ſe formerent, leurs alliances, leur révolutions, & tout eſt fidelement repréſenté dans

des Cartes dreſſées avec l'attention la plus ſcrupuleuſe ; on y a joint avec la même fidélité les maiſons qui en ſortirent par des enfants naturels. Ainſi ce Livre expoſe ſeul ce que l'on eſt obligé de chercher tous les jours à grands frais, & & avec beaucoup de peine dans quantité d'Ouvrages de cette eſpéce.

Le ſecond volume contient les Généalogies des anciens Roys, Ducs & Comtes de Bourgogne, il eſt diviſé en huit Livres qui contiennent chacun, plus ou moins de Chapitres, ſuivant l'étenduë des matieres. Peut-être que cette partie ne ſera pas celle qui plaira le moins, par l'intérêt qu'y prendront quelques Maiſons particulieres ſubſiſtantes encore de nos jours, dont l'Auteur fait une mention honorable.

Avant l'établiſſement de Clovis dans les Gaules, les Bourguignons (Barbares que l'on confond volontiers avec les Goths & les Vandales), avoient formé un Royaume dans cette étendûë de pays qui de-

puis a toujours été connûë sous leur nom. Cet état, malgré sa résistance, subit à la fin comme l'on sçait le joug des nouveaux Vainqueurs, & la race de Clovis y regna, comme dans le reste de la France. Rien n'est plus embroüillé peutêtre dans l'Histoire, que le sort de la Bourgogne pendant tout le cours de la seconde race, enfin après un grand nombre de révolutions, le Roi Robert devenu paisible possesseur de ce Duché en fit porter le titre à son fils Henri, lequel ayant depuis succédé à la Couronne, le donna en appanage à son frere puisné, Robert. Ce Robert est la tige de la premiere branche de la Maison de Bourgogne qui a subsisté 329. ans, en 12. Ducs, & d'où sont sorties trois autres branches, dont l'Auteur fait également la Généalogie. La branche Ducale s'éteignit dans la personne de Philippes surnommé de *Rouvre* que la mort enleva à l'âge de 16. ans, le 21. Novembre 1361. Alors le Duché de Bourgogne revint au

Roi Jean, quoiqu'il restât des hoirs mâles issus du Duc Robert de France, dans les branches de Sombernon & de Conche, par droit seulement de dégré, que l'on préféroit alors au droit d'aînesse. Jean disposa deux ans après de ce Duché en faveur de Philippe son quatriéme fils qui a fait la seconde Maison de Bourgogne: On connoît tout l'éclat qu'elle a eu, quoiqu'elle n'ait subsisté que 113. ans sous quatre Ducs. Le caractere inquiet & turbulent de la plupart de ces Princes, donna bien de l'éxercice à l'Etat; le malheur des tems les précipita dans les partis les plus violents & les plus funestes, leur puissance n'eût presque plus de bornes par les successions qui leur vinrent de toutes parts.... La France victime tour à tour de leur vengeance où de leur ambition, se vit plus d'une fois sur le penchant de sa ruine par leurs entreprises. Tant de riches domaines fondirent dans la Maison d'Autriche par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'Archiduc Maximillien, à l'exception pour-

tant du Duché que Loüis II. réünit à la Couronne, prétexte que Charles V. fit valoir si souvent dans la suite dans ses démêlées avec la France.

L'Auteur avec son exactitude ordinaire, nous développe les origines de tous ces Comtes de Macon, de Vienne, de Sens, d'Auxerre, de Nevers &c. qui firent une si grande figure dans l'Histoire. Il passe ensuite dans les Livres suivants aux Roys de la Bourgogne Cis-Jurane & Transjurane, de la race Carlienne aux differentes races qui occuperent le Royaume de la Bourgogne Transjurane & d'Arles, celle de la maison de Franconie, celle de la maison de Soüabe; son dessein le conduit aussi naturellement à parler de quantité de petits Souverains qui descendirent de ces maisons, ou qui se maintinrent dans ce qu'ils possedoient malgré l'autorité & les efforts des Rois, comme les Ducs de Zeringhen, les Comtes de Lentzbourg, de Kibourg de Rapperswil &c. Ces matieres sont sans doute fort séches pour l'ordinaire, quelque

attention que l'on puisse avoir à les rendre sensibles. C'est la nature du sujet, & d'ailleurs ces sortes de livres sont faits pour être consultés, pris & repris suivant les besoins & les occasions, pour nous instruire solidement, & non pas précisement pour remplir comme de frivoles Romans, les intervalles, où la continuité d'un loisir qui ennuye.

Le morceau le plus curieux sans comparaison, & le plus approfondi de ce volume, est celui qui regarde l'origine des Comtes de Habsbourg, & par conséquent de la Sérénissime Maison d'Autriche. L'Auteur toujours fidele à lui-même, expose toutes les opinions, & ne déguise aucune des raisons qu'elles ont pour se soutenir, en même tems qu'il les réfute avec une liberté modeste, lorsqu'elles ne lui paroissent qu'illusoires.

La flatterie s'est épuisée sur cette matiere, » le plus grand nombre des Ecri-
» vains qui l'ont traitée, *dit notre Au-*
» *teur*, n'ont point eu la vérité pour
» objet de leurs recherches, mais

» seulement de donner à cette Mai-
» son une origine dont le lustre
» égalât la grandeur où elle est par-
» venuë. Ainsi celui-ci met un *Osiris*
Egyptien à la tête de la Généalogie
qu'il en a donnée, & celui-là la
conduit depuis Cham fils de Noë
jusqu'aux Rois Merovingiens, d'où
il prétend que sortirent les Comtes
de Habsbourg. Scioppius lui-même,
ce Critique d'ailleurs si redoutable,
nous présente une longue suite
d'ayeux, tirée d'Antenor Prince
Troyen, & déduite aussi par les Rois
Merovingiens jusqu'à Ottbert, qu'ils
font premier Comte de Habsbourg.
D'autres enfin donnent pour Auteur
de cette Maison la famille de Julia, les Anices, les Fabius, les Scipions &c.

Aujourd'hui, & depuis un siécle
des idées plus saines ont succédé à
des opinions destituées de toute vraisemblance. Le grand sistême d'à présent est de donner à la Maison d'Autriche une origine commune avec
la Maison de Lorraine; mais il en
est de ce sistême comme de ceux

de Philoſophie, on s'accorde ſur le fonds, tandis qu'on ſe ſépare dans les détails & dans les explications ; on ajoûte, on retranche pour s'ajuſter aux expériences ; on perfectionne enfin à force de ſoins & de calculs, ce qu'un premier Auteur n'avoit pû qu'ébaucher.

Ce ſyſtême fut publié en 1649. par le P. Vignier, Prêtre de l'Oratoire, qui fit remonter l'origine de Gontrham le Riche, par les Comtes d'Alſace, & les Ducs d'Allemagne juſqu'à Erchinoald Maire du Palais d'Auſtraſie. M. Chiflet abandonna, en faveur de cette opinion, celle qu'il avoit ſoûtenue auparavant avec beaucoup de chaleur. Bucelin en fit autant, mais il ne conſerva du P. Vignier que l'origine tirée des Ducs d'Allemagne, dont il retrancha Erchinoald. Il parut en 1722. un autre ſyſtême ſur l'origine des Comtes de Habſbourg. M. Eccard qui en eſt l'Auteur, la tire des Ducs d'Allemagne, mais il la fait remonter encore plus haut que le P. Vignier : il lui donne pour chef, Leu-

thaire I. Duc d'Allemagne mort l'an 554. Enfin le P. Marquard Hergott. vient de rectifier tout ce qui avoit paru ſur cette matiere, dans ſon grand Ouvrage en trois volumes in-folio imprimé depuis un an à Vienne ſous le titre de *Genealogia Diplomatica Auguſtæ gentis Habſburgicæ.* Il rapporte de nouvelles preuves de l'origine commune des deux Maiſons, & détruit les conjectures de Vignier & d'Eccard. Quoiqu'il en ſoit de ce ſyſtême préſenté ſous tant de jours differents, il reſtera toujours ſelon notre Auteur, une grande difficulté à lever, c'eſt-à-dire, d'établir la ſucceſſion maſculine depuis Gontram le Riche, juſqu'à Albert le Riche ; car pluſieurs ſçavants Auteurs ſoutiennent que les Comtes de Habſbourg deſcendus de Gontram le Riche, ſont tombés en quenoüille dans la maiſon de Triſtein, qui prit le nom de Haſbourg, & que l'Empereur Rodolphe deſcendoit de ceux ci, en ligne maſculine, & de Gontram le Riche en ligne feminine. L'inſpection ſeule des Cartes, qui repré-

ſentent les differents ſyitêmes, en apprendra plus que tout ce que nous pourrions en raſſembler dans cet extrait.

Il ſeroit inutile de ſe flatter de pouvoir percer ces ténébres épaiſſes, on ſera toujours contredit, quelque parti que l'on prenne, par ce qu'on n'en prendra jamais un aſſez ſûr pour interdire les conjectures, & les recherches à ceux qui ſeront tentés de s'y livrer. La grandeur de la Maiſon d'Autriche eſt indépendante de ces diſcuſſions, preſque grammaticales. Tout le monde s'accorde à convenir que les Comtes de Habſbourg étoient de très-grands Seigneurs. Le mérite qui les eleva d'abord à l'Empire y a maintenu leurs deſcendans, depuis près de trois ſiécles, ſans interruption avec un éclat, dont il y a peu d'exemples, tant de grandeurs réelles, ſe ſoutiennent par elle mêmes.

On trouvera dans les derniers Livres de ce volume, ce qui regarde les Comtes de Bourgogne, de Montbelliard, de Ferrete, de Neu-

chatel, de Valengin &c. plusieurs grandes Maisons de Bresse, les Dauphins de Viennois, les Comtes d'Arles & de Provence, les Comtes Venaissins &c. Les Comtes de Forcalquier, & une Généalogie de la Maison de Sabran, comparable pour l'antiquité & l'illustration à tout ce que nous connoissons de plus grand, les Vicomtes, de Marseille, les Princes d'Orange &c. * l'attention que l'Auteur a eüe d'inserer dans des Tables très-éxactes, les noms particuliers des familles qui se sont

* Le bien que le dernier Dauphin Humbert à fait à la Courone, en leguant ses Etats au fils aîné de nos Roys doit rendre sa mémoire précieuse à la nation. Elle sçaura quelque gré à notre Auteur de lui avoir donné connoissance d'une Maison qui descend en ligne masculine d'un fils naturel de ce grand Prince. Elle subsiste en Dauphiné, où elle joüit actuellement sous le nom de *Viennois* des rentes que le Dauphin Humbert assigna à Amedée son fils, dont l'Auteur rapporte la postérité, prouvée par des titres autentiques tirés de la Chambre des Comtes de Dauphiné page 460. &c.

alliées aux Maisons Souveraines, doit paroître estimable, & flatteuse pour une infinité de personnes. On trouvera dans quelques endroits de l'ouvrage des chiffres à réformer, ils y sont si multipliés, qu'il n'a guéres été possible d'éviter quelques légeres erreurs dans ce genre.

ARTICLE III.

REMARQUES DE MONSIEUR Bellin Ingénieur au dépost des Cartes & Plans de la Marine, sur un petit Ecrit, qui a pour titre: Réponse de M. d'Anville Geographe du Roi au Mémoire envoyé à l'Academie Royale des Sciences, contre la Mesure conjecturale des degrez de l'Equateur, en conséquence de l'étendue de la Mer du Sud 1738.

L'Estime particuliere que j'ai pour les talens de M. *d'Anville*, m'a toujours empêché de dire mon sentiment sur la *Mesure conjecturale de la Terre sur l'Equateur, en consé-*

quence de l'etendüe de la Mer du Sud qu'il mit au jour en 1736. & qu'il tacha d'appuyer par un nouvel écrit en 1738. de même que sur ce qu'il avoit donné en 1735. sous le nom de *Proposition d'une mesure de la Terre*: mais les nouvelles Cartes hydrografiques, qui sont sorties, & qui sortent journellement du Depôt de la Marine, ne pouvant s'accorder avec le sistême particulier de ce Géographe, je me trouve forcé d'en faire un leger éxamen, après lequel il sera facile de nous juger.

Par ces Ecrits M. d'*Anville* prétend donner une nouvelle figure à la Terre, & en faire un spheroïde bien différent de celui, que les plus grands Philosophes, & les plus habiles Astronomes avoient déterminé, puisqu'il diminuë sa circonférance sur l'Equateur de plus d'une quinziéme partie de ce qu'elle seroit dans sa supposition de la Terre sphérique; & que cette diminution deviendroit plus forte sur la Terre aplatie par les Poles.

A l'égard des Paralelles, il ne pa-

toît pas qu'il ait encore ſongé à déterminer la quantité du rétreciſſement, qui conviendroit à chacun ; on trouve ſeulement dans ſa *Propoſition de la meſure de la Terre* de 1735. qu'il ne retrancheroit qu'une vingt quatriéme partie ſur le Parallele de 48 à 49. degrés. Ce qui donneroit à la Terre une figure, dont je ne crois pas que ni la Phyſique, ni la Géométrie puiſſent s'accommoder.

Il eſt vrai qu'on n'a pas beſoin d'employer de ſi fortes armes contre ce ſiſtême ; il ſuffit d'en faire connoître les fondemens ; leur peu de ſolidité entraînera tout l'édifice.

Je me garderai bien de ſuivre M. d'Anville dans ſes nombreuſes conbinaiſons de meſures, de diſtances, & de cartes ; je ſçai combien il faut de patience, & même d'attention pour n'y pas perdre ſon objet de vuë ; je veux, ſi je puis, ſoulager mes lecteurs ; ainſi je me contenterai d'éxaminer quelques points, qui m'ont paru les plus eſſentiels, & ſur leſquels il s'eſt appuyé, pour faire de la Terre

un Sphéroïde d'une figure si particuliere.

Cette idée me paroît d'autant plus extraordinaire, que le grand Ouvrage de Mrs. les Académiciens du Nord, semble ne plus laisser aucun doute parmi les sçavans de l'Europe, sur la figure de la Terre, qui paroît être un spheroïde applati par les Poles; car quoique de sçavants Astronomes, en conséquence des opérations de la grande Méridienne, qui traverse la France, ayent crû trouver un allongement vers les poles, on sentoit bien que les trop petites différences, qui résultoient sur les mesures, n'étoient pas suffisantes pour emporter la certitude nécessaire; & l'on pouvoit avec raison ne les attribuer qu'aux erreurs des observations faites sous des dégrés trop peu distans l'un de l'autre, & il paroît assez que c'est aujourd'hui le sentiment des illustres Auteurs de cet Ouvrage, qui ne perd rien de toute sa précision, & de son exactitude, dans l'applatissement de la Terre vers les poles.

Tout Geographe, qui a les premieres teintures de la Géométrie, ne doit point ignorer que connoiſſant la longueur de deux differens dégrés du Meridien, meſurés dans des lieux, dont on a la latitude, on peut déterminer la grandeur & la figure de la Terre; on trouve ce problême réſolu dans plusieurs endroits des Mémoires de l'Académie. Or ces deux dégrés ſe trouvent aujourd'hui meſurés, avec toute la préciſion poſſible, au milieu de la France, & ſous le cercle polaire; voilà donc la Géographie éclairée de façon, qu'elle ne peut guéres s'égarer ſur la figure de la Terre, ni ſur ſa meſure en général. Je n'ai garde de douter, que Mr. d'*Anville* n'ait ces connoiſſances, mais ſon Ouvrage en eſt ſi fort éloigné, que je ne puis m'empêcher de lui demander pourquoi il a rejetté ce que la Géometrie, l'Aſtronomie, & les meſures actuelles ont de plus certain, pour chercher ſur des Cartes & des Mémoires ſuſpects, & ſouvent employés au de-là de leurs bornes,

à rétrecir aussi considerablement la Terre sur l'Equateur & sur ses paralleles ?

La *Proposition d'une Mesure de la Terre* imprimée en 1735. se réduit à peu de choses ; mesurer sur diverses Cartes la distance du Méridien de *Paris* à celui de *Brest*, comparer la distance trouvée avec celle, qui résulte des observations astronomiques, & en conclure le rétrecissement de la Terre, voilà de quoi il s'agit ; M. d'*Anville* employe plus de 150. pages à prendre des distances, tantôt sur une Carte, tantôt sur une autre, il arpente ces differens morceaux, comme le terrein, en toises & en pieds ; Quelle précision ! Il conclud enfin, à force d'additions, à ne trouver de mesure actuelle, que la valeur de 6. dégrés 36. minutes entre le Méridien de *Brest* & celui de *Paris* ; or, ajoûte-t-il, les observations astronomiques de Mrs. *Picard* & *de la Hire* mettent entre ces Méridiens 6. dégrés 54. minutes ; donc par cette difference il y a une vingt-quatriéme par-

tie à retrancher ſur ce parallele. Faiſons le même calcul.

Je ne chercherai point de Cartes pour meſurer deſſus ; elles ſont, malheureuſement pour l'honneur de la Géographie, trop fautives, pour les employer avec tant de confiance dans des opérations, où la plus grande préciſion Géométrique peut à peine ſuffire. Je prendrai les triangles d'une des Perpendiculaires à la Méridienne, qui lient *Breſt* avec *Paris* ; la fidélité & l'éxactitude de ce grand Ouvrage ſont connues de tout le monde.

On y trouve que de *Paris* à *Breſt*, la différence des Méridiens eſt de 259. mille 331. toiſes. Diviſant cette diſtance par 6. dégrés 54. minutes, qui eſt la différence des mêmes Méridiens donnée par l'obſervation aſtronomique, on aura la valeur du dégré ſur le parallele de *Breſt*, d'environ 37584. toiſes ; mais dans la ſuppoſition de la Terre ſphérique ce dégré doit être de 37896. toiſes : La différence n'eſt qu'environ de 312. toiſes, qui ne font qu'une cent

vingtiéme partie: Une difference si peu considérable entre la mesure actuelle & les observations astronomiques, qui ne va jamais qu'à 12. secondes d'heures, ne peut-elle pas s'attribuer aux petites erreurs inévitables, dans les observations. Mais sans entrer ici dans des discussions astronomiques aussi délicates par rapport à la figure de la Terre, & pour lesquels on peut attendre le retour des Académiciens, qui sont au Perou, on voit clairement que ces opérations présentes détruisent entierement les combinaisons, par lesquelles Mr. d'Anville a crû trouver la diminution d'une vingt quatriéme partie sur le dégré de longitude du parallele de Brest.

Passons à la Mer du Sud, & sous l'Equateur; c'est-là, où le rétrécissement de la Terre est, selon ce Géographe, bien plus considérable, puisqu'il ne s'agit pas moins que d'une quinziéme partie.

Je n'ai point envie d'entrer dans de grandes discussions sur la Mer du Sud, ni sur les Cartes que l'on en

a, & que j'assûre être très-défectueuses; car comme il doit sortir du Dépôt de la Marine une Carte réduite de cette Mer, on entrera alors dans l'examen des differentes positions, on rapportera plusieurs routes de navigation, qui serviront à les constater, enfin elle sera accompagné de l'analyse la plus éxacte qui sera possible; mais en attendant, je crois pouvoir renvoyer M. d'Anville aux Mémoires * ou Analyses, qui ont paru avec les nouvelles Cartes Hydrographiques dressées au Dépôt de la Marine, pour le service des vaisseaux du Roi. S'il vouloit examiner & pointer les routes de navigation, qui y sont rapportées, il verroit que la plus grande partie forment des triangles presque parfaits, sur les points déterminés par les observations astronomiques : il connoîtroit la précision & l'exactitude que nous exi-

* Ces Mémoires se distribuent avec les Cartes. Il y en a même déja trois qui ont été insérés dans nos Mémoires mois de Juin, Septembre & Octobre 1738.

geons dans ces routes, l'accord & l'union, qu'elles ont entre elles, & les convictions, qui en résultent : mais pour l'ordinaire les Géographes se dispensent d'un pareil travail, qui quoique simple, n'est pas cependant à la portée de tout le monde, & consume un tems considérable.

Il est même à présumer que Mr. d'Anville est dans ce cas, car il auroit trouvé dans les routes des Navigateurs, comparées avec les points astronomiques, l'entiere destruction de son systême.

Comme les opérations de Mr. d'Anville dans sa mesure de la Mer du Sud sont les mêmes, & portent sur les mêmes principes, que celles, qu'on vient de voir, elles n'ont pas besoin d'un nouvel examen : ainsi je ne le suivrai pas dans la discussion des Cartes, sur lesquelles il mesure toujours ; mais je ne puis m'empêcher de dire deux mots sur l'usage qu'il prétend faire de quelques-uns de ces anciens voyages connus de tout le monde, & mis

tant de fois en œuvre par tous les Géographes, comme la Relation de Schouten, celle d'un Capitaine Anglois nommé Cowley, inſérée dans les voyages de Dampierre, celle de Jacques le Maire, & celle de ce Pilote Anglois rapportée par Dudley. . . . . . Il auroit pû y joindre la route d'Olivier de Nord, celle de Dampierre, celle de Majellan, celle de Gaëtan, celle de Mendana & de Quiros &c. Il ne parle pas de ces dernieres, aparamment qu'elles ne peuvent pas s'accommoder à ſon ſiſtême.

Si Mr. d'Anville avoit eu ſouvent occaſion d'éxaminer tout ce qu'il faut trouver dans une route de navigation, pour y avoir quelque confiance, il verroit que celles qu'il nous cite, ſont bien éloignées de la préciſion néceſſaire. Un Navigateur exact rapporte jour par jour l'air de vent, ſur lequel il a couru, & la quantité de chemin, qu'il eſtime y avoir fait; de fréquentes obſervations de variations, aſſûrent ſes airs de vent; il prend hauteur tous

tous les jours, & donne ensuite sa route corrigee d'un midi à l'autre, & s'il est forcé de rester quelques jours, sans avoir de hauteur, à la premiere il reprend toutes ses routes & en fait la correction. Une navigation ainsi bien détailléé & suivie, mérite quelque considération; mais cela n'est pas encore suffisant; il faut trouver dans le concours de deux ou trois autres Navigateurs, qui ont fait le même voyage, la certitude des opérations du premier. Je demande à Mr. d'Anville, si les Relations, sur lesquelles il se fonde, ont ces qualités? non assurément: Il est donc vrai de dire qu'elles ne méritent aucune considération, quand on voudra les appliquer à une opération aussi délicate, que la mesure de la Terre, où la plus grande précision géométrique peut à peine suffire: aussi M. d'Anville, qui ne pouvoit s'empêcher d'en sentir tout le foible, a-t-il cherché à les appuyer. Voici comme il s'exprime à ce sujet dans le petit Mémoire de 1738.,

qu'il adresse à Messieurs de l'Académie.

» *La mesure de la Mer du Sud,* » *& la conséquence, que j'en ai ti-* » *rée* « (retranchés une quinziéme partie de l'équateur terrestre), » *roule sur deux points, le premier* » *consiste dans une combinaison des* » *meilleurs Routiers de cette mer,* » *Flamans, Anglois, Espagnols....* Croiroit-on à des pareilles expressions que tout cela se réduit aux Relations imparfaites, dont on vient de parler? Il continuë ensuite, *Je n'en avois pas encore recouvré de François; mais il y a quelques mois, qu'une grande Carte dressée sur la navigation du St. Antoine, m'a été communiquée du dépôt des Cartes & Plans de la Marine....* Comme il éxalte beaucoup cette Carte, & qu'il y fonde la plupart de ses calculs, il faut s'y arrêter un moment.

Il est étonnant que Mr. d'Anville, à qui l'on a même permis de prendre un trait de cette Carte, ne

l'ait pas mieux connuë : s'il l'avoit examinée avec quelqu'attention, il auroit vû qu'elle n'a point été dressée par un Hydrographe, comme il le croit, mais par Jean Baptiste Nolin Géographe, qui l'a copiée sur les Cartes Hollandoises, avec toutes leurs fautes les plus grossieres; comme de donner à la côte de Guinée environ cent lieuës de trop vers l'Est, de placer la côte de Bresil au moins 6. dégrés & demi, qui font 130 lieuës, trop près de celle d'Afrique, & de reculer ensuite le Cap de Horn, qui est le Cap le plus Sud de l'Amerique, 7. à 8. dégrés trop à l'Ouëst : de sorte qu'il y a une erreur de 14. dégrés en longitude entre ces deux extrémités de l'Amerique Méridionale; est-il possible qu'un Géographe aussi habile que M. d'Anville, n'ait pas reconnu de pareilles erreurs à la premiere inspection de la Carte, & que par conséquent on ne devoit pas regarder comme juste une route, qui s'accordoit avec des positions aussi éloignées du vrai.

Les côtes de la Mer du Sud n'y sont pas plus exactes, cependant M. d'Anville les veut faire passer pour un morceau décidé, & qu'il faut suivre sans appel.... Voici encore comme il s'exprime sur cette partie. *Je me contenterai de dire que les meilleures Cartes Marines combinées ensemble... la Carte même de la Navigation du St. Antoine, sur laquelle on a pointé un bon nombre de routes particulieres de Lima & d'Arica à Valparaiso & la Conception, que toutes ces Cartes, dis-je, ne mettent qu'un dégré & environ un quart de difference entre Lima & la Conception.*

Croiroit-on après cela qu'il y a près de 5. dégrés pour la difference des Méridiens entre Lima & la Conception? Je n'opposerai point à M. d'Anville des Cartes manuscrites de ces côtes, qui sont au dépôt, ni les routes & les remarques particulieres des differens Navigateurs, qui les ont dressées, parce que ces morceaux ne sont point à la connoissance de tout le monde : mais

je lui indiquerai la Relation du voyage de la Mer du Sud, fait par M. Fresier en 1711. 1712. & 1713. Cet habile ingenieur, qui connoissoit la Mer, & naviguoit avec plus d'exactitude, que les meilleurs Pilotes, fait des remarques sur sa route de Lima à la Conception ... Après avoir rapporté les observations astronomiques, qui déterminent la longitude de Lima, & sur lesquelles on doit compter, il ajoûte, *Ceux qui s'étoient servi des Cartes de Pietergoos, Vankeulen, & Edmon Haley, ont navigué dans les terres 80. & même 110. lieuës sur celles de ce dernier; tous les vaisseaux François, qui remontent du Callao à la Conception, trouvent les mêmes erreurs, dont il faut conclure qu'elle est environ 5. dégrés plus à l'Est que Lima, & par conséquent j'avois estimé que sa longitude, à peu de chose près, devoit être de 75. dégrés 15. minutes Occidentale du Meridien de Paris; cette estime est aussi confirmée par le gissement de la côte très connu en plusieurs endroits,*

mais à mon retour je l'ai trouvée rectifiée par l'observation astronomique du P. Feuillée, qui met la Conception par 75. dégrés 32. minutes.... Voilà un accord assez précis entre la distance trouvée par les routes des Navigateurs, & celle qui résulte des observations astronomiques.

Que peut opposer M. d'Anville à des remarques aussi sûres & aussi fideles ? Il est donc évident que la Carte, qu'il qualifie de Routier François, est remplie d'erreurs, & qu'elle ne mérite pas plus d'attention que les Cartes Hollandoises les plus communes, sur lesquelles elle a été copiéé, & que les prétendûës routes qu'on y a tracées, ne peuvent servir qu'à indiquer les lieux, où le vaisseau le St. Antoine a été, n'ayant rien de plus précis, que celles, dont tous les Géographes ornent leurs mappemondes ; & ce qui est de plus fort, c'est que ces routes ne s'accordent pas avec le Journal de la navigation de ce Vaisseau, qui est aussi au dépôt : mais il est inutile d'entrer dans un plus grand détail :

ce que l'on vient de voir est plus que suffisant pour faire connoître les piéces, sur lesquelles Mr. d'Anville a fondé sa mesure de la Mer du Sud, & l'on peut juger, si elles ont assez de vérité, & la précision, nécessaire pour prouver, comme le prétend ce Géographe, qu'il faut retrancher une quinziéme partie de l'Equateur terrestre.

ARTICLE V.

LES DEUX LIVRES DE SAINT Augustin de la grace de Jesus-Christ & du péché originel, traduits en François sur l'édition des R. R. P. P. B. B. de la Congrétion de S. Maur, à Paris, chez François Babuti, ruë S. Jacques à St. Chrisostome, volume in-12. pag. 300. *Avertissement & Table pag.* 48.

CEtte traduction est du même Auteur, que celle des six livres contre Julien, dont nous avons rendu compte dans ces Mé-

moires au mois de Mai 1736. Article 55. nous disions alors, que les Ouvrages polemiques de S. Augustin contre Pelagiens sont difficiles à comprendre en latin ; *non que le saint Docteur se soit expliqué obscurément pour son siecle, mais 1°. parce que les notions de certains termes importans ne sont pas tout à fait les mêmes aujourd'hui dans le langage Ecclesiastique qu'ils étoient autrefois. 2°. A cause des tenebres qu'ont répandus sur le sistéme de sa doctrine les efforts que plusieurs particuliers ont fait, pour lui attribuer leurs inventions.* Nous ajoûtons que les Traducteurs n'y ayant point assez pris garde, *la difficulté d'atteindre à la véritable pensée de S. Augustin dans le texte original, s'est changée en impossibilité de l'appercevoir dans les traductions ; & que le sens légitime qui échappe souvent, quand on lit le Latin, devient impénétrable quand on lit le François.* La lecture de ce volume nous confirme dans ce même sentiment. Le Traducteur y contredit souvent les explications claires

& précises, que St. Augustin donne de plusieurs termes, dont il se sert; & par-là il glisse dans le texte bien des choses fort éloignées de celles que le saint docteur avoit dans l'esprit. Nous avons fait une particuliere attention aux sommaires qui sont à la tête des Chapitres & aux marges, dont on a représenté la suite dans une table, qui n'expose rien moins que la véritable analyse & le plan légitime de l'Ouvrage du S. Docteur. Nous avons vérifiés qu'en plusieurs points, ces sommaires déterminent les endroits obscurs ou ambigus du François à un sens tout à fait étranger au vrai sens du Latin. Il est juste de prouver ce que nous avançons par des éxemples au moins tirés du 1. Livre.

Chap. I. de la Traduction pag. 12. IV. de S. Aug. n. 7. *Quod verò potest homo velle bonum atque perficere, solius Dei est.* » De ce que l'homme peut vouloir le bien & le pratiquer, c'est l'ouvrage de Dieu seul. « Il falloit traduire, *de ce*

que l'homme peut vouloir & pratiquer le bien dans sa derniere perfection. En effet ce sont là les paroles du Pélage, & sa véritable pensée, telle que l'a entendu S. Augustin. Elles montrent que cette possibilité Pélagienne, dont Jansénius a voulu faire la grace suffisante des Catholiques, n'est rien autre chose que le pouvoir naturel que l'heresiarque s'attribuoit & à tout homme, de se délivrer de tout déréglement indéliberé de la chair * *omnino non concupiscere perfectio boni est.* Cette expression fait voir aussi que la volonté & l'action que Pelage oppose à la pure possibilité du bien, n'est rien autre chose que la volonté & l'action, par lesquelles l'homme seroit véritablement délivré de toute importunité des premiers mouvemens, cela est démontré par les termes *velle* & *perficere* que Pelage emprunte de ce textre de S. Paul : *velle adjacet, mihi, perficere autem non invenio*,

* Tract. t. 1. in Joan. n. 12.

& que S. Augustin cite en mille endroits, pour convaincre son adversaire, qu'il n'est pas plus privilégié que l'Apôtre, qui n'avoit pas reçu, par le bienfait de la création, la possibilité où le pouvoir de faire cesser la révolte & le désordre de ses sens, & que c'étoit un pur don de la grace de Jesus-Christ, qui même étoit refusé à ce vase d'élection.

Ibidem *Cum dicimus hominem esse posse sine peccato & confessione possibilitatis acceptæ laudamus Deum* » Lorsque nous disons que l'hom» me peut être sans péché, & que par » la confession de la possibilité re» çuë nous loüons Dieu. » La traduction de ce texte est obscurcie par celle du précedent. Car l'Auteur en interpretant *perficere* pratiquer le bien empêche, qu'on entende, la possibilité d'être sans péché, est dans la pensée de Pélange reconnuë par le S. Docteur, la *possibilité* d'être sans concupiscence! ignoroit-il que selon l'un & l'autre *perficere* aussi-bien qu'*esse sine peccato* est n'avoit à combattre aucun er-

nemi intérieur * *perficere est omninò adversarium non habere.*

Chap. II. de la Trad. Sommaire du Chapitre. » *Il y a selon Pelage, trois choses à distinguer par rapport à l'accomplissement des Commandemens de Dieu ; sçavoir la possibilité, la volonté, & l'action, il ne reconnoît de secours de Dieu, que pour la possibilité seule.* » Le Traducteur devoit marquer, qu'il s'agit de l'observation entiere & parfaite des préceptes divins, qui non seulement nous justifie, mais de plus nous éleve à la perfection de la justice ; sans quoi notre Auteur semble assurer, que Pelage ne connoissoit, de secours de Dieu, que celui qui donne la possibilité seule, c'est à dire qu'il ne reconnoissoit que la grace suffisante ; & par conséquent que son erreur consistoit à nier la grace efficace. Nous ne nous arrêterons point à censurer ceux qui prétendent que telle étoit l'opinion de Pelage, nous nous contenterons de mon-

* Lib. de nat. & grat. cap. 6 ✱ n. T. 1.

trer qu'on les menage dans le Sommaire malgré S. Augustin, & que pour avoir l'aveu du S. Docteur, on lui impose par une fidélité délicate, que l'on commet dans la version qui suit.

Chap. V. de S. Aug. n. 6. *scire quippe debemus, quod nec voluntatem nostram, nec actionem divino adjuvari credit auxilio, sed solam possibilitatem voluntatis atque operis.* Il etoit si aisé de rendre exactement ces mots dans notre langue, en disant, *en effet, nous devons sçavoir, qu'il croit, que ni notre volonte, ni notre action ne sont aidées du secours de Dieu; mais la possibilité seule de la volonté, & de l'œuvre*, ou plus correctement, *mais seulement la puissance naturelle que nous avons de vouloir & d'agir.* Car il est évident, que par le terme de *possibilité* S. Augustin entend parler de la faculté de vouloir & d'agir que nous avons reçûë en naissant, & qui est un don de Dieu Createur: *possibilité*, dit-il, *que nous tenons seule de Dieu* non à cause du secours qu'il y ajoûte, mais parce qu'il a mis cette possibilité dans nous, de telle sorte

qu'elle en est inséparable, & que nous l'avons, quand même nous ne voudrions pas l'avoir. *Inest mihi etiam si noluero.* Il n'a pas plu au Traducteur d'expliquer si nettement & si naturellement la pensée de S. Augustin. Il a donné ce tour à la traduction. * *En effet nous devons nous souvenir, que ni notre volonté, ni notre action ne sont aidés du secours de Dieu & que son secours n'est appliqué qu'à la possibilité toute seule de la volonté & de l'œuvre,* Que veut-il dire, par ce secours appliqué à la possibilité ? cette façon de parler peut être entenduë en deux sens, ou d'un secours qui donne la possibilité que l'on n'a point encore, ou d'un secours qui aide la possibilité que l'on a déja independamment de ce secours. Suivant le premier sens, qui est faux, & que la lettre du texte original refute, on dira que S. Augustin regarde comme Pelagienne la grace suffisante. Le sommaire du Chapitre II. de la Traduction ôte tout à fait l'équivoque, & il dément le texte Latin en insinuant ce pre-

* II. Chap. de la Trad. pag. 16

mier sens qui est faux. On y déclare, comme on a vû, *Pelage ne reconnoit de secours que pour la possibilité.*

Chap. III. de la Trad. petit sommaire marginal. pag. 25. *Pelage fait consister la grace dans une illustration interieure de l'entendement, que Dieu éclaire en plusieurs manieres.* Nous sçavons qu'il y a quantité de Theologiens estimés & approuvés, qui enseignent que Pelage faisoit consister la grace dans une illustration intérieure de l'entendement, & que ces Théologiens allèguent pour preuve ces paroles de Pelage, rapportées par S. Augustin, *Adjuvat autem nos Deus, inquit, per Doctrinam & revelationem suam dum cordis nostri oculos aperit &c.* » Car Dieu, dit Pelage, nous » aide par sa doctrine & sa révé» lation ; quand il ouvre les yeux » de notre cœur, &c. » Mais un Traducteur n'a pas droit de mettre dans un sommaire une proposition dont la substance n'est pas clairement & incontestablement conte-

* Chap. VII. de S. Aug. n. 8.

nuë dans le texte de son Auteur. Or l'illustration intérieure de l'entendement n'est pas clairement & incontestablement contenuë dans ce passage ; & quand S. Augustin ajoûte, que malgré tous les termes pompeux, dont l'heresiarque se sert, il ne laisse pas de renfermer la grace dans la loi & la doctrine, rien n'empêche que l'on ne concoive que le St. Docteur parle de la loi & de la doctrine purement extérieure, comme il fait par tout, lorsqu'il employe ces mêmes termes. Car enfin, on ne peut pas nier, qu'il ne soit très-conforme au sistême Pelagien de dire, que Dieu ouvre les yeux de notre esprit, en nous intimant & nous expliquant sa loi par le moyen des saintes écritures, & par la prédication de ses ministres Et si cela est, la note marginale nous impose. Il y a aussi un défaut d'éxactitude dans la traduction de ce petit texte de Pelage, *dum cordis nostri oculos aperit*, & dans celui de S. Augustin *oculorum cordis ad apertionem.* Dans le lan-

gage de l'Ecriture & des Peres le mot *cor* signifie souvent l'esprit & l'entendement, non le cœur & la volonté. C'est de la sorte, qu'il le faut prendre ici ; sans quoi S. Augustin ne diroit point que Pelage ne s'écarte nullement de la Loi & de la Doctrine, *non recessit à commendatione legis atque doctrinæ.* Il est donc faux selon Pelage, que *Dieu ouvre les yeux de notre cœur*; faux que selon S. Augustin cet Hérésiarque attribue à la grace *l'ouverture des yeux de notre cœur.*

Chap. IV. de la Trad. pag. 32. IX. de S. Aug. *Nemo potest implere legem per legem plenitudo enim legis caritas. Charitas autem Dei non per legem diffusa est in cordibus nostris, sed per spiritum sanctum qui datus nobis. Proinde per legem gratia demonstratur, ut lex per gratiam compleatur.* » Personne ne peut accomplir la loi » par la loi, la charité étant l'accom» plissement de la Loi. Or ce n'est pas » par la Loi, que la charité est ré» panduë dans nos cœurs, mais » par le S. Esprit, qui nous a été

» donné. Ainsi la grace nous » est montrée par la Loi, afin » que la Loi s'accomplisse par la » grace. Le terme *implere legem* n'est pas employé par S. Augustin pour signifier accomplir simplement la Loi, mais pour signifier accomplir la Loi entierement & de tout point. Si on en pouvoit douter, on seroit forcé de le reconnoître par ce mot de S. Paul, *Plenitudo enim legis dilectio*, ce qui a fait qu'on l'a encore plus sensiblement affoibli & altéré dans la version, *la charité est l'accomplissement de la Loi*; au lieu qu'il falloit dire, *toute la plénitude de la Loi consiste dans l'amour*. Le saint Evêque n'a rien omis, pour faire comprendre, qu'il parloit de l'observation des préceptes capable de mettre les hommes dans l'heureux état d'une parfaite justice. Si l'on s'étoit mépris deux fois aux mots *plenitudo* & *impleatur*, le *compleatur* qui suit devoit reveiller l'attention. Cependant on traduit, *la grace nous est montrée par la Loi, afin que la Loi s'accom-*

plisse par la grace, le vrai sens est, *afin que la Loi reçoive par la grace un accomplissement entier & complet.* Voudroit-on autoriser l'abus, que l'on fait de ces endroits de S. Augustin pour enseigner que toute observation legitime de la Loi est charité?

Ibidem sommaire du Chap. IV. pag. 32. *Vrai caracteres de la grace de Jesus-Christ, qu'il faut reconnoître & confesser pour être véritablement Chrétien.* Sommaire marginal, *la grace que Pelage doit confesser, pour être Chrétien, est telle, qui non seulement conseille le bien, mais qui le persuade.* Ces Sommaires comparés avec le texte traduit, n'imposeront aux personnes habiles, qui étudient S. Augustin dans sa langue, que par leur propre faute. Mais le Livre de la grace de Jesus Christ, a été mis en en François pour contenter la curiosité de gens, qui ne se piquent pas d'être bien sçavans, & qui se flattent, pourtant d'avoir assez d'esprit pour porter leur jugement, de tout ce qui est écrit en notre langue. Ces Sommaires les tromperont infaillible-

ment. Les idées que le texte leur fera naître à l'aide de ces faux abrégés & de quelques infidelités imperceptibles les mettra hors d'état de concevoir comme il faut la plus grande partie du Livre. Ils croiront bonnement que S. Augustin parle en général de toute grace de Jesus Christ, & ils concluront que le sentiment de ce Pere est, que toute grace de Jesus Christ est efficace. Ils tomberont mêmes dans deux autres erreurs de fait, aussi dangereuses, & qui les écarteront de plus en plus de l'intelligence des pensées, & des raisonnemens de S. Augustin. Car ce sage destructeur du Pelagianisme, non seulement ne traitte pas dans son Livre de toute grace de Jesus Christ; mais il ne traitte ni de toute grace de Jesus-Christ véritablement efficace, ni de toute grace efficace, qui produit en nous la justification. Son premier & principal objet, est la grace qui conduit à la perfection de la justice, c'est-à-dire, qui nous delivre de tout péché, & de toutes les infirmités au moins interieures, qui

ſont les malheureuſes ſuites du premier péché. Cette grace eſt par excellence la grace de Jeſus-Chriſt ; & S. Auguſtin ne donne ordinairement ce nom qu'à elle ſeule, non qu'elle ſoit la ſeule grace de J. C. mais parce qu'elle eſt la ſeule grace de J.C. entiere & complette; parce qu'elle ſeule nous communique tout l'effet de la Rédemption de Jeſus-Chriſt, en nous rendant abſolument tous les avantages que nous avons perdus par le péché d'Adam. S. Auguſtin déclare dans le 10. Chap. de ſon texte Latin, quels ſont les *vrais caracteres de la grace de Jeſus Chriſt*, par excellence, entiere & complette, qui nous juſtifie & qui nous conduit à la perfection de la juſtice ; & il déclare auſſi *qu'il faut reconnoître* ces caracteres, & les *confeſſer pour être véritablement Chrétien.*

Le premier caractere, eſt que cette grace eſt efficace ; le ſecond qu'elle eſt une grace de charité. Telle en effet doit être une grace qui juſtifie, & qui conduit à la perfection de la juſtice. Non ſeulement il n'eſt pas queſtion ici de la grace de Je-

ſus-Chriſt en général, comme nous l'avons dit, & comme il eſt important de ne jamais l'oublier; mais ſi l'on cherche les moyens de connoître la nature, & les propriétés de la grace efficace, en tant précisément qu'elle eſt efficace, c'eſt-à-dire, en tant qu'elle a ſon effet, on n'en ſera pas inſtruit avec éxactitude dans cet Ouvrage. Il y a deux ſortes de graces efficaces, les unes ne nous juſtifient point, & ne font que nous préparer de loin à la juſtification. Les autres nous juſtifient en ce ſens, qu'elles produiſent en nous des œuvres, qui ſont la diſpoſition la plus prochaine à la juſtification. S. Auguſtin ne parle dans cet Ouvrage & dans ſes autres Ecrits contre les Pelagiens que par occaſion de la premiere ſorte de graces efficaces; il n'en fait pas autrement, ni plus mention que des graces ſuffiſantes. La raiſon eſt que la controverſe contre Pelage regardoit la grace juſtifiante. C'eſt ce que S. Auguſtin repete & inculque à tout propos dans le livre de la grace de Jeſus-Chriſt, & ce qui paroît dans l'expoſition

qu'il fait du ſentiment de ſon adverſaire au chap. 3. n. 4 * *Pelage établit trois choſes, par leſquelles il dit que s'accompliſſent les commandemens de Dieu : ſçavoir, la poſſibilité, la volonté, l'action.* 1°. *par la poſſibilite l'homme peut être juſte.* 2°. *Par la volonté l'homme veut être juſte.* 3°. *Par l'action l'homme eſt effectivement juſte.* Le Traducteur ſemble avoir pris à tâche, qu'on n'apperçut point, que S. Auguſtin a ſoin de ſpécifier encore davantage la grace efficace & juſtifiante, qu'il a en vûë dans ſon livre ; & qu'on oubliât que ce Pere renferme dans l'objet de cette grace, le don de la parfaite juſtice. Rien n'eſt plus palpable que ce deſſein dans les Chapitres ſuivans.

Chap. V. de la Traduc. XI. & XII. de S. Aug. n. 12. & 13. Sommaire. *Il n'eſt gueres poſſible de concevoir de plus ſublimes & de plus ſaintes* revelations, *que celles de S. Paul, elevé au troiſieme Ciel; ce-*

* Chap. I. de la Trad. pag. 9.

pendant sans la grace de Jesus Christ elles n'auroient servi qu'à lui enfler le cœur. Le Traducteur a étrangement négligé son attention en faisant ce Sommaire. Vous diriez que S. Augustin parle de la grace, qui a été donnée à St. Paul, afin que les révélations ne lui enflassent point le cœur, & il parle au contraire d'une grace qui a été refusée au grand Apôtre jusqu'à la fin de sa course, & dont il n'a eu que quelques commencemens imparfaits durant les travaux & les combats de sa vie. Pelage se flattoit d'avoir la possibilité naturelle d'être sans aucun peché, d'annéantir la concupiscence, d'atteindre au comble de la justice, sans avoir besoin tout au plus que de la révélation de la divine sagesse, qu'il se procuroit en lisant & en méditant les saintes écritures. Pour le refuter, S. Augustin produit un illustre exemple dans la personne de S. Paul, qui malgré ses révélations célestes ressentoit les éguillons de la chair, malgré sa sublime sainteté étoit susceptible d'enflure, croissoit

en vertu, & n'a pu arriver à la souveraine perfection que lorsqu'il entra dans la gloire. Loin que S. Paul ait eu la possibilité naturelle de la perfection de la justice, le don surnaturel ne lui en fut pas même accordé. Le S. Docteur distingue exactement la grace qui suffisoit à l'Apôtre, afin que sa vertu se perfectionnât dans la foiblesse, comme ne faisant que partie du principal objet de la dispute avec Pelage, & il s'étend sur le caractere specifique de celle-ci. *Si la charité souveraine*, dit-il, *& à laquelle il n'y a plus rien à ajouter, eût été alors dans cet Apôtre : charité qui n'auroit été susceptible d'aucune enflure : sans doute l'Ange de Satan n'auroit point été necessaire &c....... Il est donc vrai que la charité même dans un grand Apôtre, prenoit encore de jour en jour de l'accroissement, tandis que son homme interieur se renouvelloit de jour en jour, pour recevoir sa derniere perfection dans le ciel, où il cesseroit d'etre enfin sujet à l'enflure.*

Ibidem de la Trad. pag. 43. Chap.

XII. de S. Aug. n. 13. *L'effet de cette grace ne se borne pas à nous donner la connoissance de nos devoirs, mais il s'étend jusqu'à nous faire pratiquer ce que nous connoissons.* En étudiant soigneusement S. Augustin, on trouvera qu'il reconnoît & qu'il admet outre les graces suffisantes bien des sortes de graces de Jesus-Christ efficaces. 1°. Les graces efficaces qui ne font que nous préparer à la justification, & qui ne nous la conferent point. 2°. Les graces efficaces qui nous justifient, & ne nous menent point à la perfection de la justice. 3°. Les graces efficaces qui nous justifient & nous menent à la perfection de la justice par accroissemens & par dégrés. 4°. La grace de Jesus-Christ par excellence, qui par une heureuse fin nous met en possession de la parfaite justice. Le S. Docteur parle dans le present endroit de la grace, qui nous méne à la perfection de la justice par accroissemens & par dégrés; il l'appelle *la grace par laquelle la vertu se perfectionne dans la foiblesse.*

C'eſt elle, dit-il, qui *fait parvenir les predeſtinés, & ceux qui ſont appelles ſelon le propos, à la ſouveraine perfection & à la glorification.* Calvin, qui ne reconnoiſſoit en cette vie aucune grace de Jeſus Chriſt que celle-là, ſoûtenoit que la grace étoit inamiſſible. Nous ne croyons pas que le Traducteur ne reconnoiſſe aucune grace de Jeſus-Chriſt que celle-là, en plaçant vis-à-vis les paroles de S. Auguſtin ce ſommaire marginal, *la grace fait que nous faſſions.*

Chap. VIII. de la Trad. pag. 63. de S. Aug. Chap. XX. n. 21. ſommaire marginal. *La charité eſt la racine des bonnes œuvres, la cupidité eſt la racine des mauvaiſes.* Autre ſommaire marginal pag. 66. de S. Aug. Chap. 21. n. 22. *La bonne volonté n'eſt autre que la Charité.* Un Lecteur incapable & ennemi de toute diſcuſſion fatigante, diſpoſé d'ailleurs à ſe repoſer ſur les connoiſſances & l'exactitude de l'Auteur de la Traduction, avoit beſoin d'un avis pour n'être point trompé

par ces ſommaires:ſçavoir qu'il s'agit dansS. Auguſtin de la bonne œuvre & de la bonne volonté juſtifiante,& que par rapport à la perfection de lajuſtice, tout ce qui n'eſt point juſtice, & qui ne rend point l'homme agréable à Dieu, enfant de Dieu, eſt mauvais. Cette façon de parler étoit néceſſaire contre Pelage, qui attribuoit à toute œuvre moralement bonne la vertu de juſtifier l'homme.

Chap. X. de la Trad. pag. 79. XXV. de S. Aug. n. 26. Sommaire marginal. *S. Auguſtin refute la grace de poſſibilité ſoutenue par Pelage.* Il s'eſt introduit un uſage parmi quelques Theologiens de nommer grace de poſſibilité la grace ſuffiſante : C'eſt un abus. Heureuſement le Traducteur n'a pas toujours évité le terme de *poſſibilité aidée*, en exprimant la grace de Pelage, que S. Auguſtin réfute. Elle n'a rien de commun avec la grace ſuffiſante, la premiere eſt la Loi & la doctrine, qui aide la poſſibilité, qu'on avoit auparavant par le bien fait de la création. La ſeconde eſt le ſe-

cours de la grace intérieure de Jesus-Christ qui donne absolument la possibilité du bien surnaturel, que l'on n'avoit point auparavant. Cette grace doit être mise au nombre des graces de volonté, en ce qu'elle rend à la volonté, le bien surnaturel possible. C'est à-dire, que la grace de J. C. aide la volonté imparfaitement, quand elle éprouve de la résistance,& parfaitement quand elle obtient le consentement de la volonté. En un mot un secours de simple possibilité, dans le langage de S. Augustin, est un secours qui suppose la possibilité réelle & toute entiere independamment de lui;& un secours qui à chaque action donne la possibilité réelle & toute entiere, n'est pas un secours de simple possibilité.

Ibidem Chap. XXVI. de S. Aug. n. 27. Sommaire marginal. *La grace proprement dite, est le don de la charité & du saint amour.* S. Augustin oppose ici uniquement le don de la charité ou du saint amour à la grace de Pelage. Il falloit par conséquent prendre garde à cette

oppoſition, quand on avance que la grace proprement dite eſt le don de la charité & du ſaint amour. Avec cette attention, on auroit évité de faire conclure à un Lecteur peu inſtruit, que tant d'autres graces interieures de Jeſus-Chriſt, qui ne ſont pas des graces de charité, ſont des graces Pelagiennes & improprement dites. Pour cela il ſuffiſoit d'avertir que, comme l'état de la queſtion & de la controverſe regardoit la grace juſtifiante, le ſaint Docteur ne devoit faire mention que de la grace de la charité.

Chap. XIII. de la Trad. pag. 109. XXXV. de S. Aug. n. 38. Sommaire marginal. *Definition de la grace de Jeſus-Chriſt.* Ce Sommaire eſt placé vis à vis de la Traduction de ces paroles, *An credat aliquod adjutorium bene agendi adjunctum naturæ atque doctrinæ per inſpirationem flagrantiſſimæ & luminoſiſſimæ caritatis.* L'Ecrivain François a donné à ce terme un tour de définition, qu'il n'a point dans l'original. *On n'eſt pas plus*

instruit, quand on veut sçavoir, s'il croit qu'elle (la grace) *consiste dans quelque secours ajouté à la Doctrine par l'inspiration d'une charité très-ardente & très lumineuse.* La version éxacte est celle-ci, *on n'est pas plus instruit, quand on veut sçavoir, si pour une bonne action, il croit nécessaire quelque secours ajouté à la nature & à la Doctrine, par l'inspiration d'une très-ardente & très lumineuse charité.* Ces derniers mots contiennent la definition de la grace de la parfaite justice, qui est véritablement *une très-ardente & très-lumineuse charité.* Le saint Docteur l'appelle dans le Chap. 11. *la charité souveraine & à laquelle il n'y a plus rien à ajouter.* Cependant il ne parle point ici du secours entier & complet, mais de quelque secours, du secours commencé de cette grace, qui en nous justifiant nous fait entrer dans la voie de la perfection de la justice, & nous mene par accroissemens à cet heureux terme & par dégrés. Comment peut-on avancer, que l'on trouve

ici la définition de la grace de J. C. en général, puisque toutes les graces de J. C. ne sont pas justifiantes? C'est à la vérité la grace que nioit Pelage, mais qu'il nioit par rapport à la vertu de conferer la justification.

Certainement le fonds de la controverse sur la grace, du temps de S. Augustin, regardoit le principe des œuvres justifiantes. L'origine de la dispute le fait voir avec évidence. Le premier dogme des Pelagiens fut, que sans le secours de la grace on pouvoit parvenir à la perfection de la justice. Les Catholiques se recrierent, & ils opposerent à cette étrange nouveauté, qu'on avoit toujours cru dans l'Eglise que sans la grace on ne pouvoit pas même faire une action de justice. On s'arrêta beaucoup à cette derniere question, & elle est toujours traitée dans les écrits de S. Augustin & des autres saints Docteurs d'une maniere relative à la principale. On ne doit donc voir dans le Chap. 35. de ce Livre n. 38. que la définition de la grace justifiante. S. Augustin le déclare

expressément au Chap. 47. n. 52. dans la confession de Foi qu'il prescrit à Pelage. *En cela consiste*, dit-il, *la grace de Dieu par Jesus-Christ notre Seigneur, grace par laquelle il nous fait justes de sa propre justice & non pas de la nôtre.*

ARTICLE VI.

POETARUM EX ACADEMIA Gallicâ qui Latinè aut Gracè scripserunt Carmina. Parisiis apud Antonium Boudet viâ Jacobeâ 1738. C'est-à-dire, *Poësies Latines & Grecques de quelques Poetes de l'Academie Françoise. A Paris chez Antoine Boudet rue S. Jacques* 1738. in-12. *pp.* 369.

NOus ferions tort à un siécle aussi éclairé que le nôtre & si voisin des siécles de François I. d'Henri IV. & de Louis XIV. de traiter un Livre purement Latin ou Grec de phénomene littéraire. Nous

aimons mieux au contraire venger notre siécle & la Librairie, aussi bien que les sçavans qui vivent encore, comme pour empêcher la prescription, en leur annonçant un volume de vers Latins & Grecs capable d'imposer silence à la malignité qui veut, bon gré malgré, qu'il n'y ait presque plus de Latin & de Grec en France. Accusation injuste & qui seule si elle se trouvoit vraye quelque jour (ce que les Muses ne permettront pas) nous replongeroit dans une barbarie dont tout le style Géométrique emploïé dans toutes sortes d'Ouvrages ne nous préserveroit pas. Puisque nous en sommes sur le préambule avançons une espece de paradoxe qui ne paroîtra tel qu'à ceux qui n'ont pas cultivé les lettres antiques; l'on en fait juges ceux qui les cultivent encore & qui tremblent pour leur décadence. C'est qu'il n'y a peut-être pas un Ecrivain dont les œuvres ayent mérité le sceau de l'immortalité, en quelque genre que ce soit,

qui n'ait été profondément imbu des lettres Grecques & Latines. La preuve seroit aisée à faire pour les Ecrits solides de Théologie, de Jurisprudence, d'Histoire, surtout de nos jours. (quels Ouvrages & quels hommes! A combien plus forte raison le seroit-elle pour les Ecrits que l'on appelle d'esprit & de Goût? Sans citer ici les Corneilles, les Molieres, les la Fontaine, les Racines, les Dépréaux, quelle difference ne sent-on pas entre ceux qui vivent encore & que nous ne citons point avec d'autres qui ont vécu, & qui vivent & que nous citerons encore moins. La vie des Ecrits dépend de l'ame que donne la belle antiquité. Sans elle on voit expirer le génie même, s'il est possible. Avec elle le goût tient presque lieu de génie. Quand Horace blâmoit les serviles imitateurs des anciens, il avoit raison, sans doute; mais il exigeoit qu'on les sçût, & qu'on en prît la teinture pour les surpasser en marchant sur leurs traces. . . . .

Nocturnâ verſate manu, verſate diurnâ.

Et c'eſt ce que ne veulent pas ceux qui font vanité de les ignorer & de les vaincre ſans les connoître. La concluſion ſera-t-elle trop étenduë ſi nous diſons qu'il faut du moins, pour rendre les Ecrits durables la même étude de l'antiquité qui eſt néceſſaire aux peintres & aux ſculpteurs pour réüſſir avec une certaine diſtinction. Faut-il donc faire des vers Latins ou Grecs comme ceux que nous annonçons ? cela ſeroit à ſouhaiter puiſqu'on n'apprend gueres à à ſe connoître en peinture, qu'en peignant, & en écrits qu'en écrivant. Du moins paroît-il eſſentiel pour le ſalut des lettres que cet eſprit poëtique en langue ancienne ſubſiſte toujours parmi le grand nombre de ceux qui ſe mêlent d'écrire dans leur langue.

Nous nous ſommes engagés je ne ſçai comment dans ce prologue ſur un ſeul mot que dit M. l'Abbé d'Olivet Editeur de ces poëſies au ſujet de

MM. Huet & Fraguier qu'il cite avec justice aux nations étrangeres pour leur faire voir que le goût des bonnes lettres n'a point dégénéré en France, mais sans anticiper sur cette préface ancienne rendons simplement compte de cette édition.

Le jeune Libraire dont ce Livre si proprement & si correctement imprimé est le coup d'essai, le dédie à Messieurs les quarante de l'Académie. C'est leur Ouvrage, c'est-à-dire celui de quatre ou cinq Académiciens, qui ont vécu au commencement du regne de Louis XV. & d'un autre, sçavoir l'abbé d'Olivet, qui survit à ses illustres amis, ausquels il paye ce tribut d'estime & d'amitié. Il auroit bien voulu le rendre de même à l'éminentissime Auteur de l'*Antilucrece* poëme tant désiré, si digne de l'être, & de remplir les desirs & l'attente de tout ce qu'il y a d'amateurs zelés du goût de l'antiquité.

La premiere & principale partie de ce Recueil consiste dans les poësies de M. Huet, déja imprimées

cinq fois avant l'édition de 1709. à laquelle l'Auteur presqu'enseveli dans des études plus sérieuses, âgé de 84. ans, & tout à fait vieilli au génie près ajoûta cinq nouvelles Eclogues. M. l'Abbé d'Olivet qui les publia chez Etienne nous avertit dans sa Préface que c'étoit la sixiéme édition d'où il s'ensuit que voici la septiéme. Comme nous en avons amplement parlé dès la premiere & depuis, nous n'ajoûterons rien à ce que nous en avons dit. Ces Poësies si exquises dans les differens tours des Poëtes anciens que l'Auteur a imités au point que l'on pourroit s'y méprendre, sont connuës de tous les païs, où l'on connoît Lucrece, Horace, Virgile, Ovide & Catulle.

Mr. Fraguier Disciple & Emule de M. Huet, vient après lui, c'est la seconde édition de ce Poëte Philosophe que nous devons à M. l'Abbé d'Olivet. Nous en parlâmes lorsque la premiere parut ; & nous avions fait ci devant un extrait étendu & raisonné du *Mopsus* ou de

l'école Platonicienne Elegie ingenieuſe où l'Auteur expoſe la plus pure morale qui précéda celle du Sauveur, en faiſant parler un Philoſophe Platonicien. Voyez nos Memoires, *Mars* 1722. *Article* 24. *page* 491. & *Mai* 1722. *Art.* 50. *page* 905.

On avoit crû que le *Santolius pœnitens* étoit de M. l'Abbé Fraguier. L'Editeur nous apprend que cette piéce n'eſt point de lui & qu'elle vient d'une perſonne vivante qui garde encore l'*incognito.* Ainſi on l'a ſupprimée dans ce recüeil, auſſi bien qu'une fable Grecque qu'on avoit miſe parmi ſes œuvres. Les autres ſont connûës. Preſque toute ſoit en ſérieux, ſoit en forme de billets Catulliens, ſont adreſſées à des ſçavans dont les noms ſeront toujours bien chers à l'ancien Parnaſſe; Huet, Boileau, Santeuil, Bouhours, Mr. & Me. Dacier, Reignier des Marais, Leibnitz! quels noms! Mr. l'Abbé Fraguier les a célébrés durant leur vie où après leur mort. Des illuſtes vivans

qu'il voyoit où à qui il écrivoit familierement en Grec ou en Latin, il y a S. E. M. le Cardinal de Polignac, M. l'Abbé Bignon, MM. Gedoyn, d'Olivet, & surtout un des hommes qui mérite le plus d'être cité, & qui le souffre le moins: c'est l'illustre Mr. Remond ce sçavant sans faste qui fait les delices des Muses & de la société. On trouve là une petite piece de lui, qui merite bien qu'on mette ensemble les noms *Remundus Fraguerusque* comme on les voit surtout dans le *vœu aux muses* au sujet de l'Iliade de M. de la Motte qui parut en 1714. Pour effacer ce crime de *leze-Homere* commis par un ami d'ailleurs si estimable, voici ce que dit M. Fraguier.

Quod ne nos teneat scelus nefasque.
Sic votum fiet omnibus Camænis.
Divinæ Iliadis vovemus ambo
Toto hoc curriculo recentis anni
Remundus Fraguerusque lectitare
Mille carmina singulis diebus.

Des dix petites pieces de Mr. Boivin qui se nommoit attiquement ΟΙΝΟΠΙΩΝ il y en a neuf Grecques & véritablement attiques dont plusieurs concernent la famille de M. le Chancelier d'Agueſſau ſon Mecene. La dixiéme eſt Latine, & s'appelle *Dira in ſacrilegum Bibliothecæ expilatorem.*

Il n'y a de M. l'Abbé Maſſieu que ſon excellent poëme ſur le Caffé, dont nous ne dirons rien autre choſe, ſinon qu'il tire ſa principale & vraie beauté de la force de l'expreſſion & de la verſification Latine à laquelle on ne ſçauroit trop rappeller ceux qui cherchent l'énergie du pinceau & du vers dans la poëſie Françoiſe.

Il reſteroit à dire quelque choſe de *l'origine des Salines de Bourgogne*, Piece de M. l'Abbé d'Olivet Editeur de ce Recueil, ſi nous n'avions déja rendu à ce beau morceau de Poëſie, la juſtice que lui rendent les connoiſſeurs. Ajoûtons y ſeulement les deux vers de M. l'Abbé Maſſieu,

In Salinam Josephi Oliveti

Hâc quoque se poterit phœbus jactare Salinâ:
Tam lepidos miscet compta decensque sales.

L'édition du Recueil finissoit là, lorsqu'on recouvra douze petites pieces de Mr. Bernard de la Monnoïe, ce vieux sçavant dont la mémoire est respectable aux gens de lettres. Il se latinisoit *Moneta*, & Mr. *Boileau Despreaux*, *Abstemius*, *Pratellus*. C'étoit encore l'usage. L'on peut relire sur ce sujet un Article curieux dans *Hëtiana*. Pour revenir aux jolis vers de Mr. de la Monnoye, quoi qu'on n'en ignore pas le goût, nous metrons ici pour exemple une épigramme sur la plaisanterie du Pape Jules II. qui sollicité, (dit-on) par les Allemands de leur permettre de chommer en gras la St. Martin, quand même elle tomberoit un jour maigre, leur permit *l'usage du gras à condition d'abstinence de vin.*

Famoſus ille Papa Julius ligur,
Opem fidelem Teutonum expertus, ſuam,
Res quandocumque ſe daret, eis obtulit.
Unam rogarunt hi rependi gratiam,
Ut nempe Divi feſta Martini dies,
Honore quem gens illa præcipuo colit,
Et ſi adveniret piſculentis feriis
Tamen eſitare fas ſibi carnem foret.
Perplexus hæſit Pontifex diu æſtuans.
Hinc dum proborum, Teutonum veretur hinc
Offenſionem : placuit hoc tandem modo
Breviter libello ſupplici reſcribere :
Edunto carnes abſtinento ſed mero
Inopina luſit ſupplicantes clauſula
Nec tam moleſtâ lege voluere hactenus.
Sibi attributo jure Teutones frui.

Tout le Recueil eſt terminé par les trois diſſertations Latines de M.

Fragnier dont nous avons rendu compte ailleurs, sçavoir sur le Démon de Socrate, sur l'ironie & sur les mœurs de ce célébre Philosophe.

ARTICLE VII.

ANALYSE ABREGE'E DE l'Ouvrage intitulé : La Religion Protestante convaincuë de faux dans ses Regles de Foi particulieres, par les propres raisonnemens & aveux de ses défenseurs, pour servir de replique non seulement à un Ecrit qui a pour titre : *Reponse à M. Maynard ancien Chanoine de S. Sernin de Toulouse, par Armand de la Chapelle, Pasteur de l'Eglise Wallonne de la Haye, imprimé à la Haye en 1730. mais encore aux Ouvrages des plus fameux Ministres Calvinistes concernant la même matiere.* En trois tomes.

Tome I. premiere Dissertation.

CEt Ouvrage roule presque tout sur cette question Capitale. *Quel est par la disposition de la sagesse de*

Dieu le moyen ordinaire de parvenir à la Foi divine explicite des verités revelées, pour ceux qui ont eu le bonheur d'avoir été regenerez & elevées dès leur bas âge dans celle des Sociétés Chretiennes qui est absolument l'Eglise Orthodoxe.

Pour éclaircir & décider cette question l'Auteur expose d'abord, quels sont du commun accord des Catholiques & des Protestans les principaux caracteres de ce moyen consideré en général, parce qu'ils sont autant de regles par lesquelles on doit juger laquelle des deux Religions, ou la Catholique Romaine, ou la prétenduë Réformée fait procéder plus surement ses élevesdans la foi, & s'en tient mieux au moyen ordonné de Dieu pour les y faire parvenir. Sur quoi l'Auteur fait remarquer que de sçavoir précisément & entiérement quel est ce moyen, c'est la plus capitale de nos controverses avec les Protestans; qu'elle est telle, que celle de deux parties qui gagne sa cause sur ce point, la gagne surtout le reste.

Après cette expoſition importante, l'Auteur vient à celle du different qui eſt entre les Catholiques & les Proteſtans, dans la déſignation du moyen en queſtion : & parce que nos adverſaires nous ont impoſé ſur cela de la maniere la * plus calomnieuſe, ayant eu le front de dire en termes au moins équivalens, que dans l'Egliſe Romaine on ne fait nulle profeſſion de s'aſſujettir à la parole de Dieu ; qu'on lui préfere la parole des hommes ; que l'autorité ſeule de l'Egliſe fait pour nous des Articles de Foi ; l'Auteur, pour diſſiper à jamais ces calomnies groſſieres, & faire mieux connoître en quoi conſiſte ici notre controverſe, commence par montrer en quoi elle ne conſiſte pas, & prouve par les propres aveux des Miniſtres Meſtrezat & Jurieu, qu'elle ne tombe point ſur le motif immédiat de la Foi divine, mais ſeulement ſur l'eſpece du moyen ordinaire de s'aſſûrer prudemment de la révélation ;

* Art. 28. de Confeſſ.

non sur l'acte de Foi considéré en soi, mais sur l'acte de raison qui doit préceder celui de la Foi.

Après quoi il prouve par les aveux souvent réïterés de nos adversaires, que l'examen des SS. Ecritures fait immédiatement par un chacun, est selon eux le moyen ordinaire dont il s'agit ; au lieu que selon nous, c'est l'éxamen que l'Eglise en a fait, ou qu'elle fait quand il en est besoin, qui est pour chaque particulier ce moyen ordinaire, avec la grace interieure du S. Esprit, comme cause efficiente de la Foi, mais non comme cause motive sur quoi * le Ministre Mestrezat nous rend le témoignage suivant. *Notre dispute* (dit-il) *n'est pas touchant la necessité de l'opération du S. Esprit à produire la Foi en nous, mais touchant le moyen* principal par lequel il l'a produit, & sur lequel il la fonde en nous ; ce qu'il répéte encore ailleurs.

L'Auteur vient ensuite à M. de

* Traité de l'ame c. 7 p. 52. 53. 59.

la Chapelle, defenseur zélé de la voye de l'éxamen des Ecritures fait immédiatement par un chacun; en conséquence de quoi ce Ministre avance ces deux propositious contradictoirement à celle de la Lettre du Théologien Catholique.

Que les simples mêmes d'entre les Protestans peuvent s'assurer prudemment de ce qui est vraye Ecriture divine, *& de ce qui en est le vrai sens, par leur examen propre*, à l'égard des choses essentielles à la Religion, nécessaires au salut.

2. Que les bons Protestans, ceux mêmes qui ont été baptisés & élevés dès leur plus bas âge dans celle des Communions, qui est selon nos adversaires l'Eglise la plus pure, ne parviennent à la Foi divine explicite des vérités revelées, que par l'examen qu'un chacun d'eux fait soi-même immédiatement des SS. Ecritures, lorsqu'il est arrivé à l'âge de discretion.

L'exposition des questions & propositions mentionnées, forme la

matiere

matiere de la premiere dissertation ; qui bien qu'elle ne consiste qu'en des simples faits non contestez ou incontestables, ne laisse pas d'être davance très concluante contre la *Religion Protestante* par plusieurs endroits.

2. *Dissertation.*

Dans la seconde dissertation l'Auteur démontre contradictoirement aux deux propositions de M. de la Chapelle 1. *Que les protestans de naissance* & d'education ne se déterminent point à croire & à ne pas croire par l'examen qu'un chacun d'eux *fait* immédiatement lui-même des Ecritures, *non pas même à l'égard de ces choses qu'on appelle dans la Societé* Protestante essentielles à la Religion, necessaires ou préjudiciables au salut.

2. Il démontre qu'il s'ensuit de cette omission d'examiner, que la Societé Protestante n'est presque composée que de gens qui ne croyent que par fantaisie, ou comme par provi-

ſion, qui ne proteſtent contre l'Egliſe Romaine qu'au hazard, ſans avoir aucune certitude qu'ils ayent raiſon de le faire, & qui par conſéquent n'ont ni foi divine, ni ce qu'on appelle bonne foy, bonne conſcience.

M. de la Chapelle convient lui-même en termes équivalens de toutes ces conſéquences, ſuppoſé la verité du principe, c'eſt-à-dire du défaut d'examen, * *mais il prétend* que le Théologien catholique ne rend pas ſur cela une exacte *juſtice aux éleves* de ſa communion, il *ſoûtient obſtinement* qu'ils ne *s'en rapportent point* à leurs Miniſtres & qu'ils conſultent eux-mêmes la parole de Dieu.

Mais attendu que l'Auteur a demontré qu'ils n'en font rien, il ſe trouve malheureuſement pour la cauſe de M. de la Chapelle qu'en l'appuyant ſur un fait notoirement faux, il en a prononcé lui-même la condamnation.

* Rep. à M. Maynard. P. 86.

L'Auteur ne refute pas avec un moindre avantage ſon adverſaire ſur la propoſition de droit que ſur celle de fait. Il démontre l'inutilité de toutes les diverſes tentatives que ce Miniſtre a hazardées, l'une au defaut de l'autre, pour mettre les ſimples de ſa communion en état de former chacun ſa foy par la voye de l'examen des Ecritures fait par un chacun immédiatement ; ce qui joint à la réfutation de la premiere propoſition de M. de la Chapelle cideſſus expoſée, fait la matiere entiere de la ſeconde diſſertation de l'Auteur qui y triomphe par-tout de ſon adverſaire.

3. *Diſſertation.*

L'Auteur néanmoins ne ſe contente pas d'avoir prouvé invinciblement que les ſimples particulierement de la Societé Proteſtante n'ont aucun moyen d'être prudemment aſſurez de ce qui eſt la vraie Ecriture divine, il démontre de ſurcroît qu'ils n'en ont point non plus d'être *aſſu-*

rez prudemment de ce qui en eſt le vrai ſens, non *pas même en matiere de ces choſes qu'ils appellent vaguement* eſſentielles à la Religion, neceſſaires ou préjudiciables au ſalut.

Et parce que M. de la Chapelle s'eſt efforcé pour derniere reſſource de prouver par voye d'exemples, que l'écriture eſt aſſez claire, contre l'Egliſe Romaine, aux plus ſimples même de la Societé Proteſtante, pour qu'ils ayent à s'en tenir à celle-ci, l'Auteur a démontré le contraire, en n'employant même pour cela que le Commentaire des Docteurs Proteſtans ſur les paſſages allégués par ſon adverſaire.

4. *Diſſertation.*

Enfin l'Auteur après avoir refuté dans les diſſertations precédentes tous les prétendus moyens par leſquels M. de la Chapelle a tâché de ſoutenir ſa cauſe, a recüeilli dans une quatriéme diſſertation les autres raiſonnemens de ce Miniſtre qui ont

quelque air d'objection contre nous, & les a si plainement refutés, qu'il les a souvent tournez en preuve contre son adversaire.

Les quatre dissertations dont on vient de parler, forment la réfutation de la premiere partie de la réponse de M. de la Chapelle à la Lettre du Théologien Catholique, qui renvoye au troisiéme tome de son ouvrage, la réfutation de la seconde partie. Pour les raisons exposées dans la Préface.

Voici maintenant l'Analyse des deux tomes suivans, d'une maniere encore plus abrégée.

l'Auteur traite la matiere dans son second tome par maniere de dispute & d'argumentation réguliere, entre un Théologien Catholique & un Théologien Protestant, & l'employe principalement à defendre & à venger le savant M. Bossuet Evêque de Meaux, le fleau des herétiques de son temps, & dont le nom *ne mourra jamais*, *contre un Ecrit posterieur du Ministre* Claude, intitulé Examen des réflexions de M. de Meaux sur

la conférence. Car quoi que tout lecteur intelligent & équitable puisse découvrir la fausseté de cette écrit dans les raisonnemens précedens de M. de Meaux, qui pour cette raison a paru mépriser cette espece de réplique de son adversaire, on ne peut néanmoins disconvenir que le Ministre n'ait eu l'art d'obscurcir les raisonnemens de notre sçavant Prélat, ce qui a pû tirer à conséquence pour le commun des lecteurs & sur-tout pour les mal intentionnez & dû inviter quelqu'un des nôtres à ôter à nos freres séparez ce piége que leur Ministre * leur à tendu par le faux triomphe qu'il se donne à lui-même sur M. de Maux.

L'Auteur après avoir refuté toutes les objections de ses adversaires, soit directes, soit indirectes, contre le principe catholique mis dans l'autorité visible, la plus grande démontre plus particulierement que toutes les diverses voyes alléguées dans la Societé Protestante, pour

* Rep. au duc. de M. de C. P. 441.

faire arriver ses éleves à la foi divine explicite des dogmes revelés sont très deffectueuses en diverses manieres, & il le démontre par l'application des principes convenus entre les catholiques & les protestans, exposez dans la dissertation préliminaire.

Après avoir fini avec le Ministre *Claude, il va au Ministre Jurieu* principal deffenseur de la voye du goût, ou sentiment de la conscience.

Voye dont il démontre la fausseté par les preuves les plus convaincantes; à quoy il ajoûte la réfutation de divers autres Paradoxes avancez par le sieur Jurieu touchant *l'analyse* de la foy, de même que *celles de quelques considérations* du Ministre Pajon dans son examen des préjugez legitimes, à mesure que l'occasion s'en presente pour l'Auteur qui a eu par là à ajoûter notablement au travail de M. Nicole, à qui certains engagemens, & d'autres occupations n'ont pas permis

de pourſuivre nos adverſaires, communs auſſi loin, & avec autant d'avantage qu'on peut le faire.

Quoique la refutation de toutes les tentatives de nos adverſaires prouve ſuffiſament, le principe mis dans l'autorité de l'Egliſe Catholique, l'Auteur ne laiſſe pas de l'établir directement par des preuves de tout genre, humaines & divines, morales & métaphyſiques.

Troiſiéme Tôme.

Le troiſiéme tome de l'ouvrage annoncé contient la réfutation de la ſeconde partie de la réponſe de M. de la Chapelle, à la ſeconde partie de la Lettre du Théologien Catholique, où il s'agit uniquement de ſçavoir quel eſt pour un proteſtant même de naiſſance & d'éducation le parti le plus ſûr en matiere de Religion. L'auteur y démontre que c'eſt celui de revenir de bonne-foy à l'Egliſe Catholique Romaine, & il le démontre par les

principes communs à tous les chrétiens, joints à ceux qui ſont propres à la Religion proteſtante.

A quoy il ajoûte par maniere de récapitulation la comparaiſon des prétendus griefs de nos adverſaires contre l'Egliſe Romaine, avec ceux que nous leur oppoſons ; par où il les convainc de nouveau que nul vrai proteſtant n'eſt de bonne foi, qu'il n'en eſt point par conſéquent qui ne doive abjurer la Religion Proteſtante, & embraſſer la Catholique Romaine préférablement à toute autre.

L'Ouvrage que nous venons d'annoncer, n'étant point encore imprimé, nous en avons donné le Plan, tel qu'il nous a été remis entre les mains.

ARTICLE VIII.

LETTRE DE L'AUTEUR DE LA Dissertation Physique sur la cause de la Pesanteur, qui remporta le prix de l'Académie Royale de Bourdeaux en 1720. à l'Auteur des Leçons de Physique expliquées dans le College Royal.

J'Ai reçû depuis quelques tems Monsieur la belle Lettre * que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; & j'ai été très-sensible à toutes les marques de bonté que vous avez bien voulu m'y donner. Ce qui m'a empêché de vous écrire plûtôt, c'est que dans cet intervalle j'ai été obligé de visiter un grand nombre de malades, qui demandoient toute mon attention.

Je veux bien croire, Monsieur, que ma Dissertation sur la cause

* *V. cette Lettre dans les Mémoires de Trévoux du mois de Juin* 1738. *partie* II. *Art.* 67. *page* 1095. *& suiv.*

de la Pesanteur, ne vous étoit pas connuë : & je suis persuadé, que vous m'auriez fait la grace d'en faire mention dans vos Leçons, si vous aviez eu occasion de la lire plûtôt.

Dans la Lettre que j'eus l'honneur de vous écrire dernierement j'ai dit, M. & je le répéte encore, que j'avois fort goûté vos Leçons de Physique, & que j'y avois trouvé la solution de bien des difficultés, qui n'avoient pas encore été éclaircies. Il me paroît même que tous les Disciples de *Descartes* & de *Malebranche* en doivent convenir, s'ils veulent parler de bonne foi. Ce n'est pas que je prétende qu'il ne reste plus rien à éclaircir dans la Physique fondée sur les principes de ces deux grands hommes, & sur laquelle vous avez répandu tant de nouvelles lumieres. Peut-être ne le prétendez-vous pas vous même,& si vousavez le tems & le loisir de donner une nouvelle édition de votre Ouvrage, il est à espérer que vous y ferez encore des

changemens & des additions qui mettront bien des choses dans un plus grand jour.

A l'égard de la difficulté que j'ai pris la liberté de vous proposer, elle vient sans doute, comme vous le dites, Monsieur, de ce que je n'ai pas bien pris garde à l'ordre de vos propositions, & elle se trouve, comme je l'ai déja reconnu, presque entierement resolue dans votre second volume. J'ai d'autant moins de peine à en convenir, que je suis fort éloigné de tout esprit de dispute, & que je ne cherche simplement que la vérité. Mais permettez-moi, M. de vous faire remarquer que vous n'avez pas aussi tout à fait bien pris ma pensée, ni peut-être celle du P. Malebranche, lorsque vous avez cru que je voulois faire dépendre immédiatement la pesanteur de la troisiéme des causes que vous reconnoissez qui concourent à cet effet, *de la force centrifuge particuliere des petits tourbillons.*

Il est vrai que l'Article de la pa-

ge 21. de ma Dissertation, qui commence par ces mots : *On a vû ci dessus* &c. a pû vous induire à le penser ainsi ; & je le crois d'autant plus volontiers, que la même chose arriva à l'Auteur des Mémoires de Trévoux du mois de Janvier 1722. Mais il y a là une faute, dont je m'apperçus d'abord après l'impression de mon Ouvrage, & que je tâchai de réparer dans une Lettre insérée dans les Mémoires de Trevoux du mois de Fevrier 1723. Voici donc M. de quelle maniere il faut lire cet Article ; car c'est ainsi que je le trouve corrigé dans mon exemplaire du Recueil des Piéces de l'Académie Royale de Bordeaux.

» On a vû ci-dessus, que la ma-
» tiere éthérée ne peut causer la
» Pésanteur, ou pousser les corps
» terrestres vers le centre de la Terre
» qu'en s'efforçant elle-même de
» s'éloigner de ce centre, & qu'el-
» le ne peut faire cet effort que
» par la force qu'elle tire ou du
» mouvement que ses molécules ont

» toutes ensembles autour de la ter-
» re, ou de celui qu'elles doivent
» avoir en même temps chacune
» autour de leur propre centre. Mais
» en expliquant la premiere hypo-
» these, j'ai fait voir que ce n'est
» pas par l'effort que l'Ether fait pour
» s'eloigner du centre de la Terre
» en vertu de son mouvement com-
» mun, qu'il cause la Pesanteur; res-
» te donc que ce soit par l'effort
» qu'il fait pour s'éloigner du cen-
» tre de la Terre en vertu du res-
» sort de ses molécules, ou du mou-
» vement particulier qu'elles ont en
» même temps chacune autour de
» leur propre centre: Et c'est ici
» la seconde hypothese que je dois
» examiner. Or l'on ne doutera nul-
» lement que cet effort ou cette
» force, » &c.

Par là, & par ce qui suit pag. 24 & 25. de ma Dissertation, vous conviendrez sans doute, M. que je n'ay reconnu l'élasticité des petits tourbillons de la matiere éthereé pour cause de la pesanteur, qu'en tant qu'au moyen de cette élasti-

cité, la matiere étherée tend à s'éloigner du centre de la terre par des lignes droites en forme de rayons Voyez aussi la pag. 39 de ma Dissertation, où après avoir dit qu'*un Auteur moderne*, (M. Villemot) *suppose que la tendance de la matiere qui boüillonne au centre de la Terre, laquelle tendance se communique du centre à la circonférence en forme de rayons, doit* &c. j'ajoûte, *Voyons s'il en doit être de même de la force centrifuge, ou du ressort des petits tourbillons, auquel revient cette tendance.* Ce qui ne se peut entendre de la force centrifuge *particuliere*, mais de l'effort *central* qui résulte de cette force. Voyez encore la fin de la page 44, & le commencement de la page 45, où je dis : *Car si la cause de la pesanteur n'est que l'action de la matiere éthérée repoussée également de tous côtés vers le centre du tourbillon terrestre par la matiere du tourbillon solaire, & tendant par son ressort à s'en éloigner* (de ce centre) *& à s'échapper à la ronde par des lignes droi-*

res en forme de rayons &c. Mais c'eſt ſur quoi je m'explique encore plus au long dans la Lettre inſerée dans les Memoires de Trevoux du mois de Fevrier 1723.

Vous y trouverez, M. Que *je perſiſte toujours à croire que la matiere étherée ne peut pouſſer quoique ce ſoit vers le centre de la Terre, qu'en s'efforçant elle-même de s'éloigner de ce centre .... que je ſuppoſe deux tendances dans la matiere étherée voiſine de la ſurface de la Terre, ou deux efforts par leſquels elle tend à s'éloigner du centre de cette Planette : l'un ſuivant les tangentes des couches ſpheriques qu'elle forme autour de la terre ; & l'autre par des lignes perpendiculaires à la ſurface de ces couches, ou par leurs rayons ......* que *le premier effort, ou celui que l'éther fait pour s'éloigner du centre de la Terre par les tangentes de ſes couches, ne m'ayant pas paru ſuffiſant, je me ſuis déterminé pour le ſecond, ou pour celui que cette matiere fait continuellement par les rayons des cercles qui forment la*

ſurface de ſes couches..... qu'*il ne s'agit donc que de ſçavoir ſi l'Ether peut faire l'effort que je lui ai attribué*..... qu'*à la verité il ne le pourroit point, s'il n'avoit d'autre mouvement que celui de revolution autour de l'axe de la Terre..... mais que ſi on donne encore aux plus petites parties qui compoſent l'Ether, un mouvement très rapide autour de leur propre centre, la choſe devient alors très poſſible, & l'on conçoit aiſément qu'une matiere dont chaque particule tourne ainſi ſur elle-même, peut s'écarter en droite ligne du centre vers la ſuperficie du tourbillon qui la renferme.... qu'en donnant aux parties infiniment petites de la matiere étherée, outre leur mouvement autour d'un centre commun, un mouvement très rapide autour de leur propre centre, on conçoit aiſément que toutes les colonnes de cette matiere peuvent & doivent même faire continuellement effort pour s'éloigner en droite ligne du centre vers la ſuperficie; car leurs molecules, ou, ce qui eſt le même, les petits tourbil-*

lons dont elles ſont compoſées, doivent alors être conſiderés comme autant de petits ballons toujours prêts à ſe gonfler, & à s'elever vers l'endroit où ils trouvent moins de reſiſtance. .. qu'à cauſe de l'immobilité du centre K (de la terre) *l'effort que la pyramide X* (colonne pyramidale de matiere étherée dont la pointe touche le centre K du tourbillon terreſtre, & dont la baſe touche la ſuperficie S de ce même tourbillon) *fait pour ſe gonfler ou pour ſe débander de ce côté-là à raiſon des petits tourbillons dont elle eſt compoſée, devient inutile. 2° qu'à cauſe des pyramides collatérales, ſon effort vers l'orient ou vers l'occident doit être compté pour rien. 3° qu'à raiſon de la conſtruction de cette pyramide* * *ou en tant que ſes côtés ſont convergents vers le centre K, les petits tourbillons qu'elle renferme, doivent trouver moins d'obſtacle à leur développement en enhaut, qu'en*

V.* Diſſ. ſur la cauſe de la peſanteur pag. 26.

bas. 4° enfin qu'à raison de l'affoiblissement du ressort des petits tourbillons, lequel suit la raison doublée des distances du centre K, la resistance doit être moindre vers S que vers K; de là il suit necessairement que l'effort total de la pyramide X doit tendre principalement en S, ou vers la superficie du tourbillon terrestre &c.

Tout cela montre assez visiblement, ce me semble, que l'élasticité de l'Ether, en tant qu'elle résulte seulement du mouvement propre de ses molecules sur leur propre centre, n'est pas selon moi la cause immediate de la pesanteur, mais bien en tant qu'à raison de ce mouvement propre, qui est une suite du mouvement commun de cette matiere autour de la terre, cette matiere fait effort pour s'éloigner du centre de la terre par des lignes droites, en forme de rayons. Ainsi vous voyez, M. que dans le fond nous n'avons jamais été de différent sentiment, & que par *force centrifuge*, *ressort*, *élasticité* de l'Ether, je n'ai

entendu autre chose, que ce que vous appellez *force centrale centrifuge*, ce que vous mettez au 4. rang, dans l'ordre des causes de la pesanteur.

Il est vray M. & je vous rends volontiers la justice qui vous est dûë que vos termes sont plus propres & plus expressifs que les miens, & que vous avez eû sur ce point des idées plus nettes & plus précises, que moi, qui n'ai touché cette matiere que par occasion dans ma jeunesse. Je dois avouer encore que je ne voulois pas reconnoître avec M. *Villemot*, *la force centrale centrifuge*, que vous placez au second rang dans l'ordre des causes de la pesanteur, ou pour mieux dire, que je ne croyois pas que cette force put avoir lieu dans un tourbillon simple, ou non composé de petits tourbillons : toutefois je ne la contesterai pas cette force ; seulement je vous ferai remarquer que M. *Villemot* ne me paroît pas l'avoir bien constatée, & que ce n'est qu'au moyen des propositions énoncées dans votre seconde Leçon que je m'en suis formé une

idée claire. Enfin je ne vous dissimulerai point, que quoique je n'aye jamais prétendu déduire immédiatement la pesanteur de la seule élasticité, ou de la force centrifuge particuliere des tourbillons de l'Ether, mais bien de l'effort que l'éther fait pour s'éloigner du centre de la terre, en vertu du mouvement propre de ses molécules, joint au mouvement commun du tourbillon total, je n'ai néanmoins reconnu cet effort, ou cette *force centrale centrifuge*, que vous placez au 4eme. rang dans l'ordre des causes de la pesanteur: je ne l'ai, dis-je, reconnuë avec le P. Malebranche, dont j'ai suivi l'hypothese, que par une espece de pressentiment, & non par une vûë claire, & je crois à cet égard pouvoir dire du P. Malebranche, ce qu'on a dit des anciens Géometres à l'égard dss découvertes qu'on prétend qu'ils ont faites sans analyse, je crois pouvoir dire qu'il avoit trouvé par la force de son génie, cette cause dont il vous étoit reservé de donner l'analyse dans vos *Leçons Physiques*, & dont

vous avez si bien fait le caractère dans votre Lettre, qu'il seroit désormais impossible de la confondre avec les autres causes qui concourent au même effet, & qui, comme vous l'avez fort bien remarqué, n'en sont que des causes éloignées.

Que si dans ma dissertation je me suis servi souvent du terme de *Ressort* pour expliquer la maniere dont l'Ether cause la pesanteur, ce n'a été uniquement que pour éviter les répétitions. C'est sans doute par la même raison que vous dites pag. 86. de votre second volume, *que si l'on considere que la pesanteur, comme on l'a démontré* (Pr. 14. 4.) *ne procede pas immediatement du mouvement circulaire des points du tourbillon autour du centre commun, mais qu'elle procede, comme on l'a vu,* (Pr. 15. 4.) *de l'élasticité des parties de ce tourbillon, causés par le mouvement circulaire des parties des petits tourbillons, dont le grand tourbillon est composé, autour de leurs propres centres, & de la tendence que ce mouvement procure à leurs centres de s'écarter l'un de l'autre*, &c. au lieu

de dire, comme il le falloit ſelon vos propres principes (mais qu'elle procede de l'elaſticité des parties de ce tourbillon, cauſée tant par le mouvement circulaire des parties des petits tourbillons, dont le grand tourbillon eſt composé, autour de leurs propres centres, que par le mouvement circulaire de ces mêmes parties autour du centre commun, & de la tendance que ce double mouvement procure aux centres des petits tourbillons de s'écarter en droite ligne du centre commun vers la ſuperficie du tourbillon.) Mais comme l'équité demande qu'on ſuppoſe que vous avez ſous-entendu ces dernieres paroles, cette même équité demande auſſi, ce me ſemble, qu'on ſuppoſe que je les ai pareillement ſous-entenduës dans les endroits de ma Diſſertation, où elles n'ont pas été répétées, & que vous me rendiez à cet égard la même juſtice que je vous rends du fond du cœur.

Mais en voilà peut-être plus qu'il ne faut pour la deffenſe d'un ouvrage, auquel je ne penſois preſque plus, & que je ne croyois pas qui meritât

votre critique. Je ne me ſuis même ſi fort étendu ſur ce point, qu'afin de vous faire ſentir, s'il étoit poſſible, l'unanimité de nos ſentimens, & de vous marquer par là le cas que je fais de vos Leçons phyſiques & des éclairciſſemens que vous avez eu la bonté d'y ajouter dans votre lettre: Car comme vous le ſçavez M. nous aimons naturellement ce qui s'accorde avec nos idées.

Du reſte quoique je ſois en droit de ſoûtenir que dans le fond j'ay penſé comme vous ſur la cauſe immédiate de la peſanteur: quoique par force centrifuge de l'Ether, j'aye entendu une force qui du centre du tourbillon terreſtre tend à la ſuperficie de ce tourbillon, une force qui croît & décroît en raiſon inverſe du quarré de ſa diſtance, ou ce que vous entendez vous-même par force *centrale centrifuge*, je vous laiſſe neanmoins le maître de juger ſi à cet égard je me ſuis bien ou mal expliqué dans ma diſſertation & dans ma lettre inſérée dans les Mémoires de Trevoux. Je conſens auſſi que vous

vous m'accusiez de n'avoir pas constaté cette cause. Enfin j'avouë ingénüement qu'il y a bien des choses à réformer dans ma Dissertation, & que pour la mettre en état de repàroître aujourd'hui en public, il faudroit la refondre entierement. Mais je ne sçaurois convenir que pour expliquer la pesanteur, je ne me suis servi d'autre moyen que de la pure & simple élasticité de la matiere éthérée, ou de la force centrifuge particuliere de chaque petit tourbillon : ni que j'aye conclu de-là ce paradoxe, que vous appellez étrange, que la matiére étherée est pesante & legere. Il n'y a qu'à lire l'entier article de la page 43. de ma dissertation pour être convaincu que je ne suis pas parti de ce principe, & que je n'ai dit là autre chose, ce me semble, que ce que vous dites vous-même, Monsieur, à la fin de votre Lettre, ce que vous reconnoissez s'en suivre de vos propres principes. En effet n'ai-je pas dit dans ce même endroit qu'*aucun corps ne fait effort pour s'approcher du centre du cercle*

autour duquel il se meut ? N'ai je pas dit que *la matiere etherée fait continuellement effort pour s'eloigner du centre de notre tourbillon* ; mais qu'elle ne s'en éloigne pas néanmoins *à cause de l'obstacle qu'elle trouve à son mouvement*, ou *parcequ'elle est continuellement repoussée vers ce centre* par la matiere du tourbillon solaire dans lequel nage le tourbillon terrestre, &c. ?

Dans une autre occasion je vous exposerai naïvement ce que je pense sur quelqu'autres réfléxions que vous avez eu la bonté de faire sur ma Dissertation. Je finis en vous assurant, Monsieur, que, dans l'Ouvrage de Médecine que j'ai entrepris, je ne manquerai pas de profiter des principes demontrés dans vos Leçons Physiques, & de vous en faire honneur. Je tâcherai par là de vous marquer ma vive reconnoissance pour la bonté que vous avez eu de me faire présent de votre ouvrage. Je reçus dernierement votre troisiéme volume : je l'ai lu avec un sensible plaisir, & je vous en rends mille

actions de graces. Tous ceux qui s'intéressent sincérement aux progrès de la Physique, & à la gloire de notre nation, attendent avec impatience votre quatriéme volume.

J'ai l'honneur d'être &c.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LA HAYE.

JEan *Van Duren*, Libraire à *la Haie*, imprime par souscription, l'*Histoire de Louis* XIV. *Roi de France & de Navarre*, *par M.* de la Hode: *en six volumes* in-4°. *enrichie de Medailles.*

Le plan imprimé de cet Ouvrage fait le plus magnifique éloge non seulement du grand Roi qui en est l'objet, & de son regne glorieux,

en quoi il ne ſera point contredit ; mais auſſi de ſon Hiſtoire, par le Sr. *de la Hode.* On ſçait ce qu'on doit penſer de ces annonces faites en faveur des Auteurs & des Libraires. Quoiqu'il en ſoit de celle-ci, M. *de la Hode*, dit-on, a travaillé près de dix ans à cette Hiſtoire, il a ramaſſé les Livres imprimés, & tout ce qu'il a pû trouver de Manuſcrits où elle eſt répanduë. Il a lû tout ce qu'on a écrit ſur ce ſujet, il l'a lû en critique ſincere, éxact, également éloigné de la malignité & de la flatterie, judicieux, qui ſçait démêler la vérité dans les récits divers, dictés par des intérêts & des vûës oppoſés. Enfin cette Hiſtoire, continuë-t-on, eſt utile aux gens de guerre, & aux gens de Cabinet. Ils y trouveront de quoi s'inſtruire & ſe perfectionner : ſçavante, & approfondie, les intentions les reſſorts, les principes qui ont fait agir, ſont détaillés & prouvés. Générale ; on y rapporte tout ce qui peut faire connoître, non ſeulement le Prince mais auſſi ſon peuple, &

toutes les parties de leur gouvernement, on y parle des affaires étrangeres, autant qu'il est nécessaire, pour la parfaite intelligence de tout ce qui s'est passé sous ce regne. Equitable; on y rend justice aux nations, & à ceux qui les ont mis en mouvement: on y combat ce que la partialité a dicté de louanges, ou de condamnations outrées : enfin pure & nette pour le stile, mais sans affectation &c.

Nous avons copié presque mot à mot l'annonce que le Libraire a publiée. Voilà sans doute le plus beau plan d'Histoire qu'on ait peut être encore vû. Elle sera parfaite en toutes ses parties, & sans défaut pour le fond, pour la forme, pour la maniere. Quand les Ministres qui ont eû la conduite des affaires, les Généraux qui ont commandé les armées sous Louis XIV. l'auroient eux mêmes dictée au sieur *de la Hode*, on ne pourroit esperer rien de plus accompli. Nous croyons néanmoins qu'il sera bon d'attendre qu'elle ait vû le jour, pour pronon-

cer avec plus de sûreté sur le mérite de cet Ouvrage. Ce qui a paru jusqu'ici du Sr. *de la Hode*, ne forme pas un préjugé tout-à-fait si avantageux. Comment, pour ne rien dire de tout le reste, auroit-il pû pénétrer si avant, & avec tant de lumieres dans le secret du Cabinet, pour y démêler les motifs & les ressorts qui ont produit les événemens du regne dont il écrit l'Histoire?

L'Ouvrage sera de 480. feuilles d'impression, & contiendra environ 300. Médailles gravées par les meilleurs Maîtres. Les Souscriptions en papier commun sont de 36. florins, argent de Hollande, dont on paye neuf en souscrivant, neuf en retirant les deux premiers volumes, neuf pour les deux suivant, & autant pour les deux derniers. En grand papier on payera 60. florins en autant de termes, & dans la même proportion; & on n'imprimera de ce papier, que le nombre d'exemplaires qui aura été souscrit.

S'il y a quelque feuille, ou quel-

que Médaille de plus, on payera pour chaque feuille un ſol, & pour chaque Médaille, un demi ſol. On rabattra pareille ſomme pour chaque feuille ou Médaille qu'il y aura de moins.

On ſouſcrit à *la Haye* chez *Van Duren* : en *France*, en *Allemagne*, en *Suiſſe*, en *Italie*, en *Angleterre* & ailleurs, chez les principaux Libraires.

ITALIE.

DE NAPLES.

Theologia Poſitivo-Polemico-Scholaſtico-Hiſtorica, ad ſymbolum Fidei accommodata, contra tum Antiquos tum Modernos Perduelles Catholicæ Eccleſiæ, Chriſtianæque Fidei Impugnatores, in ſex Tomos diviſa, labore & ſtudio reverendiſſimi Patris D. Placidi Troyli, *Abbatis Monaſterii* Sanctæ Mariæ de Sagittario, *Ciſtercienſis Ordinis. Tomus primus Eminentiſſimo ac Reverendiſſimo Domino D.* Joſepho Firrao *S. R. E. Cardinali, Præfecto Sacræ Congregationis Epiſcoporum & Regularium*,

atque à Secretis Statûs pro SS. Domino CLEMENTE PAPA XII. Neapoli *ex Typographia Parrini* 1738. in-folio *pag.* 476. C'est-à-dire :

Theologie Positive, Polemique, Scholastique, & Historique, conformément au Symbole de la Foi, contre les anciens & les nouveaux ennemis de la Foi & ceux qui attaquent l'Eglise Catholique, divisée en six Tomes, par le Révérendissime Pere Dom Placide Troyli, *Abbé du Monastere* de N. D. du Sagittaire. *de l'Ordre de* Citeaux. *Tome I. dédié à Mgr. le Cardinal* FIRRAO, *Préfet de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Sécrétaire d'Etat de N. S. P. le Pape* CLEMENT XII. A Naples *de l'Imprimerie de* Parini 1738. in-folio. *pages* 476.

Il Viticondo, *Poema del Duca* Annibale Marchese, *in occasione delle Nozze dell' Invittissimo* CARLO BORBONE *Re di* Napoli, *di* Scicilia *di* Jerusalemme *Duca di* Parma *di* Piacenza, *di* Castro, *Principe ereditario di* Toscana, *colla Serenissima* MARIA AMALIA VALBURGA, *Princessa Regal di* Polonia, *e*

di Saſſonia, *alle Maeſtà loro dedicato. In* Napoli 1738. *Nella Stamperia di* Gennaro *e* Vincenzo Muzio.

Reggia Marſicana, Ovvero Memorie Topographico-ſtoriche di varie Colonie antiche e moderne, della Provincia de, Marſi*, e di* Valeria &c. *Diviſa in due parti, di* Pietro Antonio Corſignagni, *Veſcovo di* Venoſa. *In* Napoli 1738. *Preſſo il* Parrino.

Mémoires Hiſtoriques & Topographiques ſur diverſes colonies anciennes & Modernes de la Province des *Marſes*, & de *Valeria* &c. diviſés en deux parties, par Mgr. *Pierre Antoine Corſignani*, Evèque de *Venoſa.* A *Naples*, 1738. chez *Parrino.* Premiere partie, page 795 Seconde partie, pag. 643.

FRANCE.

DE PARIS.

Choix de Poëſies Morales & Chrétiennes, depuis Malherbe *juſqu'aux*

Poetes de nos jours, dédié à Monseigneur le Duc d'Orleans premier Prince du sang. Tome I. à Paris chez Prault *Pere*, *Quai de* Gêvres, *&* Prault *Fils*, *Quai de* Conti *in*-12. MDCCXXXIX.

La Poësie n'a que trop abusé de ses charmes, & de l'avantage qu'ils lui donnent sur le langage ordinaire. Employés dès les premiers tems à chanter les grandeurs du Souverain Etre, & les merveilles de sa puissance, son premier usage, chez les Nations mêmes Infideles fut de célébrer la gloire des Dieux & des Héros. Dans la suite, la corruption du cœur la dégrada, & en fit trop souvent l'expression des passions & du libertinage. Cependant elle conserva toujours quelque chose de la noblesse de son origine, & nulle part elle ne brille avec plus de gloire que dans les sujets qui l'en rapprochent davantage. *Qu'on lise*, dit l'Auteur de ce Recueil, *qu'on lise Polieucte, Athalie, Esther, & quelques autres Poemes de cette nature;*

y trouvera-t-on moins de graces & d'énergie, moins de force & de grandeur que dans ceux où l'amour profane, & une politique toute humaine font voir le plus de delicatesse & de pompe ? Malherbe a-t-il rien fait de si achevé que sa Paraphrase du Pseaume 145 ! Et Monsieur Rousseau n'est-il pas en quelque sorte supérieur à lui-même dans ses Odes sacrées ? C'est donc un reproche bien mal fondé, de dire, avec *quelques-uns, que de pareils sujets sont trop uniformes & trop bornés pour un génie Poetique.* Qu'on s'en remplisse l'esprit & le cœur, & l'on verra si avec du génie, & du talent, on ne les traitera pas avec autant & plus de succès que les frivoles & dangereuses vanités ausquelles on se livre.

Quoique nous ayons déja quelques Recueils de même espece que celui-ci, il n'en sera pas moins utile à ceux qui voulant s'instruire, & s'occuper agréablement, craignent avec raison de se former l'esprit aux dépens du cœur, & de

la conſcience, par la lecture de nos Poëtes. Car c'eſt pour ceux là que ce *Choix* eſt fait, ſurtout pour la jeuneſſe, plus ſuſceptible des impreſſions des lectures pernicieuſes; & dont on ne peut trop reſpecter la foibleſſe.

M. L. F. Qui nous préſente ce Recueil, avec le zéle qui lui en a inſpiré le deſſein, a tout le goût neceſſaire pour l'exécuter heureuſement, avec connoiſſance, & par un bon choix: on en jugera & par la Préface, & par la Piéce qu'il a miſe à la tête de ce premier volûme, en dédiant ſon Ouvrage à Monſeigneur le Duc d'*Orleans*.

Digne Sang de nos Rois, reſpectable Modéle,
Pour ceux qu'en ſes Décrets la Sageſſe Eternelle,
Deſtine au noble ſoin d'éclairer l'Univers,
D'un ſeul de vos regards favoriſés mes vers.
Jalouſe des efforts qu'un beau zéle m'inſpire;
Que pour les renverſer la licence conſpire:

Grand Prince, votre nom rassure mes
esprits :
Il doit à mes travaux donner un nou-
veau prix.
La vertu seule a droit de réformer l'u-
sage :
On ne peut s'égarer sous un Guide
si sage :
Par vous le goût du vrai, du solide,
du beau
Va sortir pour jamais de la nuit du
Tombeau.

Telle est l'idée juste & glorieuse qu'il nous trace du Protecteur qu'il a choisi, & du modele qu'il propose, Prince en effet dont l'éxemple honore la vertu, & confond le libertinage, de quelque titre qu'il se pare & de quelque prétexte qu'il s'autorise. M. L. F. D. L. N. lui témoigne sa vive reconnoissance, par les vers suivans.

Que ne puis-je, pour prix du succès que
j'espere....
Mais, Prince, je m'impose un silence
sevére :
Je le dois, vos vertus, riche présent
des Cieux,
Publieront mieux que moi votre gloire
en tous lieux.

Et la reconnoissance, ardente à se répandre,
Au défaut de ma voix, sçaura se faire entendre.
Tel vous doit son bonheur, qui ne s'en taira pas :
Vous faites des heureux; seriez-vous des ingrats ?

L'Auteur a cru devoir retoucher plusieurs des Poësies qui composent ce Recueil. Ce sont celles qui quoique belles pour le sens, péchent du côté de l'expression.

Regle Artificielle du tems, Traité de la division naturelle & artificielle du tems, des Horloges, & des Montres de differentes constructions de la maniere de les connoître, & de les régler avec justesse. Par M. Henry Sully, Horloger de M. le Duc d'Orleans, de la Société des Arts. Nouvelle Edition corrigée & augmentée de quelques Mémoires sur l'Horlogerie. Par M *Julien le Roy*, de la même Société. *A Paris chez Grégoire Dupuis, rue S. Jacques, à la Couronne d'Or. M. DCC. XXXVII.*

Depuis que l'Horlogerie dirigée par les lumieres des plus grands Géomêtres, des *Huguens*, des *Leibnitz*, des *Bernoulli* &c. a été portée à une perfection que n'avoit pû lui donner l'habileté méchanique des meilleurs Ouvriers, il n'est personne qui se soit plus distingué dans cet Art, que feu M. *Sully*, & aujourd'huy M. *le Roy*. Une Théorie fine & exacte, jointe à une dextérité peu commune dans l'exécution les a élevez au dessus de presque tous ceux qui ont travaillé dans le même genre. C'étoit donc à eux de nous instruire des secrets d'un Art, qui pour être devenu très-commun, n'est pas encore à beaucoup près aussi connu qu'on se l'imagine. Car, quoique les Ouvrages qu'il exécute soient entre les mains de toute sorte de gens, il s'en faut bien néanmoins que la plus part ne sachent en tirer tout l'avantage qu'ils pourroient procurer. (On peut bien en croire ces grands Maîtres, & s'en rapporter à leur jugement.) Car premierement tous les Ouvriers ne sont pas également habiles, ni également

fideles : Eh ! qui est ce parmi eux, qui ne vante pas son Ouvrage, comme ce qu'il y a de plus parfait dans l'espéce, soit qu'il en connoisse, ou qu'il en ignore les défauts ? Il faut donc savoir choisir, & une épreuve, même assez longue, n'y suffit pas. Il y faut des connoissances réservées à ceux qui ont fait une étude particuliere, & réfléchie de la matiere. En second lieu, ce n'est pas assez d'avoir de bonnes Pendules, ou de bonnes Montres, si l'on ne sait les régler, les gouverner. Mais combien peu, ont les connoissances nécessaires pour y réussir ? Ce qui fait dire à M. *Sully*; „ De tous les Arts qui „ sont les plus curieux, & les plus „ utiles, je n'en connois point dont „ les productions soient si générale- „ ment en usage, & dont en mê- „ me tems la nature soit si peu „ connue, & l'art de s'en servir, „ universellement ignoré. „

Il est vrai que nous avons deja des Ouvrages, en petit nombre à la vérité, d'où l'on peut tirer quelques lumieres. M. *Derham*, a don-

né en Anglois un Traité d'Horlogerie, qui a été traduit en François, & imprimé à *Paris*, chez *Dupuis*. Mais cet Ouvrage, ne regarde que la construction des Horloges, & n'est fait que pour les gens du métier. Un autre Anglois, habile homme, a donné des recherches sur les Horloges, *Horological Disquisitions* : mais ce ne sont que des Régles & des Tables pour les Equations des Horloges. Nous n'avions donc rien qui satisfit, avant les Traitez que nous annonçons. Et pour moi, je conseillerois aux personnes qui veulent avoir, ou qui ont deja des Montres, & des Pendules, d'en user comme ceux qui acherent un remede dont ils ne connoissent pas bien l'usage, lesquels se pourvoient de l'instruction qu'on a coutume de distribuer avec le remede. Je voudrois qu'on joignit aux Ouvrages de l'Art, les instructions que donnent ces Savans Artistes ; & qu'on commençât, avant que de faire choix d'une Montre sur tout, par se procurer, & lire exactement les Trai-

tés de Messieurs *Sully*, & *le Roy*, afin de connoitre ce qu'il y a de meilleur, & de savoir s'en servir.

Epitre X. De Monsieur Rousseau à Monsieur Racine.

Le Poëme de la Religion, Ouvrage de M. *Racine*, envoyé par l'Auteur à M. *Rousseau*, a donné lieu à cette Epître. *Il a paru* à cet ancien habitant du Parnasse *un chef-d'œuvre.* » C'est ce qui m'a en-» gagé, dit-il, à solliciter ici l'Au-» teur ..... de donner incessam-» ment son Ouvrage au Public, » auquel il ne sçauroit être trop » tôt présenté, pour le rassurer » contre le progrès de l'impiété & » & de cette Secte d'Hommes té-» méraires, qui avec beaucoup » d'esprit, & encore plus de liber-» tinage, semblent n'avoir en vûë » que d'établir sur les ruines de la » Religion Chrétienne, le sistême » affreux du Spinosisme, & du » Matérialisme. » Par cette décla-

ration on connoit le dessein de M. *Rousseau* dans cette Epître, & les sentimens qu'il y exprime. Pour ce qui est de la Poësie, on y retrouve l'Auteur des Epîtres qui ont précédé celle-ci.

Un homme d'esprit a dit que notre siécle avoit sur ceux de nos ancêtres l'avantage d'avoir banni un vice qui les avoit infectés; & ce vice, c'est l'Hypocrisie. Si l'on n'étoit pas vertueux, on vouloit au moins, & il falloit le paroître. Mais aujourd'hui, dit M. Rousseau,

Ce n'est plus le tems où la licence
Daignoit encor copier l'innocence,
Et nous voiler ses excès monstrueux
Sous un bandeau modeste & vertueux.
Quelque mépris, quelque horreur que mérite
L'Art séducteur de l'infame hypocrite,
Toujours pourtant du scandale ennemi
Dans ses dehors il se montre affermi,
Et plus prudent que souvent nous ne sommes,
S'il ne craint Dieu respecte au moins les Hommes.
Mais dans ce siécle à la révolte ouvert

L'impiété marche à frond découvert :
Rien ne l'étonne : & le crime rebelle
N'a point d'appui plus intrepide qu'elle.

Il décrit ainsi avec son entousiasme Poëtique à quels excès l'impiété audacieuse se porte aujourd'hui.

Sous ses drapaux, sous ses fiers étendarts,
L'œil assuré courent de toutes parts
Ces Légions, ces bruyantes armées
D'esprits subtils, d'ingénieux Pigmées,
Qui sur des monts d'argumens entassés,
Contre le Ciel brulesquement haussés,
De jour en jour superbes Encelades
Vont redoublant leurs folles escalades.
Jusques au sein de la Divinité
Portent la guerre avec impunité ;
Viendront bien-tôt, sans scrupule & sans honte,
De ses Arrêts lui faire rendre compte ;
Et déja même, Arbitres de sa Loi,
Tiennent en main, pour écraser sa Foi
De leur raison les foudres toutes prêtes.

Il n'exprime pas moins heureusement, ni avec moins de vérité l'origine & les progrès du libertinage, qui prenant sa source dans le cœur,

corrompt ensuite l'esprit, & séduit la raison.

Car tout libertinage
Marche avec ordre : & son vrai personnage
Est de glisser par dégrés son poison
Des sens au Cœur, du Cœur à la raison.
Delà sont nés, modernes Aristipes,
Ces merveilleux & commodes principes
Qui vous bornant aux voluptés du corps,
Bornent aussi votre ame & ses efforts
A contenter l'agréable imposture,
Des appetits qu'excite la nature;
Delà sont nés, Epicures nouveaux,
Ces plans fameux, ces sistêmes si beaux
Qui dirigeant sur votre prud'hommie
Du monde entier toute l'œconomie,
Vous ont appris que ce grand Univers
N'est composé que d'un concours divers
De corps muets, d'insensibles Atômes
&c.

Par ces morceaux on peut juger du reste de la Piéce.

Table des Articles du mois de Janvier 1739.

ART. I. *Il Nevvtonianismo per le Dame Ovvero Dialoghi sopra la Luce* &c. pag. 5.
ART. II. Histoire ancienne des *Egyptiens* &c. par M. *Rollin* &c. 26.
ART. III. Suite des Généalogies Historiques des Maisons Souveraines Tome III. 55.
ART. IV. Remarques de M. *Bellin* Ingenieur au dépôt des Cartes de la Marine. 86.
ART. V. Les deux Livres de S. *Augustin* de la Grace de J. C. & du péché originel. 103.
ART. VI. Poëtarum ex Academiâ Gallicâ, qui Latinè aut Græcè scripserunt carmina. 126.
ART. VII. Analyse abrégée de l'Ouvrage intitulée *la Religion Protestante* convaincuë de faux &c. 140.
ART. VIII. Lettre de l'Auteur de la Dissertation sur la cause de la Pesanteur &c. à l'Auteur des Leçons Physiques. 154.
ART. IX. Nouvelles Littéraires. 171.

Errata pour le mois de Decembre. 1738.

Page 2313. Ligne 18. dans la soixante: *lisés* dans sa.

2315. Lig. 15. La structure ; & le mouvement. *otés la ponctuation.*

2322. Lig. derniere de *Biscavo* effacez, de.

2333. Lig. 15. après tout, de ce fait. otez la virgule.

2338. Lig. derniere. Campagnes & à, *lis.* campagnes, & à la.

2341. Lig. 3. Huguenots révoltées. *lis.* révoltés.

Ibid Lig. 13. Les Gaillons. *lisés*, les Gallions.

2345. Lig 5. & 6. & tes ces choses. *lis.* & toutes ces choses.

2346. Lig. 7 *lis.* un fort bon accueil.

Ibid. Lig. derniere. *Gonzalet.* lis. *Gonzalez*

2348. Lig. 3. 1655. *lis.* 1635.

Ibid. Lig. 21 Tierlemont. *lis.* Tillemont

2351. de ravelins *lis.* des ravelins.

2352. Lig. 14. en proyes *lis.* en proie.

2355. Lig. 15. le Wit. *lis.* de Wit.

2398. Lig. 1. phylosophiques *lis.* philosophiques.

2406. Lig. 21. on *lis.* ou.

2409. Lig. 5. on peut plus *lis.* on ne peut plus.

2410. Lig. 26. qui remplit la cavité. *lis.* qui en remplit les cavités.

2412. Prolégomes: *lis.* Prolégomenes.

2434. Lig. 14. l'avénement, *lis.* l'avancement.

2437. Lig. 14. Géographier, *lis.* Géographie.

2438. Lig. 10. *lis.* Droit, Politiques.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Fevrier 1739.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Fevrier 1739.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXIX.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1721.	12. v.
1702.	12. v.	1722.	12. v.
1703.	12. v.	1723.	12. v.
1704.	13. v.	1724.	12. v.
1705.	12. v.	1725.	12. v.
1706.	12. v.	1726.	13. v.
1707.	12. v.	1727.	12. v.
1708.	12. v.	1728.	12. v.
1709.	12. v.	1729.	12. v.
1710.	12. v.	1730.	12. v.
1711.	12. v.	1731.	12. v.
1712.	12. v.	1732.	12. v.
1713.	12. v.	1733.	12. v.
1714.	12. v.	1734.	12. v.
1715.	12. v.	1735.	14. v.
1716.	12. v.	1736.	15. v.
1717.	12. v.	1737.	13. v.
1718.	12. v.	1738.	13. v.
1719.	12. v.	1739.	2. v.
1720.	5. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1739.

ARTICLE X.

HISTOIRE ANCIENNE &c. suite du XII. volume & volume XIII. voyez l'Article II. du mois de Janvier.

Monsieur Rollin rend cette justice à la Philosophie & aux Mathématiques, qu'elles sont ce qu'il y a de plus grand & de plus élevé dans l'ordre des connoissances naturelles, qu'elles ont sous elles un

grand nombre d'Arts & de Sciences, qui en dépendent, ou qui y ont rapport ; que leur étude demande, pour y réüssir, une grande force & une grande étenduë d'esprit,& qu'elles perfectionnent à leur tour ces qualités naturelles. Il prévient ensuite les reproches, que les amateurs de ces Sciences pourroïent lui faire, de ne les pas avoir traitées plus au long, en disant, que leur importance & leur vaste étenduë, ne lui ont permis d'en parler que superficielement dans un Ouvrage tel que le sien ; qu'il ne prétend pas même les embrasser toutes, ni en faire un détail éxact, qu'il n'en veut cueïllir, pour ainsi dire, que la fleur ; qu'il se bornera à ce qui lui paroîtra le plus propre à satisfaire, ou plutôt à exciter la curiosité des Lecteurs peu éclairés sur ces matieres, & à leur donner une legere idée des grands hommes, qui s'y sont distingués, & des progrès qu'elles ont faits ; en passant des Anciens aux Modernes.

Livre XXVI. *de la Philosophie*. Premiere partie. Notre Auteur con-

vient que presque toutes les nations policées ont eu leurs Philosophes, mais il déclare qu'il ne considere ici la Philosophie, qu'autant qu'elle a paru dans la Grece, qui lui a donné un nouvel éclat, & qui en est devenuë comme l'école générale.
» Ce ne sont pas, dit-il, seulement
» quelques particuliers....... qui
» fassent de temps en temps d'heu-
» reux efforts, & qui jettent par
» leurs écrits une lumiere brillante,
» mais courte & passagere, la Gre-
» ce, par un privilége singulier, a
» nourri, & formé dans son sein
» pendant une longue suite de sié-
» cles une foule, ou pour mieux
» dire, un peuple de Philosophes,
» uniquement occupés à chercher la
» vérité, dont plusieurs dans cette vûe
» renonçoient à leurs biens, quit-
» toient leur Patrie, entreprenoient
» de longs & pénibles voyages, &
» passoient toute leur vie dans l'é-
» tude, jusqu'à une extrême vieil-
» lesse. »

Selon lui, on ne doit point douter que la Providence n'ait susci-

té cette nombreuſe ſuite de Philoſophes, pour perpétuer l'ancienne tradition ſur certaines vérités eſſentielles & capitales, & que leurs préceptes n'ayent été très-utiles pour empêcher le débordement des vices : que ſi pluſieurs, ajoûte-t-il, ont avancé d'étranges abſurditez ; ſi tous, ſelon S. Paul, ont retenu la vérité captive ; ſi jamais aucune école n'a oſé ſoûtenir, ni prouver l'unité d'un Dieu, quoique les plus habiles le reconnuſſent ; Dieu a voulu nous apprendre par cet exemple ce que c'eſt que l'homme, & ce qu'il peut être, abandonné à lui-même.

La Philoſophie chez les Grecs fut diviſée en deux grandes Sectes, l'Ionique, & l'Italique, qui ſe partagerent enſuite en pluſieurs branches. La premiere eut pour Pere Thalés, qui étoit de Milet, ville d'Ionie. La ſeconde fut fondée par Pytagore, natif de Samos, dans cette partie d'Italie, qui fut appellée la Grande Grece.

Des ſept ſages de la Grece, dit M. Rollin, Thalés eſt le ſeul, qui ait

formé une Secte de Philosophes, les autres ne se firent remarquer que par un genre de vie plus réglée, & par quelques préceptes moraux, qu'ils donnerent dans les occasions. Comme on a déja pu voir dans l'Histoire ancienne quelques traits de la vie de Thalés, & que notre Auteur a tiré de Ciceron & de Diogene Laërce tout ce qu'il rapporte ici de ce Philosophe, & des autres, dont il fait mention dans ce XXVII. Livre, nous ne nous y arrêterons point. Thalés interrogé sur la nature de Dieu répondit, c'est ce qui n'a ni commencement ni fin. Un autre lui demandant si l'homme pouvoit dérober à Dieu la connoissance de ses actions? Comment le pourroit-il faire, dit-il, puisqu'il n'est pas en son pouvoir de lui cacher même ses pensées? à quoi Ciceron & Valere Maxime ajoûtent que Thalés parloit ainsi, afin que l'idée de la présence de Dieu aux pensées les plus secretes de l'ame obligeât les hommes à tenir leurs cœurs, non moins que

leurs mains dans une grande pureté.

Thalés laissa en mourant son école à son Disciple & son compatriote Anaximandre, auquel succeda Anaximene. Anaxagore prit la place de ce dernier, & fut le maître de Periclés. Rien ne fait mieux connoître le foible de ces Philosophes si vantés, que deux traits, qu'on rapporte d'Anaxagore, un de ceux qui a eu le plus de réputation. Le premier est que par une Philosophie assez mal entendüe, il avoit tellement négligé ses affaires, que le nécessaire même lui manquant, il résolut de se laisser mourir de faim, & l'auroit éxécuté, si Périclés ne l'en eût empêché. Le second, qu'étant interrogé, pourquoi il étoit né? il répondit, pour contempler le Soleil, la Lune & le Ciel.

Il avoit transporté son école d'Ionie à Athenes, où il fut condamné à mort par contumace, & il mourut à Lampsaque, ou Périclés l'avoit fait sauver. On a publié que

l'accusation d'impiété intentée contre lui, étoit un effet de la jalousie des Atheniens contre Périclés, qu'ils vouloient perdre sous le même prétexte. Quelques-uns ont cru néanmoins que ce fut Archelaus Disciple d'Anaxagore, qui établit l'école Ioniene à Athenes. Ce qui est certain, c'est qu'Archelaus y eut pour Disciple le fameux Socrate, qui est regardé comme le fondateur de la Philosophie morale chez les Grecs, & dont Xenophon, un de ses plus fideles auditeurs, a le premier laissé par écrit les discours. Mais il les publia tels qu'ils étoient sortis de la bouche de son Maître, & sans y rien ajoûter du sien, comme fit Platon.

M. Rollin rapporte en peu de mots ce qui a donné occasion de croire qu'il y avoit eu une grande jalousie entre ces deux Disciples de Socrate. Aulugelle n'a pu se persuader que deux aussi grands hommes que Xenophon & Platon ayent été capables d'une passion si basse, mais les preuves, qu'on en apporte, ren-

dent la chose assez vraisemblable, & cette passion, remarque fort bien M. Rollin, n'est que trop ordinaire parmi les gens de Lettres.

Jusqu'à Socrate, l'école Ioniene ne fut point partagée, mais ses disciples se diviserent. Aristipe, originaire de Cyrene dans la Lybie, fonda la Secte *Cyrenaïque* dans sa patrie, où il retourna après la mort de son Maître. Le fond de la Doctrine qu'il y enseigna, est que le souverain bonheur de l'homme pendant cette vie consiste dans la volupté, & sa conduite fut assez conforme à ce principe. Ses bons mots & ses maximes se trouvent par tout, & on sçait le cas, que faisoit Horace de ce Philosophe, auquel il ne ressembloit peut-être que trop. Théodore successeur d'Aristippe enseigna publiquement qu'il n'y avoit point de Dieux; mais cette doctrine fit horreur. On croit même que son Auteur fut condamné à mort, & qu'on l'obligea de prendre du poison: quoiqu'il en soit la Secte Cyrénaïque finit avec lui.

Euclide de Megare, autre Disciple de Socrate, fonda aussi une Secte, qui fut nommé *Megarique*. On rapporte de lui une chose, qui fait bien voir son ardeur pour la Philosophie. Tandis qu'il étudioit sous Socrate, la guerre du Peloponese étant survenuë, il fut defendu aux Citoyens de Megare sous peine de mort, de mettre le pied dans Athenes. Euclide, pour éluder ce décret, entroit le soir dans Athenes déguisé en femme & sortoit avant le jour, faisant ainsi régulierement plus de vingt milles de chemin pour chaque Leçon de Socrate, avec lequel il passoit la nuit. Il changea peu de choses dans ses sentimens, & eut pour successeur Eubulide, auquel succeda Diodore.
» Ces trois Philosophes contribuerent beaucoup, dit M. Rollin, » à jetter dans les disputes de dialectique un mauvais goût de raisonnemens subtils & uniquement fondés sur des sophismes. » Quelques uns ont mal à propos confondu le Philosophe Euclide avec le fa-

meux Mathematicien de même nom. Nôtre Auteur dit ici qu'ils étoient tous deux de Megare, mais en parlant dans la suite du dernier, il marque qu'il étoit d'Alexandrie; ce qui est vrai.

Les Sectes *Elique* & *Erétrique*, toutes deux d'assez obscurs rejettons de l'Ecole de Socrate, ont eu pour Fondateurs, l'une Phedon, un des plus chers Disciples de ce grand Maître, & qui étoit d'Elée dans le Peloponese; l'autre, Menedeme natif d'Eretrie ville d'Eubée. La plus célébre de toutes fut l'*Academicienne* ainsi appellée du lieu, où se tenoient ses assemblées, & qui avoit appartenu à un ancien Heros d'Athenes, nommé *Academus*. La célébrité de cette Secte a fait que depuis ce temps-là tous les lieux, où se sont assemblés les gens de Lettres, & les assemblées mêmes ont été appellées *Academies*.

Il y a eu trois Sectes Academiciennes. Platon fut chef de la premiere, surnommée l'ancienne. Arcesilas fonda la seconde, qu'on ap-

pelle la moyenne : on attribuë l'établissement de la troisiéme, connuë sous le nom de nouvelle Académie, à Carneades. Le vrai nom de Platon étoit Aristocle. Son maître de Palestre lui donna celui de Platon à cause de ses épaules larges & quarrées, & ce nom lui resta. Tout le monde sçait pourquoi il fut surnommé *l'Abeille Attique*, on n'ignore point non plus les grands voyages qu'il fit, avant que de se fixer à l'Académie, d'y donner des Leçons, & d'y former des Disciples. Il se fit un sistême de Doctrine composé des opinions de trois Philosophes ; il suivit Heraclide dans les choses naturelles ; Pythagore dans les vérités intellectuelles, & Socrate dans la morale & la politique ; Enfin il perfectionna beaucoup la Dialectique. Tous ses ouvrages sont écrits en forme de Dialogues, dont personne n'a possédé l'art aussi-bien que lui. La Majesté, la pureté, l'élégance de son stile, le goût, l'atticisme enfin le plus pur ne se trouve nulle part dans une si grande

perfection, que dans ses écrits ; & M. Rollin remarque fort bien que ce n'est pas encore ce qu'on y doit admirer davantage, mais la solidité & la grandeur des maximes & des principes, qui y sont répandus, soit pour la conduite de la vie, soit pour la politique & le gouvernement, soit pour la Religion.

Le nombre & le mérite de ses Disciples lui ont aussi fait beaucoup d'honneur. Ils se séparerent en deux Sectes, dont l'une garda le nom d'Academicienne, & resta à l'Académie ; l'autre, dont Aristote fut le Chef, plaça son Ecole dans le Lycée, & fut appellée *Peripateticienne* mais ces deux Sectes ne differoient que par le nom, & convenoient pour les sentimens : toutes deux renoncerent à la méthode de Socrate de ne rien affirmer, & de ne s'expliquer dans les disputes, qu'en doutant & en hésitant.

Speusippe, neveu de Platon, fut après lui le chef de l'Académie. Au bout de huit ans ses infirmitez l'obligerent de ceder sa place à Xe-

nocrate, duquel M. Rollin rapporte des particularités fort intéressantes. Polemon, Cratès & Crantor furent les trois derniers Chefs de l'ancienne Académie. Ce dernier étoit un grand Philosophe, & avoit fait un livre de la consolation, qui s'est perdu. On en parloit comme d'un livre tout d'or, & qui méritoit d'être appris par cœur mot à mot. Ciceron en avoit fait un grand usage dans un traité, qui portoit le même titre. Crantor eut pour Disciple Arcesilas, qui fut l'Auteur de la moyenne Académie, & qui ne garda même le nom d'Académicien, que par respect pour son Maître.

Du reste il changea beaucoup de choses dans les sentimens des Dogmatiques, c'est ainsi qu'on appelloit les premiers Academiciens. Ceux-ci affirmoient & décidoient. Arcesilas vouloit qu'on doutât de tout, qu'on soûtint également le pour & le contre & qu'on suspendît toujours son jugement. Il falloit avoir son mérite, son heureux génie, ses graces, son enjoüement, pour

donner cours à une telle philosophie. Il eut pour successeurs Lacyde, Evandre, Egesime, dont M. Rollin ne dit rien, sinon que ce dernier fut le maître de Carneades, l'Auteur de la nouvelle Académie.

La difference de celle-ci & de la moyenne consiste en ce que Carneades ne nioit pas, comme Arcesilas, qu'il y eût des vérités, mais il prétendoit qu'elles étoient mêlées de tant d'obscuritez ou plûtôt de tant de faussetés, qu'il n'étoit pas en notre pouvoir de discerner avec certitude le vrai du faux. Il se réduisoit donc à admettre des choses probables, & il consentoit que la vraisemblance nous déterminât à agir pourvû qu'on ne prononçât sur rien absolument. Il fut avec cela l'antagoniste déclaré des Stoïciens, & s'attacha sur tout à réfuter Chrisippe. Jamais homme ne fut plus laborieux & plus avare de son tems, & quoiqu'il eût donné sa principale application à la morale, il ne négligea point la Physique.

Asdrubal Carthaginois, son Disci-

ple, lui ſucceda, & prit le nom de Clitomaque. Il compoſa pluſieurs livres, qui furent fort eſtimés. Philon tint ſon Ecole après lui ; il enſeignoit dans un tems la Philoſophie, & dans un autre la Rhétorique. Ciceron fut un de ſes auditeurs & profita de ſes doubles Leçons, auſſi bien que de celles d'Antiochus Diſciple & ſucceſſeur de Philon ; mais il n'approuva point que ce dernier eût renoncé à la Doctrine de la nouvelle Académie, pour reprendre celle de l'ancienne. Luculle au contraire ne s'attacha à lui, qu'à cauſe de ce changement.

Ariſtote, fondateur de la Secte Peripateticienne, n'ouvrit ſon Ecole dans la Lycée, qu'après le départ d'Alexandre pour la guerre, où il ne voulut pas le ſuivre. Sa réputation lui attira un grand nombre d'auditeurs, ſes Leçons étoient le matin ſur la Philoſophie, & l'après midi ſur la Rhetorique, & comme il les donnoit en ſe promenant, ſes Diſciples furent nommés *Peripateticiens*. On croit communément que

sa Rhétorique, l'ouvrage, dit M. Rollin, le plus complet & le plus estimé de l'antiquité, fut le fruit de ses Leçons : mais il paroît que quelques uns ont été persuadés qu'elle avoit été composée pour Alexandre.

On pourra voir dans le Livre même, dont nous rendons compte, beaucoup de particularitez sur la personne d'Aristote, sur les affaires, qui lui furent suscitées par ses envieux après la mort d'Alexandre, du vivant duquel personne n'osa l'attaquer; les jugemens qu'on a portés de ses écrits dans l'antiquité, & ce qu'on en a pensé en divers temps, dans l'Université de Paris. M. Rollin en conclut que comme on l'a autrefois admiré au-delà des bornes, aussi peut-être le méprise-t'on aujourd'hui plus qu'il ne le merite. Pour nous, nous ne le croyons point du tout meprisable pour n'avoir pas laissé une Physique aussi parfaite, que la nôtre l'est devenuë avec le secours des nouvelles découvertes. Outre qu'il ne seroit pas bien difficile de

faire voir que beaucoup de ses Censeurs ne l'ont pas entendu, & que d'autres ne l'ont décrié, qu'après avoir profité de ses lumieres.

Theophraste de Lesbos, ainsi nommé à cause de son éloquence, prit la direction du Lycée après Aristote. A l'occasion de ce qu'une marchande d'Athenes le reconnut un jour pour étranger à sa maniere de parler. „ M. Rollin s'écrie, quel „ goût il y avoit à Athenes jusques „ dans le petit peuple ! " mais seroit il impossible qu'une marchande de Paris se fût apperçuë que quelques uns des plus grands maîtres de notre langue étoient nés dans la Province, ou que tel étranger, qui écriroit en François mieux que bien des François mêmes, n'est pas né dans le Royaume ? L'accent seul dont très-peu de personnes se défont parfaitement, suffiroit pour cela, & alors ce n'est pas une affaire de goût. D'ailleurs il y avoit en Grece plusieurs dialectes, & les beaux esprits ne se croyoient pas obligés de renoncer au leur, comme un Nor-

mand ou un Picard eſt obligé, pour bien parler en Francois de quitter ſon jargon.

Straton, ſucceſſeur de Theophraſte, fut ſurnommé le Phyſicien, parce qu'il s'appliqua beaucoup plus à l'étude de la nature, qu'à celle de la morale. Lycon, Ariſton, Critolaus, qui fut Ambaſſadeur à Rome, & Diodore furent les derniers, qui préſiderent au Lycée.

Ariſthene, Diſciple de Socrate, fonda auſſi une Ecole dans un faux-bourg d'Athenes nommé *Cynoſarge* ce qui a fait, dit-on, donner à ſes Diſciples le nom de *Cyniques*: mais ils le meriterent encore mieux par leur impudence. Leur fondateur ne faiſoit conſiſter cependant le ſouverain bonheur, que dans la vertu, & mépriſoit tout le reſte. Il avoit réſolu de ne plus recevoir de Diſciples, lorſque Diogene, chaſſé de Synope ſa patrie, pour crime de fauſſe monnoye, ſe préſenta pour être un de ſes Auditeurs. Il le rebuta & le repouſſa même avec le bâton, Diogene baiſſant la tête lui dit, *frappez, ne craignez*

point, vous ne trouverez jamais de bâton assez dur, pour m'éloigner de vous, tant que vous parlerez. Aristhene vaincu par une si belle réponse, l'admit dans son Ecole.

M. Rollin remarque fort bien que Diogene dans sa pauvreté paroissoit le plus vain des hommes, qu'on l'a accusé de parler & de penser mal de la Divinité; que parmi d'excellentes maximes, il en avoit de très-pernicieuses; qu'il regardoit la pudeur comme une foiblesse, & qu'en général le caractere des Philosophes Cyniques étoit l'effronterie, d'outrer tout en matiere de morale, & de rendre la vertu même, s'il étoit possible, haïssable par les excès & les travers ausquels ils la portoient. Cratés, Disciple de Diogene, étoit à peu près du même caractere que lui, & eut une femme qui voulut passer pour Philosophe & le surpassa encore en effronterie.

C'est cependant de cette école que sont sortis les Stoïciens, car Zenon leur chef étoit Disciple de Cratés. La morale de son maître lui

plut beaucoup, mais il ne put goûter l'impudence des Cyniques. Il voulut donc écouter encore d'autres Philosophes après quoi il établit à Athenes une nouvelle Secte, qui devint très-célébre. Le nom de Stoïciens qu'on leur donna, vint de ce que Zenon enseignoit ordinairement dans une gallerie, car στοὰ signifie gallerie, portique. Les Atheniens, par un décret public lui rendirent après sa mort de très-grands honneurs, & ce décret portoit que Zenon avoit perpétuellement excité à la vertu les jeunes gens qu'il instruisoit, & qu'il avoit toujours vécu conformément à ses préceptes.

Leucippe, qu'on croit avoir été l'inventeur des Atomes; Cleante, si connu par sa pauvreté & par sa patience à supporter les incommoditez, qui en sont les suites: Chrysippe, dont Diogene Laërce assûre qu'il composa jusqu'à trois cens traités sur la Dialectique, furent les premiers successeurs de Zenon; ces deux derniers avoient composé une Rhetorique, dont Ciceron faisoit peu de

de cas, ordinairement les Stoïciens mêloient beaucoup de subtilitez & de sécheresse dans leurs disputes, & sembloient éviter avec autant de soin tout agrément dans le stile, que tout relâchement dans les mœurs.

Mais les plus célébres de ces Philosophes ont été sans contredit, Panelius de Rhodes, & Epictete d'Hierapolis en Phrygie, dont M. Rollin nous a tracé en peu de mots le caractere. Il remarque aussi fort bien que ces hommes, dont on a tant vanté la vertu, en tiroient une vanité, qui en diminuoit beaucoup le prix, & que S. Paul n'auroit jamais osé parler de sa justice avec la confiance, que témoignoit Epictete en parlant de la sienne.

De la Secte Ioniene, passons à l'Italique. Elle eut aussi ses divisions, mais ce ne fut qu'après la mort d'Empedocle successeur de Pythagore. Celui-ci avoit voyagé, autant pour le moins que Platon & dans le même dessein de s'instruire. On croit qu'il a pu voir à Babylone

les Prophetes Ezechiel & Daniel, mais il n'a pu être le Maître de Numa, comme quelques-uns l'ont avancé, puisqu'il ne fleurissoit que sous les derniers Rois de Rome. Pythagore est encore une preuve bien frappante de la foiblesse de l'esprit humain, & du peu de vertu, qu'on trouve hors de la véritable Religion.

Peut-on en effet penser autrement, quand on voit un Philosophe de ce merite & de cette réputation imaginer le sistême de la Metempsycose, la plus folle reverie, qui soit jamais sortie de la tête d'un homme, raconter sérieusement les transmigrations, que son ame avoit déja essuyées, & assûrer qu'il avoit été au siége de Troye, sous le nom d'Euphorbe: sans parler de la supercherie, qu'il fit aux Crotoniates, pour leur persuader qu'il avoit été aux Enfers, & qu'il y avoit connu tout ce qui s'étoit passé dans leur pays pendant son absence. M. Rollin après avoir fait surtout cela à son ordinaire des réflexions fort justes,

déclare qu'il les a tirées du nouveau Traducteur des Livres de la nature des Dieux de Ciceron.

Empedocle ne fut guere moins célébre que Pythagore, dont il n'est pas bien certain qu'il ait été Disciple. Il rendit même encore plus de service à la Ville d'Agrigente en Sicile, que Pythagore n'en avoit rendu à celle de Crotone. Notre Auteur explique fort bien ce que c'étoit que sa prétenduë magie, & ce qui a pu donner lieu au bruit qui courut, qu'il avoit ressuscité une femme. On sçait d'ailleurs que ce Philosophe étoit habile dans la Medecine, bon Poëte & bon Historien.

Ce fut après sa mort, que l'Ecole Italique se divisa en quatre Sectes. Heraclite fut Chef de la premiere, & lui donna son nom: Democrite fonda la seconde, qui fut nommée l'*Eleatique*: Pyrrhon donna aussi son nom à la troisiéme, qui n'est pas moins connuë sous celui de *Septique* du mot Grec σκέπτομαι

qui signifie, considerer, examiner ; Epicure institua la quatriéme.

Heraclite surnommé le *Pleureur* étoit un Mysanthrope, à qui le genre humain faisoit pitié, & qui voyant tout le monde se livrer à une joye, dont il sentoit le faux, à l'intérêt, à la fourberie, à l'avarice à l'ambition, ne paroissoit jamais en public, que les larmes aux yeux. Il prit enfin tellement les hommes en aversion, qu'il se retira sur une montagne, pour y vivre d'herbes en la compagnie des bêtes sauvages. Ce genre de vie joint à sa mauvaise humeur, lui causa une Hydropisie, dont il mourut. Entre plusieurs Traités qu'il composa, celui de la nature, qui étoit un Recueil de toute sa Philosophie, est le plus estimé.

Democrite partoit du même principe qu'Heraclite, mais au lieu de pleurer sur la foiblesse des hommes, il prit le parti de rire de leurs folies. M. Rollin ne peut croire qu'il se soit crevé les yeux pour pouvoir

méditer plus parfaitement, ou plus profondément, mais bien qu'il s'enfermoit dans un tombeau, pour vaquer plus librement à la méditation. Il est beaucoup plus certain, qu'il dépensa tout son patrimoine, qui étoit de cent mille écus, pour voyager & consulter les Sages de tout les pays, jusqu'au Gymnosophistes des Indes. C'étoit d'ailleurs un très-beau génie, & qui se remplit l'esprit des plus rares connoissances. Ciceron ne craint pas même de dire qu'Epicure lui étoit redevable de presque tout son sistême.

Pyrrhon, de Peintre se fit Philosophe & s'éloigna peu des opinions d'Arcesilas, qui se terminoient à l'incompréhensibilité de toutes choses. Comme il trouvoit partout des raisons pour affirmer & pour nier, il s'en tenoit à dire, *non liquet*. Il parut toute sa vie chercher la vérité „ mais il se ménageoit „ toujours des ressources pour ne „ pas tomber d'accord qu'elle se „ fut montrée à lui, c'est-à-dire, „ qu'il ne vouloit pas la trouver,

» & qu'il cachoit cette affreuse dis-
» position sous le specieux dehors
» de la recherche & de l'éxa-
» men. »

A cette indétermination sur les sujets qu'il discutoit, il joignoit une indifference, qui alloit jusqu'à la folie. Anaxarque son Maître étant tombé dans un fossé, il passa outre, sans daigner lui tendre la main, & Anaxarque donna de grandes loüanges à cet Esprit indifferent, qui n'aime rien. Pyrrhon poussa encore plus loin ce principe, & n'eut point de honte d'enseigner qu'il n'y a rien qui soit en soi honnête & honteux, juste & injuste.

Epicure étoit âgé de trente-six ans, lorsqu'il commença à enseigner la Philosophie, & jamais Philosophe n'a eu un plus grand nombre de Disciples, & n'en a été ni plus respecté, ni plus aimé. Aussi, tandis que les discordes & les divisions troubloient les autres Ecoles, l'union étoit parfaite dans celle d'Epicure. On y suivit toujours sa Doctrine, comme un oracle ; & le jour de sa naissance y étoit en-

core solemnisé du tems de l'ancien Pline, plus de quatre cent ans après sa mort. Il n'y a pas non plus de Philosophe, dont les sentimens soyent plus connus, & on en est redevable à Ciceron, à Diogene Laërce, surtout à Lucrece son admirateur & son interprete, & de nos jours à Gassendi. Lucrece le loüe d'avoir le premier des humains eu le courage de secoüer le joug de la Religion, & d'avoir toujours eu un grand zele pour sa patrie. Mais plus d'un Auteur a prétendu & prétend encore que son dogme favori, qui met dans le plaisir le souverain bonheur des hommes, n'a tant contribué à décrier sa Secte & à la faire valoir, que parce qu'on ne l'a point entendu, & qu'on en a abusé. On peut voir dans les Journaux de Verdun de l'année passée une Dissertation sur ce sujet, qui est bien écrite: & il paroît certain que jamais homme n'a moins vécu en Epicurien, en prenant ce terme dans le sens, qu'on lui donne communément. Cette premiere partie, qui contient

l'Hiſtoire des Philoſophes, eſt terminée par des réflexions très ſages ſur l'inſuffiſance des plus belles inſtructions de tous ces prétendus Sages pour la Réforme des mœurs.

Seconde Partie. *Hiſtoire de la Philoſophie.* » Voilà, dit M. Rollin, » une ample matiere. On n'attend » point de moi que je la traite à » fond. J'ai déja déclaré plus d'u» ne fois, que je n'écrivois pas pour » les Sçavans. On entend tous les » jours parler... de Stoïciens, de » Peripateticiens, d'Epicuriens, j'ai » cru qu'il étoit à propos de mettre » le commun des hommes au fait » des principales queſtions agitées » par ces Philoſophes, mais ſans » entrer dans un détail exact de leurs » diſputes. «

L'ancienne Philoſophie étoit diviſée en trois parties. La Dialectique, ou Logique, qui dirige les opérations de l'eſprit, & s'applique à former le raiſonnement. La Phyſique, ſous laquelle étoit renfermée la Metaphyſique, qui conſidere la formation du monde, les effets de

la nature, l'existence & les attributs de la Divinité, & la nature de l'ame : La morale, qui regle les mœurs & traite des devoirs de la vie. Ces trois parties font la matiere des trois Chapitres.

Chapitre I. *de la Dialectique.* M. Rollin convient que parmi les Anciens le plus excellent Maître pour cette science, est Aristote. Ciceron paroît l'en reconnoître l'Auteur & l'inventeur; mais Aristote lui même, au rapport de Diogene Laërce, en faisoit honneur à Zenon d'Elée. Cependant si Zenon fut le premier, comme on le croit, qui trouva cette suite nombreuse de principes & de conséquences, dont il forma un art, il est certain qu'Aristote la perfectionna beaucoup. M. Rollin nous expose fort bien, & d'une maniere nette & précise, l'usage qu'en firent les Philosophes, qui vinrent après lui, la maniere de raisonner des differentes Ecoles, & ceux mêmes, qui s'y sont le plus appliqués de nos jours.

Chapitre II. *De la Morale.* C'est,

» à proprement parler, la Science
» de l'homme, toutes les autres
» connoiſſances ſont en quelque ſor-
» te hors de lui, ou du moins on
» peut dire qu'elles ne vont point
» juſqu'à ce qu'il y a en lui de plus
» intime & de plus perſonnel, je
» veux dire juſqu'au cœur. Car c'eſt
» là que l'homme eſt tout ce qu'il
» eſt. » Socrate eſt en quelque façon le premier, qui ait mis cette ſcience en honneur, & c'eſt ce qu'a voulu dire Ciceron, en écrivant que Socrate avoit fait deſcendre la Philoſophie du Ciel.

La Morale ne ſe borne pas au ſoin des particuliers ; le Gouvernement des Etats eſt un de ſes principaux objets, & alors on la nomme *Politique*. M. Rollin ne ſépare point ces deux parties de la Morale & diviſe ce Chapitre en trois Articles. Dans le premier il rapporte les ſentimens des Anciens Philoſophes ſur le ſouverain bonheur de l'homme, il les reduit à trois, qui ſont celui d'Epicure, celui des Stoïciens, & celui des Peripateticiens :

quoique les ſources, où il a puiſé, ſoient aſſez connuës & entre les mains de tout le monde, cet Article, par les réflexions de l'Hiſtorien, eſt très-curieux & fort inſtructif.

Dans le ſecond Article M. Rollin réunit les opinions des Anciens Philoſophes ſur les vertus & les devoirs de la vie à ces deux Chefs. Le premier, que le but du Gouvernement eſt de rendre les ſujets heureux, en les rendant vertueux. Le ſecond que la juſtice & la bonne foi ſont le fondement de la ſocieté, ce qui lui donne occaſion de parler de la ſainteté des ſermens. Dans le troiſiéme il traite de la Juriſprudence, qui fait partie de la Morale, ou qui du moins y a un grand rapport: il nous donne dans cette Article, une idée fort nette de cette ſcience, & nous fait ſuffiſamment connoître ceux, qui y ont excellé.

Chapitre III. *De la Phyſique & de la Metaphyſique* ce Chapitre eſt diviſé en quatre Articles. Le premier, ſur l'exiſtence & les attributs

de la Divinité, renferme trois questions principales. 1°. Si la Divinité existe ? 2°. Quelle est sa nature ? 3°. Si elle prend soin des choses d'ici bas. Mais avant que d'exposer ce que les Philosophes ont pensé sur tous ces Chefs, notre Auteur fait voir en peu de mots quel étoit avant eux l'état de la Foi du monde entier au sujet de la Divinité. On en pourra conclure que les Philosophes Payens y ont fort peu ajoûté, qu'ils n'ont même fait qu'embrouiller la matiere & y jetter de l'incertitude, » qu'à la honte du » Paganisme, & à la gloire de » l'Evangile, un enfant parmi nous, » pour peu qu'il soit instruit du Cathéchisme, est plus sûr & plus » éclairé sur tout ce qu'il faut sça» voir de la Divinité, que tous ces » Philosophes ensemble.

Le second développe les systêmes des Stoïciens & des Epicuriens sur la formation du monde & ce qu'en a pensé Platon. Dans le troisieme M. Rollin fait voir en peu de mots, que s'il n'est guere de

question, qui ait plus partagé les Philosophes, que celle, qui regarde la nature de l'ame, il n'en est guere aussi qui fassent mieux voir combien l'esprit de l'homme est borné, quand il est réduit à ses propres lumieres, Le quatriéme, sur les effets de la nature, seroit, dit notre Auteur, le lieu, où il devroit traiter à fond de la Physique, pour faire connoître l'origine & les progrès de cette science & la difference, qui se trouve entre celle des Anciens & celle des Modernes: mais ajoûte-il, avec sa modestie ordinaire » Cette matiere, outre qu'elle » passe mes forces, est trop étenduë & trop vaste, pour être renfermée dans le court espace d'un » abrégé. On la trouvera détaillée » avec beaucoup de clarté dans » l'ouvrage du P. Regnault Jesuite, qui a pour titre *l'origine de la Philosophie nouvelle*, dont j'ai » bien profité. Il y garde un caractere de modération, qui est » rare, en rendant également justice aux Anciens & aux Moder-

» nes. Je me contenterai donc de » quelques réflexions générales. « On voit bien par ces paroles, qu'autant que cet Article doit être curieux, autant il est impossible d'en faire un extrait.

Il en est à peu près de même de tout le Chapitre quatriéme, qui regarde la Médecine, la Botanique, la Chymie, & l'Anatomie. Les Egyptiens ont cultivé la Médecine plus anciennement & plus sçavamment qu'aucun autre peuple. Ils prétendent même que leur Dieu Hermès, ou Mercure, en est l'inventeur, mais il ne nous reste rien d'eux sur ce sujet. Les Grecs les ont suivis de si près, qu'ils se sont même vantés les avoir précédés, & M. Rollin ne parle que des Medecins de cette nation. Les Romains n'ayant presque pas étudié cette Science.

On distingue trois ordres, ou Sectes de Médecins Grecs. Les Empiriques, qui ne suivoient guere que l'experience; le Partisans d'Hipocrate, qui ont joint le raisonne-

ment à l'experience, d'où leur Medecine a pris le nom de *Dogmatique* ou *Raisonnée*; & les *Methodiques*, ainsi appellés, parce que se séparant des autres Medecins, ils se sont fait une méthode particuliere. Notre Auteur n'a point d'égard à cette division, lorsqu'il repasse en revûë les Médecins les plus célébres de l'ancienne Grece, parmi lesquels il a cru devoir placer le fameux Mithridate Roi de Pont, inventeur de l'Antidote, qui porte encore son nom, & Auteur de quantité de sçavants Ouvrages, que Pompée son vainqueur fit traduire en Latin.

Mais ce qu'on trouvera de plus curieux dans cet Article, est un petit Mémoire de M. Burette sçavant Médecin, Professeur au College Royal, & de l'Académie des Belles-Lettres, un des hommes de Paris des mieux fournis de bonne Littérature en plusieurs genres. M. Rollin n'osant décider sur le merite de l'ancienne Medecine, ni de la Moderne, avoit prié son illustre confrere de lui en dire son senti-

ment, ce que M. Burette a fait par le mémoire, dont nous parlons. Il est digne de la plume de l'un & de l'estime de l'autre. M. Rollin n'a pas cru devoir manquer de faire mention de tout ce qui a été dit dans tous les temps contre les Médecins & la Médecine. Il rapporte entr'autres choses le Discours du vieux Caton à son fils au sujet des Medecins Grecs, & de ce que l'ancien Pline en a écrit, mais il en parle avec toute la sagesse, qui convient.

La Botanique est une des parties de la Physique, elle s'aide de la Chymie, & non seulement elle sert aux Medecins, mais on peut dire qu'elle a été, la premiere, & un tems considérable la seule Medecine ; puisque c'est par la connoissance & l'usage des plantes, que les plus anciens Medecins, Esculape, Chiron &c. se sont fait une si grande réputation. Cette science après le tems de Pline & de Dioscoride, qui en ont traité à fond, s'éclipsa tout à fait, comme presque toutes

les autres. Elle reparut enfin au XV. ſiecle, on s'attacha à ce qu'en avoient écrit les Anciens, & ſur la fin du même ſiecle, on lui donna ſa véritable forme. Elle fit en peu de temps de ſi grands progrès, qu'à la fin du XVI. ſiecle, au lieu de cinq ou ſix cent plantes, que Mathiolle avoit recueillies des Anciens, on en avoit déja plus de ſix mille, toutes décrites & figurées.

Il manquoit encore à la connoiſſance des plantes un ordre général, un ſiſtême, qui en fit une ſcience proprement ditte, en lui donnant des principes & une méthode. Pluſieurs ſçavans y ont travaillé avec ſuccès, & M. de Tournefort lui a donné ſa derniere forme. On la perfectionne encore tous les jours ſous la protection & par les ſoins de M. le Comte de Maurepas. M. de Juſſieu de l'Académie des Sciences, qui a fourni à M. Rollin un Mémoire pour cet Article; s'y employe depuis bien des années avec un zele, que le ſuccès ne fait qu'animer, & a formé dans deux de ſes freres deux éleves dignes de lui,

dont l'un est aujourd'hui Demonstrateur au Jardin Royal des plantes, l'autre est à la veille de revenir chargé des richesses, que le Perou produit en ce genre.

La Chymie, ou l'art de séparer par le feu les differentes substances, qui se rencontrent dans les mixtes, peut servir à la Médecine, pour trouver des remedes, & à la Physique, pour faire connoître la nature. Il ne paroît pas que les Anciens en ayent fait beaucoup d'usage, & on sçait que Paracelse, qui après avoir fait de fort belles cures par des remedes chymiques, se vantoit de pouvoir conserver un homme en vie pendant plusieurs siécles, mourut lui-même à l'âge de quarante huit ans. M. Lemeri, si habile dans cette science, n'en faisoit pas grand cas pour la Medecine. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1700. comment il réussit à faire une espece de Volcan. La Chymie, qui se propose la transmutation des metaux, est trop chimerique pour

meriter l'attention des ſçavans.

Notre Auteur paſſe fort légerement ſur l'Anatomie : les Anciens en avoient reconnu la néceſſité pour la Médecine ; cependant elle a été entierement oubliée pendant pluſieurs ſiecles ; & juſqu'à François I. la diſſection du corps humain a paſſé pour un ſacrilege. M. Rollin reconnoît que depuis ce temps-là elle a été portée fort loin. Mais il y a lieu de s'étonner qu'à la ſuite des Anciens, qui l'ont cultivée avec ſuccès, il ne nomme aucun des Modernes, qui l'ont ſi fort perfectionnée, comme il a fait pour la Botanique & la Chymie : les Bartolins, les Malpighis, les Duverneys & tant d'autres, ſur tout le célébre M. Winſlow de l'Académie des Sciences, méritoient bien de n'être pas oubliés.

La découverte, qui a fait plus d'honneur aux Anatomiſtes du ſiécle paſſé, eſt celle de la circulation du ſang. Bien des gens l'attribuent à Harvée, mais on a des preuves certaines que le P. Fabri l'avoit

remarquée avant lui ; d'autres en ont fait honneur à Servet, & avec moins de fondement : mais on prétend qu'Hippocrate, Ariſtote, & Platon en ont eu connoiſſance ; il eſt vrai qu'ils en ont fait ſi peu d'uſage, que c'eſt preſque comme s'ils l'euſſent ignorée.

Livre XXVIII. *Des Mathematiques.* Le nom de Science a été donné aux Mathematiques par excellence, car *Matheſis* ſignifie ſcience ; ce ſont en effet les ſeules Sciences, qui ſoient certaines & démontrées. M. Rollin avoüe qu'il marche ici dans des routes, qui lui ſont inconnuës, il a néanmoins trouvé le ſécret d'y être un bon guide pour ceux, en faveur de qui il écrit, parceque non ſeulement il s'eſt attribué, dit-il, le privilege, mais encore qu'il a le talent de ſe rendre propres les richeſſes d'autrui. Au reſte il ne ſe propoſe de conſiderer particulierement que la Géométrie & l'Aſtronomie, qui tiennent le premier rang parmi les connoiſſances Mathematiques, en y joignant néan-

moins quelques autres parties, qui y ont un rapport néceſſaire. C'eſt la matiere de deux Chapitres.

Chapitre I. *De la Géometrie.* M. Rollin croit que la néceſſité, où ſe ſont trouvés les Egyptiens de meſurer ſouvent leurs Campagnes, à cauſe de ce que les inondations du Nil en enlevoient chaque année, a bien pu les engager à s'appliquer avec ſoin à la Géometrie, qui eſt proprement la Science de meſurer la Terre, mais il eſt perſuadé que ſon origine remonte plus haut. Il eſt cependant certain que les Grecs l'ont reçûë des Egyptiens, & que ce fut Thalès de Milet, qui l'apporta en Grece.

Il y a une Géometrie pratique & une Geometrie ſpeculative. Celle-ci conſidere la figure & l'étenduë des corps ſelon les trois dimenſions, longueur, largeur & profondeur, qui compoſent trois eſpéces d'étenduës, la ligne, la ſurface, & le ſolide. Celle là s'applique uniquement à meſurer la diſtance de deux objets, la hauteur d'une Tour, l'é-

tenduë d'un terrein, le globe de la Terre, en déterminant la grandeur de la circonference, & la longueur de son Diametre.

Parmi les Anciens, qui ont cultivé la Géometrie, les plus connus, & ceux dont il nous reste quelques Ouvrages, sont, Euclide d'Alexandrie, Aristée l'ancien, Appollonius Pergœus, Archimede, Pappus d'Alexandrie. Euclide & Archimede surtout, nous montrent jusqu'où la connoissance de la Géometrie avoit été portée dans l'antiquité. M. Rollin parle ensuite de la nouvelle face, que cette science a prise dans le dernier siecle, & rend sur cela toute la justice qui est dûë à MM. Newton, Leibnits, Bernoullis, de l'Hôpital. Il auroit pu y joindre Descartes. Gregoire de S. Vincent, Pascal & plusieurs autres, qui n'ont pas moins contribué à perfectionner cet Art. Du reste il fait très-bien sentir tout son mérite & toute son utilité, non seulement pour la perfection des autres Arts, mais encore pour mettre de l'ordre & de

la justesse dans tout ce qu'on fait & dans tout ce qu'on écrit, il prétend même avec raison qu'il n'y a point de meilleure Logique pratique, que la Géométrie.

Ce qu'il dit sur l'Arithmetique, & sur l'Algebre n'est pas moins éxact. Il convient que les Grecs & les Romains n'y avoient pas beaucoup avancé. Il observe que la haute Géometrie est devenuë inséparable de l'Algébre, mais on sera assez surpris de ne voir nommés parmi les Modernes, qui ont excellé dans ces sciences, que M. M. Rolle & Rivard. Nous pouvons dire la même chose au sujet des Mechaniques, de la Statique, de l'Hydrostatique. On s'attendoit que notre Auteur auroit au moins indiqué les meilleures sources, où l'on peut puiser des connoissances si utiles.

Chapitre II. *De l'Astronomie*. Ce Chapitre commence par un Abrégé Historique de l'origine & des progrès de l'Astronomie, qui n'est guere que l'extrait d'un Mémoire

de M. Caſſini inſéré au VIII. Tome des Mémoires de l'Académie des Sciences. M. Rollin traite enſuite en deux Articles ſéparés de la Géographie & & de la Navigation, qui doivent tout à l'Aſtronomie.

Dans le premier il repreſente d'abord l'état de la Géographie ſous les Anciens, il parcourt les pays, qui leur étoient connus, & fait mention de ceux, qui ont travaillé avec plus de ſuccès ſur cette Science. Il fait voir enſuite en quoi les Modernes l'ont emporté ſur eux, ſoit pour la perfection de la Géographie en général, ſoit pour les découvertes, qui ont été faites dans les trois derniers ſiécles, il y joint pluſieurs remarques fort utiles, qu'il a tirées des Mémoires de l'Académie des Sciences.

Dans le ſecond il releve beaucoup l'invention de la Bouſſole, dont il eſt certain, dit-il, que les François ſe ſont ſervis avant tous les autres peuples de l'Europe, quoique d'une maniere plus imparfaite, qu'on n'a fait depuis. Dans

le peu qu'il rapporte des voyages de Christophe Colomb, nous avons remarqué quelques défauts d'exactitudes, que l'Auteur auroit évités en suivant de plus près la vie de ce Grand Homme écrite par D. Fernand son Fils, qu'il cite en marge. Il y auroit trouvé par exemple que le bruit, qu'on fit courir, que Colomb avoit profité pour ses découvertes des Mémoires d'un Pilote, étoit une calomnie, qui fut averée juridiquement; il n'auroit pas distingué l'Hispaniole de l'Isle de S. Domingue, & il auroit vû que ce ne fut pas à son second, mais à son quatriéme & dernier voyage, que le même Colomb profita d'une Eclypse de Lune, non pour s'établir dans la Jamaïque, où il n'a fait aucun établissement, mais pour se faire donner par les insulaires des vivres, dont il avoit un extrême besoin. L'occasion étoit trop belle pour parler des voyages de nos Academiciens au Nord & au Midy, & M. Rollin ne l'a pas manquée.

Dans un troisiéme Article notre Auteur fait plusieurs remarques fort belles, tirées de la même source que les précédentes, sur les satellites de Jupiter, sur les avantages qu'ils ont fournis pour la perfection de la Géographie, sur les planettes & sur les étoilles fixes, objet véritablement digne par le grand & superbe spectacle, qu'il présente aux yeux, de nous occuper, indépendemment même de ce qu'on en tire pour la perfection de la Géographie & de la Navigation.

Le reste de ce volume contient une table Chronologique relative à toute l'histoire ancienne, précédée d'un avertissement très-instructif, & une table des matieres fort ample. M. Rollin nous avertit encore que l'édition in quarto, tant du traité des études, que de l'histoire ancienne paroîtra, à ce qu'il espere, dans le cours de l'année 1739. qu'on y trouvera les Cartes Géographiques nécessaires pour l'intelligence de l'Histoire, & qu'on fera de

ces Cartes un Recueil. » La justice, » dit-il, & la reconnoissance deman- » dent que je ne prive pas de cet » avantage, ceux qui ont acheté » l'in-douze & à qui le succès de » l'ouvrage est dû.

ARTICLE XI.

Lettre de M. Arnoult aux Auteurs du Journal de Trevoux.

JE ne puis, Mrs. que loüer le zele que vous témoignez pour la vérité, & je conçois, que votre ministere se bornant à instruire le public, vous avez dû, après avoir par plusieurs certificats authentiques, établi la réputation de mon Sachet antiapoplectique, rapporter aussi ce qu'on opposoit à sa vertu. Comme je crois que le grand nombre de témoignages, de personnes de considération, & très-dignes de Foi, de célébres Médecins, qui m'ont donné leurs

Certificats, qui font eux-mêmes usage du remede, & qui l'ordonnent journellement, ainsi qu'on le peut justifier par leurs ordonnances, que tout cela joint à une experience de 38. années sans interruption, parleront plus en sa faveur, que quelques legeres attaques, ne peuvent nuire à sa réputation, je ne suis que très-peu frappé des désaveux insérés dans votre Journal du mois de Decembre dernier. On n'osera pas avancer que la nommée Bablot, n'ait fait usage du Sachet, depuis son attaque *d'apoplexie, suivie d'une paralysie sur la langue & sur toute la moitié droite du corps*, que tous les remedes, qu'on avoit employés jusqu'alors, n'eussent été inutiles pour sa guérison; & que son rétablissement n'ait suivi de près l'application du specifique, qu'elle n'en fasse encore un usage très-exact; & que malgré la furieuse apoplexie qu'elle a essuyée, & qui est un terrible pronostic, de nouveaux acci-

dents de cette nature, avec le ſecours de ce préſervatif, il lui ſoit arrivé la plus legere atteinte de ce mal depuis deux ans ; que le premier certificat de Bablot, & de ſa femme, ne ſoit en bonne forme, & dans un temps non ſuſpect, ou la ſeule vérité & la reconnoiſſance, ont pû dicter le ſimple récit des faits certains, qui ſe ſont paſſez ſous les yeux de tout l'hôtel de Conty & de celui de la Valliere, & qui ſont confirmés par le témoignage de M de Vaux homme expérimenté, & Apoticaire de S. A. R. Mgr. le Duc d'Orleans Regent du Royaume, témoin oculaire de toute la maladie, & qui avoit bien lû, bien pezé, celui qu'il ſouſcrivoit, où le progrès du mal, & la cauſe de la guériſon ſont bien detaillés ; je m'en tiens à ces piéces, & ſans entrer dans les motifs qui peuvent avoir porté les Bablots & le ſieur Devaux, à rétracter enſuite leurs Certificats, je laiſſe au public, à décider auſquels de ces Actes, on doit ajou-

ter le plus de foi. Je suis,
Messieurs,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur
L. Arnoult.

Du 17. Decembre 1738.

ARTICLE XII.

MAXIMES ET REFLEXIONS morales traduites de l'Anglois, avec une Traduction nouvelle en vers de l'essai sur l'homme de M. Pope. A Londres de l'Imprimerie de G. Smith dans le Princéstreet-Spitefields. 1739.

LA Philosophie dont on se pique aujourd'hui dans un certain monde, est pour plusieurs, un air, une mode, un accent précieux, plus qu'un véritable amour de l'ordre & de la sagesse; on détruit plus qu'on n'édifie, ou, ce qui revient au même, aux sentimens que l'on méprise, avec raison peut-être, on

substitué des paradoxes encore plus insoûtenables. C'est par une suite de ce travers qu'il n'est que trop ordinaire parmi nous depuis quelques années de ne donner qu'une attention médiocre à nos propres richesses, & de prodiguer l'éloge au contraire à tout ce qui croît dans une terre étrangere. Ce n'est pas là se borner à combattre le préjugé injuste qui nous porteroit à n'estimer que nous-mêmes : c'est adopter une maxime plus dangereuse, & renoncer aux principes de l'équité autant qu'aux liens qui forment les sociétés. Nous sommes bien éloignés d'appliquer ces réflexions à l'empressement que nous avons montré pour connoître les Ouvrages de M. Pope, & à l'accüeil si général que nous leur avons fait. Le mérite éminent, est de toutes les nations, & a un droit très-legitime au suffrage des honnêtes gens sous quelque exterieur qu'il paroisse ; ainsi sans cesser d'admirer nos grands Auteurs, & en évitant

des comparaiſons auſſi peu juſtes pour l'ordinaire, qu'elles ſont ſouvent odieuſes, nous encheriſſons, s'il le faut, ſur les applaudiſſemens que l'on a donnés juſqu'ici au beau genie de M. Pope, & nous voyons avec plaiſir qu'il devient tous les jours moins étranger pour nous. Cette traduction nouvelle de l'eſſai ſur l'homme, eſt la troiſiéme qui ait paru depuis trois ans. Les deux premieres, ont mérité l'approbation du Public. Celle-ci, le trouvera ſans aucune difficulté auſſi équitable & auſſi reconnoiſſant. Nous cedons à la modeſtie du Traducteur qui ne lui a pas permis de ſe nommer. Mais nous doutons que l'amitié lui ſoit long-tempsfidele;il eſt des circonſtances où elle ſe croit certaines trahiſons permiſes, elle ne s'expliquera pas ouvertement ſi l'on veut, mais elle nous rappellera l'Auteur de deux Poëmes marqués au coin du bon goût & de la vraye délicateſſe, Citoyen diſtingué, auſſi épris de l'amour des beaux Arts dans ſa retraite Philo-

ſophique, qu'il fut zélé pour le bien public dans l'éxercice d'une charge honorable.

L'avertiſſement nous apprend que cette Traduction fut faite dès l'année 1736. Il ſeroit aiſé de citer quelques perſonnes qui la virent alors. M. l'Abbé du Reſnel travailloit à la ſienne. On eut pour lui la déference de lui laiſſer finir & publier ſon Ouvrage. Le grand ſuccès qu'avoit eu ſon eſſai ſur la Critique, méritoit bien, dit l'Auteur, qu'on lui cédât le pas. Son édition aujourd'hui a rempli tout ſon ſort, & eſt en poſſeſſion de tous les ſuffrages. Puiſqu'il n'eſt pas défendu d'aſpirer à ces diſtinctions flatteuſes, rien n'a dû empêcher d'expoſer à preſent cette traduction au jugement du Public. Outre le plaiſir de retrouver M. Pope & d'approfondir de plus en plus un ſiſtême qui fournit toujours à la réflexion, on aura encore celui de juger par comparaiſon, & de voir comment la même idée peut ſe préſenter ſous differents jours. Les uns ſont plus diffus, les

autres plus ſerrés. Celui-ci ſacrifie la force à la délicateſſe & celui-là parmi pluſieurs traits, ne choiſit que le plus énergique ; le mot préparé avec cela, ne s'offre pas également, ou celui qui s'offre ne l'eſt pas toujours. Notre Traducteur s'eſt attaché autant qu'il a pû, à ſuivre litterallement ſon original, mais qu'il s'en faut que les deux langues ſoient les mêmes ! & d'ailleurs la gêne de la verſification Françoiſe, eſt un obſtacle contre leſquels échoüent les efforts les plus loüables. Le Poëme Anglois ne contient qu'à peine 1200. vers ; M. l'Abbé du Reſnel en a employé 2000. dans ſa Traduction, & celle-ci va à près de dix-huit cent quelque attention qu'on ait eu pour ſe reſtraindre.

L'Ouvrage eſt aſſez connus pour le fonds des choſes. Les deux traductions précedentes, & les extraits qui en ont été donnés dans tous les Journaux, ont rendu le ſiſtême de M. Pope preſque auſſi familier que les Ouvrages Anciens. Il n'eſt donc queſtion pour nous que de

faire connoître le merite de cette nouvelle traduction, & pour le faire avec plus d'agrément pour nos Lecteurs, aux morceaux que nous en allons citer, nous croyons devoir opposer les mêmes morceaux tels qu'ils ont été rendus en prose par M. de Silhoüette, & en vers par M. du Resnel. On sera par-là plus en état de se décider sur la valeur de ces Ouvrages, ou pour parler plus juste, on verra qu'on peut arriver à la gloire & au succès par trois routes differentes.

On se rappelle que la premiere Epître, traite de la nature & de l'état de l'homme par rapport à l'Univers. En voici la fin, qui en est un précis judicieux, telle que M. de S*** nous l'a donnée.

» Cesse donc & ne taxe point » cette ordre d'imperfection. Nô- » tre bonheur dépend de ce que » nous blâmons. Connois ton être, » ton point. Le Ciel t'a donné un » juste, un heureux dégré d'aveu- » glement & de foiblesse. Soûmets- » toi, sûr d'être aussi heureux que

» tu peux l'être dans cette ſphere,
» ou dans quelque autre ſphere que
» ce ſoit, & ſûr, ſoit dans l'heure
» de ta naiſſance, ſoit dans celle
» de la mort, de trouver ton ſalut
» entre les mains de qui diſpoſe
» de tout. Toute la nature eſt un
» art, & un art qui t'eſt inconnu;
» le hazard eſt une direction que tu
» ne ſçaurois voir; la diſcorde eſt un
» harmonie que tu ne comprends
» point; le mal particulier, eſt un
» bien général, & en dépit de l'or-
» gueil, en dépit d'une raiſon qui
» s'égare, cette vérité eſt éviden-
» te, que tout ce qui eſt eſt bien. »

Nous plaçons, comme on voit, ces Traductions, ſuivant la datte de leur impreſſion. Voici celle de M. du Reſnel.

Rougis donc, ô Mortel! de ta préſomption
Et ne nomme plus l'ordre une imperfection.
Ce qui paroît un mal à notre foible vûë
Eſt de notre bonheur une ſource inconnûë;
Rentre enfin dans toi-même, & d'un eſprit ſoumis

Contente-toi du rang où l'Eternel t'a mis.
Sois sûr que dans ce monde où dans quelque autre ſphere
Dans les bras de ton Dieu, tu trouveras un Pere ;
Et qu'en lui ſoumettant ton eſprit & ton cœur
Chaque pas que tu fais te conduit au bonheur.
Dans le moment fatal qui finit ta carriere ;
Ainſi que dans l'inſtant, où tu vois la lumiere ;
Toujours cher à ſes yeux, ne crains rien pour ton ſort,
S'il préſide à ta vie, il préſide à ta mort,
La nature n'eſt pas une aveugle puiſſance,
C'eſt un art qui ſe cache à l'humaine ignorance,
Ce qui paroît hazard, eſt l'effet d'un deſſein
Qui dérobe à tes yeux ſon principe & ſa fin.
Ce qui dans l'Univers te révolte & te bleſſe,
Forme un parfait accord qui paſſe ta ſageſſe,
Tout deſordre apparent, eſt un ordre réel ;
Tout mal particulier, un bien univerſel,

Et bravant de tes ſens l'orgueilleuſe impoſture
Conclus que tout eſt bien dans toute la nature.

Nous nous interdiſons juſqu'à la moindre réflexion pour ne point forcer où prévenir le jugement de nos Lecteurs. Voici la nouvelle traduction.

Ceſſe donc, homme vain, d'appeller imparfait
Un ordre dont tu vois le merveilleux effet.
Souvent le plus grand bien dépend de ce qu'on blâme ;
Connois-toi, vois ton point ! le Ciel mit dans ton ame
Un dégré de foibleſſe, un juſte aveuglement
Qui doit de ton bonheur former le dénoüement.
Soumets-toi, mais comprends que Dieu ne t'a fait naître
Que pour te rendre heureux autant que tu dois l'être,
Sois sûr en quelque ſphere où ſoit fixé ton ſort
Dans l'inſtant où tu nais, dans l'inſtant de ta mort
De trouver ton ſalut dans le bras qui diſpoſe
Et de la plus ſublime & de la moindre choſe

La nature eſt un art, mais un art inconnu.
Le hazard eſt un trait dont le but n'eſt pas vu,
De la diſcorde même il naît une harmonie
Qui ne peut pénétrer le plus ſubtil génie
Le mal particulier eſt un bien général,
Et malgré ta raiſon & ton orgueil fatal
Tout eſt fait pour le mieux, & ſans extravagance
Tu ne peut attaquer l'éternelle puiſſance.

Nous nous ſommes attachés d'autant plus volontiers à cet endroit de l'eſſai ſur l'homme, qu'il nous paroît bien propre à juſtifier la pureté des intentions de M. Pope.

Nous tombons dans la ſeconde Epître, où l'homme eſt conſidéré par rapport à lui même, ſur ce morceau où M. Pope prouve que les paſſions ſervent à fixer nos principes & à les fortifier. M. de S***. l'a tradoit de la maniere ſuivante.

» Comme un arbre ingrat au
» ſoin du Jardinier, enté ſur un
» tronc ſauvage, devient fecond,

» de même les plus ſolides vertus » viennent des paſſions, la rigueur » d'une nature ſauvage fortifiant la » racine. Quelle ſource de vertu » & d'eſprit, découle du chagrin » de l'obſtination, de la haine, » ou de la crainte ? La colere don- » ne du zele & de la force, l'ava- » rice augmente la prudence : la » pareſſe entretient la Philoſophie : » l'envie qui tiraniſe une ame baſ- » ſe, eſt emulation dans les ſça- » vans & dans les guerriers. Le plai- » ſir raffiné & reſſerré dans de cer- » taines bornes, eſt un amour dé- » licat & charme le ſexe ; & nous » ne loüons dans l'homme ni dans » la femme aucune vertu qui ne » puiſſe venir de l'orgueil ou de » la honte ? »

Il ne s agit pas de diſcuter ici ces pen- ſées, ni d'examiner ſi elles ſont exacte- ment vraies. Voyons les vers de M. l'Abbé du Reſnel.

Du ſein des Paſſions ne voit-on pas ſortir
Les vertus dont l'effet peut moins ſe démentir ?
Comme d'un ſauvageon, par une greffe utile

En fruits délicieux ſort un arbre fertile.
Combien de fois l'orgueil & la haine & l'amour
A de nobles exploits ont-ils donné le jour ?
La colere ſupplée au zele, à la vaillance ;
L'avarice eſt ſouvent mere de la prudence.
Arrêtant dans leur cours nos boüillantes ardeurs
La pareſſe entretient la ſageſſe des mœurs ;
L'envie adouciſſant ſon impuiſſante rage
Sert d'émulation & ſoutient le courage.
Eſt-il quelque vertu que l'on puiſſe admirer
Que la honte ou l'orgueil ne nous puiſſe inſpirer.

Nous n'oſons que l'inſinuer, mais nous croyons remarquer que ces vers adouciſſent & éclairciſſent ce qui paroiſſoit un peu dur & obſcur dans la proſe. Ne ſeroit ce point que l'Auteur de celle-ci, s'eſt trop ſouvenu qu'il travailloit ſur l'Anglois, tandis que le Poëte a principalement penſé qu'il étoit François & qu'il écri-

voit pour nous; venons à la nouvelle Traduction.

Comme indocile aux soins, rebelle au meilleur fond
Sur sauvageon enté l'arbre devient fecond,
Le vice des vertus peut être l'origine;
Une séve sauvage en nourrit la racine
Et semble leur prêter plus de força & d appui.
Quelle source d'esprit découla de l'ennui?
Que de fruits précieux nacquirent de la géne,
De l'obstination, du dépit, de la haine!
Le courroux enflammé se change en zele ardent;
L'avarice au besoin rend l'homme plus prudent;
La paresse conduit à la Philosophie;
Et ce Tyran des cœurs, la noire & basse envie
Irritant à la fois & Sçavans & Guerriers
Fait au champ de la gloire éclore leurs Lauriers.
Un amour qui forçoit les plus saintes limites
Se raffine & quittant des routes illicites

N'est plus qu'un hymen sage, où sans
crime adoré
Le beau sexe reçoit un encens épuré ;
Et nous, ne voyons point dans l'homme ou dans la femme
De vertus dont l'éclat annoblisse leur ame
Qui ne puissent partir du redoutable écueil
Qu'offrent à leurs regards ou la honte ou l'orgueil.

L'Auteur, ou nous sommes trompés, a voulu allier dans ces vers la précision de son original avec la prolixité que nous exigeons, lorsqu'il s'agit de rendre une vérité sensible.

Peut-être trouvera-t'on une difference encore plus marquée entre les trois versions du même passage de la troisiéme Epître que nous allons citer. C'est la description du premier état du monde.

» Que l'on ne croye point, *dit*
» *le premier Traducteur*, que dans
» le premier état du monde l'hom-
» me marchât aveuglement. C'é-
» toit le regne de Dieu. L'amour

» propre & l'amour ſocial nâquirent avec le monde: l'union fut le lien de toutes choſes & de l'homme ; alors il n'y avoit point d'orgueil, ni tous ces Arts qui aident à la vanité. L'homme & la bête joüiſſant également des forêts, marchoient également à l'ombre des bois. Ils avoient une même table & un même lit. Des meurtres ne fourniſſoient point à l'homme ſon habillement & ſa nourriture. Une forêt retentiſſante étoit le temple où tous les êtres à qui Dieu a donné les organes de la voix, chantoient les loüanges de ce pere commun. Le Sanctuaire n'étoit ni revêtu d'or, ni ſouillé de ſang. Le Prêtre étoit ſans blâme, pur, exempt de carnage & de vénalité. Un ſoin univerſel étoit l'attribut des Cieux: la prérogative de l'homme étoit de gouverner, mais ſans tiraniſer. O que l'homme des temps qui devoient ſuivre, eſt different! Bourreau & tombeau de la moitié de ce qui a

„ vie ; ennemi de la nature, un
„ gémiſſement général ſe fait en-
„ tendre à ce meurtrier des autres
„ Etres. Mais traitre à lui même,
„ de juſtes maladies naiſſent de ſon
„ luxe, & les meurtres qui l'aſſou-
„ viſſent, vengent ce qu'il a im-
„ molé. "

L'air étranger que l'Auteur n'a pas cru pouvoir s'empêcher de conſerver dans cette deſcription, diſparoît dans l'élegant commentaire de M. l'Abbé du Reſnel.

Croyez-vous que ſorti des mains de la nature
L'homme marchant ſans frein, errât à l'avanture ?
Dieu même en cet état étoit ſon conducteur,
Eclairoit ſon eſprit & dirigeoit ſon cœur.
L'amour propre regnoit, mais ſoumis & tranquille
Du bonheur mutuel il étoit le mobile.
Sans le ſecours des Arts par l'orgueil inventés
La nature étaloit ſes naïves beautés.

Avec les animaux l'homme d'intelligence,
A l'ombre des forêts vivoit en assurance.
On ne le voyoit point ensanglanter sa main
Pour défendre son corps du froid ou de la faim;
La Terre sans travaux, sans soins & sans culture
Leur donnoit même lit, & même nourriture;
L'homme & les animaux réünissant leurs voix,
Pour loüer leur Auteur s'assembloient dans les bois;
Ces bois étoient leur temple; un culte sanguinaire
N'en déshonoroit point l'auguste Sanctuaire.
L'or au sein de la Terre ignoré des mortels
N'éclatoit point alors jusques sur les Autels;
Sans faste sans éclat, le Prêtre irréprochable,
Par ses seules vertus s'y montroit respectable;
Le Ciel gouvernoit tout en maître universel
Et partout signaloit son amour paternel.

L'homme ſur la nature exerçoit ſon Empire
Pour y maintenir l'ordre & non pour le détruire.
O combien different & de goût & de mœurs
L'homme dégénera de ſes premiers Auteurs !
Il remplit de terreur, l'air, les mers & la terre;
Aux foibles animaux il déclara la guerre;
Tantôt leur meurtrier, & tantôt leur tombeau,
Il ſe couvrit les yeux d'un coupable bandeau !
Aux cris de la nature il devint inſenſible,
Le ſang n'effraya plus ſon courage inflexible.
Cruel aux animaux, injuſte pour les ſiens
Avec ſon innocence il perdit tous ſes biens.
De ce luxe effrené l'affreuſe tyrannie
Par un juſte retour fut auſſi tôt punie &c.

Le nouveau Traducteur, toujours fidele à ſon plan, tâche de s'écarter le moins qu'il peut de l'Anglois.

Gardez-vous de penſer qu'aux premiers
temps du monde
L'homme aveugle & plongé dans une
erreur profonde
Ne vécût que pour ſoi, ſans aide
abandonné.
Ce temps cheri de Dieu, fut un temps
fortuné.
L'amour propre nâquit avec l'Univers
même,
Et l'amour ſocial y tint un rang ſuprê-
me ;
L'orgueil n'y regnoit point, ni l'éclat ſi
vanté
Des Arts, vils inſtrumens de notre va-
nité.
L'homme & la bête unis au fond des
forêts ſombres
Sans ſe craindre marchoient dans l'é-
paiſſeur des ombres ;
Ils avoient même table, occupoient
même lit ;
La rapine, le ſang, le coupable dé-
lit
N'offroient point aux humains une au-
tre nourriture
Et ne relevoient point l'éclat de leur pa-
rure ;
Un bois retentiſſant étoit l'azile heu-
reux
Où s'élevoient des cœurs & l'encens &
les vœux,
Où l'homme déployant un organe ſo-
nore
Chantoit

Chantoit l'unique Dieu que l'Univers adore :
On n'y vit point briller le bronze ni l'Asur,
Mais l'Autel n'étoit point souillé de sang impur ;
Le Prêtre étoit sans tâche, & par un vil salaire
Il ne ternissoit point son sacré ministere ;
Le soin universel n'appartenoit qu'aux Cieux,
Esclave de leurs Loix, l'homme judicieux
Ne désirant jamais ce que Dieu lui dénie,
Dans la frugalité voyoit couler sa vie.
Oh que l'homme changea dans le temps qui suivit.
De près de la moitié de tout Etre qui vit
Le Tiran, l'ennemi, le Bourreau redoutable,
Lui-même il en devint le tombeau détestable.
Contre ce meurtrier s'élevent mille cris ;
Mais quel sera le fruit de ces sanglans débris ?
Mille maux mérités de sa volupté naissent,
Et malgré l'appareil dont ses yeux se repaissent,

Vengent ſur tous ſes ſens de langueur accablés
Les Etres précieux à ſon luxe immolés.

Les bornes d'un extrait, ne nous permettent pas de pouſſer plus loin la comparaiſon de ces trois traductions. C'eſt un plaiſir que nous n'avons pu qu'ébaucher. On le goutera dans ſa perfection, en liſant cette derniere Traduction en entier, & en la rapprochant des deux autres.

Le nouveau Traducteur, plein de zele pour la gloire de M. Pope, s'éleve un peu contre les ſoupçons délicats que l'on a voulu former contre les intentions & la créance de l'illuſtre Anglois. Selon lui, le ſcrupule n'a plus d'objet, ſi l'on fait la plus legere attention aux principes généraux répandus dans le corps de l'Ouvrage, & la mauvaiſe interprétation s'évanoüit. M. Crouzas lui-même qui n'a pu ſe taire ſur ſes allarmes, a cédé à cette vérité. Voici de quelle maniere *dit le Traducteur*, il s'explique dans ſes

remarques pag. 331. » J'ai écrit
» les remarques à meſure que je
» liſois le Poëme de M. du Reſnel,
» & à meſure que je ſuis plus avan-
» cé dans cette lecture, je me ſuis
» apperçu avec la plus vive ſatiſ-
» faction que j'avois fait des com-
» mentaires prématurés de ce Poë-
» me, tant il m'a paru que cet il-
» luſtre Abbé mettoit dans un beau
» jour des vérités moins préciſé-
» ment énoncées dans la traduc-
» tion en proſe. » Pour prévenir de nouveau toute induction dangereuſe, le nouveau Traducteur a voulu faire remarquer plus particulierement à ſes Lecteurs, par de doubles virgules, tous les endroits de l'Ouvrage où ſe trouvent plus évidemment établis les principes qui prouvent la puiſſance du Créateur, la grace du Redempteur, la liberté de l'homme, la révélation, la Foi, l'eſpérance d'un bonheur éternel, l'amour de Dieu & celui du prochain. Nous ne pouvons réſiſter à la tentation de citer encore un endroit de cette eſpece, & nous

le choisissons, de préférence, parce qu'il renferme d'ailleurs toute l'économie de la Doctrine de M. Pope : il se trouve presqu'à la fin de la quatriéme Epître.

Tel est donc le bonheur qui doit seul nous tenter.
Penser c'est le trouver ; sentir c'est le goûter.
Le mortel vitieux pauvre dans sa richesse,
Le Sçavant aveuglé par sa fausse sagesse
Ne peuvent l'acquérir, mais il vient sans efforts
Vers l'homme qui ne suit que de justes transports,
Qui sans vouloir percer de trop profonds mistères,
Ne suit point follement des routes arbitraires
Que la nature éleve au sein de son Auteur,
Qui n'abandonne point la fin du Créateur

. . . .

Il apprend qu'ici bas, aucun bonheur n'est doux
Qu'autant qu'il se répand au dessus, au dessous ;
Que tout est embrassé sous une même chaîne,

A quelle heureuſe fin doit tendre l'ame
humaine,
Dans ce jour où la Foi permet à ſes déſirs
Une gloire ſans borne, & d'éternels
plaiſirs.
Il reconnoît pourquoi la prudente nature
Ne meut qu'au bien préſent toute autre
créature
Tandis qu'à l'homme ſeul par un eſpoir
flatteur
Dieu préſente l'objet du plus parfait
bonheur,
Et par la Foi dévoile à ſa perçante
vûë
Les moyens d'acquérir cette gloire inconnûë.
L'amour de l'homme ainſi joint à l'amour
divin
Confond notre bonheur dans celui du
prochain. &c.

Il nous reſte à parler maintenant de la traduction des maximes & reflexions morales qui eſt à la tête de ce volume, & qui en compoſe près de la moitié. Il a plu au Traducteur de nous laiſſer ignorer l'Auteur à qui nous en ſommes redevables. Quoi qu'il en ſoit, elles ſont au nombre de trois cent. Nous

les avons toutes parcouruës avec une attention réflechie, & nous avons l'équité de convenir qu'elles nous ont paru, pour le plus grand nombre, judicieuſes, ſolides, neuves mêmes, & renduës ſenſibles par des comparaiſons, communément exactes quoique brillantes. Elles ſont même beaucoup plus claires, que le préjugé ne nous porteroit peut-être à le croire, de la part d'une nation que l'on accuſe volontiers de trop approfondir, & de s'égarer quelquefois dans l'obſcurité des ſpeculations les plus abſtraites. Avec cela pourtant, oſeroit-on répondre qu'il s'y trouve partout une égale vérité & un pareil agrément. Choiſiſſons en quelques-unes telles que le hazard nous les offrira.

» Nous ne reconnoiſſons bien » nos propres défauts que par ré- » flexion ſur ceux des autres. C'eſt » ainſi qu'une femme ne s'apper- » çoit de ſa laideur que par la ré- » flexion de ſon miroir. »

La penſée eſt-elle bien vraie, à la prendre dans la totalité? Les dé-

fauts des autres, servent souvent d'excuse aux nôtres. L'amour propre nous interesse à leur défense, l'experience, les disgraces, l'envie de parvenir, & les réflexions sur les routes qui conduisent à l'honneur où à la fortune, sont une source de leçons plus efficaces. Une femme n'est-elle pas plus efficacement avertie de sa laideur, par l'abandon où elle se trouve, & les railleries qu'elle essuye ? Le miroir aussi imposteur que l'amour propre, réalise souvent ses chimeres & ses folies.

» Le voyage laisse toujours aux
» jeunes gens une teinture des bon-
» nes mœurs qu'ils ont remarqués
» chez les Etrangers; c'est ainsi qu'u-
» ne eau courante contracte les
» qualités de la Terre où elle cou-
» le.

Mais cette eau courante rencontrant dans son cours beaucoup plus de veines de mauvaise Terre, que d'une terre abondante en sucs salutaires, il s'en suit qu'elle contracte une dose plus considerable de mauvaises qualités que de bonnes; &

c'est le cas de la plupart des jeunes gens qui voyagent. Sans doute que les voyages faits avec réflexion, & sous la conduite d'un maître aussi vertueux qu'éclairé, peuvent servir infiniment à former l'esprit & le cœur. Quelles avances pour ébaucher un homme d'état que de joindre à la connoissance de la constitution de sa Patrie, l'intelligence profonde des principes sur lesquels les autres Etats se gouvernent ? pense-t'on dans les voyages à cet objet important, ou a-t'on les moyens & le temps d'y penser avec succès ?

» Une demie liberté dans un » Etat, en cause la ruine tôt ou » tard. Les Peuples, pour être heu» reux, doivent être ou totalement » libres, ou totalement soumis. «

Peut-être qu'à bien éxaminer la chose, la premiere partie de la maxime, détruit la seconde. En effet, cette demie liberté, n'est dangereuse que parce qu'elle affoiblit l'observation des Loix, qu'elle en diminuë le respect, qu'elle dispose

enfin & conduit à la licence. Il est donc faux que les hommes puissent être heureux, si on les suppose totalement libres. Cette liberté totale, est une chimere qui renverse tous les principes que nous connoissons en matiere de gouvernement. Ignore-t'on à quels excès, est capable de se porter la multitude qui n'a ni frein ni regle ? D'abord c'est une anarchie affreuse, & bientôt après la tyrannie lui succéde ; le plus violent s'empare de l'autorité ; & communément le crime qui fonde l'élévation, en fait la sûreté. Il ne faut être que médiocrement versé dans la lecture de l'Histoire pour en convenir. Est-il plus vrai que les peuples pour être heureux doivent être totalement soumis ? oui sans doute, si cette soumission totale, n'exclut point dans ceux qui gouvernent l'équité, la bonté, l'humanité. On détruit par-là dans les sujets ce germe d'inquiétude si naturel à l'homme, qui produit les révolutions les plus funestes, pour peu qu'on lui donne la facilité de se

développer. Mais on auroit tort de confondre cette ſoumiſſion reſpectable avec l'eſclavage par éxemple des peuples de l'Orient. Quel état plus malheureux que celui des Ottomans ! Aujourd'hui rampans juſqu'à l'Idolâtrie, & demain audacieux juſqu'à la frénéſie ; combien de fois les avons-nous vus abandonner la frontiere à un ennemi victorieux, pour venir juſques dans la Capitale inſulter, détrôner, & quelquefois maſſacrer leur Maître, boulverſer tout l'Empire, & en répandre le ſang le plus précieux ? de la ſervitude au déſeſpoir, du déſeſpoir aux entrepriſes les plus horribles, le paſſage eſt imperceptible. Ce ſont les extrémités qui ſe joignent.

» Quand nous voyons par écrit » les choſes qui ſe ſont paſſées de » notre temps & de notre con- » noiſſance, peu s'en faut que nous » ne revoquions en doute la véri- » té de toutes les Hiſtoires. »

Rien n'eſt ſi juſte. Le fait le plus ſimple, devient méconnoiſſable, pour peu qu'il ſe répande ; chacun

le charge de circonstances assorties à son goût, à son caractere, à ses passions. La vanité le défigure, la malice l'altere & l'ignorance l'estropie; l'écrivain qui prend le soin de le rediger, incertain au milieu de tant de contradictions, ou fait un tout bizarre de ces discours qui se combattent, ou parmi ces versions, entraîné lui-même par le caprice & l'intérêt, il choisit la moins fidele, & la moins vraisemblable. Nous sommes donc fondés à penser qu'il en a été de même dans tous les temps qui nous ont précédé, & dès lors la prudence veut que nous ne comptions que sur les faits que l'Histoire nous a transmis, & que nous soyons Pyrrhoniens sur les détails. Mais retournons la maxime. A tout ce que nous voyons souvent, lisons ou entendons, pouvons-nous douter un moment de tout ce que l'Histoire même la plus ancienne nous apprend de plus merveilleux, & de plus inconcevable dans tous les genres? les passions ont toujours également gouverné le mon-

de. La même cause produit les mêmes effets. La difference n'est que du plus au moins.

» Comme la pierre que la boule rencontre dans son chemin, » procure quelquefois au joüeur le » gain de la partie; de même ce » qui paroît être un obstacle à » nos desseins, en avance quelque-» fois le succès. »

C'est à-dire qu'il faut peu compter sur les mesures que l'on prend pour réüssir, en même temps que la raison veut qu'on n'en néglige aucune. Ce qui devroit dans les regles éloigner du but, est souvent ce qui y conduit; & le mérite est quelquefois un titre d'exclusion, comme l'incapacité dans les cas les plus ordinaires.

» C'est une erreur de donner » le nom de prudence à une lon-» gue délibération. Les plus gran-» des affaires échoüent, parce que » les occasions pressent & que les » hommes sont trop lents; on s'a-» muse à raisonner sur l'évenement » présent; quand le présent est déja

» devenu passé. Il y a dans toutes
» ces choses une heure du Berger
» à saisir.

Il est certain que le genie chez les grands hommes, agit aussi promptement & aussi sûrement que l'instinct grossier parmi le peuple dans les occasions les plus naturelles : c'est ce qu'on appelle le coup d'œil dans les généraux & dans les hommes d'Etat. Il est encore vrai que la grande habitude où ils sont de raisonner, & de combiner, leur represente avec rapidité tous les motifs qui peuvent les déterminer, les divers partis à prendre, & les raisons qui les appuyent ou les balancent ; mais il est aussi des affaires si importantes pour les suites, si liées à une infinité de ressorts dont le jeu doit être unanime qu'on risque tout à les entreprendre, si la délibération la plus sage, n'en a auparavant applani toutes les voyes. Ainsi alors la lenteur mûrit & digere le projet ; la promptitude l'éxecute. On ne peut point avoir de regle fixe sur une matiere aussi dé-

licate. Les occaſions décident. Si la trop grande abondance des lumieres aveugle quelquefois, le défaut des lumieres laiſſe-t-il moins ſouvent dans les ténébres.

On nous pardonnera ces remarques ſur quelques-unes de ces réflexions que nous eſtimons ſincerement. Nous finiſſons par la derniere qui nous paroît être aſſez à la mode, & avoir l'air un peu plus étranger que les autres.

» Le goût pour l'Harmonie, eſt un » ſigne moral de prédeſtination; » Quiconque y eſt ſenſible ne peut » être ami du péché. Le péché a » décompoſé toutes les conſonan- » ces humaines; il a révolté les » parties inferieures contre les ſupe- » rieures; il a introduit tous les » maux, & enfin la mort la plus » grande & la derniere de toutes » les diſſonances.

Nous n'oſons prévenir le jugement du Lecteur ſur cette derniere maxime. En général toutes les réflexions morales, ſeroient moins ſéches & plus utiles, ſi l'on pouvoit

les appuyer ſur quelque trait remarquable de l'Hiſtoire. Cette derniere ſcience n'eſt gueres la maitreſſe des mœurs que pour les eſprits éclairés. Le commun des hommes n'y voit que des faits indifferents qu'il ne ſonge point à s'appliquer, pour regler ſa conduite; c'eſt l'enfant qui ne peut que manger, mais qui n'a point l'induſtrie de préparer ſes aliments.

ARTICLE XIII.

CINQ METHODES de préparer les remédes ordinaires de Médecine, & de Chirurgie, & de les rendre plus efficaces.

LA Médecine a fait des progrès conſidérables dans l'Anatomie, la Botanique, les Opérations de Chirurgie, la deſcription des maladies, la connoiſſance de leurs caractéres, de leurs diverſes cauſes, de leurs ſimptômes, de leurs ſuites; mais elle n'avance point dans la prépara-

tion des remédes. Cette partie de la Médecine est-elle inutile, ou de peu de conséquence? On enseigne, que pour guérir, il suffit de caractériser une maladie d'avec les autres, d'en bien reconnoître toutes les causes, de saisir & de bien différencier celle qui cause le mal, & que le reméde ne manque point. Que de maladies incurables, dont le caractere & la cause sont cependant bien connuës! Les pharmacies Galenique & Chimique ne fournissent point de remédes capables de pénétrer, sans perdre leur vertu, jusques dans les plus petits vaisseaux, & jusques dans les réduits les plus éloignez, & les plus secrets du corps, elles ne nous présentent point de préparations de remédes, qui puissent corriger, & changer des humeurs, qui ont acquis la puissance de convertir en leur nature, les alimens & les médicamens, de leur imprimer leur mouvement & leur figure.

De telles considérations m'ont engagé à donner une étude particuliére à la préparation des remédes; je m'y suis appliqué pen-

dant vingt cinq ans. J'ai trouvé cinq méthodes de préparer les remédes, dont on a coutume de ſe ſervir dans la Médecine & dans la Chirurgie; méthodes qui les rendent plus efficaces.

La premiere par fermentation.

La ſeconde, en brulant un mixte par un feu actuel, ſans l'anéantiſſement ni la perdition de ſes principes.

La troiſiéme, en pompant l'air extérieur, & laiſſant la force à l'air intérieur d'agir.

La quatriéme, par une liqueur diſſolvante.

La cinquiéme, ſans fermentation, ſans feu, ſans pomper l'air, ſans liqueur diſſolvante.

Je choiſis le plus ſouvent la cinquiéme méthode pour préparer les remédes. Elle eſt plus naturelle, & plus mécanique.

Je fais végéter mes drogues, j'en tire les ſouffres, je les polis, je les rend doux; j'en tire des ſels, ou les quatres élémens; le feu, l'air, l'eau, & la terre, ſont en même poids, & en même dégré de vertu;

je rassemble les soufres & les sels ; j'en arrondis une partie, j'en applanis l'autre ; j'y concentre autant que je veux d'air, de matiére éthérée, lumineuse, de feu dispersé dans les airs ; je les unis, les fixe, les corporifie, sans les perdre. Il est difficile, lorsqu'on ne sçait pas ma manupulation, de ne point perdre des parties si subtiles, de quelque vaisseau qu'on se serve, & à quelque feu doux, qu'on les expose, pour en faire l'union & la coction.

Plus j'aurai de commodité, plus je repeterai mes manupulations & mes travaux sur un remede, plus j'y employerai de jours, de mois, d'années, plus le remede aura de vertu.

Je parlerai des autres préparations dans le premier Tome de l'examen des remédes ordinaires de Médecine & de Chirurgie, tant par rapport à leurs préparations, que par rapport à la différence des causes de chaque maladie, du tempérammenc des personnes malades, & des maladies aux quelles elles sont sujettes.

J'examinerai les remedes composez dont la Médecine ancienne & moderne a coutume de se servir dans chaque maladie ; je parlerai dans les feüilles suivantes & détachées, des remedes simples, de la rhubarbe, du senné, de l'agaric, de l'aloës, du mercure doux du tartre stibié, des poudres cornachines, diacartami, du quinquina, de l'ipecacuanha, du laudanum, de l'ellebore, de la gomme gutte, des confections hyacinthes & alkermes, du thériaque, de l'élixir de proprieté, de la poudre de vipere, du diaphoretique mineral, du sang de bouquetin, de l'esquine, de la salsepareille, du corail, de la serpentaire de virginie, des gommes, des onguents, des emplâtres &c. de la sauge, de la mélisse &c.

JARNOUEN DE VILLARTAY
Docteur Médecin.

A Vitré le dixiéme Décembre 1738.

ARTICLE XIV.

PORTRAIT DE SON E. Monseigneur le Cardinal de Fleury, par M. Louis Fréderic Hudemann, Docteur en Droit à Slefwik.

IL eſt glorieux à la France, que les Etrangers qu'on croiroit les plus indifferens à ſon bonheur, s'empreſſent de publier les louanges du Monarque qui nous gouverne, & du Miniſtre auquel il a confié la principale partie de ſon autorité. Un ſçavant du Nord, habile dans la connoiſſance des Langues, & en divers genres de littérature, & qui ne cede point en ſentimens aux cœurs les plus François, nous adreſſe le portrait qu'il a fait de ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal de Fleury, & il nous prie de publier ce témoignage de ſon eſtime & de ſon admiration. Nous avons crû, que notre nation, que l'Europe même applaudiroit à un éloge

qui ne peut être ſoupçonné ni de flatterie, ni d'intérêt, & aux expreſſions naïves & ſinceres, que ſuggerent à un eſprit droit & judicieux la Renommée, & l'état préſent des affaires. *Publicum iſtud meum, qualecumque eſt, teſtimonium fieri cupio. Quare rem mihi facies gratiſſimam, ſi typis hanc ſcriptiunculam Lutetiæ Pariſiorum curabis excudi.* Ce ſont ſes paroles. Nous aurions déja ſatisfait à ſon empreſſement, ſi le paquet nous avoit été rendu plûtôt.

Idea Cardinalis FLEURII, Autore Ludovico Friderico Hudemanno J. U. D.

Licet viros virtutum ſplendore inſignes, harumque ductu ad præclaras actiones ſemper eniſos, laudare tam ſit difficile quàm ſupervacaneum, bique ipſi eum meritis extent præcellentibus, omne gloriæ ſuæ præconium, præter iſtud quod actiones ipſæ faciunt, aſpernentur; ſibi ta-

men temperare nequeunt homines quibus virtutes perplacent, quominus affectum ibi loqui jubeant, ubi linguæ deficiunt. Hac motus ratione, non verborum ornamenta ambitiosa in meritorum Cardinalis cujusdam recensione cumulabo, sed sensu cordis simplicissimo atque purissimo debitum quod ad omnes Christianos pertinet, exsolvam. Me vero Cardinalem Fleurium mente designare facile suspicabuntur omnes quibus virtutum ejus sensus vel exiguus est, si tamen esse potest exiguus. Parum dicerem si illum magis virtutibus quam purpurâ eminere contenderem. Tametsi enim hæc ipsa Regibus Principibusque venerabilis est, decus tamen tantummodo præbet externum, & virtutes haud extollit, sed extollitur iisdem. Dignissimum Fleurio simulque verissimum hoc erit effatum, si eum inter cœlum atque orbem Christianum ita curas sapientissimas partiri affirmabimus, ut ambo pace consentiant, & ad scopum à Deo præfixum mutuâ opera dirigantur. Quantum ve-

rò hoc est per regna temporalia novis subditis æterna ditare ! Quantum hoc est pace cœlesti orbem terrarum mitigare sublatisque diris belli tumultibus, ipsas animorum turbas componere ; non catenis duris atque gravibus, sed vinculo amititiæ homines constringere, fidem, amorem ac justitiam, ubique prope modum exoletas revocare, atque sub florente & juvenili specie mentibus induere ! Quam pulchra rerum hæc facies, cum quietus orbis nostri status pacem adumbrat æternam, & in ipso mundo depravato quidquam invenitur, quo depressi Christianorum animi quodam modo erigantur ! Quanti momenti pax terrena est habenda, cum pacem illam mentis promovet, in qua ardor quo regnum rapitur Cælorum gignitur ! Pacis leges salutares ipsis mundi Rectoribus ferendo, dignissimum, vir magne, supremi Domini subditum te geris. Sane si magnum est supra leges humanas virtutibus esse positam, quanti hoc æstimandum virtutum luce ipsis Legum latoribus moderari ! Nescio utrum magis regiam

LUDOVICI magnitudinem ex tua, Cardinalis optime, an tuam ex ista metiar. Rex tuus ut Patrem te reveretur, tu eum ut Filium amplecteris. Tu ejus majestati subditum te fateris, ille tuo paret affectui, virtutumque quibus fulges splendori mirabili. O gratissimam amoris atque dignitatis consensionem! O societatem præstantissimam! O consanguinitatem non humanam, sed divinam, ut pote quæ solis virtutibus efficitur! O servitutem omni imperio digniorem! Quàm pulcrè purpura regalis huic consonat, quæ virtutibus morumque sanctitate acquiritur! Quam digna ipsius majestatis oblivio inter tanta charitatis oblectamenta! Quam singulares amititiæ effectus, quando Reges amicorum animos suis dignos censent, nec ad dona externa confugiunt, ut cordis donum inæstimabile divitiis honorumque titulis mercentur! Sunt quidem permulti quibus ista merx arridet, & qui luxu atque vanitate inducti amicos sese Regum simulant haud profecto Reges, sed regales divitias & honores adamantes. Hos verò

verò emptores vilissimos dignos ne dicam indignos pretio cui tam stupide inhiant? Non sane his ascensendus es, ô Cardinalis Eminentissime. Publicis amicorumque opibus studes, non tuis. Regis tui gloria ipsâ tuâ longe magis tibi cordi est. Hûc tendunt vota tua ferventissima, hûc omnia mentis tuæ molimina vertuntur. Regem amas propter hominem, non hominem propter Regem; & hoc ipso non tantum animo es vere regio, sed etiam sapis fere ultra hominem. Hac ratione efficis, ut Rex tuus in ipsa juventute se non minus tuo, quam ipsius consilio Patrem patriæ exibeat. In hoc ipso felicitatis tuæ cardinem verti putas; hoc ipso fortunam consequeris quam pauci magnates intelligunt, pauciores petunt, paucissimi experiuntur. Quàm multos cernimus qui nulla virtute præditi à principibus ad summas dignitates evehuntur, & ista magnitudine tumidi, ipsos Dominos æmulari, omniumque oculos ad se convertere satagunt, vaporibus istis quos parrhelia nominamus, similes qui soli non solùm assidere, sed ejus pariter vim ac speciem

referre oculis videntur! Quàm multi sunt adulatores, qui nullo meritorum robore suffulti hederam referunt, quæ quercum ambiens in altum sese tollit, & noxio amplexu corticem constringens non rarò arborem ipsam excelsam enecat. Hi namque pariter in Regum, ut ita dicam, corticem, (id est, in hæc quæ sensus hominum allectant) irruunt, turpique amore, ut & laudum deliciis, eadem prosequentes, verâ honestatis virtutumque vitâ *Reges exuunt. Quàm multi rerum publicarum assertores, turbidis animi motibus exæstuantes, ipsum terrarum, orbem quasi per cuniculos aggrediuntur, & ex improviso omnia terrore, cædibus, atque sanguine complent, montibus istis ignivomis comparandi, qui igne violento intra viscera correpti, mox isto totas regiones concutiunt, vastitatem atque paupertatem terræ, incolisque ejus inferentes. Non potestatem regiam tibi vindicasti, vir sapientissime, sed decus boni civis in LUDOVICUM conferre indesinenter es annisus. Non adulatione, sed veritate Regi tuo temet*

approbasti. Non bellis dirissimis, non sanguinis torrentibus nomen tuum fœdasti. Innocentes ad Deum manus extollere tibi integrum est, haud enim victimis humanis maculatæ sunt. Summum pacis statorem, pacis studio placasti. Te testor, Gallia, te Hispania, te Anglia, te Italia, te Helvetia, te Germania, te Polonia, te Sardinia, te Corsica; quàm pernicioso belli ac dissidiorum fomite efferbuistis; & quàm feliciter hæ flammæ acri FLEURII spiritu extinctæ sunt! Magnus hic pacis atque belli arbiter non semper equitum peditumque turmis ferocibus, non semper tormentorum mole gravissimâ, non semper ensium fulgure terribili, verùm frontis sacræ majestate, in qua ipsa virtus excubat, Regum magnorum animos expugnavit. Neque tam tubarum clangorem, Martisque fremitus ac tonitrua, quam sanguinis humani clamorem, qui ipsum Deum maxime offendit, exhorruit; bella injusta, neque necessaria ab homicidiorum criminibus haud differre semper judicavit. Hinc non minus dulcissimo virtutum, quam ipsius naturæ im-

perio affectus hominum perversos, & ad mutuam cædem prorumpentes refrenavit. Et sane valde natura sibi defuisset, nisi à virtutibus tanti Moderatoris novum splendorem in se transferret, neque ingenii judiciique præstantia, ut & vultus morumque gratia atque suavitate in eo elucceret. Ad virtutis dignitatem spectabat ut tantus esset; ad naturæ, ut tantus etiam ipsis oculis videretur. Cum enim plerique homines oculorum judicio viros dignitate meritisque illustres metiantur, peroptandum certe est, ut summi rerum publicarum præsides specie quadam externâ, & ultra communem insigni, explendescant. Quemadmodum puri aëris temperie, cœlique grata serenitate solis fulgor maxime commendatur; ita cœlestis sapientiæ lux inter corporis decus morumque pulchritudinem lumine radiat gratissimo. Quid ergo mirum, si consanguinei Regii, & Grex purpuratorum tanto cum mœrore fulcrum istud Regni Gallici sub annorum pondere nutare videant, ac si cum anima hac cœlesti, spiritus Regni hujus emigraret, & morte

tanti Administri ipsa Gallia vitâ privaretur ? Quid mirum Principes, virosque summâ dignitate conspicuos questibus, ac suspiriis senem hunc prosequi ægrotantem, qui ad tam florentem statum Galliam perduxit ; & ita lectum ejus cingere trepidos, quam apes moribunda rectoris ipsarum membra luctuoso murmure & volatu inquieto stipant, aëremque insolito turbine, & stridore querulo, ob amoris fideique impatientiam implentes, dulcissimo consociationis fructu se in perpetuum privatas reputant. Cum verò meritis suis Senex hic venerabilis sit assecutus, ut ejus felicitatem tuâ potiorem habeas, Gallia, non ægre tibi est ferendum, si post tantam molem Regiminis quod tam viriliter per multos annos sustinuit, rude tandem à morte beatissimâ donabitur, & mox inter cœlitum multitudinem, quemdam geret Principatum. Optime te Regis magni tui vita solari, optime hic ipse jacturam tantam resarcire potest. A teneris enim ad hujus viri exemplum informatus constantissime vicem ejus reddet ; & quandiu

Regem fata tibi non eripient; ipse Cardinalis Fleurius tibi jura dare saluberrima, salutemque tuam indefessa opera tueri ac curare videbitur.

Au Latin de M. de Hudemann, nous joignons une traduction Françoise, afin de ne pas priver ceux de nos Lecteurs qui pourroient n'entendre pas la premiere langue, du plaisir d'applaudir aux sentimens d'un homme qui mérite d'être connu de notre nation.

» Quoiqu'il soit difficile, & qu'il
» puisse même sembler inutile de loüer
» ces grands personnages, qui ont si-
» gnalé par d'immortelles actions les
» vertus éclatantes dont leurs ames sont
» ornées, & qu'eux-mêmes, après
» avoir merité les plus grands honneurs
» semblent dédaigner tout autre éloge
» que celui qu'ils reçoivent de leurs
» propres actions; tel est néanmoins
» l'empire de la vertu sur toutes les
» personnes véritablement éprises de
» ses charmes, que, si la voix & les

expressions leur manquent, elles ne « sçauroient s'empêcher du moins de « faire parler le cœur & les sentimens. « Soûtenu de cette pensée, je n'entasserai point ici les pompeux ornements « d'une ambitieuse éloquence, pour « rehausser les talents sublimes d'un « illustre Cardinal, mais ne prenant « que dans mon cœur les couleurs « simples & naïves dont j'essayerai de « crayonner, de tracer son portrait, « je vais lui payer le juste tribut d'honneur, que le seul titre de Chrétien « impose à son égard Il est aisé de reconnoître l'éminentissime Cardinal « Fleuri à quiconque s'est formé la « plus legere idée de ses vertus, si cependant il est possible de ne pas s'en « former la plus sublime. Dire que la « Pourpre le décore moins que les vertus, ce seroit une foible éloge. La Pourpre Romaine est respectable aux Princes & aux Rois mêmes. Cependant « elle ne semble prêter qu'un éclat extérieur, & elle honore moins les « vertus, qu'elle n'en est honorée. « Pour loüer dignement le Cardinal « Fleury, disons qu'il partage tellement «

» ses soins & sa sagesse entre le Ciel
» & l'Univers Chrétien, qu'il semble
» maintenir entr'eux l'intelligence, &
» les faire tendre de concert au but
» marqué par le Créateur.

» Mais quelle gloire n'est ce pas de
» peupler les Royaumes immortels
» de nouveaux sujets, par l'administra-
» tion d'un Royaume temporel, quel
» honneur de fixer sur la Terre une
» Paix céleste, en désarmant les cruel-
» les fureurs de la guerre, d'étouffer
» même les discordes des esprits, d'en-
» chaîner les hommes non par des fers
» pesans & insupportables, mais par
» les doux liens de l'amitié, de ressus-
» citer la Foi, l'amour & la justice
» presqu'éteintes en tous lieux, & en
» leur rendant leurs premiers charmes,
» de leur ouvrir un facile accès dans
» tous les cœurs! Quel charmant spec-
» tacle, que celui qui montre dans nos
» Etats pacifiez, une image ressemblan-
» te de la Paix immortelle, & qui fait
» trouver aux Chrétiens jusques dans
» ce monde corrompu, de quoi re-
» dresser leurs ames rampantes, par
» une espece d'avant-goût des biens

de l'avenir ! Que la Paix des Empires eſt précieuſe, quand elle établit dans les eſprits cette Paix généreuſe, où ſe forme le courage, qui enleve le Royaume des Cieux !

Lorſque vous impoſez, Mgr. aux Maîtres de la Terre les Loix ſalutaires de la Paix, vous vous montrez digne ſujet du Maître Souverain. S'il eſt beau d'être au-deſſus des Loix humaines, par ſes vertus, que ſera-ce de gouverner par elles ceux même qui font les Loix ? Je ne ſçai, Mgr. ſi je dois meſurer la grandeur de Loüis par la vôtre, ou la vôtre par la ſienne. Votre Roi vous révere comme ſon Pere : vous l'aimez comme votre fils. Vous reconnoiſſez ſon pouvoir ! il ſe livre à votre zele, & à l'éclat merveilleux des vertus, dont vous brillez. O charmant concert d'amour & de dignité ! O glorieuſe intelligence ! O alliance non pas humaine, mais divine, puiſque les vertus ſeules en forment les nœuds ! O dépendance plus noble que l'autorité la plus fiere ! Que la Pourpre Royale s'aſſortit bien avec

» la sainteté ! que la Majesté se dé-
» poüille avec gloire dans les chastes
» douceurs de cette auguste tendresse !
» qu'on voit un rare effet de l'amitié,
» quand les Rois jugent leur propre
» cœur un assez digne prix de celui de
» leurs amis, & ne sont point forcés
» de recourir à des bienfaits exterieurs,
» pour acheter par des trésors & par
» des titres le cœur, ce bien inestimable,
» qui ne se vend point mais qu'on doit
» meriter !

» Il en est, je le sçai, il en est plu-
» sieurs, pour qui ce honteux trafic a
» des charmes, qui vendus au luxe
» & à la vanité se masquent d'un faux
» zéle pour les Rois, qu'ils aiment
» beaucoup moins sans doute que les
» richesses & les dignitez qu'ils en es-
» perent. Lâches & infames mercenai-
» res ! sont-ils dignes, soint-ils indignes
» du vil prix que poursuit leur stupide
» avidité ?

» Vous ne leur ressemblez pas, Mgr.
» vous n'avez point d'autre intérêt que
» l'intérêt public & celui de vos amis.
» Vous êtes bien moins jaloux de vo-

tre gloire, que de celle de votre Roi. «
C'eſt là que tous vos vœux aſpirent, «
c'eſt là que viſent tous vos projets. «
Vous aimez le Roi pour l'homme, «
& non pas l'homme pour le Roi, «
en cela même montrant un cœur «
non ſeulement vrayment Royal, mais «
élevé preſqu'au deſſus de la condi- «
tion & de la ſphére de l'humanité. «
Par là vous faites que votre Roi ſe «
montre dans ſon jeune âge le Pere «
de la Patrie autant par l'impreſſion «
de votre eſprit, que par la pente de «
ſon propre cœur. Là vous mettez le «
point fixe de votre bonheur : par là «
vous joüiſſez d'une fortune que les »
Grands ne connoiſſent guères, qu'ils «
ambitionnent encore moins, & «
qu'ils ne poſſedent preſque jamais. «

Combien n'en voyons-nous pas «
en effet, qui ſans vertus & ſans talens, «
portez par la faveur du Prince juſ- «
qu'au faîtes des honneurs mondains; «
& enflez de cette grandeur étrange- «
re, oſent marcher de pair avec leurs «
Maîtres, & s'efforcent de fixer ſur eux «
ſeuls toute l'attention & tous les re- «
gards; aſſez ſemblables à ces vapeurs «

» lumineuses ; qu'on voit quelque-
» fois dans l'horizon briller à côté
» du soleil & tromper quelque temps
» les yeux par le vif éclat qu'elles lui
» dérobent! Combien de bas adulateurs
» qui sans être appuyés d'aucun meri-
» te personnel , s'élevent à la maniere
» de ces lieres rampants , qui tenant
» l'écorce d'un grand chene captive
» sous leurs plis tortüeux, vegetent aux
» dépens de sa séve, & par leurs nui-
» sibles progrès épuisent insensible-
» ment l'arbre qui les soûtient ; ceux-
» ci non moins avides succent, pour
» ainsi dire l'écorce des Rois, (j'en-
» tens le faste & l'opulence exterieure
» dont le pouvoir suprême tient nos
» sens enchantez ,) ils les assiegent,
» ils les pressent, ils les infectent du
» poison des loüanges & de la volup-
» té, ils leur enlevent la vie de l'hon-
» neur & des vertus. Combien de Mi-
» nistres des états, de Moderateurs
» des Republiques, emportés par la
» fougue de mille passions tumultueu-
» ses, attaquent, par d'invisibles soû-
» terrains , le reste de l'Univers , &
» dans un soudain éclat, remplissent

tout de terreur, de sang & de carnage, non moins redoutables que ces Volcans embrasés, qui nourrissant dans leur sein un feu secret & violent, ébranlent par de fréquentes secousses les contrées circonvoisines, & s'entrouvrant bientôt avec un fracas épouvantable, envoyent sur les terres & sur les habitans la désolation & le ravage.

Pour vous, Mgr. vous n'avez point usurpé l'autorité, mais vous avez rempli glorieusement à l'égard de Louis tous les devoirs d'un bon Citoyen. Ce n'est point par l'adulation, mais par la vérité que vous avez sçû plaire à votre Roi. La gloire de votre nom n'est corrompuë ni par de cruels combats, ni par des torrents de sang; vous pouvez lever au Ciel des mains innocentes: les victimes humaines ne les ont point soüillées. Par votre zéle pour la Paix, vous avez désarmé celui qui en est le suprême dispensateur.

Parlez, France, Espagne, Angleterre, Italie, Suisse, Allemagne,

» Pologne, Corſe, Sardaigne, quel
» effroyable embraſement de guerres
» & de diſcordes funeſtes a penſé
» vous conſumer ! mais avec quel bon-
» heur le ſoufle puiſſant du grand
» Fleuri a étouffé ces flammes dans
» leur plus vive ardeur ! Ce grand
» arbitre de la paix & des combats n'a
» pas toûjours forcé les courages des
» grands Monarques par l'aſpect me-
» naçant des eſcadrons & des batail-
» lons armés, par l'appareil formida-
» ble des canons, par l'éclat terrible
» des épées ; ſouvent il en a triom-
» phé par l'auguſte majeſté de ſon
» front, où la vertu elle-même paroît
» comme aſſiſe ſur ſon Thrône. Le bruit
» effrayant des trompettes, la fureur
» des batailles, les foudres de la guer-
» re, lui ont cauſé moins d'horreur
» que les cris du ſang humain, qui
» montent juſqu'au Trône de l'éternel,
» & qui ſollicitent ſes vengeances. Il n'a
» jamais diſtingué des criminels homi-
» cides les guerres injuſtes, & que
» la néceſſité n'a point commandées.
» Ainſi on l'a vu ſuſpendre tout-à-

coup & arrêter non moins par le «
doux empire de ses vertus, que par «
celui d'un naturel aimable, les furieux «
attentats des humains parricides qui «
couroient s'entr'égorger. «

Et certainement on peut dire que «
la nature eût été bien peu soigneuse «
de ses propres intérêts, si elle n'a- «
voit fait rejaillir jusques sur elle mê- «
me l'éclat des vertus de ce grand Mi- «
nistre, & si elle n'avoit brillé dans «
sa personne, autant par l'excellence «
de l'esprit & par la solidité du juge- «
ment, que par la douceur du visage «
& par les charmes du caractere. «
L'honneur de la vertu demandoit «
qu'il fût si grand, celui de la nature «
exigeoit qu'il le parût aux yeux. Car «
puisque dans la plupart des esprits, «
le jugement des yeux décide du «
merite & des qualités du cœur, «
il convient sans doute aux premiers «
Ministres des Empires, de porter «
sur leur front & dans leur air quel- «
que chose de majestueux & de su- «
blime, qui les éleve au-dessus du vul- «
gaire. De même que le soleil brille «

» d'un plus vif éclat dans un air pur » & dans un Ciel ſerein, ainſi la cé- » leſte ſplendeur de la ſageſſe éclate » avec plus d'agrément ſous un air » noble & dans un riche naturel.

» Faut-il donc s'étonner ſi l'auguſ- » te Maiſon des Bourbons, & toute » leur Cour floriſſante ne ſçauroient » voir ſans allarmes chanceler ſous le » poids des années, ce ferme ſoûtien » de l'Empire François, ſi toute la » force & toute la gloire de cette puiſ- » ſante Monarchie ſemble devoir s'en- » voler avec cette grande ame, & la » France entiere expirer avec ſon Mi- » niſtre? Faut-il s'étonner de voir les » Princes & les plus illuſtres Membres » de la Nobleſſe Françoiſe, faiſant écla- » ter leur douleur par des gémiſſemens » & par des plaintes: reſſentir l'infirmité » de ce Vieillard magnanime, qui a éle- » vé l'état commis à ſes ſoins au plus » haut dégré de la ſplendeur, de les » voir conſternez environner ſon lit, » à peu près comme des Abeilles volti- » geant d'une aîle inquiette autour du » corps défaillant de leur Roi mori- » bond, lui font une eſcorte lugubre,

« & rempliſſant les airs d'un murmu-
« re confus, & d'un bourdonnement
« plaintif, triſte expreſſion de leur
« amour impatient & de leur foi de-
« ſolée, ſemblent gemir d'avance du
« fatal coup qui va rompre le nœud
« de leur union, & leur en enlever
« pour jamais les doux fruits.

« France, il a mérité, ce reſpecta-
« ble Vieillard, il a mérité que tu
« préferes ſon bonheur au tien pro-
« pre, loin de te plaindre, ſouhaitte
« plûtôt qu'après avoir ſoûtenu enco-
« re durant de longues années, avec
« un courage infatigable, l'immenſe
« fardeau du Gouvernement, il en ſoit
« enfin déchargé par une mort bien-
« heureuſe, & qu'il aille occuper le
« rang diſtingué qu'on lui garde parmi
« les immortels. Ton grand Monarque
« vivra. C'eſt aſſez pour eſſuyer tes
« pleurs, & ce qui te ſera conſervé
« ſuffira à réparer ta perte. Formé dès
« ſon enfance par les ſoins de ce grand
« homme, Louis repréſentera conſ-
« tamment ſes vertus, & tandis que
« le Ciel conſervera ton Roi, toujours
« Fleuri te donnera des Loix, & tra-

» vaillera sans relâche pour ta conser-
» vation.

ARTICLE XV.

TRAITE' SUR L'ACIER d'Alsace, ou l'art de convertir le Fer de fonte en Acier. A Strasbourg, chez J. René Dulseker 1737. in-12. pp. 115.

LE bruit s'étant répandu il y a 6. ou 7. années, qu'on avoit découvert en Alsace à quelque distance de Strasbourg dans les montagnes des Vosges une mine d'Acier, il s'éleva une grande contestation parmi les sçavans & les artistes de la Profession; les uns prétendant qu'il n'y avoit point de mines d'Acier, & que ce métail étoit constamment un Ouvrage de l'Art, & un fer perfectionné par le feu, le Marteau & la Trempe; & d'autres en plus petit nombre croyant qu'il est possible que la nature nous donne de l'Acier comme tout fait,

à peu près de même qu'elle nous donne du fer.

Les Auteurs plus anciens ont distingué les Mines de Fer & les Mines d'Acier. Il eſt pourtant vrai qu'ils les ont quelquefois confonduës, en confondant même les noms de Fer & d'Acier, & les prenant aſſez ſouvent l'un pour l'autre, parce qu'ils ne ſont en effet qu'une modification l'un de l'autre, avec un même fonds de ſubſtance commune à tous les deux. Seulement il eſt bon de remarquer, que dans le cas où ils ont traité d'Acier les Mines de Fer, ils ont le plus ſouvent voulu déſigner un Fer d'une bonne qualité, approchant de l'Acier ordinaire,

C'eſt Mr. Makaud de Hircheim Chevalier de St. Louis, & Magiſtrat de Straſbourg, qui a découvert la Mine en queſtion, & qui a, ſelon notre Auteur anonyme, eſſuyé toutes les contradictions auſquelles une découverte de quelque conſéquence eſt toujours expoſée. La Cour a fait ceſſer ces contradictions en autoriſant la nouvelle Mine qui va

passer pour la seule de cette nature qui soit dans le Royaume, mais qui probablement ne l'est pas.

Car l'Acier d'Allemagne, de Stirie, de Carinthie, du Tirol, de Saltzbourg; celui même de Suede, est réputé le meilleur : & nous ne faisons pas grand cas de nos Mines, parce que nous ne croyons pas avoir le secret & le sçavoir faire des Allemands pour en tirer du bon Acier. Notre Auteur qui paroît un homme entendu, & qui écrit d'un bon stile sur ces matieres, détruit ce préjugé ; mais pour nous en donner peut-être un autre tout aussi préjudiciable à nos Mines & à l'état.

Il est persuadé que les Allemands n'ont point de secret particulier pour l'Acier : mais l'avantage qu'il leur refuse du côté de l'Art, il le leur donne du côté de la nature : leurs Mines étant communément, selon lui, des Mines d'Acier, & les nôtres, à celles d'Alsace près, n'étant que des Mines de Fer. Ce qui n'est peut-être pas aussi vrai que cet Auteur le pense de concert avec nous-mêmes, qui

donnons encore aſſez volontiers ce nouvel avantage à l'Allemagne. Il eſt pourtant de fait que pluſieurs de nos Mines, converties en fonte, peuvent immédiatement être converties en Acier, ſans paſſer par cet état où on leur donne le ſimple nom de Fer, ce qui nous met au pair de la Mine d'Alſace, & peut-être des meilleures Mines d'Allemagne.

Mais c'eſt ici un langage que peu de gens ſont obligés d'entendre, & qu'on nous ſçaura gré d'expliquer avec notre Auteur, qui s'en acquitte aſſez bien. Le nom de Fer eſt général, & par là fort équivoque. Sa matiere priſe depuis ſon origine juſqu'à ſa deſtruction, paſſe par des états differens, qui ont chacun leur nom propre. D'abord dans ſon berceau c'eſt de la *Mine de Fer*, & à la fin dans ſon tombeau en quelque ſorte, c'eſt *du Machefer* qui n'eſt bon à rien.

Entre ces deux états extrêmes il y en a 3. qu'il faut bien diſtinguer. Au ſortir de la Mine, c'eſt de la *fonte*. C'eſt le Fer ſéparé par le feu,

des pierres, des terres, & de mille matieres minerales & metalliques qui l'empêchent d'être un vrai métail. Ce n'est point encore cependant du Fer ni de l'Acier, mais la matiere propre à les faire l'un & l'autre.

Les differences de la fonte & du Fer, sont specifiques & essentielles. 1°. La fonte est infiniment plus dure que le Fer. 2°. La fonte casse sous le marteau comme le verre, & ne s'y étend point, le Fer est ductile, malleable, capable d'extension & d'être même filé. 3°. La fonte est fusible, on peut la fondre & la refondre autant qu'on le veut. Le Fer se ramolit au feu, mais n'y fond jamais totalement, & ne sçauroit couler.

Malgré cependant les differences specifiques qui sont entre la fonte & le Fer ou l'Acier, c'est de cette fonte qu'on tire immédiatement, & peut-être indifferemment l'un ou l'autre de ces deux metaux. Nous disons indifferemment, mais avec le correctif *peut-être* car la fonte se convertit communément en Fer

ſans difficulté, & le Fer en Acier; & il n'eſt pas ſi ordinaire de tirer l'Acier immédiatement de la fonte, ſans paſſer par le Fer.

C'eſt même la deſſus que notre Auteur établit une diſtinction ſpecieuſe entre les Mines d'Acier & les mines de Fer; appellant *Acier naturel*, celui qui ſe tire de la fonte, tirée elle-même de la Mine, & *Acier artificiel*, celui qui ſe fait de Fer forgé, ou de Fer tout court, & prétendant que la nouvelle Mine d'Alſace, & la plupart des bonnes Mines d'Allemagne & de Suede ſont de vrayes Mines d'Acier, immédiatement convertibles en ce métail; & que nos autres mines de France ne ſont que des Mines de Fer, dont on ne peut faire qu'un Acier artificiel après coup, c'eſt à-dire après en avoir fait du ſimple Fer.

Notre *peut-être* a lieu toutefois, s'il en faut croire d'habiles artiſtes, qui nous aſſurent que nos bonnes Mines de Fer ſont, auſſi bien que celles d'Allemagne, de vrayes Mines d'Acier naturel, dans ce ſens que

leur fonte eſt immédiatement convertible en Acier, ſans aucune médiation d'unFer préexiſtant. Et pourquoi non, diſons-nous, quand le fait même ne ſeroit pas parlant comme il l'eſt ?

Notre Auteur anonime, exact dans les principes où il a intérêt de l'être en faveur de la Mine d'Alſace, mais un peu en défaut dans les conſéquences où le même intérêt le mene autrement, établit en habile homme la nature de l'Acier mitoyenne entre la fonte & le Fer. La fonte, dit-il, eſt une Mine dépouillée de beaucoup de terres, de ſels & de ſouffre; l'Acier eſt une fonte un peu plus dépouillée de tout cela; & le Fer, ſelon lui, en eſt encore plus dépouillé que l'Acier, qui tient donc le juſte milieu.

Cet Auteur raiſonne fort bien, lorſqu'il dit que la fonte étant pouſſée au feu juſqu'à être un vrai Acier valant 12. & 15. ſols la livre, on auroit tort de la pouſſer plus loin juſqu'à devenir un Fer pur ne valant que 3. ou 4. ſols. Ce qui ſeroit

tripler

tripler les frais pour sous tripler le profit. C'est de la Mine d'Alsace qu'il parle si bien. Mais son raisonnement nous paroît bon pour toutes sortes de Mines, de bonnes Mines au moins.

Un autre de ses Principes, lié à celui-ci, est bien décisif en faveur de nos Mines, c'est que pour convertir le Fer en Acier, il faut lui rendre les sels & les soufres qu'on lui avoit enlevées de trop en le poussant de l'état de fonte à celui de Fer, sans s'arrêter à l'état naturellement mitoyen d'Acier naturel. Il n'y a en effet rien de naturel à détruire l'Acier à grands frais pour le retablir ensuite par de nouveaux frais; & c'est là surtout qu'on triple les frais pour sous tripler le profit. Il y auroit bien 3. millions à gagner pour la France que ce que nous disons ici fût vérifié.

L'Acier au reste ne differe pas autant du Fer, qu'ils different l'un & l'autre de la fonte. Car l'Acier est malleable & non fusible, ainsi que le Fer. Seulement il est un peu

plus dur, plus caſſant & plus élaſtique. On aſſigne ici une autre différence, c'eſt que le Fer ne tire point d'étincelles d'une pierre à fuſil, au lieu que l'Acier en tire ; & plus il eſt Acier plus il en tire. Cela ſe dit aſſez, & notre Auteur n'eſt pas le premier qui l'ait dit. On voit pourtant ſur le pavé de Paris & ſur tous les pavés du monde les Fers des chevaux exciter dans les ténébres des tourbillons d'étincelles, preſqu'autant qu'ils excitent de pouſſiere dans la plaine des Sablons. On veut dire apparemment que l'Acier donne plus de feu que le Fer, ce qui peut venir de ſa dureté, de ſa fragilité, de la fineſſe de ſon grain & de la vivacité de ſon reſſort.

La difference de ces deux metaux & de la fonte eſt plus grande, & comme ſpecifique. C'eſt pourtant le même fonds de matiere dans les trois, & l'opération qui convertit la fonte en l'un des deux autres, toute penible & brillante qu'elle eſt, n'eſt bien remarquable pour des Philoſophes que par ſa grande ſim-

plicité. Il eſt vrai que la converſion du Fer en Acier a quelque choſe encore de plus ſimple. Elle ſe réduit preſqu'à la ſeule trempe, comme on le fait aſſez communément.

La converſion de la fonte en Fer ou même en Acier eſt fort ſimple auſſi, & l'on peut dire qu'elle ſe réduit au marteau. Mais cette opération ſemble donner dans ce que la Philoſophie appelle *un cercle vitieux*. Car pour ſouffrir le marteau le Fer doit être malleable. Or pour devenir Fer, c'eſt-à-dire, malleable, la fonte qui ne ſouffre point le marteau, doit le ſouffrir.

On auroit beau mettre la fonte au feu, elle fondroit toujours: on auroit eu beau la marteller, elle caſſeroit toujours. Il faut la prendre dans un état moyen de la fonte & du caſſement. Un feu modéré ne la fond pas, mais il la ramollit, & alors le marteau peut agir ſur elle.

C'eſt là juſtement le procédé caractériſtique. On chaufe bien la fonte, & tout de ſuite on la por-

te ſous le marteau. On la reporte au fourneau, on la reporte au marteau, & par un nombre d'allées & de venues du fourneau au martinet & du martinet au fourneau, on fait prendre à cette fonte rebelle l'habitude. 1°. de ne point fondre au plus grand feu, 2°. de ne point caſſer ſous les plus grands coups. Telle eſt la force de l'habitude.

Il paroît difficile d'expliquer cette double metamorphoſe par l'action ſeule du marteau. Tout eſt difficile à expliquer dans la nature: *Cuncta res difficiles, nec poteſt eas homo explicare ſermone*, dit le ſage. On trouve cependant des demies explications à force d'y rêver. Les Philoſophes ont déja remarqué que la matiere du Fer eſt un amas de grains naturellement arrondis. On voit à peu près ces grains en caſſant la Mine; des grains ronds tiennent peu enſemble, & ſe détachent volontiers: C'eſt ce qui fait caſſer la Mine, la fonte, & même un peu l'Acier.

Outre cela, des ronds qui se touchent peu, laissent de grands vides dans leurs angles de contingence ; le feu s'y insinuë facilement & abondamment, & la fonte est fusible. Le Marteau applatit les grains, les allonge même, & en fait des fibres serrées par le soin qu'on a de retourner la gueuse sous le marteau lorsqu'on la forge. D'où resulte la non fusibilité & la ductilicité du Fer forgé, soit parce que le feu ne peut plus s'insinuer en grande quantité dans des Pores retrecis, soit parceque des parties allongées & entrelacées comme les fibres du cuir ne sont plus roulantes & mobiles.

Voilà la Doctrine générale de ce Traité, pour & contre, dans son détail. Le premier Chapitre traite de la nature de l'Acier. Le second Chapitre est sur les secrets pour faire l'Acier. L'Auteur y fait voir qu'il n'y a d'autre secret que d'avoir une bonne Mine & de la bien manier. Le troisiéme Chapitre parle de la difficulté qu'il y a à con-

noître les bons Aciers. Les plus habiles ouvriers ne connoissent que d'habitude les Aciers qui leur sont familiers. Tout autre Acier qu'on leur présente, ils disent qu'il ne vaut rien. Sous la Régence on fit venir du Caire une Bille de cet excellent Acier dont se font les fameux sabres de Damas. Nos Ouvriers les plus habiles n'oserent le trouver mauvais, sçachant d'où il venoit; mais ils ne sçurent le rendre bon à rien.

Le quatriéme Chapitre est sur les differentes fabriques d'Acier naturel. Elles se réduisent toutes au feu, au marteau & sur tout à la Trempe. Le cinquiéme Chapitre traite des Mines ou veines d'Acier. Une des grandes marques de sa bonté d'une Mine, & de la facilité à être convertie en Acier, est un mélange de deux matieres inégalement pesantes, dont l'une, & celle qui est la plus convertible en Acier, surnage l'autre dans la fonte, & s'y mêle fort difficilement.

Le sixiéme Chapitre roule sur les variétés des manœuvres dans la fabri-

que de l'Acier. L'opération générale est par tout la même, feu, marteau & Trempe : mais les opérations de détail sont differentes par tout, soit parce que les qualités des Mines sont differentes, soit parce que *quot homines tot sententiæ*, en ceci comme en toute autre chose.

Le septiéme Chapitre parle de la maniere de faire l'Acier naturel ou de Fer de fonte dans la manufacture d'Alsace : une singularité de cette Mine, est que l'aiman ne paroît y faire aucune impression. *Cette Mine* dit l'Auteur, *est un grain ferrugineux très fin, enveloppé d'une terre grasse, qui dissoute dans l'eau prend une assez belle couleur d'un brun violet.* Lorsqu'on a fait rôtir cette mine, & qu'on a dépouille la terre grasse de son humidité visqueuse, l'aiman s'y attache.

L'Auteur s'est fort étonné que l'or, l'argent, & les corps les plus compactes, interposés entre l'aimant & le Fer ne retardant point leur vertu réciproque, elle soit ici renduë inutile par le mélange d'une

terre grasse, En Physique tout dépend des modifications, des manieres, des choses. Si le Fer étoit mêlé par parties insensibles avec les parties insensibles de l'or & de l'argent, peut-être la vertu de l'aiman en seroit-elle suspenduë aussi.

Ces 7. Chapitres qui forment tout le Traité en question sont suivis de la Traduction de quelques Chapitres extraits d'un Livre de M. Swedenbourg sur la maniere aussi de convertir le Fer crud, ou la fonte de Fer en Acier; selon qu'on le pratique en divers lieux. Cet Auteur nous apprend que le Fer converti en Acier perd la moitié de son poids.

Il n'est pas pour les grands fourneaux de 40. à 50. milliers de Fer convertis à la fois en Acier. A peine va-t'il jusqu'à 100. livres, & il fait voir qu'en Allemagne, & nommément en Stirie, dont l'Acier est si excellent, on n'en fait jamais que de petites masses d'une fournée. Peut-être la raison pourquoi on n'a pas réussi en France dans cette con-

verſion, eſt qu'on a trop embraſſé d'Ouvrage à la fois, ſelon le goût de notre nation qui aime le grand & l'expeditif. Le feu agit trop inégalement, & brule l'extérieur avant que de pénétrer dans l'intérieur d'une maſſe trop profonde & trop concentrée.

ARTICLE XVI.

REPONSE DE L'AUTEUR DES Leçons de Phiſique à la Lettre de M. Bouillet inſerée dans le Journal du mois précedent.

IL n'en falloit pas tant M. pour me perſuader que vous avez eu dans votre Diſſertation, les mêmes vûës que j'ai eus dans mes Leçons, touchant la cauſe de la peſanteur; & ſi j'avois eu connoiſſance de votre diſcours lorſque je compoſai mon premier volume, je n'aurois pas manqué de vous rendre, comme je le fais ici, toute la juſtice que vous

méritez. Car mon intention en composant mes Leçons n'a jamais été de vouloir acquérir par là la qualité d'Auteur, mais seulement de me rendre utile. Mon unique dessein a été, comme je le dis, dans la Préface, de former une chaîne de Propositions *anciennes ou nouvelles, il n'importe*, & de les lier par des argumens concluans qui partent d'un seul & même principe avoué de tout le monde.

Vous sçavez, M. aussi bien que moi, que le P. Mallebranche est le premier qui nous a ouvert la voye que vous avez suivie dans votre dissertation : mais soit que le plus grand nombre des Philosophes qui l'ont suivi n'ayent pas bien compris les preuves qu'il allegue, soit que quelque chose manquât à ces preuves pour les rendre demonstratives, vous n'ignorez pas que peu de personnes s'y étoient renduës, & qu'on continuoit à dire publiquement *que la cause mecanique de la pesanteur n'avoit pas encore été trouvée.* Au lieu que l'on voit maintenant que

généralement tous ceux qui ont lû mes Leçons sont persuadés de cette découverte. Car, prenez y garde, autre chose est de *dire* & autre chose est de *demontrer*. On dit souvent bien des choses par conjecture qu'on ne démontre pas ; & pour avoir démonstration de l'effet dont il s'agit il ne faut pas moins ce me semble que l'évidence de presque toutes les Propositions qui précedent dans mes Leçons celle dont nous parlons.

Avant qu'on fut persuadé par une déduction claire & évidente, tirée du Principe des Mecaniques, que le tourbillon spherique se deffendoit de toutes parts avec une égale force, tant du côté des poles que du côté de l'équateur ; & que la *force centrifuge* communément connuë s'y transformoit en une force *centrifuge centrale* qui croissoit ou diminuoit en raison inverse du quarré de la distance ; on ne pouvoit pas affirmer qu'on eut découvert demonstrativement la cause mecanique de la Pesanteur. M. Villemot attribuë cet

effet à un certain bouillonnement de la matiere solaire. Le P. Mallebranche a recours à ce même bouillonnement dans son sistême. Pour vous, M. vous n'en faites pas mention; mais vous convenez que la Pesanteur procede originairement de cette tendence qu'ont tous les points d'un tourbillon spherique à s'éloigner du centre du tourbillon que vous supposez que M. Villemot & le P. Mallebranche ont démontrée. Cependant M. Villemot ne déduit cet effet que d'un certain refluement actuel de la matiere du tourbillon par ses poles; moyen incertain, obscur & confus qui ne differe gueres d'une qualité occulte, & auquel le P. Mallebranche n'a rien ajouté qui l'éclaircit. Il est vrai que cet Auteur celebre par ce tant de fondement, y a ajusté la force des petits tourbillons dont vous faites aussi usage. Mais tout cela, quoiqu'il tende au vrai, ne peut former une vraye démonstration.

Ce qui m'a porté à publier la réponse à vos Lettres, dans le Jour-

nal du mois de Juillet de l'année passée, c'est ce que j'ai cru qu'il seroit utile de représenter au Public, sur le point le plus important de la Phisique, les moindres differences qui se rencontrent dans les diverses manieres de l'expliquer, quoiqu'elles conviennent dans le fond & dans le principal, étant persuadé qu'il ne falloit rien négliger pour ôter aux contendans la moindre occasion de dire, que la Pesanteur, la Gravité, *la Force centripete*, comme ils la nomment, n'étoit pas un effet procedant de la *force centrifuge* prise dans toute son étenduë.

Car si M. Nevton a pu, comme ils le prétendent, generaliser sa force centripete, sa force d'attraction independante de l'impulsion, & tirer de là des consequences qui renversent toutes nos idées; combien à plus forte raison n'aurons nous pas aussi nous autres le pouvoir de généraliser, non en idée ou par induction seulement; mais par les Loix les plus rigoureuses des Meca-

niques, la force d'impulsion, la force centrifuge dont M. Newton convient de la réalité; & montrer en même temps que la force centripete, qui existe dans la nature & que M. Newton a transformée en forme d'attraction bien loin d'être independente de l'impulsion, comme M. Newton la donne nécessairement en la joignant au vuide, n'est qu'une suite naturelle de cette même impulsion, & non pas une Loi fondamentale de la nature; une force réelle que l'on puisse employer d'une maniere absoluë dans l'explication des Phenomenes, comme on y employe l'impulsion même.

Par exemple, M. Newton fait dépendre la figure de la Terre de deux forces, dont l'une tend à éloigner les particules dont ce globe est composé des points de l'axe ausquels elles repondent, & l'autre tend à les approcher du centre; de telle sorte que plus la force centrifuge de chacune de ces particules sera gran-

de, moindre à son avis sera sa force centripete.

Mais s'il est démontré par les Loix des Mecaniques, que la force centripete est une suite de la force centrifuge, qui dans le tourbillon spherique se transforme mécaniquement en force centrifuge centrale, n'est-il pas évident que l'effet étant égal à sa cause, plus la force centrifuge centrale sera grande, plus aussi nécessairement la force centripete sera grande, ce qui renverse toute la Théorie de M. Newton touchant la figure de la Terre.

Mais pourra-t-on dire encore, si la Terre est réellement applatie par les poles, comme M. Newton l'a conclu de sa Theorie : n'est-ce pas une conviction parfaite que sa Théorie est confirmée par l'experience! En aucune sorte? il faudroit pour cela que M. Newton eut préalablement démontré qu'il n'y a point d'autre cause dans la nature qui ait pû donner mécaniquement cette figure à la Terre; car s'il y a dans

la nature d'autres moyens qui soient capables de produire le même effet & qu'il y ait démonstration, ou une très-grande apparence, que la force centrifuge est la cause de la force centripete, la Théorie de M. Newton tombe, & son raisonnement n'est plus que ce qu'on appelle en Logique *non causa pro causa.*

Il en faut donc former un autre; & dire, par exemple, qu'il n'y a pas d'apparence que la Terre ait jamais été fluide dans le lieu où elle est maintenant placée, ni qu'elle s'y soit formée telle qu'elle est, ni qu'elle y ait pris sa figure. Qu'avant que d'être venuë tourner autour du soleil, elle étoit parmi les étoiles fixes, où son tourbillon étant plus comprimés du côté des Poles que du côté de l'équateur, cette compression a été cause qu'elle y a pris la forme d'un sphéroïde applati, forme ou figure qu'elle a conservée en entrant dans le tourbillon solaire, & qu'elle y conserve encore. Qu'elle auroit la forme d'un spheroïde allongé si son tourbillon étant encore

parmi ceux des étoiles fixes, y avoit été moins comprimé du côté des poles que du côté de l'équateur. Qu'enfin elle auroit la forme spherique si son tourbillon y avoit été également comprimé de toutes parts. Et si l'on n'est pas content de cette explication-ci, on en peut chercher quelqu'autre qui soit tirée du mecanisme général de la nature. Car pour des effets aussi particuliers que l'est celui-ci, on peut aisément assigner plusieurs causes qui peuvent le produire physiquement.

Au reste, il n'y a pas lieu d'être surpris que M. Newton ait pu déduire la figure de la Terre de ses suppositions, comme on ne l'est pas que les Géometres resolvent le même problême en se servant de differentes lignes courbes. M. Newton a résolu par la Conchoïde généralement tous les problêmes solides que les autres Geomettres resolvent par les Sections coniques. Mais comme lorsque le problême proposé peut être resolu par le cercle & la ligne droite, on regarde

en Géometrie cette ſolution comme la ſeule veritable, il en doit être de même en Phyſique, lorſqu'on explique le Phenomene propoſé par l'impulſion & les ſeules Loix mecaniques.

J'ai l'honneur d'être &c.

A Paris ce 10. Fevrier

ARTICLE XVII.

LETTRE A L'AUTEUR des Réflexions ſur les Ouvrages de Litterature.

A Paris ce 10. Decembre 1738.

MONSIEUR,

J'ai lû dans la cinquiéme feuille de votre Tome VII. l'extrait que vous avez fait de l'Ode Métaphyſique intitulée l'*Idée du Vuide*,

dont je connois l'Auteur. Je me ſuis aviſé de faire imprimer ce petit Ouvrage par rapport à la ſingularité du ſujet, & à l'évidence de la démonſtration qu'il renferme, & dèslors je l'ai abandonné aux traits de la Satire, dont l'Auteur conſentoit de rire, & aux aſſauts de la critique dont il conſentoit de profiter.

La Poëſie & la Métaphyſique qui n'ont entre elles aucune affinité, s'étant ici réunies, l'une a pû ſouffrir à cauſe de l'autre, ſurtout dans une meſure auſſi contrainte que celle du vers Heptaſillabique. Auſſi l'Auteur ne s'eſt-il nullement propoſé de répondre aux critiques que la Poëſie pouvoit attendre de la ſévérité d'un Lecteur ſans indulgence; ou d'un Ariſtarque déterminé à la cenſure qui demanderoit des *images* & des *ſentimens*, dans un Ouvrage où l'imagination & le cœur doivent ſe taire, pour ne point troubler le jugement dans la recherche de la vérité. Mais la Métaphyſique lui étant trop chere pour l'abandonner, il s'eſt réſervé de répondre à

cet égard aux objections qu'on pourroit lui faire, prêt à ceder de bonne foi, s'il se reconnoissoit dans l'erreur, & trop content alors de voir la vérité sortir des Ténébres.

Si jamais la question du Plein & du Vuide a pû paroître importante, il me semble que c'est à présent, attendu les progrès de la Philosophie Angloise. Que l'on me prouve le Vuide, & j'embrasse l'attraction, craignant la dispersion de la matiere par la force centrifuge ; si quelque vertu centrale & occulte ne retient les planétes dans leurs orbites, & les parties de leurs globes dans leurs spheres. L'Auteur de l'*Ode Métapkisique* me paroît avoir pris une route nouvelle pour combattre l'opinion du vuide. Il a remonté jusqu'à l'origine de cette idée, & je pense qu'il a démontré que le vuide est un être de raison qui ne peut exister phisiquement dans la nature.

Cet objet Philosophique, Monsieur n'a-t-il pû mériter votre attention. J'ai ri très-volontiers avec

l'Auteur de vos innocentes ſaillies, telles que la métamorphoſe que vous faites des fleurs Poëtiques en épines Métaphyſiques & votre expreſſion du *Bouquet Lyrico-Métaphyſique* : mais ne peut-on pas vous reprocher que d'un côté vous n'avez point fait votre charge, en vous diſpenſant de porter un jugement ſur la matiere Philoſophique de l'Ouvrage, & que de l'autre vous avez franchi les bornes légitimes, en étendant vos plaiſanteries au de là de la forme poëtique & du ſtile, au lieu de vous y borner comme a fait l'Auteur des Obſervations. Je me renfermerois volontiers dans cet objet, & ſi je réponds ici aux autres Articles de votre critique, ce n'eſt qu'en tant que la Grammaire, la Logique & la Métaphyſique y peuvent avoir quelque intérêt.

Vous obſervez ſur le terme de *Gobéléïté* que *c'eſt le dégré Metaphyſique du Gobelet, comme l'animalité l'eſt de l'animal, & la Pétralité, de la Pierre.* Le Commentaire a ſon mérite, quoiqu'il n'éclairciſſe

gueres le texte ! vous ajoutez que *ces termes Barbares doivent étre bien étonnés de se trouver dans un Ode.* Des trois termes que vous qualifiés de *Barbares* il n'y a que celui de *Gobéléïté* qui s'y trouve, quoiqu'on ne puisse croire que vous entendiez faire grace par votre silence à celui de *Tableïté*. Au cas qu'il y ait Barbarisme dans ces termes, le reproche en doit tomber sur la Mémoire de feu Mr. Dacier, qui les a employés dans ses écrits sur Platon. Oseriez-vous attaquer ses mânes ?

Vous traitez l'Auteur d'*Antivacüiste*, & cette expression préférée à celle de *Plémiste*, donneroit lieu de croire que ce seroit par opposition à vos sentimens. Cependant vous dites ensuite qu'il eut dû *ridiculiser les espaces de Nevvton.* Cette méthode n'est pas de son goût ; mais qu'elle est votre Philosophie ?

Et de quel droit ; Monsieur, introduisez-vous sur la scéne *la substance spirituelle de l'Auteur plus remplie d'attractions* (dites-vous)

que d'images & de sentimens ? Ce dernier terme est très-déplacé, c'est tout ce que j'en puis dire de plus doux. Quand au genre d'élocution que vous employez ici, le Lecteur en jugera. Mais il me semble qu'au lieu d'attaquer le Métaphysicien, & de faire abstractiou de la Métaphysique, vous deviez examiner la Metaphysique & faire abstraction du Métaphysicien; de même qu'en lisant vos feuilles j'examine les réflexions & fais abstraction du réflechisseur.

Vous mettez les termes d'*abstrait* & de *Concret* au rang des *fadaises* que la jeunesse n'apprend, selon vous que pour les oublier. Tous termes quelconques, quand ils sont mis dans leur véritable place, ne me semblent pas pouvoir mériter cette qualification, qui n'est ni Poëtique ni Oratoire; & d'ailleurs il est des termes propres qui épargnent quelquefois des phrases entieres.

Abstraction faite de nos mysteres, l'Auteur soutient la matiere

existente par tout où il en existe quelque attribut, & par conséquent où l'on suppose l'existence de l'étenduë, ou de l'espace pur; mais il n'a garde de reconnoître l'étenduë exprimée par un terme *abstrait* comme existante en elle même, elle n'existe selon lui que dans *l'étendu*, qui est le corps étendu, exprimé par un terme *Concret* : desorte que *l'abstrait* lui prouve la présence du *Concret* où il existe. Ce n'est d'ailleurs, ajoûte-t-il, que *l'étendu* ou le corps Physique dont nos sens nous présentent l'image, & pour ce qui est de l'étenduë, nous l'imaginons seulement en la séparant du corps étendu par abstraction. Je préviens, Monsieur, votre objection. Tout Lecteur entend-il ces matieres & ces termes ? non sans doute; mais la Metaphysique est faite pour les Métaphysiciens. Il y a plus, souffrez que je vous demande si tout Lecteur entend ce que la Mythologie & la Fable prétent d'ornemens à la Poësie en général, & à la Poësie Lirique en particulier ?

particulier ? j'irai plus loin, un homme qui se seroit réduit à lire les Arrêts du Conseil & les Gazettes de France & d'Hollande, comme plus interressantes pour lui que les Ouvrages de Littérature, quoiqu'homme d'esprit & de mérite, saisiroit-il d'abord le sens de l'expression scientifique de votre bouquet *Lyricometaphysique*?

L'Auteur voulant faire une analyse Métaphysique de *l'idée du Vuide* n'a point eu besoin des deux machines vulgaires que vous lui proposez. Il s'agit ici d'un Vuide *absolu*, & non d'un vuide *relatif*, tel qu'il se trouve dans le Tube de Toricelli, & dans la machine pneumatique, qui ne sont vuides que de ce qu'elles ne contiennent pas, c'est-à dire, des parties de l'air grossier. Il ne s'agit point même ici précisement du Vuide, mais de l'origine & de la formation de son idée, à laquelle ces deux instrumens de Physique expérimentale n'ont point de rapport.

Il paroît au reste que vous eus-

ſiez vû avec plaiſir l'Auteur *ridiculiſer agréablement l'horreur du Vuide d'Ariſtote, & les eſpaces de Nevvton, & parler à cette occaſion du Vuide moral qui eſt dans les eſprits, & des eſpaces imaginaires où pluſieurs voyagent.* Ce ſont vos termes, je veux croire que ces idées ſont nettes & exemptes du faux merveilleux qui ſéduit aiſément l'eſprit. Je veux croire, que ces plaiſanteries, puiſqu'elles ſont de votre goût, ſeroient reçües du Public comme délicates, & non ſuſpectes d'enflure, ni de pédanterie. Mais votre diſcours ſignifie-t-il autre choſe, ſinon que vous euſſiez deſiré que l'Auteur, eut écrit une ſatire plûtôt qu'une Théſe Philoſophique. Il eſt bien éloigné, Monſieur, de votre maniere de penſer. Il ſçait que *ridiculiſer* n'eſt pas toujours réfuter, il croit que la plaiſanterie même mieux ménagée, qui trouveroit place fort agréablement dans une feuille périodique, pourroit paroître ignoble dans un Ouvrage Métaphyſique. Enfin en-

nemi de la ſatire, il s'applaudit de n'en point avoir le talent, & je penſe bien comme lui. Pouvoir profeſſer publiquement la plaiſanterie même la plus fine & la plus agréable ſur tous les ſujets qui ſe préſentent indiſtinctement, ſçavoir réünir dans ſon ſtile les fleurs & le ſel attique, pour exercer la ſatire avec plein ſuccès, & pour l'étendre ingénieuſement des Ouvrages juſqu'aux Auteurs mêmes : Si ces talents ſemblent dignes d'être enviés, ſi ce ſont des dons des Cieux, que l'on puiſſe placer entre les biens de l'eſprit, j'en dirois volontiers, ce qu'Horace dit de ces richeſſes nuiſibles au repos de leurs poſſeſſeurs ; je renonce aux biens de cette eſpece, j'aime mieux reſter à cet égard à jamais le plus pauvre de tous les hommes.

. . . . . . Horum
Semper ego optarim pauperrimus eſſe
bonorum.

Vous finiſſez en diſant que *Lucrece qui a parlé* (très-amplement)

du Vuide dans son Poëme, a fait quelques beaux vers à ce sujet. Vous n'épargnez Lucrece , Monsieur , qu'autant que vous le jugez nécessaire pour autoriser, au moins par quelque contraste, votre satire de *l'Ode Métaphysique*. Mais seriez-vous disposé à faire grace à tout Poëte moderne qui mêlant le langage ancien avec le nouveau, versifieroit aujourd'hui à peu près comme Ronsard , parce que Lucrece a versifié à peu près comme Ennius. Mon dessein n'est point d'entrer dans l'éxamen de sa Poësie ; cela n'est pas de mon sujet, elle est encore bien préferable à sa Philosophie. Il s'étoit flatté cependant de cueillir de nouvelles fleurs sur le Parnasse, & de se faire lui-même une Couronne brillante, dont les Muses n'eussent encore ceint le front d'aucun Poëte:

Juvatque novos decerpere flores,
Insignemque meo capiti petere inde Coronam ,
Undè prius nulli velarint tempora Musæ.

Le peu de cas que vous faites de ses vers, ne répond gueres à ses espérances. Quoiqu'il en soit, en exposant sa Doctrine sur le Vuide, il se plaint plus d'une fois de la stérilité de sa langue, qui est néanmoins bien plus féconde que la nôtre. *Patrii sermonis egestas.* En lisant son Ouvrage, tout lecteur équitable croit devoir entrer dans la peine du Poëte, & quant au Philosophe, je lui trouve tant d'esprit & de discernement, que ce n'est qu'à l'enfance où étoient alors la Phisique & la Métaphysique, que je crois devoir imputer sa passion pour les erreurs d'Epicure.

Je finis, Monsieur, en vous observant que si vos feüilles étoient un peu moins satiriques, mais plus correctes du côté de l'impression, le Lecteur y trouveroit mieux son compte.

Je suis &c.

ARTICLE XVIII.

HARMONIE DES DEUX Sphéres Celeste & Terrestre, ou la maniere de connoître la Situation, la Route & la Distance de toutes les parties de la Terre par le Soleil & par les Etoiles, in 4°. de 420. Pages.

LE Titre de cet ouvrage annoncē un systême nouveau, proposé par M. Joseph Goiffon, Correspondant de l'Academie Royale des Sciences, Aumônier de S. A. S. Monseigneur le Prince souverain de Dombes, Principal du college de Toissey, & Official en cette souveraineté. L'essay du systême qui parut en 1731, & dont nous donnâmes une idée dans le Journal du mois de Fevrier de la même année, n'est qu'un leger crayon de tout ce qui se trouve éxecuté dans cette Edition, où l'on a un détail prodigieux des correspondances des Parties de la sphere celeste à celles de la sphere Ter-

restre. Le nombre est de plus de trois mille, & l'ordre tel qu'il le faut pour avoir dans ce livre des observations par le soleil, à toutes les heures de chaque jour de l'année, & par les Etoiles, à toutes les demi-heures de chaque nuit.

C'est une Astronomie rapportée & appliquée à l'usage de la Géographie, une maniere de faire servir les yeux à se fixer la situation des differentes Régions de la Terre, par diverses observations des corps celestes. Le ciel dans ce systême est une Mappemonde dont les points lumineux manifestent les points les plus remarquables du globe terrestre.

L'uniformité du cours du soleil, & la régularité de celui des étoiles les ont fait préferer aux Planettes pour l'exécution du dessein.

L'Auteur, pour se rendre utile à ceux mêmes, qui n'ont pas une connoissance parfaite de l'Astronomie ni de la Géographie, a eu soin de n'employer presque jamais que les plus brillantes Etoiles, & les plus faciles à observer. Et si dans le nom-

bre de 180. dont il a formé un catalogue vers le milieu de ſon ouvrage, il s'en trouve quelques-unes dont l'obſervation ne ſoit pas ſatisfaiſante, il évite de s'en ſervir, ou il ne les rappelle que rarement. D'ailleurs il donne dans la ſeconde partie de ſon ouvrage pluſieurs Traités dont la ſimple lecture ſuffira pour initier dans la connoiſſance de l'Aſtronomie & de la Géographie ſéparement. Il s'eſt appliqué ſur-tout à détailler les principes de l'Aſtronomie, dont on a peu de bons Elemens, & il en a clairement expliqué les principales difficultés. Ce qu'il propoſe de Géographie n'eſt pas ſi étendu : Nous avons en effet ſur cette partie beaucoup plus de ſecours qu'en Aſtronomie.

La premiere partie de cette Ouvrage comprend un Calendrier Aſtronomique & Géographique, précedé & ſuivi des éclairciſſemens néceſſaires pour en rendre l'uſage familier. Les préliminaires dévelopent & mettent dans un grand jour l'idée generale du ſyſtême : L'obſervation

même, qui eſt en tête de ces éclairciſſemens, intereſſe, en faiſant remarquer que la partie du ciel élevée ſur l'horiſon de Paris couvre preſque toute la Terre habitée, tandis que l'autre partie du ciel, que nous ne voyons pas, eſt au deſſus des mers, ou de quelques Iſles peu conſidérables. Sa réflexion ſe trouvant juſte, releve le mérite de l'ouvrage: Et c'eſt un agrément pour un obſervateur ſitué à Paris ou à peu de diſtance, de pouvoir ſe regarder comme placé en un centre, d'où il eſt à portée d'étendre ſa vuë ſur les aſtres qui brillent perpendiculairement au-deſſus de toutes les parties des deux continens, que nous aimons le mieux à nous rappeller. Les exemples propoſés dans ces ſeuls préliminaires ne laiſſent aucun doute ſur la ſolidité & l'utilité réelle de tout l'Ouvrage.

Ces mêmes exemples repréſentent l'effet, que doivent produire les Tables qui ſuivent. Les parties du Ciel & de la Terre ſe répondant mutuellement, on ſçait ſur quels pais por-

tent à tel inſtant telles ou telles Etoiles, qui ont une difference en aſcenſion droite ſemblable à la difference en longitude de chacun de ces païs indiqués par rapport au méridien de l'obſervateur; En ſuppoſant la déclinaiſon de chaque aſtre correſpondant égale à la latitude de chaque lieu déſigné.

La ſituation d'un lieu étant deſignée par une Etoile, l'Auteur inſiſte à faire ſervir cette déſignation pour marquer la route qui y aboutit. L'opération en eſt fort ſimple: elle conſiſte à former des yeux un arc depuis le propre zénit de l'obſervateur, juſqu'à l'Etoile qui eſt zénit du lieu en queſtion. En prolongeant cet arc juſques au bord de l'horiſon, la corde de l'arc, ou la ligne droite depuis ſes yeux juſqu'à ce point de l'horiſon, manifeſtera, ſelon lui, clairement la route qui aboutit au lieu indiqué.

Mais cette conſéquence paroit ſouffrir quelque difficulté, qu'il n'eſt pas permis de diſſimuler. Quand on accorderoit à l'Auteur que la ligne

tirée depuis l'œil de l'obſervateur jusqu'à l'endroit indiqué de l'horiſon, dans cette opération, meneroit au lieu deſigné, ſi tous les obſtacles étoient applanis ſur la terre, pour tenir commodément cette route, l'Auteur ſera toujours obligé d'avoüer qu'en un grand éloignement & un voyage de long cours, on ne peut ſuivre cette ligne droite, dont-on s'écarte en une infinité d'endroits.

Cependant, pour ne point dégrader l'utilité du ſyſtême: On ne peut auſſi diſconvenir qu'en apprenant la Géographie dans la ſeule Theorie, ces Lignes droites aboutiſſant à chaque lieu deſigné, ne recreent beaucoup la vuë, & ne donnent à l'imagination un agrément, que la lecture des livres, & lesCartes géographyques ne peuvent procurer.

La Marine, où l'on fait plus d'uſage des obſervations Aſtronomiques, adoptera plus vrai-ſemblablement ce ſyſtême. Car nonobſtant les Dérivations cauſées par les écueils,

comme par les Rochers, les bancs de ſable, les iſles, les tournans, les courans d'eaux, & les autres empêchemens à tenir une ligne droite déterminée ; il ne laiſſera pas d'être éxactement vrai, que les dérivations elles-mêmes ont un rapport à la ligne droite de direction vers le terme deſiré. Et lorſque les Pilotes ont paſſé les écueils dangereux, ils redonnent à leurs vaiſſeaux la direction convenable, qu'il paroît facile de déterminer par l'uſage de ce ſyſtême, relativement à la meſure des angles, que chaque ligne de direction doit occaſionner, par rapport à la ligne au Nord tracée par la Bouſſole. Voilà le plan du ſyſtême de M. L'abbé Goiffon. Suit l'Exécution de tout l'Ouvrage.

Les Tables du calendrier font un bel effet, & peut être qu'il n'en a pas paru de ſemblables dans l'Imprimerie. A chaque ouverture du livre, où elles ſe préſentent, elles rempliſſent les deux pages, qui commencent & finiſſent à la même ouverture, dans un ordre extrême-

ment clair, & bien diſtribué. A chaque mois on a quatre pages de Tables; Les deux premieres donnent les correſpondances ſolaires du mois, au nombre de 16. pour chaque jour. Les deux pages immédiatement après contiennent 8. Deſcriptions Geographyques des principaux Lieux indiqués dans les Tables précedentes.

Les deux pages ſuivantes ſont remplies des correſpondances d'Etoiles: C'eſt une matiere aux obſervations des nuits du même mois. Il ſeroit difficile de rien imaginer de mieux ordonné que ces Tables, qui propoſent pour quatre momens de la même nuit, ſoixante quatre obſervations. Ces Tables ſont autrement faites que celles du ſoleil, qui ne peut jamais produire qu'une correſpondance à la fois, au lieu que les Etoiles en produiſent un plus grand nombre.

De la maniere que l'Auteur en parle dans les explications, qui ſont à la fin du Calendrier, on peut non ſeulement faire ſervir les correſpondances des mois précedens, & celles

des mois ſuivans, mais on peut les multiplier à l'infini. En ſe ſervant de celles qui ſont déterminées dans le livre de l'Harmonie des deux ſpheres, on peut à chaque nuit de l'Année en vérifier près de huit cens. L'heure & la minute de chaque obſervation eſt indiquée pour chaque nuit du mois. Le détail en eſt agréable, & d'une extrême facilité dans la pratique.

Après les deux tables des Etoiles correſpondantes, & des païs par elles indiquées, ſuivent deux pages remplies auſſi de deſcriptions géographyques des principaux lieux; Et de trois en trois mois il y a des Tables différentes, chargées d'un plus grand nombre de correſpondances aſtronomiques & géographyques, que l'Auteur appelle du nom d'Harmonies Majeures, à la difference des autres Tables, qui ſont nommées Harmonies Mineures.

Toutes ces Tables ſont entrecoupées de Notes Géographiques : quoique abrégées, elles ſuffiſent pour le Lecteur, & peuvent donner quelque

idée des principales parties de la terre, au nombre de trois cens vingt.

Le Calendrier eſt ſuivi d'un Catalogue de cent quatre-vingt Etoiles, choiſies & rangées en un ordre ſi uniforme pour en faciliter l'étude, qu'il s'en trouve préciſement quinze dans l'étenduë de chaque ſigne, une à peu près de deux en deux dégrés; diſtribution relative à celle du Traité des Conſtellations, ſuivant l'ordre des douze ſignes.

Vient enſuite une ſixiéme ſorte de Tables, qui n'ont pas moins de beauté & d'élegance que les autres. Elles contiennent en 24. Pages, 28. Paralleles d'Etoiles, dans le goût des correſpondances du Soleil. Chacune priſe depuis le lever juſques au coucher, deſigne ſucceſſivement 16 points du globe terreſtre; huit à l'Orient & huit à l'Occident. Chaque indication eſt accompagnée de ſa preuve par le dégré, & l'Etoile au méridien, qui ſert de ſignal. Suivent les Notes Géographiques de deux en deux pages. Toutes les Tables de correſpondences celeſte & ter-

restre, occupent 80 pages; & au bas de chacune on donne la différence de deux méridiens differens, l'un à l'Orient de Paris, & l'autre à l'Occident. De ces cent soixante méridiens differens, il y en a 80 à l'Occident, un de quart de degré en quart de degré, ou de minute en minute d'heure pour les vingt degrés, de la distance du méridien de Paris, jusques à l'Isle de Fer. Les autres 80 méridiens s'étendent dans la partie Orientale jusques par delà Belgrade.

Cette premiére partie de tout l'Ouvrage finit par les explications clairement détaillées de chacune des six sortes de Tables du calendrier. On donne en plusieurs articles differens la maniére d'en faire usage, non-seulement à Paris, & au méridien de cette Capitale; mais encore dans toute l'Europe, & une partie de l'Afrique: c'est-à-dire tous les 160 méridiens indiqués. L'auteur ne pouvoit mieux pourvoir à la satisfaction de ceux qui voudront faire usage de son sistême dans les divers

lieux, où son Ouvrage sera connu. Le dernier article de cette premiére partie donne le moyen d'éviter l'erreur de deux minutes d'heure en chaque année bissextile, & l'erreur d'une minute en l'année qui précéde ou qui suit la bissextile. C'est une précaution très bien imaginée pour aider en tout tems à faire les observations annoncées avec une exacte précision.

Ceux qui ne sont pas en état de comprendre à la premiére lecture le sistême dont M. Goiffon donne le plan & l'execution dans la premiére partie, il entreprend dans la seconde de les mettre au fait de l'Astronomie & de la Géographie à la mesure convenable pour faire usage commodément de ses Tables, & sur-tout, comme on a dit, par rapport à l'Astronomie. Six traités composent cette seconde partie.

Le premier traité est une explication des lignes & des points essentiels de la Sphére. On peut l'appeller une *Sphére raisonnée.* l'Auteur ne se contente pas d'exposer à la ma-

niere ordinaire, de ſimples définitions des cercles & des parties de la Sphére ; il montre, comment les differentes révolutions du Soleil, & des autres Aſtres ont donné lieu à toutes les diviſions inventées au Ciel par les Aſtronomes, & qui ne ſubſiſtent que dans leurs idées : diviſions que les Géographes ont adoptées enſuite, & appliquées au Globe terreſtre.

Les propriétés de chaque cercle de la Sphére, & de chaque point, leur uſage dans l'Aſtonomie, ſont expliquées auſſi clairement que la matiére le permet : & tous les mouvemens des Cieux, ſans affecter d'innover rien dans les ſiſtémes du *monde*, ſont définis & traités de la façon la plus ſolide pour initier les lecteurs dans les miſteres de l'Aſtronomie.

Le ſecond Traité eſt l'étude des Conſtellations en particulier : & en effet, il paſſe en revuë dans une douzaine d'articles de 4 pages chacun, toutes les Conſtellations, auſquelles on attribuë ces milliers d'é-

toiles, qui ornent la voûte du Firmament. Parmi ce nombre il décrit d'une maniére ſenſible chaque Conſtellation, & la fait diſtinguer des autres; les étoiles qu'il rappelle ſont celles de ſon Catalogue, placé dans la premiére partie. Il ſuit dans ce 2^{d}. Traité la même diviſion en douze parties égales d'un pole à l'autre, par des cercles qui coupent l'Equateur à angles droits de 30 en 30 dégrés, & qui renfermant toutes les étoiles, ſe raportent à peu près à la diviſion des ſignes du Zodiaque; & ces douze parties il les nomme *Décorations*. Ce Traité eſt des plus utiles, pour apprendre à connoître toutes les Conſtellations. Au Catalogue les Etoiles ſont rangées ſelon la graduation & le rang des dégrés qui ſe ſuccedent au méridien, ce qui cauſe un mélange parmi les Conſtellations: ici au contraire les Etoiles ſont non-ſeulement rapprochées les unes des autres en chaque Conſtellation, ce qui eſt déjà d'un grand ſecours; mais encore on y voit l'effet que ces Etoiles ſont en-

tr'elles, & leurs configurations. Cette division du Ciel en douze Décorations, est encore relative aux douze mois de l'année, pour chacun desquels on a quatre Harmonies mineurs d'Etoiles correspondantes. M. Goiffon ne s'en tient pas à ce qui est nécessaire pour instruire les lecteurs, il cherche encore à les amuser. Dans ce même Traité de l'étude des Constellations, il donne l'origine des noms, que l'on attribuë à chacune, les avantures historiqus ou fabuleuses, qui y ont donné lieu: & il est difficile de contrarier sa Mithologie; puisqu'il ne rapporte presque aucun de ces traits de la fable ou de l'histoire, qu'il ne l'appuye du passage de quelque Auteur célébre, & sur-tout des Poetes Latins, qui ont égayé leurs Muses sur les mêmes sujets.

Toutes les parties de l'Harmonie des deux Sphéres, dont nous venons de donner l'analise sont imprimées. & nous avons crû devoir en porter ce témoignage; on aura la suite dans le mois de Mars.

ARTICLE XIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ESPAGNE.

DE MADRID.

E*Pitome de la Bibliotheca Oriental, y Occidental, Nautica, y Geographica, de Don* Antonio de Leon Pinelo *del Consejo de su Mag. en la Casa de la* Contratation *de* Sevilla, *y Coronista Maior de las* Indias, *Añadido, y enmendado nuevamente, en que se contienen los Escritores de las* Indias *Orientales, y Occidentales, y Reinos convecinos*, China, Tartaria, Japon, Persia, Armenia, *y otras partes. Al* Rei nuestro señor. *Por mano del Marques de* Torre-nueva *su secretario del Despacho Universal de Hacienda*,

Indias, *y Marina. En* Madrid. *En la Oficina de* Francisco Martinés Abad, *en la Calle del* Olivo Baxo Año de M DCC XXXVII. Trois volumes *in folio.*

Ce titre donne une idée générale du Livre que nous annonçons ; nous le ferons connoître plus particulierement dans peu de temps. Quoiqu'il porte le nom de Dom *Antoine de Leon Pinelo*, qui en est le premier Auteur, on a pû apprendre par nos Mémoires (Septembre 1737.) que c'est Don *André Gonzalez de Barcia* qui donne cette Edition au Public. En parcourant les Mémoires de cette année, & de la suivante 1738, on aura remarqué avec étonnement les travaux littéraires exécutés, ou entrepris par Don Barcia.

ITALIE.

DE PESARO.

Les Sçavans de cette Ville qui ont entrepris le grand Ouvrage sur

les Lampes des Anciens, donnent avis aux amateurs de l'Antiquité, que n'ayant pû dans les Lettres précedentes qu'ils ont écrites ſur ce ſujet, fixer le tems auquel il pourroit commencer de paroître, ils ſont maintenant en état de donner des aſſurances préciſes, à ceux qui ont contribué à l'impreſſion. En effet, preſque toutes les Lampes ſont deſſinées par *Joſeph Menaboni*, excellent Peintre Florentin, & gravées en grande partie, par *Vincent Franceſchini* Romain, célébre dans ſa profeſſion. Ainſi on peut ſe promettre que le premier Volume des Lampes Anciennes conſervées à *Peſaro*, dans le Cabinet *Paſſeri*, ſera délivré au commencement du mois d'Août de cette année 1739. Rien n'empêchera donc plus que l'on n'entre en ſociété avec ceux qui s'intereſſent à ce deſſein : & ſi la défiance & l'incertitude ont retenu juſqu'ici, les avances déjà faites, & la vûe de l'éxécution prochaine doit raſſurer. On doit auſſi avertir que le tems d'entrer dans cette ſo-

ciété étant expiré au mois de Décembre dernier, pour *l'Italie*, il a été prolongé juſqu'à la fin du mois de Mai, pour tout ce qui eſt au delà des Alpes & des Mers.

De Naples.

Quareſimale del P. Liborio Siniſcalchi, *Della Compagnia di* Geſu. *Aggiuntivi cinque Diſcorſi della Paſſione del REDENTORE, per li Venerdi di Quareſima In* Venezia. *Appreſo* Lorenzo Bareſſio. 1738. C'eſt-à-dire : *Sermons pour le Carême ; par le P.* Liboire Siniſcalchi, *de la Compagnie de* Jeſus. *Avec cinq diſcours ſur la Paſſion de Notre Seigneur, pour les Vendredis de Carême. A* Veniſe, *chez* Laurent Bareſſio. 1738. *Un Volume* in 4°. *pages* 420.

Sacre Proſe, con gli Argomenti in verſo, di Fra Fulgenzo della Croce, *Carmelitano Scalzo della Provincia di* Napoli ; *Alla divina Providenza. In* Napoli. 1738. *Nella Stamperia di* Felice Carlo Moſca....

Les

Les Proses Sacrées, avec les Argumens en vers; par Frere Fulgence de la Croix, *Carme Déchaussé, de la Province de* Naples. *A* Naples. 1738. *De l'Imprimerie de* Felix Charles Mosca. U*n Volume in* 8°. *pages.* 380.

Instruzioni discrete pell' Orasione, dell' Abate D. Giuseppe Mazzapica *della Citta di Sancta* Cristina, *Giureconsulto dell' una & dell' altra Lege, e nell' insigne Madre Collegiale Chiesa della Città di* Terranova *Arciprete. Coll' aggiunta del Computo chiesastico. In* Napoli. 1738. *Nella stamperia di* Gennaro *e* Vincenzo Muzio.

Sages Instructions sur l'Oraison. Par l'Abbé *Don Joseph Mazzapica*, de la Ville de Sainte *Christine*, Docteur en Droit Civile & Canonique, Archiprêtre de l'Eglise Collégiale de *Terre neuve.* Avec une addition du Comput Ecclésiastique. A *Naples.* 1738. De l'Imprimerie de *Janvier*, *&* Vincent Muzio. U*n Volume* in-8°. *Pages.* 396.

François Ricciardo a réimprimé,

& mis en vente les quatres premiers tomes de M. *Salmon*, & continuë d'imprimer les autres, sous ce titre: *Lo Stato presente di tuti i Paesi, e Popoli del Mondo Naturale, Politico, Morale; con nuove Osservazioni, e corezioni delg' Antichi e Moderni Viaggiatori: Scritto in Inglese dal Signor* SALMON; *tradotto in Olandese, e Francese, ed ora in Italiano, inquesta seconda Edizione piu corretto. Volume 1°. della* China. *In* Napoli, *presso* Francesco Ricciardo 1738. In 8°. *II. Volume. III. Volume. IV. Volume.* C'est-à-dire: *l'Etat présent de tous les Pays, & les peuples du Monde Naturel, Politique & Moral: avec de nouvelles Observations, & des corrections tirées des Voyageurs Anciens & Modernes. Ouvrage écrit en Anglois par M.* SALMON; *traduit en Hollandois, & en François, & présentement en Italien, corrigé dans cette seconde Edition*, 1. *Volume, de la* Chine. 1738. *En tout, quatre volumes* in. 8°.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

La Fripponnerie Laïque des Prétendus Esprits Forts d'Angleterre: Ou Remarques de Phileleutere de Leipsick, sur le Discours de la Liberté de penser, traduites de l'Anglois, sur la septiéme Edition. Par M. N. N. A Amsterdam, chez J. Westein, & G. Smith. In-8°. MDCCXXXVIII.

En 1713. il parut à *Londres* un de ces Ouvrages dont, à la honte de la raison, & pour le malheur des hommes, on n'a que trop infecté le monde, sur-tout depuis quarante ou cinquante ans. C'est un *in* 8o. qui a pour titre: *A Discourse of Free Thinking*, &c. Dis- » cours sur la liberté de penser, » à l'occasion de la naissance, » & des progrès d'une Secte de » *Free-Thinkers.* C'est-à-dire, de » gens qui pensent librement. » Le but de cet Ouvrage étoit de ren-

verser les fondemens de toute Religion, même de la Religion naturelle. Une doctrine si impie fit beaucoup de bruit en Angleterre. On l'attribua d'abord au fameux *Toland*, parce qu'elle étoit tout-à-fait conforme à ses sentimens. Cependant l'Imprimeur *Jean Darby*, ayant été mandé par les Ministres d'Etat, déclara qu'il tenoit le manuscrit de M. *Antoine Collins*, autre Esprit Fort, non moins impie, ni moins téméraire que *Toland*, & on sçut dans la suite qu'il en étoit effectivement l'Auteur. Il ne se contenta pas de l'Edition Angloise, mais étant passé en Hollande, il en fit, ou en fit faire une traduction Françoise, qui fut imprimée à *la Haye*, chez *T. Johnson*, quoique le titre porte, *Discours sur la liberté de penser, à l'occasion d'une nouvelle Secte* d'Esprits Forts, *ou de gens qui pensent librement. Traduit de l'Anglois, & augmenté d'une Lettre d'un Médecin* Arabe. A Londres, 1714. *in*-12. Pages 261. Cette Traduction corrige, retouche, change l'Original en beaucoup

de choses, ajoûte dans le Texte & dans les Notes, adoucit quelques expressions, renchérit sûr d'autres; & il semble que par ces changemens l'Auteur ait eu en vue de répondre aux *Remarques* que nous annonçons.

Si tôt que l'Ouvrage fut connu, (& il le fut bien plus par cette Traduction, que par les Editions Angloises) on s'arma de toutes parts contre l'ennemi commun de toutes les Religions, en *Allemagne* surtout, & en *Angleterre*. Là se distinguerent les *Buddées*, les *Fabrices*, les *Jablonski*. Ici l'on vit entrer en lice M. *Samuel Pycroft*, le célébre *Wiston*, qui le premier donna le signal de l'attaque, M. *Benjamin Hoadly*, alors Recteur de la Paroisse de *S. Pierre le Pauvre*, & depuis Evêque de *Winchester*. M. *Crouzas* ne manqua pas cette occasion de signaler son zéle, & il donna en 1718. à *Amsterdam* son *Examen du Traité de la Liberté de Penser*. Nous ne parlerons point des autres Ouvrages écrits

contre ce Traité. Mais de toutes les refutations qui ont paru, aucune n'a eu tant de ſuccès, que celle que nous annonçons préſentement. Elle eſt du Docteur *Richard Bentley*, & fut compoſée en Anglois, dès l'année 1713. Il l'adreſſa au Docteur *François Hare*, alors Doyen de *Worceſter*, aujourd'hui Doyen de S. *Paul* de *Londres*, & Evêque de *Chicheſter*. M. *Bentley* la donna ſous le nom de *Phileleuthere* de *Leipſick*; nom qui ne le déguiſoit pas beaucoup, & qu'il avoit déja pris dans ſes Notes ſur les Fragmens de *Ménandre*.

M. *Collins* fut ſervi ſelon ſon goût; car il ſe faiſoit honneur du grand nombre d'adverſaires que ſes Ouvrages lui attiroient, & dans l'Introduction à ſon *Syſtême du ſens Littéral des Prophéties*, il compte avec complaiſance juſqu'à trente-quatre Ouvrages écrits contre lui, dont il donne le titre. Depuis quelque têms il faiſoit paroître une haine implacable contre les Eccleſiaſtiques, & il la leur déclara en

1710. par un Ecrit intitulé : « *Prieſt-craft in Perfection ;* » La Frippon- » nerie Eccleſiaſtique portée à ſon » comble. » Dans l'Ouvrage que réfute ici M. *Bentley*, il continue ſur le même ton, & dans le même deſſein de perſuader que toutes les Religions ne ſont que l'Ouvrage de la fourberie, & des fripponneries des Prêtres, & des Miniſtres de ces Religions. C'eſt ce qui a porté le Traducteur de M. *Bentley* à tourner contre ce téméraire, ſes fauſſes & calomnieuſes imputations, en donnant pour titres aux *Remarques* du Docteur Anglois : *La Fripponnerie Laïque des Prétendus Eſprits-Forts*. En effet, M. *Bentley* fait voir que pour éblouir par un vain étalage de doctrine, le nouvel Apôtre de l'Athéïſme, *A chaque Article, ſouvent à chaque page, a déguiſé, menti, cité à faux, tronqué, falſifié, les paſſages, équivoqué, prevariqué, ſophiſtiqué*, ainſi que s'exprime l'Auteur de la Préface de cette Traduction, qui, comme l'on

voit, ne ménage pas les termes. M. *Bentley* n'a guéres plus épargné *Collins*. Il n'eſt pas de ceux, dit encore le même Ecrivain, *qui voudroient introduire par tout le ſtile doucereux*. Mais ces gens-là, continue-t-il, *me permettront de leur repréſenter qu'il y a des Ecrits qui diſpenſent de tous les égards de la politeſſe, ceux qui entreprennent d'y répondre; que les airs d'inſolence qui y régnent, demandent qu'on les châtie & que dans ces occaſions, ce ſeroit manquer à ce que la charité doit au Public, que de ne lui pas faire connoître au naturel un particulier qui l'inſulte. A conſidérer M.* Collins, (ajoute-t-il] *comme un ignorant qui faiſoit l'habile homme, & comme un malhonnête homme qui contrefaiſoit l'homme de bien, pour empoiſonner tout le monde de ſon Athéiſme; par quelles loix de l'humanité, ou de la Religion ſeroit-il défendu de dire ce qui en eſt?* &c. Malgré ces raiſons, & nonobſtant l'exemple des Saints Peres qui en ont ſouvent uſé ainſi à l'égard des cor-

rupteurs de la Foi & de la Morale, ce ſtile n'eſt pas du goût de notre ſiécle, & l'on ſeroit apparemment mal reçu à l'imiter.

Le Traducteur a mis beaucoup de Notes qui éclairciſſent le ſtile ſerré, & ſouvent obſcur de M. *Bentley*, & qui apprennent des particularités curieuſes, dont tout le monde n'eſt pas inſtruit.

FRANCE

DE LION.

Lettre, au ſujet de l'Académie des Beaux Arts de Lion.

M. R. P.

La bonté que vous avez euë d'inſérer dans vos Journeaux le détail des rentrés publiques de l'Academie des Beaux Arts de cette Ville lui a fait contracter avec le public une ſorte d'engagement qu'elle eſt déterminée à remplir. Elle eſpere que

vous voudrez bien continuer de l'aider à s'en acquitter. L'on verra par l'extrait ſuivant de ſes regiſtres l'émulation avec laquelle elle tâche à ſe ſoûtenir. Il ſemble après les applaudiſſemens qu'elle reçoit, qu'elle peut oſer ſe flatter, de répondre à l'idée avantageuſe qu'on ſ'en fit des ſes commencemens, & qu'elle fait honneur à une ville à l'utilité de laquelle elle s'eſt principalement conſacrée, & dont on avoit regardé trop longtems le commun des Cytoyens comme uniquement propre à exécuter aveuglément ce que le génie & l'étude des Etrangers leur procuroit d'inventions pour le progrès des Beaux Arts. Les correſpondances qu'elle a établies avec des perſonnes d'un rang & d'un mérite diſtingué, qui lui ont demandé d'y être reçus comme Académiciens honoraires, ne peuvent lui laiſſer ignorer qu'elle eſt connuë hors du Royaume, & elle trouve dans le nombre de ceux qui la compoſent, dans leur aſſiduité, leurs talens, leur ap-

plication de quoi se rassurer contre cette sorte de crainte qui accompague les engagemens que l'on prend avec le public,

A Lion le 2. Decembre 1738.

Extrait des Registres de l'Academie des Beaux Arts de Lion du Lundi 1. Décembre 1738.

Monsieur Grollier de Serviere President de l'Academie ouvrit la scéance par la lecture de la liste suivante. Et après avoir remarqué que les Assemblées publiques ne sont point assez fréquentes pour y pouvoir exposer dans leur entier tous les Ouvrages que Messieurs les Académiciens composent pendant le cours de l'année, il déclara de la part de la Compagnie, qu'à l'avenir non seulement on continueroit d'en donner exactement tous les six mois la liste, mais que les personnes curieuses qui souhaitteroient de voir quelques-unes de ces piéces, les trouveront chez le secretaire de

l'Academie oú elles seront mises en dépôt, & où on pourra en prendre la lecture avec la permission par écrit du Président, tous les premiers mercredis non empêchez de chaque mois, depuis les trois heures après midi, jusqu'à six.

Liste des Ouvrages que Messieurs les Academiciens ont présentés depuis la rentrée d'après Pâque, jusqu'à celle d'après la saint Martin. 1738.

Un Mémoire sur la construction de l'Orgue, sur les proportions de ses tuyaux, & sur la mécanique du son.

Un Mémoire sur les cristalisations, & sur la formation de plusieurs pierres curieuses.

Essay d'une description de la ville de Rome accompagnée de reflexions critiques sur les ouvrages de peinture, sculpture & architecture qu'on y voit tant anciens que modernes.

Examen Physique & Géométrique de plusieurs questions, entre autres si le poids de huit globes égaux

d'une matiere homogene qui remplissent une espace cubique autant qu'ils peuvent le remplir, est égale au poids de 216. petits globes de même matiére qui rempliroient le même espace.

Plusieurs dissertations de Chimie accompagnées d'expériences qui tendent entre autres à examiner si c'est l'esprit de nitre, ou l'esprit de sel qui est le veritable dissolvant de l'or & s'il y a un nitre aërien.

L'exposition de quelques autres expériences sur les principes des corps, & sur la formation des metaux, des sels, des souffres, des bitumes, & des huiles, avec l'analise de l'urine de Sanglier dont quelques particuliers prétendent tirer deux remédes, l'un contre les attaques d'apoplexie, & l'autre pour les surditez accidentelles.

Un Mémoire sur les refractions des astres, & une solution simple de tous les problêmesqu'on peut proposer en ce genre.

Plusieurs observations sur le nouveau mobile à rames dont on a par-

lé dans la derniere assemblée publique, & une nouvelle dissertation sur la mécanique des Rames.

Un mémoire sur la Géodesie & l'Arpentage.

Des Observations sur la Geométrie pratique.

La description de quelques serrures en bois qui sont en usage parmi les Orientaux.

Un Mémoire sur l'application de l'Algébre aux lignes, & sur l'extraction des Racines quarrées.

Une suite de l'idée générale de la Physique pour servir de principes à l'Astronomie.

Un extrait des principes de Physique appliqués aux loix du mouvement.

Autre extrait des principes de Botanique.

Deux observations de l'Eclipse de soleil du 15. Aoust dernier l'une faite à Lion, l'autre faite à Toulon.

Exposition des principes de l'Hidraulique pour demontrer l'impossibilité des effets prodigieux attribuez à quelques nouvelles machines.

Essai de deux chapitres sur le fer & la serrurerie, pour servir au corps d'ouvrage que l'on se propose de faire sous le titre *de La Méchanique abregée des Arts & métiers.*

La sceance fut ensuite remplie par la lecture des deux premieres pieces qui sont à la tête de la liste precedente. Quelque facilité qu'ait M. de Boilloud, il a du assurément lui en couter, pour décrire avec autant de netteté, & d'une maniere si sensible laconstruction des orgues. L'explication Géométrique de la proportion des tuyaux, & le détail de Physique avec lequel il parle du mécanisme du son, répondoient à la pénétration de son esprit, & ne laissoient rien à désirer.

M. Pertalossi lut son mémoire sur les cristalisations, & la formation de plusieurs pierres curieuses. On ne peut rien de plus satisfaisant & de plus plausible que l'explication neuve & ingenieuse qu'il donna en particulier de la maniere dont doivent se former ce que les Naturalistes appellent Melons du Mont-

Carmel. Plusieurs de ces melons qu'il avoit fait porter dans l'assemblée, & qui sont en differens dégrez de maturité démontroient aux yeux, ce que l'habile Physicien découvroit à l'esprit. Au reste ce n'est là qu'un morceau détaché de la description que M. Pertalossi travaille à donner au public de son rare & précieux cabinet de Naturalités, qui est peut-être un des plus curieux, & des plus abondants qui soient en France. On peut assurer ici sans crainte d'être démenti par l'évenement, que cet ouvrage est digne de l'empressement des sçavans.

Extrait d'une Lettre écrite de Lion, au sujet de la nouvelle Edition du Traité de l'amour de Dieu, de S. François de Sales.

Nous ne sçaurions finir cette Lettre, sans vous parler de la nouvelle édition du Traité de l'amour de Dieu de notre bienheureux Pere. Nous avons même à nous reprocher de ne vous avoir pas annoncé plû-

tôt un Ouvrage si intéressant, qui a été composé & imprimé sous nos yeux. Nous avons été les premieres à le lire, il vous est aisé de penser quel fut notre empressement à faire la comparaison de la nouvelle édition avec l'ancienne. La conformité nous parut entiere & parfaite. Nous n'avons pas été surprises de voir l'ordre des matieres fidelement observé ; les points de Doctrine les plus difficiles à comprendre devenus sensibles aux personnes les moins intelligentes, les pensées du S. renduës avec une éxactitude qu'on pourroit appeller scrupuleuse. Ce qui nous a surpris agréablement (quoique nous eussions sujet de nous y attendre) c'est de retrouver dans la nouvelle édition, non seulement l'esprit en général, & le caractere de notre St. Fondateur ; mais encore, sa maniere de penser, sa facilité à s'exprimer, sur tout ses traits vifs & pathétiques, son onction, son stile affectueux, son saint enjoüement, ses saillies agréables,

& les charmes de ſon éloquence ſimple & naïve.

Il nous a paru auſſi, que, quelque grande idée qu'on ait de St. François de Sales, on ne ſçauroit lire la Préface de l'éditeur, & ſes diſcours préliminaires, ſans être obligé d'avoüer qu'on ne connoiſſoit pas tout le merite de ce ſaint & ſçavant Evêque. Tout ce qui nous eſt revenu de Paris, & de tous les Monaſteres de notre ordre qui ont lû l'ouvrage f, a confirmé notre jugement, & la voix du Public y a mis le ſçeau; toutes les perſonnes de piété & de bon goût Religieuſes & ſéculieres témoignant beaucoup d'empreſſement pour le nouveau Traité de l'amour de Dieu.

Notre bienheureux Pere ſouhaitoit que ſon Ouvrage fût entre les mains de tout le monde : Voilà ſes deſirs accomplis, & nous voilà en même temps délivrées de la crainte que ce Chef-d'œuvre, qui avoit ſouffert du changement de notre langue, ne tombat en des mains in-

fideles, ou peu habiles, qui le défiguraſſent, en voulant lui rendre ſa premiere beauté.

DE PARIS.

Oeuvres ſpirituelles du P. le Valois de la Compagnie de Jeſus, Confeſſeur de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Trois volumes in-12. *A Paris chez Hipolyte-Louis Guerin, Libraire, ruë St. Jacques, à S. Thomas. M DCC XXXIX.*

Nous nous contentons d'annoncer ici la nouvelle Edition de ces Ouvrages aſſez connus, & très eſtimés des perſonnes de piété, & qui s'occupent du ſoin de leur ſalut. Ces trois volumes contiennent :

Lettres ſur la néceſſité de la Retraite.

Lettres ſur divers ſujets de Piété.

Entretiens interieurs ſur les Myſteres de notre Seigneur, & de la ſainte Vierge, & ſur d'autres ſujets de Piété.

Discours sur l'immensité de Dieu,
Exhortations sur divers sujets.

La premiere édition de ces Oeuvres étoit devenuë fort rare, & très-chere. Celle-ci est bien imprimée, & très correcte. Elle se vend 7. liv. 10. s.

Traités des Récompenses éternelles, Tirés des Livres saints : par M. l'Abbé le Pelletier Chanoine de l'Eglise de Reims.

A Paris chez *Huart*, rue S. Jacques près la Fontaine S. Severin à la Justice. 1738. *in.* 12. *pages.* 396.

Après un *Avertissement* ample & pathetique, où l'Auteur expose l'importance, la nécessité, & la difficulté de traiter cette grande matiere, il la traite avec toute l'énergie qu'elle peut desirer, en rapportant à trois chapitres, tout ce que l'Ecriture Sainte enseigne à cet égard.

Le premier Traité c'est de celui des Récompenses. Au premier chapitre on déclare *la verité des recompenses éternelles, & en quoi elles consistent.* Au second chapitre on voit qui sont

ceux qui auront part à ces récompenses. Et dans le troisiéme chapitre, on fait sentir *l'impression que doit faire la Foi de ces récompenses.* Le même plan est suivi dans le second *Traité* qui regarde les peines éternelles. Comme l'Auteur s'est proposé de ne parler de cette matiere revelée qu'après les textes de la sainte Ecriture qui en contiennent la révélation, il évite la confusion dans une si grande multitude, en appliquant exactement chacun des passages aux divers points de son livre auxquels ils sont propres; & ce bel ordre les met dans le plus grand jour, & dans toute leur force. Par là aussi M. l'Abbé *le Pelletier*, distingue ces deux Traités de ceux des autres Ecrivains sur le même objet; on sçait par tant d'Ouvrages qu'il a donnés au public, qu'il est également versé dans le Dogme, & dans la Morale, & il le fait bien voir en ce livre, soit qu'il s'agisse d'exposer un article de Doctrine, ou de détailler les mœurs, & de presser le lecteur par de vives exhortations

In laudem Sti. Joannis-Francisci Regis, *è societate* Jesu, *inter sanctos recens adscripti Festi Cantus editi in Regio* Ludovici Magni *Collegio societatis* Jesu *Anno Domini* 1739. Parisiis *apud* C. C. Thibouſt, *Typographum Regis, in Plateâ* Camerecensi, *ad* Famam in-4°.

C'eſt un Recueil de Piéces Latines & Françoiſes, Odes, Elégies, Idylles &c. ſur le ſujet marqué dans le tître, à l'occaſion de la cérémonie de la Canoniſation de S. J. *François Regis*, qui s'eſt faite aux Jéſuites de la Maiſon Profeſſe de *Paris.*

Table des Articles du mois de Fevrier 1739.

Art. X. Suite de l'Hiſtoire ancienne par M. *Rollin* page 197.
Art. XI. Lettre de M. Arnould aux Auteurs du Journal de Trevoux. 243.
Art. XII. Maximes & Reflexions Morales traduites de l'Anglois, avec une Traduction nouvelle de M. Pope &c. 246.
Art. XIII. Cinq Méthodes de préparer les Remedes ordinaires de

Médecine & de Chirurgie, & de les rendre plus efficaces 279.
ART. XIV. Portrait de son E. Mgr. le Cardinal de Fleuri, par M. Hudemann. 284.
ART. XV. Traité sur l'Acier d'Alsace, ou l'art de convertir le Fer de de Fonte en Acier. 309.
ART. XVI. Réponse de l'Auteur des Leçons de Physique, à la Lettre de M. Bouillet &c. 321.
ART. XVII. Lettre à l'Auteur des Réflexions sur les Ouvrages de Littérature. 330.
ART. XVIII. Harmonie des deux spheres 342.
ART. XIX. Nouvelles Littéraires. 347.

Errata pour le mois de Janvieer,
1739.

Page 30. Ligne 1. ce me semble *lisés* ce semble.

P. 39. Lig. 13. on dit *lis.* on a dit.

53. Lig. 4. il reste toujours, *lis.* il y a toujours.

63. Lig. 13. étendu du pays *lis.* étendue de pays,

73. Lig. 1, ayeule, *lis.* ayeul.

74. Lig. 6. balancent *lisés*, balance.

107. Lig. 21. pratiquer le bien empêche, qu'on entende, la possibilité *lis.* pratiquer le bien, empêche qu'on n'entende la possibilité.

Ibid. Lig. 25. Sans concupisence ! *lis.* sans concupiscence.

109. Lig. 4. fidélité. *lis.* infidélité.

111. Lig. 2. Pelage *lis.* que Pélage.

135. Lig. 18. presque toute, *lis.* presque toutes.

176. Lig. 25. Scicilia *lis.* Sicilia.

177. Lig. 8. *Pròvincia de*, Marsi, lis. *de'* Marsi.

178 Lig. 10. Employés *lis.* Employée.

180. Lig. derniere licence, *lis.* Licence.

181. Lig. 20. M. L F. D. L. N. *lis.* M. L. F. D. L. M.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il paru que l'impression pouvoit être permise LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1739.

Premiere Partie.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1739.

Premiere Partie.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9. vol.	1721.	12. v.
1702.	12. v.	1722.	12. v.
1703.	12. v.	1723.	12. v.
1704.	13. v.	1724.	12. v.
1705.	12. v.	1725.	12. v.
1706.	12. v.	1726.	13. v.
1707.	12. v.	1727.	12. v.
1708.	12. v.	1728.	12. v.
1709.	12. v.	1729.	12. v.
1710.	12. v.	1730.	12. v.
1711.	12. v.	1731.	12. v.
1712.	12. v.	1732.	12. v.
1713.	12. v.	1733.	12. v.
1714.	12. v.	1734.	12. v.
1715.	12. v.	1735.	14. v.
1716.	12. v.	1736.	15. v.
1717.	12. v.	1737.	13. v.
1718.	12. v.	1738.	13. v.
1719.	12. v.	1739.	3. v.
1720.	5. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1739.

PREMIERE PARTIE.

ARTICLE XX.

HISTOIRE ROMAINE DEPUIS la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la Republique, par M. Rollin ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'éloquence au College Royal, & associé à l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres. Tome 1. *à*

Paris, chez la Veuve Etienne Libraire ruë St. Jacques vis-à-vis la ruë du Plâtre, à la Vertu 1738. volume in-*douze page* 624. *sans la Table & la Préface, qui en a* 88.

MOnsieur Rollin ne nous a pas fait beaucoup attendre l'Histoire Romaine, qu'il nous avoit promise, & nous commençons à esperer qu'il fournira encore la nouvelle carriere, qu'il s'est ouverte. Ce premier volume nous conduit jusqu'à l'année 290. de la fondation de Rome, ainsi l'Auteur a déja passé toutes les épines; dont les commencemens de cette Histoire sont semées, & il n'a plus qu'à en cueillir les fleurs.

Ce ne sont pas seulement les Historiens, qui ont écrit sur ce grand & vaste sujet, que notre Auteur a consultés pour composer son Ouvrage. Les Ecrivains anciens & Modernes, qui ont parlé de Rome, & qui

ont fait des réflexions sur le caracte-re & le gouvernement des Romains, lui ont presque tous servi à composer une longue & belle préface, où l'on trouvera le précis de tout ce qu'on a dit jusqu'à présent sur une matiere si intéressante.

Mr. Rollin n'est pas le premier, qui ait observé que dès le regne de Romulus, les Romains, c'est-à-dire, que „ cet amas confus & fait „ au hazard, de Pâtres, d'Avantu„ riers, d'hommes obscurs & incon„ nus pour la plupart, que le mau„ vais état de leurs affaires, ou l'a„ mour de la nouveauté avoient réu„ nis ensemble dans l'étroite en„ ceinte d'une ville pauvre & mé„ prisée, *non-seulement* commence„ rent à se faire craindre & admirer „ par leur valeur & par l'espece de po„ litique, que Romulus établit par„ mi eux, soit pour la guerre, soit „ pour la paix. „ mais encore que presque tous les principes de leur politique furent dès lors ébauchés; que les autres Rois suivirent par des routes differentes le plan, que Romu-

lus avoit tracé, & que ses principes ne firent dans la suite que se developer avec plus de force & d'étenduë; & c'est ce qui est évident par la suite de leur Histoire.

Mais de prétendre, comme quelques-uns ont fait, que le Fondateur de Rome, où, si l'on veut, son restaurateur, car plusieurs ont avancé que Romulus ne fut que cela, que ce Prince donc avoit formé le dessein & inspiré à ses sujets la pensée de rendre avec le temps leur ville la maîtresse du monde; c'est vouloir établir ce raisonnement, le plus faux, qu'on puisse mettre en en œuvre. *hoc post hoc, ergo ex hoc.*

Il ne faut donc pas prendre en ce sens ce que dit ici M. Rollin, qu'à » considerer de près le fil & l'en» chaînement des entreprises & des » conquêtes de Rome, il est aisé » de reconnoître qu'elles ont été » le fruit d'un dessein & d'un plan » formé dès le commencement, suivi » dans tous les temps avec une cons» tance admirable, & conduit à sa » fin par des routes, qui ne se sont

» jamais écartées du but. » Nous verrons bientôt qu'il réduit lui-même ce dessein & ce plan formé par Romulus à quelque chose de plus vraisemblable.

Il est donc bien plus naturel, de dire, comme il le dit en effet, que les premiers Romains, attaqués par leurs voisins, qui les mépriserent trop d'abord, & qui conçurent ensuite une jalousie extrême contre eux, s'aguérirent toujours de plus en plus; que leurs victoires les mirent dans le goût de conquérir; qu'il leur arriva ce qu'on dit qui arrive au Lion, lequel, quand il a commencé à boire du sang, ne peut plus s'en desalterer, qu'après avoir invahi l'Italie, qui seule leur coûta presqu'autant que le reste du monde, ils voulurent s'emparer de la Sicile, ce qui les mit aux prises avec les Carthaginois que la grande réputation de cette florissante Republique fournissant un plus grand objet à leur ambition, ils firent des efforts dont ils ne s'étoient peut-être pas crus capables jusques là; & qu'après avoir

triomphé de Carthage, tout leur parut possible, & ils ne mirent plus de bornes à leurs vastes desseins.

Il ne faut que considerer avec attention ce qui occasionna la plupart des guerres, qu'ils soûtinrent ou qu'ils entreprirent, pour être convaincu que, s'ils formerent le projet d'une domination universelle, ce ne fut que bien tard, & lorsqu'avec les plus habiles généraux & la plus excellente milice, qui furent jamais, ils se trouverent engagés de maniere à ne pouvoir s'arrêter, ni reculer avec honneur, & même avec sûreté.

Or faut-il être surpris qu'une suite si étonnante de victoires, interrompuë de temps en temps par des échecs, plus capables de les irriter que de les décourager, ait élevé l'esprit & le cœur des Romains à cet héroïsme, que nous admirerons toujours; que le soin de gouverner un si vaste Empire ait formé ces sages politiques, si révérés de toutes les nations, & que le Senat de Rome, qui donnoit des Loix aux trois par-

ties du monde, ait été composé de Citoyens, qui sçavoient se faire respecter des Rois mêmes? N'y a-t-il pas encore plus lieu de s'étonner que la décadence de cet Empire ait été si prompte & si entiere?

Nous croyons donc avec M. Rollin qu'à considerer le fil & l'enchaînement des entreprises & des conquêtes des Romains, on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'elles ont été les fruits d'un dessein & d'un plan formé dès le commencement; mais que ce dessein consiste uniquement en ce qu'un même esprit a toujours animé les Romains; que toujours ils ont voulu conquérir & dominer; qu'ils ont toujours suivi les mêmes principes pour arriver à cette fin, mais que leurs esperances & leurs projets ne se sont aggrandis & étendus qu'avec leurs forces.

Nous convenons aussi avec lui, que „ c'est cet objet qui doit faire „ une des principales parties de „ l'étude de l'Histoire Romaine, & „ que la vûë des dattes, des sieges, „ des batailles, & de tous les au-

» tres événemens, si elle est destituée de la connoissance des ressorts secrets, qui mettent tout en mouvement, ne nous présente à proprement parler, qu'un squelette, qui a tous les os, tous les nerfs, & toutes les parties du corps, mais qui est sans vie.

Aussi est ce par là qu'une Histoire écrite par un Auteur intelligent, qui a bien approfondi son sujet; qui a saisi le caractere de ses acteurs; qui a sçu démêler les véritables motifs, qui les ont fait agir, differe d'une Histoire écrite par un Historien qui croit que tout consiste à bien ranger ses mémoires, à tracer des portraits d'imagination, à polir son stile, & à faire briller son esprit.

On n'accusera pas M. Rollin d'être tombé dans ce défaut, mais comme il a particulierement écrit pour les jeunes gens; qui pour l'ordinaire sont peu capables de suivre assez une Histoire sistématique, pour en connoître tout le prix, & pour en tirer tout le profit qu'il prétend

qu'on tire de la ſienne ; que d'ailleurs dans un abregé tel que celui-ci, il n'eſt pas poſſible de developper un plan comme celui que les Romains ont ſuivi, tant que leur République a ſubſiſté, il a jugé à propos de leur en donner dans ſa Preface une légere idée, c'eſt-à-dire, de leur expliquer les principaux caracteres du peuple Romain, de leur expoſer les regles de conduite, ſur leſquelles étoit fondé ſon gouvernement, & de leur faire connoître les moyens, qui ont le plus contribué à l'établiſſement de ſa grandeur.

Il rend d'abord ſenſible, que les Romains, dès l'origine & la naiſſance de leur ville établirent pour le principal fondement de leur politique la crainte des Dieux & le reſpect pour la Religion, & il remarque fort bien que s'ils ſe trompoient dans l'objet, ils raiſonnoient juſte dans le fond, c'eſt-à-dire, que leur religion, toute fauſſe qu'elle étoit, eut ſur eux plus d'effet, que n'en a ſouvent la veritable ſur les Chrétiens.

Il le prouve par ce beau passage de Ciceron dans son Discours sur la réponse des Aruspices, où il dit ; » Nous avons beau nous flatter ; » nous ne nous persuaderons jamais » à nous mêmes que nous l'emportions ni par le nombre sur les Espagnols, ni par la force du corps » sur les Gaulois, ni par l'habileté » & la finesse sur les Carthaginois ; » ni par les Arts & les Sciences » sur les Grecs ; mais l'endroit, par » lequel nous avons incontestablement surpassé tous les peuples » & toutes les nations, c'est la piété, c'est la religion, c'est l'entiere persuasion, où nous avons » toujours été qu'il y a des Dieux, » qui conduisent & gouvernent l'Univers.

Il est bien honteux pour un grand nombre de Chrétiens de n'en pouvoir pas dire autant, mais en quoi nous sommes encore plus inexcusables, c'est que dans le siécle, où nous sommes, ce langage d'un Payen, d'un Général d'armée, d'un Consul Romain, seroit tout au plus suppor-

té de la part d'un Auteur, que le devoir & la bienséance de son état obligeroient à le tenir.

Après l'esprit de la Religion rien n'animoit plus les Romains, que l'amour de la Patrie. Jamais Peuple ne l'a porté plus loin, il n'étoit rien qu'ils ne fussent toujours disposés à souffrir & à entreprendre, rien qu'ils ne fussent capables d'exécuter par ce motif, & ce n'est pas seulement parceque, comme l'a observé M. Rollin, chaque particulier dans Rome avoit part au gouvernement, qu'il avoit un intérêt personnel à la prospérité de l'Etat, & que les succès publics étoient son ouvrage; toutes les Republiques sont dans le même cas, cependant on n'a encore remarqué dans aucune cette même affection pour le lieu de leur naissance, au point où elle a paru dans les Romains. Ce sentiment naissoit avec eux, ou leur étoit fortement inspiré dès le berceau. Tout ce qu'ils voyoient, tout ce qu'ils entendoient, les portoient là, ensorte que toute la nation se regar-

doit comme une famille, dont l'interêt général l'emportoit toujours ſur celui des particuliers.

Un troiſiéme lien, dont le ſecond tiroit même ſa principale force, étoit l'amour de la liberté; rien ne rendoit aux Romains leur Patrie plus aimable & plus reſpectable, que de la voir ennemie déclarée de toute ſervitude; ils ſe croyoient libres ſous leurs ſix premiers Rois: dès que le ſeptiéme commença d'attenter à leur liberté, ils ſecouerent le joug de la Monarchie, & il faut avouer que de toutes les paſſions de l'homme, celle-ci eſt la plus propre à le faire penſer noblement. Elle étouffoit dans le cœur des Romains tout ſentiment naturel, au moindre peril, que paroiſſoit courir la liberté, Qu'eſt ce qui mit au premier Brutus le poignard à la main contre ſon Fils & au ſecond contre ſon bienfaiteur & peut-être ſon Pere? Qu'eſt-ce qui fit exiler Marcius, & punir de mort Spurius Metius & le Conſervateur du Capitole, ſi ce n'eſt l'amour de la liberté?

La paſſion de la gloire, & le deſ-

ſein de dominer ne furent pas moins vifs dans ce peuple, & on ſçait que rien ne reſiſte à ceux , qui en font l'ame & le mobile de toute leur conduite. Faut-il être ſurpris qu'avec de telles diſpoſitions il n'y eût preſque pas un Citoyen dans Rome, qui ne fût capable des actions les plus héroïques ? Une nation , où le moindre ſoldat penſe comme le Général, où le ſimple Artiſan entre dans les vûës de ceux , qui ſont à la tête des affaires & prend part à leur deliberation , ne doit rien trouver d'impoſſible dans l'éxécution des entrepriſes les plus difficiles.

On croiroit peut être que quelques-unes de ces qualités perſonnelles à tous les Romains devoient ſouvent devenir pernicieuſes à Rome, par le défaut de la conſtitution de l'Etat , où l'autorité partagée entre le Senat & le Peuple mettoit ſans ceſſe ces deux Corps aux priſes l'un contre l'autre , & ſembloit devoir leur faire tourner contre le ſein de la Patrie, cette fierté & cet amour de l'indépendance, qui les rendoient

formidables à leurs ennemis ; mais il en arrivoit le contraire.

Il est vrai que la jalousie reciproque entre les Patriciens & les Plebeiens eut souvent des suites bien funestes ; mais loin d'affoiblir le Gouvernement, elle servit infiniment à maintenir & affermir la liberté, de laquelle dépendoit sa conservation. » Si l'autorité, dit M. Rollin, avoit » été toute entiere entre les mains » du Senat, elle auroit pu dégénerer » bientôt en tyrannie, mais le Peuple » étant venu à bout de la partager » avec lui, elle demeura dans une » espece d'équilibre, qui fut le salut » de la Republique. »

En effet ces dissentions domestiques obligerent les deux Corps à s'observer, & tous ceux qui les composoient, à se mettre en état ; les uns de se conserver les honneurs, les Commandements & les Magistratures, qu'on ne pouvoit obtenir que par les suffrages du Peuple ; les autres d'avoir part à ces mêmes Dignités. Tous travailloient à l'envi à s'en rendre dignes, & Rome trou-

voit toujours à sa main des sujets excellents en tout genre, qui ne cherchoient que les occasions de se distinguer, s'exposoient aux plus grands perils, & remplissoient l'Univers de la terreur du nom Romain.

A cette émulation, qui étoit le fruit des troubles domestiques, il faut ajoûter qu'ils servoient encore beaucoup à faire connoître la sagesse du Senat, & du Peuple. Les deux factions, quoique poussées avec toute la vivacité & la violence possible, ne coûterent pas une seule goûte de sang à la Republique jusqu'au tems des Gracques, c'est à dire, pendant près de quatre siécles: le Senat sçavoit prévenir les excès, où le Peuple auroit pu se porter, en se relâchant à propos de sa fermeté, & le Peuple se picquant à son tour de générosité, se contenta long-temps de la bonne volonté du Sénat & n'en usoit point. C'est que ces deux Ordres se respectoient, & se croyoient mutuellement nécessaires l'un à l'autre & à l'Etat.

Mr. Rollin s'étend beaucoup ſur la gravité & la prudence du Senat Romain, que le St. Eſprit n'a pas dédaigné de louer dans le premier Livre des Maccabées. Il vient enſuite au détail des maximes & des Coûtumes, que les Rois de Rome établirent dès le commencement, qui ſe fortifierent ſous les Conſuls, & dont on ne s'écarta jamais. Il loue avec juſtice la belle réponſe du Senat, qui ayant déchargé le menu Peuple de tout impôt, déclara que les pauvres payoient un aſſez grand tribut à la Republique, en nourriſſant leurs enfans, ce qui montre, ajoûte l'Hiſtorien, qu'ils ſçavoient en quoi conſiſtoient les véritables richeſſes d'un Etat. Romulus & ſes ſuccéſſeurs le lui avoient appris par le ſoin qu'ils avoient eu de peupler Rome; & on eſt étonné que cette ville ſous ſon ſixiéme Roi ait pu mettre quatre-vingt mille hommes ſous les armes & bien-tôt après plus de deux cent mille, tandis que de Sparte & d'Athenes il ne partit jamais plus de vingt-mille Combatans à la fois.

Lorſque la multitude des Citoyens commença à être à charge à Rome „ les Colonies obvierent à cet in„ convenient & le convertirent en „ un des plus grands avantages & „ des plus fermes appuis de la Re„ publique ; elles produiſirent deux „ effets admirables ; l'un de déchar„ ger la ville d'un grand nombre „ de Citoyens, la plupart pauvres, „ l'autre de garder les poſtes prin„ cipaux, & d'accoutumer peu à „ peu les Etrangers aux mœurs „ Romaines „ Quant à la maniere dont les Romains en uſoient à l'égard des Ennemis qu'ils avoient vaincus, Virgile l'a parfaitement exprimé par ce beau vers, qui fait un éloge d'autant plus magnifique d'une nation deſtinée à être la maîtreſſe du monde, que Dieu même s'eſt attribué ce caractere dans l'Ecriture.

Parcere ſubjectis & debellare ſuperbos.

Il n'étoit pas poſſible que la milice Romaine ne fût pas la meilleu-

re de l'Univers, vû le ſoin, qu'on prenoit d'endurcir de bonne heure la jeuneſſe par les plus rudes travaux & d'accoûtumer les ſoldats à eſſuyer les plus grandes fatigues. On ne croiroit pas qu'ils en euſſent été capables, ſi tous les Auteurs contemporains ne l'aſſûroient. Cela, non-ſeulement les rendoit extrêmement robuſtes, mais on ne voit point qu'ils fuſſent ſujets à beaucoup de maladies, quoiqu'ils changeaſſent ſouvent de climats, au lieu qu'il arrive ſouvent aujourd'hui que des armées entieres ſe trouvent ruinées en une Campagne ſans avoir combattu.

Les loüanges & les autres recompenſes diſpenſées à propos ne produiſoient pas moins d'effets ſur les eſprits, que les travaux & les fatigues ſur le corps : elles inſpiroient un courage, dont il n'y avoit rien qu'on ne pût ſe promettre ; une Couronne de feuilles de chêne étoit pour le ſoldat ce que le triomphe étoit pour le Général. Il n'étoit point de peril, qu'on n'affrontât, pour

mériter la plus petite distinction, & par là, dit notre Auteur, on accoûtumoit ce peuple à ne connoître de plus belles marques, que celle de la vertu, ni d'autre gloire, que celle, qu'on acquéroit par des actions glorieuses.

La severité de la Discipline, qui porta un Consul à faire mourir son Fils victorieux, pour avoir combattu sans son ordre, ne contribua pas moins à rendre les troupes Romaines invincibles;mais leur perseverance, le principe, où elles étoient de ne connoître d'autre terme de la guerre, que la conquête des pays, où elles la faisoient, & la maxime generale de toute la nation de ne se rebuter jamais pour les plus grands échecs, & de ne point desesperer du salut de la patrie, en quelque situation qu'elle se trouvât, ont peut être contribué plus que tout autre chose à la superiorité, qu'elle a prise sur toutes les autres.

M. Rollin ne dissimule point que la durée trop courte du Consulat ne fût un grand inconvenient par rap-

port à la guerre, & il convient que les remedes qu'on y apportoit, ſoit en continuant au Conſul, qui avoit commencé une guerre, le Commandement ſous le titre de Proconſul, ſoit en prorogeant même le Conſulat, n'étoit pas toujours ſuffiſant, parce que ces diſpoſitions dépendoient de l'aſſemblée du peuple, dont le ſuccès étoit incertain : Mais il prétend avec raiſon que ce mal étoit compenſé par de plus grands avantages, dont le principal étoit que les Conſuls ne demeurant pas long-temps à la tête des armées, il n'y avoit pas à craindre qu'ils ſe rendiſſent trop puiſſants, comme fit Ceſar, quand on ſe fut departi d'une précaution ſi ſage.

Il remarque encore que la lenteur des conquêtes des Romains, qui étoit en partie l'effet des changemens fréquens de Généraux, fut long-temps le ſalut de la République, parce que ſi ces conquêtes euſſent été plus rapides, elles auroient affoibli les vainqueurs en les corrompant, elles les auroient ruiné par leur propre grandeur

deur, au lieu que se faisant plus lentement » elles leur laisserent le temps » de se fortifier dans les bons prin-» cipes de probité, d'équité, de mo-» deration, de désinteressement, d'a-» mour du bien public, & de por-» ter par des guerres, qui se succe-» doient l'une à l'autre & par une » continuelle habitude de vaincre » l'habileté dans la science militaire » au plus haut point de perfection, » où elle pouvoit parvenir.

De-là M. Rollin vient aux causes de la décadence des Romains: La premiere & la source de toutes les autres fut, selon lui, la trop grande prospérité, qui altera les mœurs, ce qu'il prouve par un passage de Ciceron dans ses Livres de la République, que S. Augustin nous a conservé au Livre second de la Cité de Dieu. Ce grand Orateur y déplore la chûte des mœurs antiques, avec lesquelles Rome perdît ce qui l'avoit fait triompher de l'Univers. Elle avoit encore de grands hommes, & les plus grands, qu'elle ait jamais eus pour les talents, sur-tout

pour celui de la guerre, Marius, Sylla, Pompée, Cesar; mais ils n'avoient pas la vertu des Camilles & des Scipions, & leur ambition a causé la ruine de la République. Nôtre Historien fait sur cela, & sur les desseins de Dieu dans l'établissement de l'Empire Romain plusieurs réflexions, qu'il a tirées en partie de M. Bossüet Evêque de Meaux dans son admirable discours sur l'histoire Universelle, auquel il renvoit ses lecteurs, aussi bien qu'à l'ouvrage recent du Président de Montesquieu intitulé, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur decadence*, qui est, ajoûte-t-il fort court, mais très-solide & très-capable de donner une juste idée du caractere de ce peuple.

Quoique M. Rollin ne fasse pas plus de cas qu'il ne faut de l'histoire des temps, qui ont précedé la fondation de Rome, il n'a pas crû devoir la passer entierement sous silence, mais à l'exemple de Tite-Live il l'a extrêmement abregée. Le premier Chapitre du premier Livre

contient un ſommaire de ce qui s'eſt paſſé en Italie juſqu'à la mort de Remus. Le ſecond Chapitre comprend en ſept articles les regnes des ſept Rois de Rome.

Quand tous les journaux & les feüilles mêmes périodiques ne ſeroient pas remplies d'extraits d'Hiſtoires Romaines ; ſur-tout depuis l'ouvrage de M. l'Abbé de Vertot, il ſeroit impoſſible d'en faire un de celle-ci, qui ne contenant guere que le precis & comme la ſubſtance des faits principaux n'eſt pas ſuſceptible d'une Analyſe, qui puiſſe être un peu intéreſſante.

Ce qui rendra ſur-tout cet ouvrage utile à ceux, pour qui il eſt écrit, c'eſt-à-dire, aux jeunes gens, & aux perſonnes, qui n'ont ni le temps, ni la commodité de s'inſtruire plus à fond de l'Hiſtoire Romaine, c'eſt que l'Auteur paroît s'y être appliqué, ſur-tout dans le premier Livre, à bien marquer le caractere diſtinctif de chaque Roy, & en quoi chacun de ces Priuces perfectionna la conſtitution de l'Etat ;

& dans le ſecond à montrer comment ceux, qui le gouvernerent, après en avoir changé la forme, ſuivirent toujours les principes, qu'ils trouverent établis.

On diroit que la providence, qui avoit de grands deſſeins ſur cette nation, lui ait choiſi les ſix premiers Rois de génie fort different, mais aſſorti aux beſoins préſents de l'Etat, qu'ils avoient à gouverner, & qui agiſſant chacun ſelon ſon caractere, ſemblaſſent néanmoins entrer dans les mêmes vûës, pour établir ſucceſſivement tous les principes de la politique la plus ſage & la mieux concertée. Le ſeptiéme parût n'être monté ſur le Trône, que pour dégoûter les Romains du gouvernement monarchique & pour leur inſpirer un amour de la liberté, qui n'eut jamais d'égal.

Ce n'eſt pas que Tarquin le ſuperbe n'ait auſſi contribué beaucoup à la grandeur & à la puiſſance de Rome, & par les victoires qu'il remporta ſur ſes ennemis, & par le magnifique monument, qu'il y laiſ-

ſa, & qui auroit fait honneur aux Souverains des plus riches & des plus puiſſants Empires.

» On doit être étonné, dit M. » Rollin, en conſidérant un édifice » auſſi ſuperbe, qu'étoit le Capito» le bâti par Tarquin, de voir dé» ja tant de magnificence & tant de » goût pour l'Architecture dans » une ville, qui n'étoit pas fort an» cienne, & qui avoit été preſque » toujours occupée de guerres. Il » ſemble que Rome, à juger par la » grandeur de ſes projets & de ſes » entrepriſes, ſe ſentoit dès lors » comme deſtinée à être la Capitale » & la Maîtreſſe du monde. On ver» ra en effet, en éxaminant avec at» tention ſes démarches & ſa poli» tique, tant en guerre qu'en paix, » que tout ſembloit tendre à ce but: » Non certainement par une con» noiſſance de l'avenir, d'où l'au» roit-elle tirée? mais par une eſpe» ce d'inſtinct & de preſſentiment » ſecret, ou pour parler plus juſte, » par une prudence ſuperieure, que » lui inſpiroit, ſans qu'elle le ſçût,

» celui qui eſt le ſouverain arbitre
» des Etats & des Empires, & qui
» pour l'éxecution de ſes deſſeins
» particuliers, dirigeoit tous ſes pas,
» & lui faiſoit prendre en chaque
» occaſion les moyens les plus pro-
» pres à affermir & à accroître ſa
» puiſſance. Il eſt remarquable que
» tous les Hiſtoriens prophanes ge-
» néralement attribuent la grandeur
» de la puiſſance des Romains à
» une protection divine déclarée en
» leur faveur d'une maniere écla-
» tante & ſinguliere.

Le ſecond Livre, après un avant propos aſſez court, annonce un premier chapitre, qui renferme l'Hiſtoire de la République Romaine depuis l'établiſſement des Conſuls, juſqu'à la création des Tribuns du peuple; mais ce Chapitre compoſe tout le Livre même, diviſé en quatre Paragraphes.

Le troiſiéme comprend tout ce qui s'eſt paſſé depuis l'Hiſtoire de Coriolan juſqu'à la loy propoſée par le Tribun Terentillus, qui prépare à l'établiſſement des Décemvirs,

c'eſt-à-dire, depuis l'an de Rome 261. juſqu'à l'an 290.

ARTICLE XXI.

ELEMENS DE GEOMETRIE, ou Principes de la Meſure de l'Etenduë, expliqués très-clairement par démonſtrations la plupart nouvelles, & ſurtout ſans le ſecours des Proportions, par M. le Ratz de Lanthenée. A Paris chez Giſſey & Bordelét ruë St. Jacques 1738. in-12. *pp.* 260. *avec des Planches.*

IL y a quatre ou cinq années que nous remarquions dans ces Memoires, que le grand goût du ſiécle pour la Geometrie ſe déclaroit par une multitude extraordinaire d'Elemens d'Euclide qu'on nous redonne tous les jours, maniés & remaniés de cent nouvelles façons. Eſt-ce le Public qui force les Auteurs à ſe borner, ou ſont ce les Auteurs qui bornent ainſi le Public au veſti-

bule d'une ſi belle & ſi vaſte ſcience?

Elle n'eſt pas la ſeule dont on repaſſe continuellement les Principes élémentaires. Nous ne manquons pas de nouvelles Grammaires, & de nouvelles méthodes, & juſqu'à l'Alphabet & à l'a b c des enfans trouvent des Auteurs en foule pour le perfectionner en le renouvellant. Cela a ſon bon. Il eſt bon qu'il y ait à la porte Sciences des introducteurs qui appellent, qui invitent, qui prennent le monde par la main. Les ſciences ne ſe font pas valoir toutes ſeules. Ceux qui y excellent ſont regardés comme des hommes admirables qui n'encouragent pas toujours à les imiter. Et peut être ſuffit-il d'aider aux premieres démarches des commençans.

La nouveauté ſur toute choſe attire & engage. Et les nouveaux Auteurs ſont fort louables de trouver encore du neuf à nous offrir dans des objets ſi ſimples & ſi ſouvent retournés. Mr. le Ratz de l'Anthenée ne le promet pas ſeulement dans

ſon titre ; il y donne ce neuf qui a tant d'attraits. Car on doit s'en rapporter à lui lorſqu'il annonce des *Elemens de Geometrie ſans le ſecours des Proportions.*

On voit bien qu'il a été le maître d'exclure tout ce qui regarde les Proportions & même le calcul des Elemens d'Euclide : ce ſont de ces choſes ſur leſquelles un Auteur ne peut ni s'en faire accroire à lui même, ni vouloir en faire accroire à ſes Lecteurs. En tout cas, c'eſt un fait. On ne trouve ici ni les Proportions, ni les nombres d'Euclide, ni aucune des propriétés des figures qui en dépendent eſſentiellement.

Or il n'eſt pas moins vrai que c'eſt là une grande nouveauté en ce genre. Euclide avoit tenu un certain milieu. Il avoit donné un nombre de Propriétés tout à fait élémentaires de l'étenduë, ſans Proportions ni calcul. Il etoit entré enſuite dans la Théorie de ce calcul & de ces Proportions, pour aller enfin par leur moyen à des propriétés de l'éten-

duë plus profondes & moins élémentaires.

Les Modernes, en renversant un peu cet ordre, qu'ils ne trouvoient pas assez naturel, avoient mis ce calcul & les Proportions à la tête de tous leurs nouveaux élémens. Et absolument on auroit pu croire que cette méthode étoit la meilleure, & qu'elle avoit prévalu pour toujours. M. de l'Anthenée ne manque pas cependant de raisons qui meritent de l'attention, pour ne suivre ici ni Euclide, ni les Anciens, ni les Modernes. C'est au Public d'en juger.

Cet Auteur prétend avoir remarqué, que la plupart des commençans après avoir franchi les 4. premiers livres des Elémens où il n'est question que de figures & d'objets sensibles, s'en dégoutent à l'aspect du cinquiéme livre qui traite des Proportions & de la grandeur en général. Cette remarque pourroit justifier Euclide de n'avoir mis le traité abstrait de la grandeur, qu'a-

près celui de l'étenduë Physique & sensible.

Pour justifier néanmoins les Modernes, on peut dire qu'absolument les Principes des Proportions & du calcul, tels que les donne Euclide n'ont rien de trop abstrait, & qu'on ne puisse rendre d'une maniere assez sensible à la portée des Commençans.

Une distinction sur laquelle notre Auteur se retranche est que les Elémens de la Géométrie ne sont pas les Elements des Mathématiques, en général. A quoi on pourra repliquer deux choses, la premiere que la Géometrie entiere est comme élémentaire & préliminaire à toutes les autres sciences Mathematiques, qui ne sont qu'une application de celle-là, tantôt au mouvement, tantôt aux astres, tantôt à l'objet de la vuë &c.

La seconde replique pourra être que la Géometrie la plus elevée soit composée soit transcendante roulant presqu'uniquement sur les Proportions, il paroît que la Géometrie sim-

ple & élémentaire ne peut se dispenser d'en donner les élémens, les premieres notions.

Enfin l'Auteur les a retranchés, & partageant son Ouvrage en 7. livres il considere d'abord dans le premier les differentes positions que peuvent avoir deux lignes droites l'une au regard de l'autre. 2°. Les angles resultans de ces lignes croisées. 3°. Les triangles resultans de ces lignes & de ces angles. 4°. Les figures de plus de 3. cotés, ensuite les Plans, les surfaces & les solides. M. de Lanthenée a de la clarté & de la précision, & écrit d'une maniere assez convenable à la portée des Commençans. Il promet une Géometrie pratique, sans doute après avoir donné un traité des Proportions : car cette Géometrie là au moins ne sçauroit se passer d'une regle de trois.

ARTICLE XXII.

*TRAITÉ DE LA COMMUNICATION des Maladies, & des Passions, avec un Essai pour servir à l'Histoire naturelle de l'Homme. Par Monsieur ****. A la* Haye *chez* Van Duren 1738. *in-*12. *pag.* 236.

Est-ce sérieusement, & dans l'intention de persuader, ou avec quelque espérance d'y réussir, que l'Auteur anonyme a composé ce Traité ? Ou bien n'est-ce qu'un simple exercice, un amusement de l'esprit, pour donner quelque air de probabilité à un Paradoxe, en ramassant tout ce que des connoissances assez communes peuvent fournir au dessein qu'il s'est proposé ? On sçait que des Anciens, & quelques Modernes, gens estimables, & d'un mérite même distingué dans la Littérature, ont traité de cette maniere des sujets beaucoup moins importans que celui dont il s'agit ici,

des ſujets même très-frivoles. Ils y ont mis de l'eſprit, de l'élégance, du ſel, quelquefois des réflexions ſenſées & utiles : c'eſt tout ce qu'ils avoient prétendu, & perſonne n'a trouvé à redire à leurs Ouvrages, en les prenant pour ce qu'ils pouvoient valoir, & dans le ſens qu'ils les avoient donnés. Ainſi il a été très-libre au nouvel Auteur de s'eſſayer ſur une matiere qui lui a plû, & d'expoſer ſes penſées au Public. Mais s'il a prétendu autre choſe, le tems fera voir s'il a eu raiſon de ſe flatter du ſuccès. Quoiqu'il en ſoit il entreprend de prouver 1°. contre M. *Hequet*, en particulier, qu'il eſt pernicieux au genre humain, & à la Société, que les meres nourriſſent leurs enfans. 2°. & en général qu'on s'expoſe à peu près aux mêmes inconvéniens & aux mêmes dangers, en les faiſant nourrir par d'autres femmes.

Il prouve ce double Paradoxe par ce raiſonnement. Depuis le péché du premier homme, la nature eſt tellement corrompuë, elle eſt expo-

ſée à tant de maladies, ſujette à tant de paſſions, & des paſſions ſi violentes: ces maladies & ces paſſions ſe communiquent ſi naturellement, ſi néceſſairement de la nourrice à l'enfant qu'elle allaite, qu'il eſt impoſſible que la pratique, & l'uſage qu'il combat, ne cauſent parmi les hommes les plus grands maux, dans l'ordre Phyſique & dans l'ordre moral. Tout l Ouvrage n'eſt que le développement & l'expoſition de ces deux propoſitions rebattuë & répétée à toutes les pages, quoiqu'un peu diverſifiée. „ Il eſt bien „ difficile de ne pas répéter (dit „ l'Auteur à la page 92.) Nous „ avertiſſons ici que cela nous arrivera peut-être ſouvent: mais on „ doit le pardonner, ſi l'on fait at„ tention à la nature de notre Ou„ vrage, qui eſt extrêmement com„ pliquée, puiſqu'il s'agit de l'être „ le plus compoſé qu'on connoiſ„ ſe...... Tout ce que nous pouvons „ faire eſt de mettre de la variété „ dans nos répétions &c. „ Après une telle déclaration, on ne doit

pas s'étonner si notre Ecrivain a si fidélement tenu sa parole.

Tout l'Ouvrage est divisé en quatre Traités : Dans le premier, il est quéstion des maladies que cause, & des *désordres que fait le lait des femmes dans le corps humain :* dans les deux suivants, il s'agit des passions qu'il communique aux enfans, ou des *malheurs qu'il cause à l'Ame.* Dans le quatriéme on examine quel aliment peut suppléer à cette nourriture si naturelle, & dont l'usage est certainement aussi ancien que le monde, depuis qu'il y nait des enfans. Tous les raisonnemens sont fondés sur l'affoiblissement, la corruption de la nature humaine, sa sensibilité aux objets qui nous frappent, qui nous affectent, l'impression qu'ils font sur les sens, sur les organes intérieurs, sur les nerfs, sur les fibres, sur le cerveau ; ils sont fondés sur la dépravation de nos goûts, d nos désirs, de nos appétits, sur l. maniere de vivre des Nourrices, quelle qu'elle puisse être &c. Toutes choses qui, en conséquence de l'u-

nion intime du corps & de l'ame, altérent la constitution primitive, renversent l'ordre & la subordination établie entre ces deux substances dans la création du premier homme, gênent, contraignent, changent la situation convenable des parties internes, aigrissent les humeurs, corrompent les fluides, dérangent les solides, engendrent des maladies, irritent les passions; toutes choses enfin que le lait des Nourrices porte aux enfans qui le sucent. Qui eut jamais cru que le lait donné certainement de Dieu même à chaque espéce pour premier aliment, & comme le plus convenable, fut coupable de tant de désordres! Tout cela nous paroit extrémement éxagéré dans cet Ouvrage: l'Auteur donne beaucoup d'empire au corps sur l'esprit, & très peu à l'esprit sur le corps: il semble réduire la liberté à prévenir les impressions des objets, & les funestes effets qu'elles produisent dans l'ame, sans laisser à l'ame presque aucun pouvoir de les combattre, & de les détruire: comme si

l'homme depuis le péché étoit réduit à la condition de la machine ; ou que du moins l'ame cédât par une sorte de nécessité aux mouvemens de la machine du corps.

Telle est l'idée qui nous est restée de ce Livre, après la lecture que nous en avons faite. Si nous nous trompons, aumoins n'avons nous nul dessein de préter des erreurs à l'Auteur, ou des sens qu'il désavoueroit. Mais il semble qu'il ait bien senti lui même que son Ouvrage pouvoit faire naître des difficultés, & qu'il avoit besoin d'explication. *Il espere*, dit-on dans un Avertissement, *que les esprits bien faits trouveront eux mêmes, la plûpart de ces explications qu'une Préface peut donner ! & pour ceux qui ne cherchent dans un Ouvrage, qu'à y trouver des difficultés, des occasions de se mettre de méchante humeur, l'Auteur leur déclare, que comme ce n'est pas pour eux qu'il a écrit, il n'a garde de leur faire une Préface.* Nous lui déclarons aussi à notre tour, que nous ne cherchons point

à nous mettre de mauvaise humeur; mais qu'on ne satisfait point aux difficultés qui se rencontrent dans un Ouvrage, en disant qu'on n'a point écrit pour ceux qui les remarquent, & qui les relévent: il falloit s'expliquer de façon à n'y pas donner lieu.

Veut-on encore quelque chose qui acheve de caractériser le Livre & son Auteur? M. *Hequet* avoit allégué, pour prouver l'obligation que les meres ont, selon lui, de nourrir elles mêmes leurs enfans, l'antiquité de cet usage, fondé dans la nature. Qu'oppose à cette raison l'Ecrivain Anonime? Supposant toujours que *le lait des femmes n'est plus qu'un Suc depravé & pernicieux pour le Physique, & pour le Moral*, on est aussi fondé, dit-il, à renoncer à cet usage, *qu'à renoncer à l'action de toute autre partie du corps, quand elle cesse d'être propre aux fonctions où elle étoit destinée. C'est ainsi que très légitimement on arrache des dents gâtées* &c.

Il étend plus loin cette induc-

tion, & continue ainsi: « Nous ne
» craignons point de dire que s'il
» étoit possible qu'un homme qui
» auroit une jambe de bois, en fut
» plus agile, & plus dispos que de
» son autre jambe, il seroit assez
» fondé à se faire couper encore cel-
» le-ci, malgré les raisons prises
» de ce que la nature la lui auroit
» donnée pour s'en servir, le tout
» comme on se coupe la barbe. »
En poussant plus loin ce raisonnement, quelqu'un, comme autrefois l'Auteur de la *Question Royale*, ou quelque autre defenseur du *Suicide*, prouveroit aussi sensément qu'il est permis de se donner la mort, quand la vie est à charge, & qu'on croit en s'en privant, se procurer un bien.

Ecoutons encore notre Auteur. « Nous ne nous étonnons point, » dit-il, qu'un homme dont les » jambes font mal leurs fonctions, » assujettisse des bêtes à le porter. » On devroit dire, en suivant les » raisonnemens de M. Hequet, que » la nature ayant assigné cette fonc- » tion aux jambes de cet homme,

» il ne lui eſt pas permis de ſup-
» pléer par le ſecours des jambes
» des bêtes, ni de quelconques jam-
» bes que les ſiennes, propres à l'ac-
» tion de marcher : les jambes étant
» anciennes & naturelles, on ne peut
» rien innover ſur cette matiere ....
» Hé ! combien y a-t-il de per-
» ſonnes au monde qui ſe font por-
» ter ou traîner ſans aucune néceſſi-
» té, & ſans qu'on s'en étonne ?
» On pourroit donc dire que ces
» perſonnes violent ouvertement la
» nature, & n'ont des jambes que
» pour l'ornement du corps. »

Que répondroit cet Ecrivain, ſi on lui diſoit, ſuivant ſa maniere de raiſonner, mais avec plus de fondement, que les jambes des bêtes ſont auſſi anciennes, & plus anciennes encore que celle de l'homme, puiſqu'elles ont été créées avant lui, & que leur deſtination au ſervice des hommes, eſt auſſi ancienne que leur création, & même que le deſſein de leur création : *Faiſons l'homme*, dit Dieu, *à notre image, à notre reſſemblance, & qu'il domine ſur tous*

les animaux de la terre (Genes. I. 26.) Et immédiatement après l'avoir créé ; *commandés*, lui dit-il, *à tous les animaux qui ſe meuvent ſur la terre.* (Ibid. 28) Et encore après le péché ; *imprimés de la terreur & du reſpect à tous les animaux, qu'ils vous obéïſſent ; je les abandonne tous à votre uſage.* (Genes. I x : 2.) Mais il vaut mieux abandonner nous mêmes aux lecteurs le jugement de ces idées ſingulieres.

Quelque reſpect que témoigne l'Auteur pour *les éxemples tirés de la Sainte Ecriture*, il ne fait point de difficulté de preſcrire une Méthode contraire, & d'approuver des ſentimens qu'elle ſemble interdire ; & cela parce que *toutes les queſtions de Phyſique qui n'intéreſſent point le ſalut, peuvent être agitees problématiquement par les Philoſophes, puiſque Dieu a livré ce monde à leurs diſputes.* Ainſi *il eſt très permis aux Aſtronomes de croire que la Terre tourne, & que le Soleil eſt immobile, quoique Salomon, Ezéchias, Joſué ayent pû s'exprimer d'une maniere*

qui ſemble favoriſer le ſentiment contraire. L'exiſtence *des Antipodes*, dont quelques *Saints Papes*, dit-il, *& des Peres de l'Egliſe* n'ont *pas été perſuadés*, ne manque pas de revenir ici : opinion ſi ſouvent reprochée à ces Anciens, & ſi ſouvent mal entenduë.

L'Auteur accumule exemples ſur exemples d'anciens uſages abrogés, dans la maniere de vivre, dans l'Agriculture, dans la Medecine &c. & utilement abrogés, pour conclure au changement de celui qu'il voudroit détruire. Mais que peut-on conclure des exemples, ſi les choſes comparées ne ſont ſemblables ? Reſte donc toujours à prouver directement que l'ancienne maniere de nourrir les enfans, eſt pernicieuſe, & doit être abandonnée. C'eſt là ſa grande Théſe, & voici comme il s'y prend pour l'établir.

Après avoir tâché de prouver que le lait des meres eſt encore plus dangereux pour les enfans, que celui des autres femmes ; examinons d'abord, dit-il, une Nourrice, dans

l'état qui passe pour bonne santé ; & nous trouverons encore que son lait ne peut manquer d'avoir des effets pernicieux, parce que son sang est continuellement altéré par le trouble des passions qui l'agitent les unes après les autres, l'amour, la haine, l'inquiétude, la crainte, la tristesse, & l'ennui. L'agitation des esprits, & l'irrégularité de leur cours, modifient diversement les humeurs, suppriment les unes, rendent les autres plus ou moins actives, & troublent l'équilibre des liqueurs propres à chaque tempérament. Ce raisonnement détaillé, & cent fois rebattu fait toute la preuve de l'Auteur, & tout le fond de son Ouvrage, ainsi que nons l'avons déja remarqué.

Mais premiérement où l'Auteur a-t-il pris que les Nourrices en général fussent agitées de passions si violentes, que leur tempérament en fut si étrangement altéré ? Ceux qui les choisissent, prennent d'ordinaire celles qui paroissent d'une bonne constitution, d'une conduite sage & réglée, & dont les passions

ne ſont pas ſi emportées. Car on convient aſſez que le tempérament & l'humeur des Nourrices influent dans le tempérament & le caractere des enfans. Mais exiger qu'elles n'ayent ni incommodités, ni paſſions, ni humeur, c'eſt vouloir qu'elles ſoient exemptes des appanages de l'humanité, & les affranchir des ſuites du péché, dont ces miſéres ſont le juſte châtiment : & quelques meſures qu'il prenne, quelque méthode qu'il ſe propoſe d'introduire, prétend-il, contre l'ordre de Dieu, mettre l'homme dans un état à n'éprouver plus tous ces maux ? L'homme eſt ſujet aux infirmités, il doit les ſouffrir, s'il ne peut y remédier. Il a des paſſions, il doit les combatre, & il peut les régler. En ſecond lieu comment l'Auteur prouvera-t-il que le lait des femmes produit tous les déſordres qu'il lui attribue ? Les premiers hommes qui vivoient pluſieurs ſiécles ſains & vigoureux, avoient été nourris par des femmes, qui n'étoient pas d'autre nature que celles d'aujourd'huy. Encore à pré-

ſent nous voyons pluſieurs perſonnes vivre près d'un ſiécle, ſans autres incommodités que celles qui ſont inſéparables de la nature, dans l'état où le péché l'a réduite. Tous les hommes enfin ne ſont ni auſſi infirmes, ni auſſi vicieux qu'ils devroient l'être ſuivant le ſyſtême de l'Auteur. Ce n'eſt donc pas la maniere dont ils ſont nourris, qui leur cauſe tant de maladies, qui abrége leurs jours, qui infecte leur ame de tant de vices & de paſſions ; c'eſt bien plutôt la façon dont ils vivent, dont ils ſe comportent dans un âge plus avancé, ſans parler ici de la cauſe générale de la corruption de la nature.

Enfin l'Anonime propoſe un moyen de ſe paſſer du lait des femmes, pour la nourriture des enfans ; & *ce moyen*, dit-il, *ſemble bien facile à trouver dans le lait des bêtes domeſtiques ; telles que ſont la vache, la jument, l'âneſſe, la chévre, la brebis.* Il ſe perſuade, que par ce régime, on préviendroit tous les maux du corps & de l'Ame, dont

il accuſe le lait des femmes. Sa raiſon eſt que ces animaux ſe nourriſſant d'alimens les plus ſimples & les plus naturels, & n'en prenant que pour le beſoin, ils ſe conſervent ordinairement ſains & ſans maladies ; & qu'étant exempts de paſſions, (ſurtout ſelon lui, qui en fait de pures machines,) rien n'altére leur tempérament, ni ne corrompt leurs humeurs & leur lait. On ne diſconvient pas que le lait de ces *bêtes domeſtiques* ne puiſſe ſervir de nourriture aux enfans : mais eſt-il prouvé que cet uſage ſoit préférable à celui que la nature elle même inſpire, & au moyen qu'elle fournit à chaque eſpéce ? Ces animaux vivent d'une maniere très ſimple, ils ſuivent les loix que la nature leur a preſcrites, ils n'ont point de paſſions: ils ne communiqueroient donc pas les maux qu'on veut éviter: ſoit, ſi ces maux ont effectivement la ſource qu'on leur attribuë: mais n'y auroit-il point d'autres inconvéniens à craindre ? Ne communiqueroient-ils pas leur peſanteur,

leur ſtupidité, leur bêtiſe? C'eſt ce que nous ne prétendons point décider. Il nous ſuffit d'avoir fait connoître un Ouvrage qui ne changera apparamment rien à la pratique de tous les tems.

ARTICLE XXIII.

*LETTRE A M. L.*** SUR un Article de ces Mémoires, au mois de Mars* 1737.

MONSIEUR,

Je viens de lire dans les Mémoires de Trevoux, Mars 1737, une Diſſertation du P. Merlin Jeſuite ſur la fameuſe Lettre à Céſaire, où l'Auteur prétend montrer que cette Piece eſt fauſſement attribuée à St. Jean Chryſoſtome. Je vous avouerai que je ſuis peu ſatisfait des raiſons dont ce ſçavant veut appuyer ſa conjecture.

Sa premiere raiſon eſt de dire, que ce moine Céſarius, paroît *(a)*

(a) Cette raiſon eſt de D. Bernard de Montfaucon Tom. 3. oper. Chryſoſt. pag. 737.

un personnage feint & imaginé. Car il en est parlé dans cette Lettre comme d'un homme fort connu de S. Chrysostome, & lié d'une étroite amitié avec lui, & cependant dans les Lettres de ce St. Docteur, & dans sa vie écrite par Pallade, il n'est aucunement fait mention de ce moine. Mais outre que cette preuve est bien foible en elle même, le Dissertateur n'a pas pris garde qu'il se mettoit hors d'état d'en faire usage. Car comme il juge que cette Lettre est l'Ouvrage *d'un de ces Nestoriens cachés qui travailloient avec les Catholiques à la ruine de l'Eutychianisme ;* quelle apparence lui dira-t-on, que ce prétendu faussaire ait été assez imprudent & assez malhabile homme, pour donner à S. Chrysostome, un ami qu'il n'auroit jamais eu, ni connu? mais surtout se seroit-il hazardé à faire un portrait si détaillé de cet ami supposé ?

C'est un moine nommé Césaire à qui on fait faire le personnage d'Apollinariste : C'est *un homme que*

St. Chryſoſtome avoit fort connu & pratiqué autrefois, avec qui il avoit lié une etroite amitié dans le monaſtere, où il avoit paſſé la meilleure partie de ſa jeuneſſe, qu'il avoit laiſſé dans cette ſainte retraite lorſqu'il en fut tiré pour paſſer dans le Clergé d'Antioche, ſans l'oublier, & ſans jamais ceſſer d'entretenir commerce de Lettres avec lui, juſqu'au tems de ſon ſecond exil. Ce ſont là les traits dont on veut qu'un impoſteur ait caracteriſé un *perſonnage feint* à qui il fait adreſſer une lettre par St. Jean Chryſoſtome : comme s'il n'eût pas eu à craindre dans des temps ſi voiſins, qu'un détail ſi circonſtancié ne fit promptement reconnoître l'impoſture. C'eſt mal connoître l'eſprit d'un fauſſaire : il fuit la lumiere, il ſe cache, il s'enveloppe, il craint toujours d'en trop dire, de ſe trop avancer, de ſe trahir lui-même, & de s'expoſer par trop de babil à être démenti honteuſement par le premier venu. Concluons donc que le perſonnage qu'on fait tenir à notre prétendu impoſteur, n'eſt pas dans les bornes de la

vraiſemblance. D'un côté c'eſt un ſot, mais un ſot hardi & effronté au ſouverain dégré : de l'autre c'eſt un homme fin & ruſé qui ſe joue adroitement de la *ſimplicité* des Catholiques, & qui pour élever le Neſtorianiſme, ſur les ruines de l'Eutichianiſme, a la malice de s'autoriſer par une impoſture, du nom & du crédit de St. Chryſoſtome.

(*a*) Je ne déciderai rien du ſtile de cette lettre, qui au jugement du R. P. Merlin, *eſt l'Antipode de celui de St. Chryſoſtome. Ce ſont des manieres de penſer & de raiſonner, des expreſſions & des tours de phraſes tout-à fait eloignés de ſon génie & de ſon goût, tant dans les fragmens Grecs qui nous en reſtent, que dans la Traduction Latine. Veut on nous faire reconnoître St. Chryſoſtome à ce diſcours ſec, froid, rude, plat, barbare &c.* Je veux croire que le R. P. Merlin eſt plus verſé que moi dans la lecture des Ouvrages

[a] Cette raiſon eſt encore de D. Bernard de Montfaucon ibid. pag. 738.

de St. Chryſoſtome ; & qu'ainſi il peut ſentir une difference dont je ne ſçaurois m'appercevoir. Cependant d'habiles critiques tels que le P. Hardouin, Emeric Bigot, & pluſieurs autres, qu'on peut dire, ſans faire tort au P. Merlin, avoir connu pour le moins auſſi-bien que lui, le caractere du ſtile de St. Chryſoſtome, n'ont point remarqué cette difference, & d'ailleurs peut-on juger du rapport du ſtile de cette lettre avec celui de St. Chryſoſtôme, ſur une Traduction Latine, qui ſans contredit, eſt très-barbare, & dont l'Auteur ne paroît pas avoir eu une grande connoiſſance de la Langue Grecque, comme il eſt aiſé de le remarquer en la comparant avec les fragmens Grecs qui nous en reſtent ? Seroit-ce ſur ces fragmens qu'on croiroit pouvoir aſſeoir le jugement qu'on porte ſur la difference du ſtile de cette Lettre, d'avec celui de St. Chryſoſtome ? mais y auroit-il de la raiſon en cela ? trois ou quatre petits lambeaux detachés, de quatre à cinq lignes, peuvent-ils ſuf-

fire pour décider avec aſſûrance du ſtile? & d'ailleurs je ne vois pas que le Grec de ces fragmens ait rien de ſi rude & de ſi barbare.

(*a*) Le ſilence des Ecrivains contemporains eſt une des fortes preuves qu'allégue le R. P. Merlin en faveur de la ſuppoſition. *Le Concile de Chalcedoine, le ſixiéme Concile general, celui de Latran ſous le Pape St. Martin, Théodoret, Leontius de Byzance, Anaſtaſe le Synaite, St. Maxime Martyr, tous les Catholiques & tous les Neſtoriens, qui ont combattu les hereſies d'Eutyches & des Monothelites, & qui ont ſoutenu les dogmes des deux natures & des deux volontés en J. C. ont eu ſoin de ne pas obmettre un ſeul paſſage de S. Chryſoſtome qui pût ſervir à ce deſſein. Nulle autre part ces héréſies ne ſont plus expreſſément rejettées, ces deux dogmes*

[*a*] Le P. Lequien a auſſi produit ce ſilence pour une marque de ſuppoſition dans la 3. Diſſertation qui eſt à la tête de ſon édition de St. Jean Damaſc. pag. 48. 49.

ne sont plus évidemment etablis, que dans la Lettre a Cesarius, & personne avant S. Jean Damascene ne s'est avise de la citer: où étoit alors cette Lettre? Où elle étoit? Je n'en sçais rien. On peut faire la meme demande au R. P. Merlin, & c'est à lui à nous instruire là dessus, lui qui fixe l'époque de la supposition vers le tems du Concile de Chalcedoine. Les Nestoriens qu'on dit être les faussaires, ont ils cessé dans ces temps là d'attaquer les Eutychiens? & puisque c'etoit en apparence contre eux qu'ils avoient supposé cette Lettre à St. Chrysostôme, mais au fond, pour chercher dans l'autorité de ce grand homme un appui à leurs erreurs, il étoit de leur intérêt de la publier, d'en faire grand bruit, & de la faire valoir de leur mieux; ne l'avoient-ils fabriquée que pour la tenir secrete, ou pour la laisser pourrir dans la poussiere? Ils ont du l'opposer avec éclat aux Eutychiens, & après avoir dupé, comme ils le souhaitoient, les Catholiques, qui ne douterent point

qu'elle ne fût de St. Chrysostome, la tirer à leur propre avantage. Peut-on croire qu'après avoir hazardé leur réputation, en s'exposant témérairement à être reconnus pour Auteurs de la plus criminelle imposture; qui néanmoins leur a réussi, ils ayent négligé d'en retirer le fruit qu'ils en avoient esperé ? Cependant ennemis déclarés des Eutychiens & des Monothelites, ils produisent contre eux plusieurs passages tirés des Ecrits de St. Chrysostôme, afin de les accabler par l'autorité d'un si grand Evêque, mais ils oublient la Lettre à Césaire; les Catholiques qui donnerent dans le paneau, n'en parlent point non plus, quoiqu'on dise qu'ils la reçurent *avec simplicité & avec joye, parce qu'on avoit besoin d'armes contre les ennemis communs.* Personne n'en dit mot. St. Jean Damascene est le premier qui la cite. Comment cela s'accorde-t-il, & qu'étoit donc devenue cette Lettre jusqu'à ce temps-là ? C'est la question que nous proposons à notre tour au R. P. Merlin.

(*a*) L'Auteur de la lettre, ajoûte ce Pere, *attribuë aux heretiques, qu'il combat cette proposition: Après l'union il ne faut pas dire deux natures.* Iterum dicunt post unitionem non oportet dicere duas naturas. *& sur la fin :* fugiamus eos, qui unam naturam post unitionem prodigialiter fingunt. *Or il est certain que ces façons de parler étoient propres des Eutychiens qui ne purent être connus de St. Chrysostôme, qu'elles n'étoient point en usage parmi les Appollinaristes.* Cela ne me paroît pas si certain. Avons-nous les Ecrits d'Appollinaire & de ses Partisans, pour sçavoir au juste toutes les expressions dont ils se servoient pour expliquer leur Doctrine? & d'ailleurs ne sçait-on pas qu'Appollinaire soutenoit que la nature de J. C. étoit un mêlange de la nature divine & de la nature humaine qui par leur union étoient confonduës en une seule? N'est-ce pas là la Doctrine qu'un certain Po-

(a) Le P. le Quien avoit aussi allégué cette raison. Ibid.

lemius, au rapport de Théodoret, avoit puisée dans les Ecrits d'Appollinaire? mais écoutons parler Theodoret (*a*) ses expressions ont une énergie qu'il est difficile de bien rendre en notre langue Πολέμιος δὲ τις ἐκ τούτου (Ἀπολιναρίου) συγγραμμάτων τὰς ἀφορμὰς ἐσχηκὼς καὶ σύγχυσιν λέγει γεγενῆσθαι, καὶ κρᾶσιν τῆς θεότητος καὶ τοῦ σώματος. Or dire que par l'union il s'est fait un mêlange & une confusion des deux natures, n'est-ce pas dire, qu'après l'union il n'y a qu'une nature? Au reste le R. P. Hardouin (*b*) me paroît avoir fort bien developpé le sens que les Appollinaristes & les Eutychiens qui les ont suivis, donnoient à des expressions si étranges.

Je viens à la derniere preuve qu'allégue le P. Merlin, & qu'il juge être une démonstration. *N'est il pas bien étrange*, dit-il, *qu'on prenne pour S. Chrysostôme un Auteur*,

(a) Lib. 4. hæretic. fabul. cap. 9.

[b] Dissert. de Sacramento Altaris cap. 6.

qui donne des regles de parler de J. C. toutes Nestoriennes, qui dit qu'on doit se servir du nom de fils, de Christ, de Jesus, de Seigneur, quand on veut signifier la nature divine & la nature humaine jointes ensemble : mais que c'est un langage erronné & héretique de substituer à ces termes qu'il appelle Communs, les noms qui sont propres de l'une des deux natures comme Dieu ou Homme ? Je ne sçai pas avec quels yeux le R. P. Merlin a lu la Lettre à Césaire. Pour moi plus je la lis, moins j'y trouve de traces de Nestorianisme, où plûtôt j'y trouve tout le contraire, & la condamnation expresse de cette erreur. L'Auteur ne dit il pas formellement, » que la nature di» vine & la nature humaine n'ont » formé en s'unissant, qu'un seul » fils, qu'une seule personne. τῆς θείας ἐνιδρυμένης (le Traducteur lit ἐνιδρυσάσης ce qui revient au même sens) τῷ σώματι φύσεως, ἕνα υἱὸν, ἓν πρόσωπον τὰ συναμφότερα ἀπετέλεσαν. *Divina natura in ipso incidente, unum filium, unam personam utrumque*

constituit, ainsi que traduit le Jesuite Turrien, & sur la fin, ne veut-il pas qu'on dise, que J. C. vrai Dieu & vrai homme est *un seul fils* & qu'il ne faut point partager cette qualité de fils en deux. ἕνα υἱὸν μονογενῆ, οὐ διαιρούμενον εἰς υἱῶν δυάδα. Qu'il ne faut pas reconnoître dans J. C. *alius* & *alius*, parce qu'il n'est qu'une seule personne. οὐκ ἄλλον καὶ ἄλλον, μὴ γένοιτο, ἀλλ᾽ ἕνα καὶ τὸν αὐτὸν Κύριον Ἰησοῦν Χριστὸν, Θεοῦ λόγον, σάρκα ἠμφιεσμένον. Après quoi il ajoûte que la nature divine & la nature humaine de J. C. sont unies sans mêlange, *dans une seule personne & dans une seule hypostase.* Εἰ γὰρ καὶ διττὴ ἡ φύσις, ἀλλ᾽ οὖν ἀδιαίρετος καὶ ἀπαράσπαστος*, ἣν ἐν ἑνὶ τῷ τῆς υἱότητος ὁμολογοῦμεν προσώπῳ καὶ μιᾷ ὑποστάσει. *Nam & si duplex natura veruntamen indivisibilis & indissipabilis unitio in una filiationis confitenda persona & una subsistantia.* Peut on parler plus clairement, & un Nes-

* *Apud Joan. Damasc.* ἀδιάσπαστος ἡ ἕνωσις, ἣν ἐν ἑνὶ &c.

torien parleroit-il ainsi ? Ces expressions ne condamnent elles pas bien formellement jusqu'à l'unité morale des deux personnes, que les Nestoriens reconnoissoient en J. C. Mais pourquoi donc, dira le P. Merlin, l'Auteur de la Lettre ne veut-il pas qu'en parlant de J. C. ou dise, *Dieu est passible*, mais qu'on ne joigne cet attribut qu'avec la qualité de *fils*, de *Christ*, de *Jesus*, & de *Seigneur* ? C'est que dans la bouche des Appollinaristes, cette maniere de parler exprimoit une impiété. Ces hérétiques nioient que J. C. eût une ame humaine, & soûtenoient que son Corps étoit consubstanciel à la Divinité, ainsi ils ne faisoient point difficulté de rendre la Divinité passible. *Impassibili Deo passionem adjungere impelluntur*, dit l'Auteur de la Lettre à Césaire. Les Eutychiens adopterent ces extravagances, comme le montre le P. Hardouin dans l'endroit que nous avons cité de sa Dissertation. Après cela doit-on être surpris que cet Auteur ait dé-

fendu aux Apollinariſtes de dire *Dieu eſt paſſible, Dieu eſt impaſſible*, en parlant de J. C.: & qu'il ait exigé d'eux qu'ils ne joigniſſent ces attributs qu'avec la qualité de *Fils de Dieu*, de *Chriſt*, &c. parce que ce ſont là les termes généraux qui expriment l'unité de perſonnes ſubſiſtantes en deux natures, dont l'une eſt paſſible & l'autre impaſſible ? *Communia enim ſunt iſta & ſuſceptibilia duarum eſſentiarum nomina ſunt.* & plus bas. *Unus filius, unus Dominus, idem ipſe procul dubio unitarum naturarum unam dominationem, unam poteſtatem poſſidens, etiam ſi non conſubſtantiales exiſtunt, & unaquæque incommixtam proprietatis conſervat agnitionem, propter hoc quod inconfuſa ſunt duo.* C'eſt donc bien à tort que le R. P. Merlin taxe de Neſtorianiſme l'Auteur de la Lettre à Céſaire. Et puiſque cet Ecrivain a recueilli les principales raiſons qu'avoient allégué quelques ſçavans pour montrer que cette Lettre avoit été ſuppoſée, ne pouvons-

nous pas dire qu'on n'a rien produit jusqu'ici d'assez fort pour nous obliger à nous révolter contre l'autorité de l'ancien MS. recouvré par Mr. Bigot, de St. Jean Damascene, du Prêtre Anastase, de Nicephore, & de plusieurs autres qui l'ont attribuée à St. Jean Chrysostôme? Je suis &c.

DUPUY

Le Pere Merlin a lu cette Lettre. Il en fait beaucoup de cas, mais quoique les difficultés qu'on lui propose méritent une réponse, il ne juge ge pas qu'elle soit preßée, jusqu'à ce que Mr. Dupuy ait montré une chose ; sçavoir, que suivant les regles de parler établies par l'Auteur de la Lettre à Césaire, il n'est point erronné & hérétique de dire que Marie est Mere de Dieu.

ARTICLE XXIV.

LEÇONS DE PHYSIQUE expliquées au College Royal de France, par Joseph Privat de Moliere Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie Royale des Sciences & Membre de la Société Royale de Londres. Leçons 15. & 16. *de l'Astronomie Physique.*

NOus avons rendu compte en differens tems des trois premiers volumes de cet Ouvrage. Les deux Leçons dont il s'agit ici ne sont encore que le commencement du quatriéme volume, mais comme cette premiere partie est indépendante de celles qui la suivront, nous nous hâtons de l'annoncer, pour satisfaire l'impatience des amateurs de la Physique. C'est en particulier sur la cause des mouvemens celestes que Descartes & Newton paroissoient irreconciliables. Le premier a cru trouver dans le mouve-

ment des aſtres de quoi prouver invinciblement les tourbillons, & le ſecond a cru y voir de quoi les détruire ſans reſſource. Les corps céleſtes ſe meuvent circulairement ou preſque circulairement. Ils ſont donc pouſſés par une matiere qui a un mouvement circulaire, ou preſque circulaire, ils ſont donc entraînés par des tourbillons. Voilà le raiſonnement de Deſcartes. Il eſt ſimple & convaincant. Mais ſi les corps céleſtes ſont obligés de ſe faire un chemin à travers un milieu impénétrable, chaque pas doit leur enlever une partie de leur vîteſſe, & cette vîteſſe affoiblie d'inſtant en inſtant deviendra bientôt inſenſible. Voilà le raiſonnement de Newton. Il eſt fondé ſur les Loix invariables des colliſions, & s'il ne prouve pas que les Planettes doivent s'arrêter dans le Tourbillon, du moins il paroît prouver que les Cometes ne peuvent pas y tenir la route qu'elles tiennent en effet, ce n'eſt donc plus autour des aſtres, c'eſt dans les aſtres même qu'il faudra chercher

la cauſe qui les dirige dans leur courſe. C'eſt là que réſide cette attraction puiſſante, l'ame de la matiere & l'agent univerſel. La gravitation de chaque Planete ſur le Soleil, que l'excès de ſa maſſe rend le centre commun, combiné avec un mouvement uniforme de projectile, entraîne les corps céleſtes le long d'une ellypſe, où l'on prouve que l'irrégularité même eſt une ſuite néceſſaire d'un mouvement reglé. Revenons, & embraſſant d'un coup d'œil le Mechaniſme ſimple de Deſcartes, & les ſublimes Theories de Newton, concluons que le Philoſophe François a découvert les forces réelles que la nature employe, mais qu'il n'en a pas calculé les rapports avec aſſez d'éxactitude, & que de ſon côté le Philoſophe Anglois a déterminé les vrais rapports des forces dont ſe ſert la nature, mais qu'il a perdu de vûë les forces réelles auſquelles ſon calcul devoit être appliqué. Deſcartes a découvert la vraye force de la nature, c'eſt l'impulſion, mais il n'en a pas connu

les propriétés. Newton a démontré les propriétés de la force qu'employe la nature. Cette force agit en raiſon directe des maſſes, & en raiſon inverſe du quarré des diſtances; mais il a inſinué que ces propriétés ne pouvoient convenir à l'impulſion. Ainſi on a méconnu la vraye force dont on connoiſſoit les rapports, & comme il étoit néceſſaire de ſubſtituer quelque choſe en ſa place, on a formé des rapports connus, une idole inconnuë, que l'on a appellée *attraction*; idole qui ſous un beau nom ne cache aucune puiſſance réelle, & dont tout l'éclat eſt extérieur, puiſqu'il ne conſiſte que dans l'aſſemblage des rapports dont elle eſt formée. Or des rapports ne ſont point une force, ils n'en ſont que les propriétés. Ainſi Newton & Deſcartes ont tout dit, & cependant on peut encore après l'un & l'autre dire quelque choſe de nouveau. On peut les réunir. On peut rejoindre la force réelle & ſes vrais rapports, on peut chercher une impulſion qui ait les propriétés

de l'attraction ; & sans doute on l'aura trouvée, si on forme un tourbillon dans lequel les astres gravitent en raison directe des masses, & en raison inverse du quarré des distances. Mr. de Moliere l'a entrepris, & nous allons le suivre pas à pas dans l'éxécution de son projet.

Il trace d'abord une vûë générale du Ciel, & le Lecteur apperçoit du premier coup d'œil les phenomenes dont on lui promet l'explication par les seules Loix Méchaniques. La chercher ailleurs, ce seroit perdre les traces de la nature toujours constante à suivre le même chemin. Il est vrai qu'elle ne s'explique pas clairement sur la force qui fait mouvoir les astres, mais elle nous découvre sans aucune équivoque, la force qui fait mouvoir les corps qui nous environnent. C'est une impulsion marquée, c'est un Mécanisme décidé, or les opérations de la nature sont uniformes; & la force qu'elle employe est partout la même. D'ailleurs l'impulsion exclut toute idée d'attraction, au

lieu que l'attraction la plus vraisemblable laissera toujours soupçonner une impulsion cachée, dont le principe échappe à nos observations. Il faut donc s'en tenir aux Loix Mécaniques, mais pour trouver dans le détail de ces Loix la cause du mouvement des astres, il est nécessaire de remonter jusqu'à l'origine des choses.

A la naissance du monde tous les corps célestes étoient de la même espece. Chacun donnoit la Loi à son tourbillon, & ne la recevoit d'aucun autre; mais après qu'il se fut formé des globes pesans au centre de quelques uns de ces tourbillons, l'équilibre se rompit & un tourbillon en envahit un autre. C'est ainsi que la terre, Jupiter & Saturne firent des conquêtes. Ces tourbillons victorieux furent entraînés à leur tour par le tourbillon solaire. Ils devinrent Planetes, & leurs Planettes se trouverent réduites au rang des Satellites. Voilà selon Descartes l'Histoire générale des révolutions arrivées dans les Cieux.

Mais apprenons en le détail, & pour cela attachons-nous à ſuivre un des tourbillons vaincus. Il faut remarquer que ce tourbillon chargé à ſon centre d'un globe peſant, étoit compoſé de deux matieres d'eſpece differente. Il y avoit d'abord autour du globe central un fluide épais, tel qu'eſt l'atmoſphere qui environne notre terre, & plus loin un fluide infiniment plus délié, parce que toutes ſes parties étoient autant de petits tourbillons, telle eſt la matiere étherée. Au moment où ce tourbillon fut entraîné par le tourbillon voiſin, il perdit d'abord preſque toutes ſes couches exterieures compoſées de matiere étherée; mais il conſerva le fluide épais dont ſon globe étoit immédiatement environné, parce que les molécules peſantes de ce fluide tendant avec plus de force vers le centre de la Planette que vers le Soleil, elles demeurerent attachées l'une à l'autre. La dureté eſt relative & ces molécules formant à cauſe de leur peſanteur un corps dur par rapport

à la matiere étherée qui les pouſſoit, elles furent entraînés toutes enſemble par un mouvement commun. Ainſi chaque Planette a un tourbillon particulier qui ſubſiſte dans le grand tourbillon ſolaire, comme une molécule d'huile ou d'air ſubſiſte dans un grand volume d'eau, & ce tourbillon particulier augmente ou diminue ſelon qu'il eſt plus ou moins voiſin du ſoleil, comme la molécule d'huile augmente ou diminuë au milieu de l'eau, ſelon que cette molécule eſt plus ou moins échauffée.

Lorſqu'une Planette eſt entraînée par le tourbillon du Soleil, d'abord elle ſe précipite vers le centre, mais bientôt il ſe rencontre un point où elle doit s'arrêter tout à coup, & demeurer ſuſpenduë au milieu de la matiere éthérée. Car cette Planette a ſon tourbillon comme nous venons de le dire, la matiere de ce tourbillon tend à s'éloigner du centre de la Planette, en s'approchant du centre du Soleil, tandis que la matiere du tourbil-

lon ſolaire, tend à s'éloigner du centre du Soleil, en s'approchant du centre de la Planette. Voilà deux forces centrifuges oppoſés, il y aura un point où elles ſeront égales, & c'eſt à ce point, ou plutôt dans la couche, où ce point eſt compris, que la Planette doit demeurer ſuſpenduë, puiſque la peſanteur qui la pouſſe vers le centre du Soleil eſt en équilibre avec l'effort mutuel des deux tourbillons, effort qui oppoſe à ſa deſcente, un obſtacle invincible. C'eſt ainſi que des molécules d'or ſe tiennent ſuſpenduës à diverſes diſtances autour d'un tube de verre rendu électrique.

Nous avons dit que la Planete ne doit pas s'arrêter préciſement au point de ſon équilibre, mais dans la couche où ce point eſt compris. Suppoſons par exemple une Planette qui entre dans le tourbillon ſolaire par un cercle peu éloigné des poles de ce tourbillon. D'abord elle s'approche du Soleil, ſelon la direction du rayon qui y joint les centres du Soleil & de la

Planette. Elle arrive au point de ſon équilibre, & elle ne peut plus deſcendre ni remonter ſelon la direction de ce rayon, mais elle peut être pouſſée d'un ou d'autre côté, parce que la même couche d'un tourbillon ayant partout une égale force centrifuge, la Planette ſera également en équilibre dans les points differens de cette couche. Nous l'avons ſuppoſé entre l'Equateur & les poles: la matiere qui circule du côté des poles décrit des cercles plus petits que celle qui circule du côté de l'Equateur, cependant elle n'a pas pas moins de vîteſſe, ainſi elle ne frappe pas la Planette moins fortement, & elle la frappe plus ſouvent, parce que ſa circulation eſt plûtôt achevée. Ainſi la Planette obéiſſant à l'impreſſion la plus reitérée coulera le long de la couche où elle eſt en équilibre, juſqu'à ce qu'elle arrive à l'Equateur de cette couche, & même juſqu'à ce que l'Equateur de ſon tourbillon réponde éxactement à l'Equateur de cette couche, parce qu'alors étant également frappée des

deux côtés, il se formera un équilibre latéral, qui l'empêchera de se mouvoir ni d'un côté ni de l'autre. On pourroit peut-être soupçonner un mouvement d'oscillation ou de balancement, mais à moins d'une cause particuliere il ne peut avoir lieu dans le cas present, à cause de l'équilibre parfait de la Planete avec un égal volume de la matiere étherée.

La Planete étant ainsi placée dans le tourbillon solaire, elle sera entraînée par la matiere qui l'environne, & elle accompagnera cette matiere dans sa circulation autour du centre. Voilà le principe du mouvement des Planettes dans leurs orbes, mouvement qui s'achéve en plus ou moins de tems selon que la Planete est emportée par une couche plus ou moins voisine du Soleil, & par conséquent plus ou moins prompte à faire sa révolution. Mais outre ce mouvement, le tourbillon de la Planete doit en avoir un autre autour de son axe; c'est par exemple pour notre Terre le mouvement diurne selon l'ordre des si-

gnes : en voici la cause. Le tourbillon de la Terre est comme un globe dur relativement à la matiere étherée qui l'entraîne. Ainsi il a dans toutes ses parties une vîtesse égale : mais les differentes couches de la matiere étherée ont des vîtesses inégales. Celles qui frappent le tourbillon terrestre par le bas vont plus vîte que celles qui le frappent par le haut. Ce tourbillon prendra donc une vîtesse moyenne plus grande que la vîtesse de la couche supérieure de la matiere éthérée, & moindre que la vîtesse de la couche inférieure. Ainsi la couche inférieure s'épaisit, & la matiere qui s'y accumule doit monter dans la couche supérieure du même côté, où elle trouve moins de resistance, parce que la matiere de cette couche supérieure allant moins vîte que ce tourbillon, ne se presse point contre le tourbillon, & laisseroit même entre elle & lui un espace vuide, si cet espace n'étoit rempli par la matiere qui monte de la couche inférieure. Le contraire arrive de l'autre côté du tourbillon. Sa partie superieure va plus vîte que la couche qui le précede,

& il oblige par une collision continuelle la matiere de cette couche à descendre dans la couche inférieure, où elle trouve moins de resistance, parce que la matiere de cette couche inférieure allant plus vîte que le tourbillon qui la suit, elle tend à laisser entre elle & lui un espace vuide. Ainsi autour d'un tourbillon Planétaire, il se forme un torrent de matiere étherée, qni l'oblige à tourner par en haut dans la direction de cette matiere, & par en bas en sens contraire à cette direction. Voilà l'origine Physique du mouvement diurne de la Terre, d'où suit le mouvement apparent de tous les corps célestes d'Orient en Occident dans l'espace de vingt-quatre heures.

Ce qui paroîtra surprenant, c'est que le tourbillon terrestre, outre le mouvemeut diurne dont nous venons de parler, a un autre mouvement annuel autour de son axe dans un sens tout contraire. Il vient de l'excès de la vîtesse de la couche inférieure sur la vitesse de la couche supérieure. Cet excès oblige le tour-

billon terreſtre à faire tous les ans autour de lui-même un peu plus d'une révolution. En effet, ſuppoſons pour un moment, que la couche de la matiere étherée qui frappe le bord du tourbillon terreſtre le plus prochain du Soleil, & la couche de la même matiere qui frappe le milieu du tourbillon, circulent avec une égale vîteſſe, il eſt evident que la couche inférieure fera un peu plus d'une circulation, tandis que la couche ſupérieure circulera une fois. Or on montre que cet excès ſeroit préciſément égal à la circonference de l'Equateur du tourbillon terreſtre : donc dans la ſuppoſition des vîteſſes égales, le tourbillon terreſtre tourneroit ſur lui-même en un an. Mais comme la vîteſſe de la couche inférieure eſt réellement plus grande le tourbillon terreſtre doit faire en un an un peu plus d'une révolution. Delà vient le mouvement apparent des Etoiles fixes d'Occident en Orient. Au reſte il n'y a aucune incompatibilité dans le mouvement diurne de la Terre ſelon l'ordre des Signes,

& dans ſon mouvement annuel contre l'ordre des Signes. Le premier eſt un mouvement propre de la Terre qui ſe diſtribuë inégalement dans toutes les couches de ſon tourbillon. Le ſecond eſt un mouvement extérieur & commun, qui emporte avec une égale rapidité, ou plûtôt avec une égale lenteur, le tourbillon de la Terre, & la Terre même; or c'eſt un principe confirmé par l'expérience, que le mouvement commun ne cauſe aucun dérangement dans les mouvements particuliers.

Il paroît ſuivre des principes que nous avons poſés que les Planetes devroient être ſituées verticalement les unes au deſſus des autres dans l'Equateur du tourbillon ſolaire, que leurs diſtances du ſoleil devroient être toujours égales, que leur axe devroit être perpendiculaire ſur le plan de leur orbite, & enfin que les vîteſſes d'une même Planete devroient être uniformes dans tout ſon cours, & en effet les choſes ne ſeroient pas autrement, ſi le tourbillon ſolaire étoit parfaitement

ſphérique, mais pour expliquer le dérangement qui s'obſerve dans la ſituation & dans les vîteſſes des Planetes, il ſuffit de ſuppoſer que le tourbillon du Soleil eſt moins comprimé d'un côté que de l'autre. Cette ſuppoſition eſt liée ſi étroitement avec les principes généraux, qu'il ſemble qu'on devroit l'admettre, quand elle ne ſeroit pas néceſſaire; car on auroit peine à comprendre que des tourbillons inégaux qui ſe balancent mutuellement, puſſent ſe comprimer de toutes parts, dans une égalité Mathématique. Suppoſons donc qu'un tourbillon vienne à être moins comprimé d'un côté que de l'autre; ces couches s'étendront auſſi-tôt du côté où elles trouvent moins de reſiſtance, elles deviendront ovales, & elles auront pour foyer commun le point qui étoit leur centre commun pendant qu'elles avoient la figure ſphérique. Il eſt vrai que le centre eſt auſſi pouſſé du côté où la reſiſtance eſt moindre, mais ce centre peut être regardé comme immobile, parce qu'il eſt contenu dans un globe peſant, auquel la matiere étherée

ne ſçauroit communiquer aſſez promptement une vîteſſe ſenſible. Ainſi le tourbillon devenu ovale ſe remet dans une eſpece d'équilibre autour de ſon foyer, avant que ce foyer ait pû ſe mouvoir. L'Equateur de ce globe ne change point, mais les Equateurs des couches devenues ovales doivent néceſſairement ſe ſéparer: ils ne ſeront donc plus dans le même plan que l'Equateur du Soleil, ni même dans un plan commun, mais tous ces Equateurs s'éloignant plus ou moins de l'Equateur du Soleil, ne ſe rejoindront que dans ſon centre, qui continuera toujours à être le point d'interſection des Equateurs de toutes les couches; parce qu'il eſt le foyer commun de toutes les ovales. Ainſi chacune des Planettes emportée par la matiere qui forme l'Equateur de la couche où elle eſt compriſe décrira une ellipſe, dont le Soleil ſera un des foyers, & dans les points differens de cette ellipſe, elle ſe trouvera à des diſtances differentes du Soleil. De plus chaque couche ayant ſon

Equateur dans un plan particulier, les Planetes ne ſeront plus ſituées directement les unes au deſſus des autres, mais elle s'écarteront de part & d'autre, & leurs diametres ne feront pas une même ligne droite, mais ils ſeront rangés autour du Soleil en forme de rouë. Enfin ſi l'équilibre du tourbillon eſt parfait, & s'il demeure inaltérable, ces ellipſes ſeront immobiles par rapport à leur foyer : mais ſi cet équilibre n'eſt pas encore bien établi, ou s'il vient à être derangé par quelque cauſe que ce puiſſe être, elles ſe mouvront avec une lenteur extrême autour de l'axe du Soleil. Dans ce cas-là les Etoiles fixes doivent paroître changer de latitude, & on doit obſerver un mouvement dans les nœuds des orbites des Planetes.

Ce que nous avons dit du tourbillon ſolaire peut s'appliquer aux tourbillons particuliers des Planetes. Ils doivent être inégalement comprimés, & de-là s'enſuit que l'axe de la Planete ne ſera plus perpendiculaire ſur l'orbite qu'elle décrit. En

effet cette compreſſion inégale a ſeparé l'Equateur de la couche extérieure du tourbillon Planetaire d'avec l'équateur de la Planette, l'axe de la Planete demeure perpendiculaire ſur l'Equateur de la Planete ; il eſt donc incliné ſur l'Equateur de la couche extérieure du tourbillon Planétaire ; mais l'Equateur de cette couche doit être compris dans le plan de l'orbite : l'axe de la Planete ne ſera donc pas perpendiculaire ſur le plan de ſon orbite. On voit avec quelle facilité les phénomenes céleſtes ſe déduiſent du principe ſimple & méchanique d'un tourbillon inégalement comprimé. C'eſt là en fait de Phyſique la preuve la plus ſenſible de la bonté du ſyſtême.

Enfin dans un tourbillon ſphérique une Planete en tems égaux décriroit des arcs égaux, mais on obſerve qu'elle décrit des arcs inégaux, en telle proportion cependant qu'ils bordent toujours des aires égales, d'où il ſuit que les vîteſſes d'une même Planete priſe dans deux points differens de ſon orbe ſont entr'elles en raiſon inverſe des diſ-

tances de la Planete au centre de ſon mouvement. Or cette regle des vîteſſes doit s'obſerver dans un tourbillon elliptique, dans lequel un des foyers eſt le centre du mouvement. Car ſi l'on prend une des couches de ce tourbillon elliptique, & qu'en partant du foyer comme centre, on la diviſe en aires égales, les Geometres voyent d'abord que les arcs qni borderont ces aires, ſeront entr'eux en raiſon inverſe de leurs diſtances au foyer. D'ailleurs puiſque ces aires ſont égales, tous les points compris dans une aire, parcoureront un autre aire en temps égal: donc les vîteſſes de chacun de ces points ſeront en raiſon inverſe des arcs; donc ils ſeront en raiſon inverſe des diſtances. Mais une Planete peut être regardée comme un des points de cette couche; donc une Planete dans un tourbillon inégalement comprimé aura differentes vîteſſes dans les differents points de ſon orbe, & ces vîteſſes ſeront en raiſon inverſe des diſtances de la Planete au centre de ſon mouvement. Ainſi en ſuivant dans

ſes conſequences l'hypotheſe d'un tourbillon inegalement comprimé, on trouve les Loix Aſtronomiques qui ſont avouées de tout le monde ; & par un retour bien naturel ces mêmes Loix deviennent la preuve la plus forte de l'hypotheſe du tourbillon inégalement comprimé.

Il eſt vrai que dans un tourbillon parfaitement ſphérique la grande Loi de Kepler paroîtroit s'obſerver avec plus d'éxactitude. Dans ce tourbillon les Equateurs des différentes couches ſeroient dans un même plan, & à quelque point de leur courſe que l'on prît deux Planetes, il ſeroit vrai que leurs vîteſſes ſeroient en raiſon inverſe des racines de leurs diſtances. Mais la Loi de Kepler ne ſçauroit exiger cette éxactitude, puiſque dans tout ſiſtême il ſeroit contradictoire de dire que les vîteſſes de deux points quelconques ſont en raiſon inverſe des racines des diſtances ; après avoir montré que les vîteſſes d'une même Planete dans ſon orbe, ſont en raiſon inverſe des diſtances ; & dans

le fait elle ne l'exige point, car la regle de de Kepler est que les quarrés des tems des révolutions de deux Planetes sont entr'eux comme les cubes des distances moyennes de ces Planetes. Il s'agit donc des revolutions & des distances moyennes. Les révolutions ne dépendent pas précisement des vîtesses dans deux points quelconques, elles dépendent de la somme des vîtesses avec lesquelles les Planetes parcourent toute leur orbite. Les distances moyennes, ne sont pas les distances des Planetes considerées dans deux points pris à volonté, ce sont les distances des Planetes considérées dans des points correspondans, dans les perihélies par exemple ou dans les aphélies. Cette regle ainsi entenduë se concilie aisément avec l'hypothese du tourbillon inégalement comprimé, dans lequel les portions correspondantes de deux ellipses peuvent être considérées comme des segmens de deux cercles concentriques. Or Mr. de Moliere a demontré que si les Planetes décrivoient des cercles concentriques,

les tems de leurs révolutions ſeroient comme les racines quarrées des cubes de leurs diſtances.

Le même principe qui explique ſi bien le cours des Planetes principales, fournit une raiſon naturelle des irrégularités que l'on obſerve dans le cours de la Lune. Faut-il s'étonner de ces irrégularités ? La Lune ſe meut autour d'un centre mobile, qui eſt la Terre, tandis que la Terre & les autres Planetes ſe meuvent autour du Soleil, qui eſt immobile par rapport à elles. Toutes ces irrégularités dépendent d'un mouvement d'oſciliation dont la figure du tourbillon terreſtre eſt une cauſe permanente. Ce tourbillon eſt inégalement comprimé, celui des deux axes qui étant prolongé paſſeroit par les centres de la Terre & du Soleil eſt le plus petit, parceque la Terre peſe ſur le Soleil & qu'elle affaiſe les couches intermediaires de ſon tourbillon : cependant l'ellipticité de ces couches doit aller en diminuant à meſure qu'elles s'éloignent de la ſurface de la

Terre, parce que ses couches étant élastiques, la seconde soutient un moindre poids que la premiere, la troisiéme un moindre poids que la seconde, & ainsi de suite, ensorte qu'à une certaine distance les axes doivent être sensiblement égaux. Tel seroit l'état constant du tourbillon terrestre s'il étoit en repos dans le tourbillon du Soleil, mais dès qu'il se meut, le petit axe d'une couche doit s'allonger insensiblement jusqu'à ce qu'il se transforme dans le grand axe; ainsi la force centrifuge de la matiere du tourbillon terrestre, qui fait équilibre avec la force du tourbillon lunaire, change continuellement ; & cet équilibre étant la seule cause qui soutient la Lune à une certaine distance de la Terre, cette distance doit changer. Il y a plus, ces changemens continuels exigent des vîtesses differentes, la matiere éthérée qui n'a point de pesanteur s'y accommode sans peine ; mais le corps solide de la Lune ne peut pas être poussé continuellement de l'E-

quateur d'une couche à l'Equateur d'une autre couche avec des vîtesses inégales, sans acquérir un mouvement d'oscillation , qui l'approche & qui l'éloigne successivement du centre de la Terre, & qui en même tems le fait vaciller de part & d'autre de l'Ecliptique. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans un plus grand détail. On voit assez qu'un mouvement aussi gêné & aussi compliqué que celui de la Lune doit être sujet à des irrégularités sans nombre.

Mais Newton a déduit de ses principes, toutes ces irrégularités, & ce point est peut-être celui qui paroît le plus propre à assurer son triomphe. En effet peut-on se défier d'un sistême d'où suivent comme autant de conclusions nécessaires les phénomenes les plus embarassans dans les autres systêmes? non sans doute, on convient avec lui de de la vérité de ses principes, mais on soutient que ces principes se retrouvent dans le systême des tourbillons rectifiés. En effet les expli-

cations de Newton n'ont d'autre fondement que la gravitation de de la Lune ſur la Terre, & la gravitation de la Terre & de la Lune enſemble ſur le Soleil : mais dans les tourbillons rectifiés, il eſt éxactement vrai que la Lune gravite ſur Terre, que la Terre & la Lune enſemble gravitent ſur le Soleil, & que cette gravitation ſuit les rapports que Newton exige; donc on trouve des forces impulſives paralelles aux forces attractives; donc les calculs de Newton ſont communs aux deux ſiſtêmes, &, dès-là ils ne peuvent plus conſtater la réalité de l'attraction.

Il en eſt de même des cauſes du flux & du reflux de la Mer. Newton a cru que l'approche de la Lune obligeoit la Terre à prendre une figure elliptique, enſorte que les eaux s'élevent ſelon lui aux lieux où Deſcartes penſoit que le poids de la Lune devoit les abaiſſer & les comprimer. L'approche du Soleil fait le même effet ſur la Terre, ſelon la proportion des diſtances, & la com-

binaiſon de ces deux cauſes explique parfaitement le détail du flux & du reflux. On convient encore du principe, mais on ſoutient qu'il ſe retrouve dans le ſyſtême des tourbillons rectifiés. Car le tourbillon Lunaire comprimant le tourbillon de la Terre dans le point où il ſe rencontre, il oblige la Terre à s'éloigner du centre de ſon tourbillon. Les eaux qui obéiſſent plus promptement à cette impulſion s'élevent donc au deſſus de la ſurface de la Terre du côté oppoſé au tourbillon Lunaire, & du côté de ce tourbillon les eaux doivent auſſi s'élever, parce que la fluidité les met plus promptement en état de ſe rapprocher du centre du tourbillon, que les parties ſolides de la Terre qui adhérent les unes aux autres. Ainſi les eaux forment au deſſous de la Lune une ellipſoïde autour du globe de la Terre, & il faut dire à proportion la même choſe par rapport au Soleil; d'où il ſuit que l'attraction n'eſt point néceſſaire pour produire la cauſe immédiate

à laquelle Newton attribuë le flux & le reflux, & que le détail de ces explications est encore commun aux deux systêmes.

Il ne nous reste à éxaminer que l'Article des Cometes. Newton prétend que ces astres décrivent en tout sens des paraboles dont le Soleil est le foyer commun : il en conclut que les Cometes ne rencontrent aucun obstacle qui les détourne de leur route. Mais elles devroient en être détournées, si elles traversoient les couches d'un tourbillon, car ces couches ayant la force d'entraîner les Planetes, pourquoi n'entraîneroient-elles pas aussi les Cometes? Voilà l'objection dans toute sa force. Pour la résoudre, distinguons ce que Newton démontre, & ce qu'il suppose. Il démontre qu'un mobile qui commence à décrire une parabole vers le foyer de laquelle il est poussé par une force qui suit la raison inverse du quarré des distances, s'approchera de ce foyer par un mouvement accelleré en décrivant la premiere branche de la parabo-

le, & s'en éloignera ensuite par un mouvement retardé en décrivant l'autre branche de la même courbe. Or si on regarde une Comete qui entre obliquement dans le tourbillon solaire, comme un globe dur dont les parties ne sont pas en petits tourbillons, elle sera poussée vers le Soleil par une force qui croîtra & décroîtra en raison inverse du quarré des distances : elle parcourera donc la route que Newton lui assigne, & les Cartesiens peuvent admettre la démonstration sans en craindre les conséquences. Mais ils sont en droit de nier ce qu'il suppose, à sçavoir que la matiere du tourbillon solaire resiste aux Cometes, & qu'elle devroit les entraîner. La Comete acquiert par l'acceleration de son mouvement une vîtesse prodigieuse, elle parcourt donc chaque couche avec rapidité, & les molecules de la matiere éthérée ne peuvent l'ébranler pendant un tems si court. Un globe de plomb pesant dix mille livres, & tombant d'une tour extrêmemeur élevée ne

ſeroit point détourné de ſa direction verticale par un vent qui ſouffleroit horiſontalement. Cependant un poids de dix mille livres n'eſt rien en comparaiſon du poids d'une Comete, & la force de l'air agité eſt très-grande en comparaiſon de la force d'un fluide qui n'a aucune peſanteur.

Il eſt vrai que ce fluide entraîne les Planetes: c'eſt que les Planetes y ſont en équilibre, à cauſe de leurs tourbillons particuliers, elles ſé ournent dans la couche où elles ſont arrêtées, & elles donnent le temps à la matiere éthérée de faire ſur elles une impreſſion ſenſible. Voici donc le point eſſentiel duquel dépend la différence du cours des Planetes & des Cometes. Les Planetes ont un tourbillon qui les arrête à une certaine diſtance du Soleil, les Cometes n'en ont point. La petite atmoſphere qui les environe, produit les queuës, les barbes, les chevelures, par l'action du Soleil qui enflamme les parties huileuſes, mais elle ne ſuffit pas pour former un tourbillon

tourbillon comme celui de la Terre. Il n'y a donc aucune raison qui puisse les tenir suspenduës dans le tourbillon solaire, & la seule obliquité de leur chute les empêche de se précipiter au centre. Si elles entroient dans ce tourbillon selon la direction d'un de ses rayons, elles le suivroient constamment, elles s'enflammeroient en s'approchant du Soleil, elles se dissoudroient dans son antimosphere, elles y formeroient des taches; & si elles tomboient sur le globe même du Soleil, elles y produiroient des éminences semblables à nos montagnes. Eh! qui sçait si nos montagnes ont une autre origine? Notre Terre étoit autrefois un Soleil; alors des Cometes ont pu entrer perpendiculairement dans son tourbillon. Mais nous n'appuyons pas sur cette conjecture, l'*Auteur* ne l'indique que par occasion, & quelque chose qu'on veuille en penser, elle est entierement indépendante du fond du systême. Ce systême consiste principalement à montrer que le Méchanis-

me fournit les forces nécessaires pour expliquet le cours des astres. Newton a découvert ces forces, & il les a calculés, mais il en a cherché le principe dans l'attraction, tandis que l'impulsion pouvoit le fournir. Ainsi on défend les tourbillons, & peut-être on les rend invincibles par les mêmes raisons qui ont servi à les attaquer, & qui sembloient devoir les détruire.

ARTICLE XXV.

MECHANICA EXPOSITIO venenorum variis Dissertationibus comprehensa Autore Richardo Mead M. D. Collegii Med. Lond. & R. S. S. Medico Regio ex Anglico Sermone in Latinum versa à Josua Nelson M. D. accedit ejusdem Richardi Mead de Imperio Solis ac Lunæ in corpora humana & morbis inde oriundis cum fig. Lugduni Batavorum apud Gisbertum Langerak & Theodorum Lucht. 1737. c'est-à-dire, *Dissertations sur les venins & leur*

exposition méchanique, ouvrage de M. Richard Mead Médecin Anglois traduit en Latin par M. Nelson médecin, avec un traité de l'empire du soleil & de la lune sur les corps humains & des maladies qui en proviennent. Par le même M. Mead. Vol. In 8°. Pages 235. A Leide chez Langerak & Lucht. An. 1737.

TOut eſt devenu géométrique depuis M. Newton, la médecine même. Il n'y a pas grand mal pour elle. Au contraire: Elle a beſoin de lumieres & l'on ne ſçauroit trop lui en donner. Heureux les hommes ſi la conjecture devenoit ſcience: il n'en eſt pas ainſi des arts de goût qui ſe paſſeroient bien volontiers de cette géometrie que l'on affecte de fourrer par-tout juſques dans les ſentimens: Affectation qui en géométriſant le cœur humain & ſes plus fins ſentimens, en fait un ſquelette ridicule ſans ame, ſans vie, ſans chaleur; mais laiſſons cela & venons au fait.

Il s'agit ici de médecine & de traités composés par un médecin dont les œuvres sont estimées & véritablement estimables. C'est M. Mead Anglois. M. Bellet inspecteur des eaux en France l'a prié de rendre ses traités plus communs en les faisant traduire en latin ; & c'est de cette Traduction que nous allons rendre compte.

On y trouve la géometrie dont nous parlons, mais dans sa place ; ce sont des expériences & des raisonnemens ; expériences réiterées, raisonnemens justes ; point ou peu de systêmes. Nous exceptons l'attraction Newtonienne que l'Auteur épouse par affection pour sa Patrie, mais qui ne fait rien pour la médecine non plus que pour le systême universel du monde, depuis que les habiles Carthesiens substituent à cette qualité occulte si bien calculée une résistance insensible du Plein conforme à ces calculs.

M. Mead par modestie appelle son ouvrage un essai sur la doctrine des venins. Il fait même esperer

quelque chose de plus: En attendant il déclare dans sa préface qu'on a tort de craindre que les Mathématiques ne s'insinuent dans la médecine; que loin d'y rien gâter, elles réformeront „ ces méthodes ancien„ nes qui durant deux ou trois mil„ le ans n'ont rien avancé, au lieu „ que depuis le progrès nouveau des „ Mathématiciens dans la connois„ sance des choses les plus abstruses, „ il y a lieu d'esperer qu'en peu de „ tems les éleves de la médecine, „ devenus géométres par un travail „ assidu, seront en état de faire dis„ tinguer les médecins des charla„ tans, & de rendre ceux-ci aussi „ méprisables que le sont ceux qui „ ignorent le grec & le latin. „ l'Auteur voué aux Mathématiques & à la physique qu'il défend à juste titre, porte son ressentiment contre ceux qui ne seroient pas d'avis que les médecins fussent géometres & Physiciens jusqu'à dire que „ ceux qui „ ignorent les mathématiques sont in„ capables de juger combien il a con„ tribué par elles à la perfection de

» la théorie & de la pratique en fait » de médecine, & que les perſon» nes verſées dans la connoiſſance » des mathématiques auront peut» être de la peine à juger par les » choſes les plus aiſées qu'il parle » clair ſur des matieres ſi difficiles » & ſi obſcures. » Nous ferons ce que nous pourons pour expoſer en peu de mots ſes idées, de maniere à contenter un homme d'eſprit » qui » ne cherche point les louanges & » qui ne redoute pas les critiques » ſourcilleux. »

Tout ce livre conſiſte en cinq diſſertations. 1°. Sur le venin de la vipere, avec un appendice ſur l'anatomie de cet animal, & ſur quelques autres animaux venimeux. 2°. Sur la morſure de la Tarentule, & celle du chien enragé. 3°. Sur les venins des minéraux & des plantes. 4°. Sur les venins des exhalaiſons terreſtres, ſur ceux de l'air & des eaux. 5°. Enfin ſur l'empire du ſoleil & de la lune par rapport aux corps humains.

Premiere Dissertation.

La vipere (de quelque façon que les anciens l'ayent envisagée : Sujet d'érudition digne du sçavant Auteur) la vipere dis-je, dans l'ordre de la providence n'est armée de venin que pour sa propre conservation. Il faut qu'elle tuë sa proye pour la dévorer avec sureté. Les observations de M. Mead lui ont prouvé cette premiere reflexion. La plus essentielle roule sur le venin de ce serpent. C'est une liqueur jaunâtre dont plusieurs écrivains ont traité après des expériences faites sur des animaux qu'ils faisoient mordre par des viperes irritées. Notre Auteur a porté ses expériences beaucoup plus loin. Il a recueilli précieusement des goutes de ce venin de viperes, après leur avoir fait mordre des corps durs. Il a observé ces goutes dans les meilleurs microscopes à liqueur, & voici le résultat de ses observations sur la nature, la tissure, & l'effet de ce venin.

A la premiere vuë il n'aperçût qu'une petite portion de sels deliés & voltigeans avec beaucoup d'agilité dans la liqueur. Peu après tout changea. Les particules salines devinrent des cristaux merveilleusement délicats, fins, aigus, qui paroissoient sortir çà & là de certains nœuds comme des fils de toile d'araignée. Toute la goute en avoit l'apparence, mais il n'est pas possible d'imaginer combien cette apparence étoit plus subtile que la toile d'araignée. Cependant ces sels en formes d'aiguilles demeurerent transparens, rigides, & visibles durant quelques mois. Voila des sels bien décidés. Il s'agissoit de trouver la classe saline où il convenoit de les placer. M Mead en mit dans la teinture des Tournesols. Sa couleur bleuë se changea en rouge : Preuve de sel acide. Il avouë de bonne foi qu'il ne réussit pas si bien sur le sirop de violette. Cependant il n'y eut point de changement marqué en verd ; ce qui seroit arrivé si le venin eût été alkali : Expérience qui réfute tous

ceux qui le voulant absolument alkalin prétendent en guérir par des acides. Nous remarquerons en passant, que M. * Nicolas Lemery dans son *traité universel des Drogues simples* dit positivement que „ les frissons, les nausées & les mouvemens „ convulsifs causés par la morsure de „ la vipere viennent des particules „ *salines & acides* qui se sont intro-„ duites dans le sang, qui l'ont aigri, „ & qui picotent ou irritent les me m-„ branes internes des veines & des „ arteres. „ revenons à M. Mead.

Il conclut que tout le fluide arteriel est alkalin. Il le couclut non seulement des expériences de M. Boyle, mais encore de celles de M. Pitcarn qui montre que les acides des vegetaux deviennent alkalis par l'opération de l'estomac, des poumons, & du cœur. Cela supposé, l'on voit assez quel ravage doit faire dans le sang le venin accide de la viperes par la morsure s'entend: Car autre est l'effet de ce même acide dans la

* Edition de Paris 1699.

suction, ou la déglutition dont nous dirons un mot.

Selon M. Mead, Newtonien déclaré, la fermentation bien entenduë dans les fluides consiste dans l'attraction mutuelle des corps homogenes & hetérogenes, attraction qui a ses loix en toute sorte de matiere, loix d'où il s'ensuit qu'une puissance capable de faire du changement dans le *Nisus in contactum* des parties, produit ce que les chymistes appellent *Fermentation* pour les liquides. Cela étant, comme le sang est composé de lymphe & de globules ou vésicules pleins d'un fluide extrêmement élastique & subtil, les sels viperins venant, en guise de traits, percer ces vésicules, le fluide en sort avec violence. Il en donne même par son ressort à ces aiguilles salines qu'il transporte ça & là, jusqu'à ce qu'une grande partie du sang soit blessée par la plus legere goute du venin répandu. Dites la même chose du fluide nerveux, ou des esprits animaux. De là tous les simptômes de la personne morduë par la vipe-

re, pâleur, couleur bleuâtre, inquiétude, mélancholie, assoupissement, intermittence de pouls, frissons, nausées, convulsions, &c. Tout cela vient originairement de ce principe Physique. » Les changemens » d'un liquide consistent dans la dif- » ferente cohésion des parties qui » le composent; & ces changemens » sont aussi variés que les degrés & » les directions du mouvement. »

De dire que cette connoissance géometrique puisse jetter une grande lumiere dans la pratique médicinale, c'est un point que nous n'éxaminons pas, & nous nous en rapportons volontiers à M. Mead qui l'établit. Il est bien clair que le venin de vipere coagule le sang. Mais que cette coagulation soit l'effet du systême des Newtoniens ou de celui des Cartésiens c'est (pouroit-on dire) une chose assez indifferente pour la cure, puisque l'un se réduit à l'autre, l'attraction sur-tout à l'impulsion, & le vuide au plein non résistant: nous devons donc être contens de sçavoir que la physi-

que géometrisée de l'une ou de l'autre maniere conduit assez sûrement au même but ; à la cure du mal. Par là nous excluons l'ignorance que déteste avec raison M. Mead, & nous n'épousons point de Roman Philosophique : La médecine devient éclairée autant qu'il le faut pour agir avec sagesse & pour se garantir de la charlatanerie ignorante, sans y substituer une sçavante charlatanerie. Il seroit bien cruel qu'il fallût choisir entre une cure à la Newtonienne & une autre à la Cartésienne.

Nous ne suivrons point notre Auteur dans la description des cures anciennes & modernes pour la morsure de vipere. L'on connoît les remedes extérieurs & intérieurs qu'il détaille sçavament. Il insiste d'un côté sur la friction avec la graisse de vipere, & de l'autre sur la nourriture de bouillons & de chair de vipere. Cela mérite d'être lû aussi bien que l'anatomie curieuse qu'il donne de la tête de cet animal, qu'il a si heureusement disséquée, & si méchaniquement expliquée.

Dans tout ce qu'il a obſervé ſur les armes nuiſibles de l'araignée, du Nhamdu, de la Scolopendre, du Scorpion, &c. Il y a ſur-tout une choſe curieuſe. C'eſt une mépriſe qu'il corrige, dans M. Van-Leewenhoek; ce ſçavant veut que les pinces de quelques-uns de ces inſectes diſtillent leur venin par l'extrémité. Un examen plus précis montre qu'il s'eſt trompé. M. Mead a vû que ce venin coule de la trompe & non pas des pinces. Une autre obſervation faite en Barbarie c'eſt que le ſcorpion entre deux feux ne pouvant éviter la chaleur ſe darde lui-même ſon aiguillon trois ou quatre fois dans le dos & ſe tuë. Les autres inſectes armés quand ils ſont pris s'entretuent auſſi juſqu'au dernier. Quant à la cure de leurs morſures ils en portent le remede avec eux. C'eſt leur quinteſſence. Appliquez ici ce qu'on a dit de la vipere. Leurs ſucs nourriciers ſervent de contrepoiſon.

Seconde dissertation sur la Tarentule & le chien enragé.

La Tarentule sorte d'araignée de la Pouille est trop connuë pour exiger que nous la décrivions d'après M. Mead. Il y a dans les Indes occidentales un autre insecte dont la morsure produit le même effet, c'est une manie incurable par tout autre remede que la musique. Il s'agit principalement ici d'expliquer ce Phénomene aussi singulier que réel. L'on sçait que les *Tarantules*, comme s'exprime M. Mead (*Tarantati*) ressentent tard l'effet du venin, c'est d'ordinaire dans les grandes chaleurs. Voici leur délire bizarre; après les sauts convulsifs, la privation d'appetit, les fiévres, les douleurs de jointures, la jaunisse, les assoupissemens, les contorsions, ils rient ou pleurent sans sujet, ils suent, crient, chantent, s'escriment, tremblent, sautent, courent, dansent, haïssent certaines couleurs, en aiment d'autres &c. A cela le remede présent c'est

de les faire danser à outrance. Mais il faut essayer plusieurs airs, & attrapper (comme il arrive) celui qui leur plaît le plus. M. Mead pour rendre raison de ceci examine d'abord en quoi consiste le délire. Il trouve que c'est dans le trouble des fluides des nerfs pour le corps, d'où suit la confusion des idées dans l'ame. Les parties volatiles du sang se séparent des visqueuses; il se fait des cohésions & des molecules d'une part; de l'autre il y a des agitations. La proportion & l'harmonie se dérangent. Le cours du fluide nerveux devenu dereglé meut les membres sans regle & sans concert. Dieu sçait ce que deviennent alors les idées durant ce dérangement des Organes! Or que font la musique & les couleurs pour remettre tout dans l'ordre accoutumé? Voila le nœud de la difficulté. M. Mead pour le denoüer a recours à la proportion & à l'harmonie de la musique & des couleurs tant avec l'ame pour y exciter des idées gayes, qu'avec les nerfs pour y causer un ébranlement capable de rétablir l'ordre.

L'on ſçait que les inſtrumens montés de la même maniere ont entr'eux un uniſſon qui les fait retentir au mouvement d'un ſeul ; qu'il y a un uniſſon qui fait fremir les pierres d'un édifice où l'on concerte, & pareilles expériences, d'où l'on a droit de conclure en ſuivant cette route, que les organes qui ſe trouvent à l'uniſſon de certains airs & de certaines couleurs ſouffrent des ébranlemens capables de rétablir les eſprits animaux & d'agiter le corps au point de lui faire rejetter le venin au moyen de la ſueur & de la tranſpiration. C'eſt-là (ce ſemble) la penſée de M. Mead. Il ne ſe plaindra pas du moins que nous l'ayons affoiblie ; elle eſt juſte. Le beau ſecret, (mais quand ſera-t-il dévoilé ?) ce ſeroit de trouver la cauſe phyſique de cette harmonie vérifiée par ſes effets. On les voit. On les ſent. Mais ni l'attraction, ni l'impulſion même ne nous donnent pas une idée bien nette du myſtere de ces proportions. Les anciens ont vû ces effets. Ils ont employé la muſique pour les mala-

dies qui intéressent les nerfs ; du moins pour quelques-unes. Ne seroit il point à souhaiter qu'on l'essayât pour toutes ? L'ignorance que nous reprochons aux anciens, sans trop sçavoir pourquoi, valoit peut-être bien notre science. Ils alloient au fait. Ils étoient fondés sur des faits. Sommes-nous plus avancés qu'eux avec nos explications systematiques ?

Un venin presqu'aussi singulier que celui de la Tarantule, est causé par la morsure du chien enragé. L'effet n'est senti quelquefois qu'au bout de six mois ou un an. Mais tôt ou tard il se manifeste, par des douleurs approchantes de celles du Rhumatisme, par la tristesse, la colere, la soif. Puis vient l'horreur de toute sorte de boisson, au point de tomber en convulsion après en avoir avalé la moindre goute. Mal terrible & bien exposé par les médecins tant anciens que modernes. Le comble du mal est un delire ou quelque chose qui en approche fort. Car cette dispute nous meneroit trop loin.

Les bleſſés mordent, aboyent, devorent ce qu'on leur préſente. C'en eſt bien aſſez pour ne pas diſputer le délire. Auſſi notre Auteur le prouve-t-il de plus par de bonnes raiſons phyſiques. Le ſang eſt alteré par la ſalive empeſtée du chien. En faut-t-il davantage pour déranger l'économie du corps & de l'ame ? l'efferveſcence du ſang mêlé de fluides enflammés & ſalins du chien porte dans l'ame les inclinations canines. Quant à l'horreur de la boiſſon qui vient plus tard comme un indice de mort prochaine, l'explication de ce phenomene ne peut ſe tirer que de la lenteur du levain qui agit imperceptiblement ſur le ſang, ſur les glandes, & ſur les membranes interieures, que leur inflammation rend infiniment ſenſibles à la douleur cauſée par la déglutition du liquide. Concluſion : La ſalive du chien enragé eſt un ferment chaud, & putrefiant enflâmant.

La cure doit ſe faire de bonne heure. On augmente la playe ; on la brule. On y applique le cautere, ou

bien les ventouſes. Voilà la façon ancienne. M Mead l'approuve. Il rejette les chaıl lataneries. Il a raiſon, les vrais remedes qu'il cite de l'antique ou de la moderne medecine ſont des abſorbans diuretiques propres à enveloper l'acide peſtilentiel & à le jetter hors de la maſſe du ſang. Le ſubmergement dans l'eau froide eſt le plus ſur. Celſe eſt le premier qui en ait fait mention. M. Mead attribuë l'efficacité de ce remede à la preſſion de l'eau ſur tout le corps, preſſion qui provoque l'urine: Et c'eſt pour cela qu'on préfére l'eau de mer. Son poids & je ne ſçai quelle ſupriſe qui accompagne l'opération briſent le *coagulum* du ſang. Cette opération réuſſit même pour toutes ſortes de délires chroniques & de mélancholies noires. Arétée en effet y appliquoit l'uſage fréquent des bains, remede excellent pour faire une révolution dans le ſang. Or c'eſt de quoi il s'agit dans tous ces cas.

Troisiéme dissertation, sur le venin des Minéraux & des plantes.

Les minéraux & les plantes ont leurs qualités salines comme les animaux, aliment pour les uns, venin pour d'autres. Les venins des minéraux sont plus violens. Le sublimé composé d'argent vif & de sel commun est terrible. On examine ici comment & pourquoi. Car en soi le sel est sain : Le mercure de même, puisqu'on le fait prendre avec succès pour la colique de *miserere*, & pour tuer les vers. Le mercure enfin n'est ni venimeux ni corrosif par lui-même. M. Mead, en a vû » prendre deux onces par jour durant trois semaines sans aucun inconvenient. Il en a trouvé une » masse assez considérable dans le » Periné d'un criminel mis à mort, » dont la carie des os montroit pour » quel motif *il s'en étoit servi*. Je » croi, continuë notre Auteur, que » cette masse étoit l'effet des frictions » exterieures. Elle y étoit enfin ; &

» cependant nulle trace de corrosion » dans la partie. Il remarque en passant que les contractions, les paralysies &c. qui arrivent en consequence du mercure viennent de » l'usage exterieur soit par les frictions trop fréquentes, soit par le » travail sur les miroirs ou dans les » mines; parce qu'alors le mercure » s'insinuë dans les conduits capillaires d'où le sang ne peut le chasser, au lieu que pris par la bouche » il ne cause aucun accident, à cause de son poids qui le fait rendre » tel qu'on l'a pris. »

C'est donc le sel qui rend le sublimé si corrosif. Les particules mercurielles engrenées dans celles du sel, en font des lames tranchantes: De-là tous les effets de ce poison. Mais d'où vient que ce poison rectifié par un mélange de vif argent avec le sublimé nuisible suivant la proportion de 4 à 3 devient un remede utile! C'est que cette seconde sublimation brise le tranchant de lames cristalines, de sorte qu'elles peuvent irriter un peu les membranes du ven-

tricule, mais non pas les écorcher, comme le ſont les premieres. De cette conſideration il ſuit que l'on a raiſon de donner au mercure les degrés differens ſelon les effets que l'on ſe propoſe: concluſion; M. Mead ſe déclare contre l'uſage exterieur du mercure, en faveur de l'interieur bien menagé. Il ne permet le premier que pour les ſujets vigoureux & affligés d'ulceres. Mais c'eſt trop nous arrêter ſur cette matiere; renvoyons au livre même ceux que leurs emplois obligent par état d'étudier à fonds tout cela.

Par la même raiſon nous y renverrons pour l'explication des trois ſortes d'arſenic, le jaune, le rouge & le blanc, ſoit naturels, ſoit factices. Concluons avec M. Mead que les venins de ces mineraux & des autres dans le regne mineral ont une analogie qui conſiſte dans le plus ou le moins de mélange des ſels avec les élemens métalliques, & que pour les rendre utiles à la medecine il n'eſt queſtion que de mouſſer leurs pointes criſtalines.

Disons un mot des végetaux. La ciguë de Socrate étoit apparamment aquatique, mêlée d'herbes corrosives, & fort differente de la ciguë commune, point ou peu dangereuse dans certains climats. La ciguë aquatique a les élemens chauds, âcres, & corrodans. Cela est prouvé par les effets. Voyez Wepfer & M. Mead. Dites à peu près la même chose de l'aconit. Generalement parlant l'effet des venins de vegetaux ne differe de celui des métaux que par le plus ou le moins de force sur les membranes de l'estomac. Les sels des mineraux sont plus forts; ceux des plantes le sont moins. La cure consiste à délivrer le ventricule de ces sels picquotans par des matieres huileuses.

Quatriéme dissertation, sur l'opium.

Notre Auteur explique physiquement & sçavament, à son ordinaire, l'effet principal de l'opium, qui est le sommeil. La veille consiste dans l'action du fluide nerveux qui court

au gré de la volonté vers les muſcles, nerfs, fibres &c. pour agir par une tenſion proportionnée. Le ſommeil eſt une ceſſation de ces mouvemens d'eſprits animaux. Il n'y a dans le corps que le cœur & le poumon qui veillent nuit & jour ſans aucun repos. Si le flux & le reflux de l'eſſence vitale qui eſt dans les nerfs ne ſe font que peu ou point ſentir, toute la machine dort, ſe repoſe, ſe renouvelle, & repare les pertes de l'action cauſée par les veilles. Car elles uſent les fibres en les tendant comme des arcs, au lieu que le ſommeil les détend. Cela ſuppoſé il eſt clair que tout ce qui peut lier ainſi les eſprits animaux concilie le ſommeil. C'eſt ce que fait l'opium en les agglutinant. Mais dira-t-on le ſommeil eſt cauſé encore par la repletion du ventricule, oui. Mais d'une autre maniere. Car quoique le repos qui s'enſuit ſoit accompagné de plaiſir, ce plaiſir coute bien cher à la machine par la précipitation avec laquelle les eſprits ſe refoulent tous dans l'eſtomac & par

l'exercice

l'exercice violent qu'on leur donne, ſans compter que l'aorte deſcendante eſt comprimée, & conſéquemment les vaſes ſupérieurs ſont trop pleins, & le cerveau devient peſant.

Quant à l'opium, ſa vertu vient d'un ſel volatile alkalin uni à une matiere ſulphureuſe, qui agit d'abord ſur les membranes de l'eſtomac, puis ſur les premieres voyes, & de-là ſur le fluide arteriel. Cette action ſeroit longue à développer. Elle reſſemble à celle des autres eſprits volatils, avec cette difference que la doze d'opium en très petite quantité eſt autant & plus efficace qu'une grande doze des autres eſprits. Les Turcs s'enyvrent avec leur opium en gomme. Ils en prennent une ou deux dragmes à chaque repas. L'habitude les forme à ce poiſon, comme cette athénienne dont parle Galien s'étoit faite à la ciguë, en augmentanr peu à peu les doſes. Notre opium même, (qui n'eſt qu'un extrait des pavots dont celui des Turcs eſt la goute mere, ou

la larme gomeuse) s'il étoit trop réïteré, n'opere plus son effet. Il en faut une dose quadruple pour procurer un moment de repos aux maniaques. Cependant la doze trop forte est un poison, generalement parlant. M. Mead d'écrit les symptômes d'un petit chien qu'il avoit condamné à périr par forme d'expérience: trois ou quatre demies dragmes d'opium crud données en une heure en firent l'affaire: l'estomach ouvert parut extrêmement tendu quoique vuide, à l'exception d'un peu d'eau & d'opium qui nageoit dans l'écume. La surface intérieure sembloit lavée: par-ci par-là quelques rougeurs, indices d'inflammation prochaine: le pylore fermé: les vaisseaux sanguins fort enflés: des grumeaux dans la partie superieure du sinus longitudinal, chose fréquente dans les apoplectiques: point de serosité extravasée dans les concavités ni entre les menbranes. Voilà le résultat de cette expérience.

Cinquiéme Dissertation sur les venins des exhalaisons de Terre, d'Air & d'Eaux

Pour ne pas trop nous étendre sur les détails de notre Auteur, venons à son fait. C'est qu'il s'agit de prouver que ce prétendu venin vient de la respiration interrompuë par le manque d'air qui se trouve en une infinité de cas où il s'agit d'exhalaisons : par exemple d'où vient que vers le *Lac d'Agnano*, *la grotte du Chien* est funeste aux animaux par sa vapeur épaisse ? Est-ce par un venin dissolvant ou coagulant ? non ; il n'en paroît aucune trace dans les animaux dissequés, sur lesquels on a fait l'expérience ; rien d'altéré dans le fluide ou le solide de la machine animale. D'où vient donc cette prompte mort ? du défaut de respiration. Car si vous tirez l'animal de cette vapeur pour lui faire respirer l'air pur, il revient bientôt de sa pamoison, & plûtôt encore si vous le plongez dans le Lac voisin, tant

l'eau a de vertu pour rappeller les esprits! La raison Physique de ce phénomene en fait d'exhalaisons, se tire (selon M. Mead) de la circulation du sang interceptée. » Le sang coule du cœur » aux extrémités par des vaisseaux » élastiques, & coniques: il retourne » des extrémités au cœur par la con» tinuation des mêmes vaisseaux » en sens contraire. *Motus san» guinis fit per Conica elastica va» sa à corde ad patres extremas , & » reditus ad cor per eadem sed reflexa » vasa.* C'est en cela que consistent » toutes les fonctions animales, le » sentiment & le mouvement soit » volontaire soit involontaire. Cet» te circulation qui se fait suivant les » Loix de la nature, est la mesure » de la santé parfaite, au lieu que » ses irrégularités sont les causes » des diverses maladies, & de la » mort. Les fonctions animales » qui procédent de cette circula» tion sont les effets de quantité » de sécrétions aussi differentes » entr'elles que le sont les liquides, » qui se séparent de la masse tota» le du sang. Il faut donc que le

» ſang, avant que de ſe diſtribuer
» dans tous les organes, ſe briſe, &
» ſe filtre aſſez heureuſement pour
» n'être point arrêté par des cohé-
» ſions ou molécules qui empêchent
» la ſéparation convenable des li-
» quides dont il eſt composé ; ſé-
» paration qui doit ſe faire à l'ori-
» fice des vaiſſeaux deſtinés à rece-
» voir chaque eſpece de liqueur.
» Or cette opération ſe fait par le
» moyen de l'air. C'eſt l'affaire de
» la reſpiration, & du jeu des pou-
» mons. Toute la maſſe du ſang
» doit paſſer chez eux, en finiſſant
» ſa route. Si elle s'y trouve arrêtée,
» adieu le mouvement. Et c'eſt ce
» qui arrive faute d'air. »

L'air pour le dire en paſſant, eſt le ſeul fluide élaſtique, dit M. Mead. L'eau même qui en approche ne l'eſt pas. Ce principe pourroit ſouffrir des difficultés. Pour revenir à la vapeur de la *grotte du Chien*. comme elle eſt un fluide continu, elle produit l'effet des eaux, elle a peu ou point d'air, elle noye l'animal. Contentons nous de cette ex-

poſition claire d'un ſeul fait qui porte avec lui ſon analogie à d'autres vapeurs, dont l'Auteur avoue pourtant qu'il en eſt de peſtillentielles. Bien entendu qu'on peut en expliquer méchaniquement les effets, ſans avoir recours à l'opinion des *venins occultes*. Doctrine vulgaire qu'il fronde dans toute cette diſſertation. Elle eſt très-belle d'un bout à l'autre. Nous paſſons à regret ce qu'elle contient de nouveau ſur les maladies contagieuſes, ſur la peſte, ſur les qualités de l'air, & des eaux, ſur les ſaiſons, les climats, leur température &c. Rien de plus curieux que ces recherches après l'excellent Ouvrage d'Hyppocrate *De aëre, locis, & aquis*.

Traité de l'Empire du Soleil & de la Lune ſur les corps humains.

Ce Traité ſeul méritoit un extrait particulier. Tâchons d'en ſaiſir les

principes & de le rendre court ſans rien affoiblir. La Préface fait bien de l'honneur à la Méchanique, & n'en fait guere au Carteſianiſme. M. Mead veut bien du mal aux Médecins, de ne pas devenir Géometres, pour mieux connoître les cauſes & les remedes des maux. Afin de leur donner l'exemple, il ſe ſert de la Geometrie pour l'explication de certaines maladies périodiques. Tel eſt l'objet de ſon Traité. Mais dans l'avant-propos, après avoir marqué la difference des bons & des mauvais Medecins & conclu que les meilleurs Médecins de l'antiquité étoient Geometres, il s'exprime en ces termes. » Les Partiſans des ſyſ-
» têmes, contempteurs des conclu-
» ſions Géometriques, ſont Philoſo-
» phes & Médecins malgré Miner-
» ve. Car quelle diſproportion en-
» tre les *opinions* & les *raiſons* !
» entre les hypotheſes ajuſtées aux
» phénomenes par des vraiſemblan-
» ces, & la Theorie mechanique
» toute démontrée. Un exemple
» éclaircira ceci. Deſcartes a ſçu

» ajuster *des soupçons & de conjectu-* » *res sur la gravité des corps, &* » *il n'a avancé en rien dans la* » *connoissance des choses natu-* » *relles.* Mais Newton en sui- » vant Géometriquement les Loix » de la nature, sans égard à la cause » des effets, a soumis à notre contem- » plation toute la fabrique du » monde. Willis a imaginé une idée » des maladies soporeuses, qui » nous fait dire qu'il avoit plus de » babil que de science en Méde- » cine : au lieu que Bellini rédui- » sant ces maladies au méchanisme, a » ouvert la route à la connoissan- » ce & à la cure des maux les plus » considérables. »

Laissons les Medecins, & ne chicanons point sur la difference des systêmes & des raisonnemens Geometriques fondés sur les experiences, comme si l'un pouvoit marcher sans l'autre. Descartes le plus grand Géometre de son tems n'a-t-il pas sçu faire cette heureuse union ? S'il s'est trompé en quelque chose, Mallebranche & ses successeurs, comme

M. l'Abbé de Moliere, ne l'ont-ils pas reformé au point d'englober dans le Carteſianiſme le Newtonianiſme mieux entendu. Parlons ſans paſſion nationale. L'attraction & le vuide ne ſont point encore aſſez Géométriſés pour paſſer. Si l'impulſion & le plein non réſiſtans ne le ſont pas aſſez, cherchons de bonne foi quelqu'autre cauſe qui puiſſe entrer dans une tête penſante ; ou bien diſons ce *neſcio* ſi humble & ſi ſçavant, où l'on n'arrive qu'à force de ſçavoir.

Nous remettons au Mois prochain l'expoſé du ſyſtême de M. Mead ſur l'empire des aſtres par rapport au corps humain & aux maladies periodiques. Il mérite un Extrait particulier.

ARTICLE XXVI.

REMARQUES DU P. DE Rebeque de la Compagnie de Jesus sur les Tables Astronomiques de M. de la Hire.

AYant fait venir de *Paris* les Tables Astronomiques de M. *de la Hire*, mises en François, & publiées l'an 1735, je fus infiniment content de les voir d'une impression qui répond au mérite de cette excellent Ouvrage, & avec quelques additions qui les rendent encore plus estimables. Mais j'ai été surpris de trouver dans la quinziéme Table une erreur de pure inadvertance, qui a échappé dans les Editions Latines, & qu'on a copiée de nouveau dans l'Edition Françoise. Cette erreur se trouve à la page 21. des Tables, dans la troisiéme colomne, qui est du lieu où doit se trouver le nœud ascendant, où l'orbite de la Lune coupe l'Ecliptique.

Etant certain dans tout Calendrier Julien que la difference d'un ſiécle à l'autre eſt toujours de 7ſ. 15.d. 48′. 53″. La conſtruction de cette colomne, eſt très-aiſée à faire. En effet M. *de la Hire* nous donnant ce nœud aſcendant pour le Méridien de *Paris* Le premier de Janvier qui a ſuivi immédiatement la naiſſance de J. C. à 8ſ. 28.d. 36′. 6″. ajoutant à ce nombre la difference donnée, on a 4ſ. 14 d. 24′. 59″. pour le lieu du nœud aſcendant, le premier ſiécle après J. C. étant accompli. Et on le trouve très-bien marqué à la troiſiéme colomne de la Table XV. pour 100. ans après J. C. Or ajoutant à 4ſ. 14d. 24′. 59″. comme auparavant, la difference donnée, on a 0ſ. 0d. 13′. 52″. qui eſt le véritable lieu du nœud aſcendant le ſecond ſiécle après J. C. étant accompli, & pour le prouver, c'eſt qu'ajoutant à ce nombre la difference donnée, on a pour le troiſieme ſiecle accompli, le lieu du nœud aſcendant 7ſ. 16d. 2′. 45″.

comme on le trouve aussi très-bien marqué dans la troisiéme colomne de la Table XV. pour 300. ans après J. C. Et continuant à chaque siecle à ajouter toujours la même différence donnée, on trouvera tous les nombres, comme ils se trouvent très-éxactement marqués dans cette Table, jusqu'à l'an 1600. du Calendrier Julien inclusivement.

Il est donc évident qu'en mettant dans les Tables de M. *de la Hire* pour le second siecle accompli après J. C. le nœud ascendant à 5s. 0^{d}. 13′. 52″., au lieu de 0^{s}. 0^{d}. 13′. 52″. on le donne dans ce temps-là à 13′. 52″. du premier dégré du Taureau : au lieu qu'il étoit à 13′. 52″. du premier dégré du Bélier. Cela me paroît meriter une attention particuliere, parce que plusieurs Eclipses ayant été observées dans le troisiéme siecle, dont nous avons des Mémoires ; avec les Tables où il y a erreur d'un signe entier, pour le lieu du nœud ascendant, il ne seroit pas possible aux

Aſtronomes par le calcul de les retrouver au jour marqué pour tout ce temps-là.

Le P. *Petau* au ſecond Tome de la *Doctrine des Temps* L. XI. C. XXIV. Pag. 337. Nous apprend que le troiſiéme *Gordien* commença à regner ſeul l'an 237. De J. C. Et qu'il y eut dans ce temps-là à Rome une Eclipſe de ſoleil, que *Capitolin* dit avoir été ſi grande, que l'on ne pouvoit rien faire dans ſon obſcurité la plus ſenſible, ſans avoir de la lumiere, & il ajoûte que cela fut regardé comme un préſage que ſon regne ne ſeroit pas de longue durée. Au premier Tome de la *Doctrine des Tems*, L. VIII. Page 829. On trouve le calcul de cette Eclipſe arrivée à *Rome* l'an 237. le 12. d'Avril après midi, un Mercredi. A la page ſuivante on trouve le calcul d'une autre Eclipſe de ſoleil, arrivée encore à *Rome* l'an 238. le 2. d'Avril au matin, un Lundi, mais plus petite que la précédente. Enfin à la page 831. du même Livre de la *Doctrine des Tems*, on trouve le calcul

d'une troisiéme Eclipse de soleil, arrivée le troisiéme siécle après J. C. l'an 291. *Tibérien* & *Dion* étant Consuls; & le P. *Petau* ajoûte que c'étoit la septiéme année commençante du regne de *Diocletien.* Il faut encore ici faire attention que dans cet endroit de la *Doctrine des Tems*, on a fait aussi par inadvertance une faute d'impression. On a mis CCCXCI, ou 391. Au lieu de CCXCI, ou 291. En effet le Consulat de *Tibérien* & de *Dion* se trouve dans la *Chronologie Réformée* de *Riccioli*, à la Table des Fastes Consulaires, Tom. I. Pag. 181. l'An 291. après la naissance de J. C. On le trouve de même marqué l'an 291 de J. C. dans le *Rationarium Temporum* réimprimé en 1703. à la seconde partie, pag. 106. de la succession 39. des Consuls Romains. Le P. *Petau* par son calcul met cette Eclipse le 15. de May après Midi, un Mardi, & il ajoûte qu'elle fut à *Rome* d'environ 8. Doigts. Mais en *Afrique*, où étoit alors l'Empereur *Maximien Hercule*, elle fut bien

plus grande; & *Idatius* qui l'a rapporté dans ses *Fastes*, dit que dans le fort de l'Eclipse les ténébres se répandirent sur l'Horison.

On comprend aisément que si quelques curieux vouloient mettre à l'épreuve les *Tables Astronomiques* de M. *de la Hire* par ces Eclipses observées dans le troisiéme siécle, en mettant pour la premiere année de ce siécle, le Nœud Ascendant à 1 ^{s}. 0 ^{d}. 13′. 52″, comme on le trouve à la troisiéme Colomne de la Table XV, dans les deux Editions Latines, & dans la troisiéme, mise en François; le calcul ne répondant point à leur attente, ils pourroient en porter un jugement peu favorable. Mais m'étant apperçû de cette erreur d'inadvertance, je l'avois corrigée il y a plusieurs années, dans le volume que j'ai de l'Edition de 1702. Voyant donc qu'on n'y avoit point fait attention, & qu'on l'avoit encore copiée dans la belle Edition Françoise de 1735. J'ai crû qu'il convenoit d'en avertir le Public,

ARTICLE XXVII.

HARMONIE DES DEUX Sphéres Céleste & Terrestre, ou la maniere de connoître la situation, la route & la distance de toutes les parties de la Terre, par le Soleil, & par les Etoiles &c.

Suite de l'Article XVIII. au Mois de Fevrier; page 342.

LE troisiéme Traité de la seconde Partie auquel nous en sommes restés, renferme une Dissertation ample & détaillée sur l'accelération journaliere du premier point du Bélier, dont la connoissance peut seule faire sçavoir l'heure à laquelle les correspondances contenuës dans les deux Tables, doivent être observées.

L'Auteur commence son Traité de la Section du Bélier, par des réflexions sur l'importance & sur l'utili-

té de cette connoiſſance, dans l'étude de l'Aſtronomie. Il déclare que ſans l'attention extrême qu'il a euë, à ſe mettre au fait de ce point eſſentiel, il ne ſeroit jamais parvenu lui-même aux progrès, qu'il a faits dans l'Aſtronomie Pratique, & il donne un autre ëxemple d'un jeune étudiant, qui s'eſt beaucoup avancé en peu de tems dans cette ſcience, par l'habitude qu'il avoit acquiſe de ſçavoir la progreſſion du premier point du Bélier.

En effet, rien n'eſt plus capable, ſuivant M. *Goiffon*, de détourner les commençants de l'étude du Ciel, que ce changement continuel, qui arrive dans la révolution des aſtres. Deux ou trois mois, après que l'on a obſervé le Ciel, ſi on vient à le vouloir obſerver à la même heure, on le trouve tout changé: pluſieurs Etoiles qui paroiſſoient, ne s'apperçoivent plus, on en découvre d'autres, que l'on n'avoit pas vûës; cette viciſſitude eſt ce qui peut contribuer le plus à rebuter dans l'étude de l'Aſtronomie. Et c'eſt ce nœud important,

qui ſe trouve réſolu dans la Diſſertation, qui fait la matiere de ce Traité de la Section d'*Aries*.

Si le Soleil & une Etoile paſſent enſemble au Méridien, par exemple, le 20. Mars avec la Section du Bélier, le lendemain l'Etoile & ce point d'interſection de l'Ecliptique & de l'Equateur, qui paroîtront ne pas ſe ſéparer, arriveront enſemble au même Méridien; mais le Soleil, à cauſe de ſon progrès diurne ſur l'Ecliptique, arrivera quatre minutes d'heures plus tard ſous le même vertical. Le ſurlendemain l'Etoile & *Aries zéro*, devanceront le Soleil d'environ 8. minutes, & le Soleil retardera d'autant: en trois jours l'accelération du 1er. point d'*Aries* ſera d'environ 12. minutes; en quatre jours de 16. minutes, & en quinze jours l'accélération de l'Etoile & d'*Aries zéro* ſera d'environ une heure, & le Soleil retardera d'une heure. En un mois la difference ſera de deux heures; en deux mois, elle ſera de quatre heures; de ſix heures en trois mois,

en six mois la difference sera de douze heures, & de vingt-quatre heures en un an.

Cette accélération du 1er. point du Bélier emporte une pareille accélération dans la totalité du Firmament, & c'est là précisément la raison, pour laquelle une Etoile qui aura passé au Méridien à minuit le 1er. jour de Mars, y passera deux heures plûtôt c'est-à-dire, vers les dix heures du soir, le 1er. d'Avril.

De cette explication l'Auteur passe à l'inégalité de cette accélération. Si elle étoit d'une quantité toujours uniforme pour chaque jour, comme par exemple, d'un dégré qui équivaut à quatre minutes d'heures, rien ne seroit plus aisé à déterminer d'un mois à l'autre; il suffiroit de comter les jours de chaque mois, ou ceux qui s'écouleroient depuis une observation jusques à une autre observation: mais comme l'accélération de la Section du Bélier vient de la progression diurne du Soleil sur l'Ecliptique, les inégalités de la

courſe du Soleil cauſent des variations proportionnées, dans le mouvement apparent des Cieux. Le Soleil en effet eſt 365. jours & environ ſix heures à parcourir les 360. dégrés de l'Ecliptique; & d'ailleurs, un dégré de l'Ecliptique ne répond preſque jamais bien juſte à un dégré de l'Equateur, tant à cauſe de ſon obliquité, que de ſon excentricité: pour cette raiſon l'accélération d'*Ariès* eſt la plûpart du tems, de moins de 4. minutes, elle les excéde quelquefois, mais rarement. Il a fallu un calcul Aſtronomique, pour ſuivre ces variations. L'Auteur donne une Table où l'accélération d'*Ariès* eſt éxactement marquée pour tous les jours de l'année, conformément aux Tables de l'Académie.

Il a même porté l'attention juſqu'à entrer dans le détail du nombre des jours de chaque mois, auxquels l'accélération eſt au-deſſous de 4. minutes, ou excédente. En retenant par cœur ce nombre de jours, qui n'eſt pas conſiderable, on peut ſe paſſer de Table, ce qui procurera

un grand avantage dans les obſervations, où l'on n'a pas toujours un livre à la main.

Une ſuite néceſſaire de l'accélération du paſſage du 1^er. point d'*Ariès* au Méridien, eſt un changement proportionné dans le lever & le coucher de chaque Etoile. Il eſt ſenſible que plûtôt elles paſſent au Méridien, plûtôt elles ſe levent & ſe couchent. Pour avoir l'inſtant du lever ou du coucher d'un aſtre, l'Auteur donne une regle bien ſimple dans l'exécution.

L'Arc ſemi-diurne de chaque Etoile eſt exprimé à côté de ſon nom & de ſa graduation, tant au Catalogue, qu'au Traité de l'étude des Conſtellations, qui précede celui-ci. Si l'on veut ſçavoir le tems du lever, il faut retrancher l'arc ſémi-diurne de l'Etoile, de ſon aſcention droite ; le reſtant donnera l'heure de ſon lever. L'opération ſera toute differente, ſi l'on veut avoir le coucher de l'Etoile, il faudra alors ajoûter la durée du même arc ſemi-diurne à l'heure de l'arrivée de

l'Etoile au Méridien : & la somme totale sera l'heure indiquée pour son coucher.

Pour avoir l'heure du passage de l'Etoile au Méridien ; il fait ajouter son ascension droite au tems du passage du 1er. point d'*Ariès* ; ainsi l'on voit, que toutes ces opérations sont relatives à la Section du Bélier, qui doit par consequent attirer une attention scrupuleuse de la part des commençants : c'est ce que l'Auteur ne cesse d'insinuer dans tout le cours de ce Traité.

Pour épargner les calculs du lever & du coucher des plus belles Etoiles, on trouve dans ce même Traité une Table des dégrés indicatifs du Méridien de ces levers & couchers. Les Etoiles, qui y sont citées, sont celles dont l'éclat permet commodément la spéculation au bord de l'horizon : sçavoir, toutes celles du 1er. ordre, & les plus remarquables du second.

Elles sont distribuées, selon l'ordre des dégrés indicatifs, qui se succédent sous le vertical, pendant la

révolution des douze Décorations, à commencer par la premiere, ſans affecter d'autre rang.

Toutes ces connoiſſances ſont agréables dans la pratique de l'Aſtronomie; mais l'Auteur tire de la differente révolution du 1er. point d'*Ariès* d'autres conſéquences importantes, qui ne doivent gueres moins intéreſſer; c'eſt par rapport à l'équation de l'Horloge, & à la réformation du Calendrier, qui dérivent du même principe.

» Les minutes & les ſecondes, » qui excédent, ou qui manquent » au dégré, que le Soleil parcourt » chaque jour ſur ſon écliptique, » & la difference du parallele » de ſes dégrés avec ceux de l'E- » quateur, cauſent (dit l'Auteur) l'i- » négalité des parties de l'Equateur, » qui paſſent par le Méridien cha- » que jour, *outre l'Equateur entier*; » ſource des différences de la du- » rée réelle des jours pendant l'an- » née.

» Ces variations perpétuelles, » en excès ou défauts, qui exer-

» cent les Ecrivains chargés de tra-
» vailler à la réformation du Calen-
» drier, ont donné lieu à imaginer
» *l'Equation de l'Horloge*. C'est-à-di-
» re, qu'elles ont servi à remarquer, &
» à fixer la difference entre la ré-
» volution moyenne du Soleil, &
» la véritable d'un Midi à l'autre.
» On s'apperçoit de la nécessité de
» ces fixations par les erreurs appa-
» rentes d'une bonne pendule,
» dont les 24. heures mesurent la
» durée du temps moyen.

» Si les 24. heures, solaires &
» celles de la pendule sont égales,
» elles excedent précisement de 3.
» minutes 56. secondes la révolu-
» tion entiere de l'Equateur au Mé-
» ridien. Alors le Soleil & la pen-
» dule sont d'accord, leurs 24. heu-
» res ont une même durée, elles
» commencent & finissent ensem-
» ble

» Mais cette égalité de mouve-
» ment ne subsiste pas long-temps
» la pendule paroît s'en éloigner,
» quoique son mouvement soit
uniforme

» uniforme, elle ſemble avancer au
» tems des ſolſtices, & ſes 24. heures
» ſont plus courtes, que les 24.
» heures ſolaires. Au contraire,
» vers le temps des Equinoxes, la pen-
» dule retarde par rapport au So-
» leil, dont les heures ſont plus
» courtes; car la durée des 24. heu-
» res du Soleil alors eſt moindre
» qu'aux autres temps de l'an-
» née »

Suit un détail de toutes ces variations dans tous les mois de l'année. Les différences chaque jour ne conſiſtent qu'en des ſecondes: multipliées, elles forment des minutes. Les jours de chaque mois, où ces ſecondes accumulées achevent une minute entiere d'accélération ou de retardement, ſont éxactement marqués.

De cette Diſſertation l'Auteur paſſe à une autre, qui n'eſt pas moins curieuſe; il en a réduit l'objet en Problême. Voici comment il l'annonce: *Quelle année après pluſieurs ſiecles ecoulés, paroîtra compoſée de 365. jours, ſans addition ni dimi-*

nution d'heures & de minutes.

Cette question est entiérement relative à l'Equation de l'Horloge, & aux divers tems du passage d'*Ariès zéro* par le Méridien. Elle a sa source dans la progression annuelle du Soleil sur l'Ecliptique. Les 5. heures 49. minutes, qu'il met à achever d'en parcourir les 360. dégrés, au-delà des 365. jours de l'année civile, donnent occasion au 366. jours, qu'on y ajoûte de 4. en 4. ans.

Ce 366. jour est le 29. que l'on compte de plus, dans le mois de Février à chaque quatriéme une année, que l'on nomme *Bissextile*.

Mais ce jour répare surabondamment les heures & les minutes accumulées. 5. heures 49. minutes au bout des 4. ans ne donnent que 23. heures 16. minutes; les 24. heures du 29. jour de Février dans l'année Bissextile excédent par conséquent le tems vrai de 44. minutes. Ce défaut de quarante-quatre minutes dans chaque 29. jour ajoutées aux années Bissextiles est cause du retranchement qu'on fait de ce 29. jour de

Février à chaque centiéme année de trois ſiécles conſécutifs. Ces années qui auroient dû être Biſſextiles dans leur ordre, ne le doivent point être pour cette raiſon.

Il s'accumule cependant encore quelques minutes, à l'occaſion du retranchement de la Biſſextile, à la fin de quatre ſiécles; & le nombre en devient environ ſuffiſant, pour que la derniére année du 4. ſiecle ſoit Biſſextile, ou de 366. jours. Le 29. jour toutes fois, ajouté en Février cette derniére année de 4. ſiécles, excéde encore les minutes, qui étoient à réparer. Cet excédent indique une Biſſextile à retrancher après pluſieurs autres ſiécles.

L'année, qui auroit du être biſſextile, & qui ne la ſera cependant pas, pour les raiſons qu'on vient de déduire, eſt indiquée dans cet Article, avec la preuve démonſtrative de la juſteſſe de la ſolution du Problême: en ſuppoſant l'année ſolaire moyenne, de 365. jours 5. heures 49. minutes, ſuivant les Obſervations des Aſtronomes.

L'Auteur prévient, à la fin de ce même Article, les différences que pourroient causer à l'avenir l'excentricité de l'orbe apparente du Soleil, par rapport à la Terre, & l'obliquité de l'Ecliptique, après plusieurs siecles, il seroit injuste de l'en rendre garand, puisqu'on ne peut point à présent les prévoir, ni encore moins les déterminer.

Ce n'est pas cependant l'excentricité du Soleil, ni l'obliquité de l'Ecliptique, qui pourroient causer les plus grandes erreurs dans ce calcul; elles ne pourroient en causer de sensibles qu'après bien des milliers d'années. Mais c'est le défaut de certitute, que l'année solaire soit constamment de 365. jours 5. heures 49. minutes, qui pourra causer des différences plus considérables à ce sujet. Car pour peu qu'il y ait de secondes qui s'accumulent chaque année, ces secondes peuvent former un jour après un certain nombre de siécles.

Malgré cela, on ne peut pas refuser à l'Auteur la liberté de sup-

poſer l'année moyenne juſte de 365. jours 5. heures 49. minutes : ſi on y apperçoit par la ſuite des differences réïtérées, on y aura égard.

4e. Traité. *Les Digreſſions de l'Etoile du Nord.* C'eſt ainſi qu'eſt intitulé le Traité, qui ſuit celui de la ſection du Bélier. L'Auteur l'annonce, comme étant encore extrêmement important dans les obſervations aſtronomiques. C'eſt un ſecours, pour tracer en idée une Méridienne juſte, par le moyen de l'Etoile Polaire, ſans tomber dans les erreurs conſidérables que ſes *Digreſſions*, c'eſt-à-dire ſes éloignemens du méridien, peuvent occaſionner, quand on n'y prend point garde. Lorſqu'on obſervera les Aſtres, ſoit pour avoir l'heure de la nuit, ou pour faire uſage des correſpondances détaillées dans la premiere partie de cet ouvrage, on ne ſera pas toujours à portée d'une Méridienne telle qu'on en a de fixes dans les Obſervatoires. On ſe contente ſouvent de jetter des regards vers l'Etoile du nord, que l'on ſçait être bien près du pole ; de

ſorte que, quand un aſtre alligne avec cette Etoile remarquable, on eſt porté à le croire au Méridien.

Un avertiſſement inſeré dans l'explication des Tables de la 1ere. partie, p. 224. étoit déjà bien capable de faire éviter cette erreur. On y voit, que cet allignement eſt preſque toujours un ſigne équivoque : Si la *Polaire* n'eſt pas elle-même au méridien. Car l'étoile du nord, n'étant pas préciſément au Pôle, décrit un petit cercle autour du Pôle; & on la voit paſſer par le Méridien une fois au deſſus, & une fois au deſſous de ce point cardinal, *au 1 arc & au 2 arc* du Méridien.

Après que le 10e. dégré a paſſé ſous ce vertical avec la Polaire, elle va s'en éloignant dans la partie occidentale, juſqu'à ce que le 100e. degré ſoit au Méridien; puis elle devient moins occidentale; elle ſe rapproche du Méridien, & y arrive ſous le pole & au 2. arc, lorſque le 190. dégré eſt au 1. arc. Elle s'éloigne enſuite du Méridien, en avançant dans la partie Orien-

tale jusqu'au moment, où le 280. dégré arrive à ce même Méridien; après quoi elle s'en rapproche, & le 10. dégré y étant, annonce le retour de la Polaire sous ce vertical.

L'Auteur acheve ici de détailler tout ce qui est nécessaire à remarquer sur ces *digressions*; il en forme une Table des mieux entenduës, pour tout le temps de la révolution de l'Equateur, de cinq en cinq dégrés. Deux autres sortes de Table expriment la situation de la Polaire dans l'instant du passage des principales Etoiles par le Méridien, au nombre de 48. tant de celles de perpétuelle apparition que des autres. Il s'en rencontre quelques-unes dont l'allignement à la Polaire est distant de plus d'une demie heure du tems de leur passage par le vertical. Quand cette erreur ne seroit que d'un quart-d'heure, ou même de demi quart d'heure; ce qui a lieu pour un très-grand nombre, quelles fautes ne seroit-on point en danger

de faire dans les Obſervations, ſans ce détail ?

La ſituation de la Polaire, ſoit à l'Orient, ſoit à l'Occident du Méridien, une fois déterminée, on trouve une régle pour tracer une Méridienne juſte à côté d'elle par le point du pole; ſon circuit eſt pour cet effet diviſé en un certain nombre de parties proportionelles qu'il eſt aiſé de combiner à l'œil, de maniere à ne s'y pas tromper ſenſiblement.

Pour rendre cette combinaiſon des parties proportionnelles de l'éloignement de la Polaire, par rapport au Méridien, un cadran des mieux imaginés, en rend toutes les variations préſentes à l'eſprit & repréſente les proportions, qu'il faut garder dans les obſervations, pour y remédier. La deſcription de ce Cadran termine les digreſſions de la Polaire.

Le 5. Traité de la Géographie ne contient que les ſimples diviſions ordinaires de toutes les parties de la Terre. L'Auteur a cependant trouvé moyen d'en faire un corps

de Géographie assez complet par un moyen fort singulier. A chaque endroit considerable, qu'il passe en revûë, il rappelle la description Géographique, qu'il en a donnée dans les notes répanduës de deux pages en deux pages, parmi les Tables du Calendrier, dans lesquelles on n'a guéres omis d'endroits remarquables.

Ces notes étant raprochées du Traité de Géographie, ne font avec ce Traité qu'un même corps d'Ouvrage. L'un donne la division des principaux lieux de la Terre chacun dans son ordre; les autres en expriment la description historique, tout cela est relatif.

Un autre avantage, que procurent ces citations, c'est que relativement au sistême harmonique des deux spheres, à la fin de chaque note Géographique, on rappelle l'endroit des Tables, où l'on a indiqué un astre correspondant sur le lieu cité. Rien ne peut être plus ingénieux que cette gradation.

Dans le Traité de Géographie

on trouve par exemple, que la Capitale de Turquie, *Conſtantinople* eſt décrite à la page 194. La note indiquée ſur cette Capitale, renvoye à la page précédente, ou dans les correſpondances du 33. parallele d'étoiles, décrit par le pied Méridional d'*Andromede*. On voit à la quatriéme correſpondance, que cette Etoile repoſe perpendiculairement ſur *Conſtantinople*, lorſque le 1. dégré d'Aſcention droite indiqué par *Algénib*, eſt au Méridien. de *Paris* Ce rapport & cette connexité eſt un des grands agréments du Livre de M. *Goiffon*, où tout eſt ménagé dans un ordre fort beau & très-bien exécuté.

A la ſuite du détail des quatre parties du Monde, & des principaux Empires, que l'on y diſtingue, on trouve une Table, où les villes ſont rappellées en ordre Alphabétique, avec leurs dégrés de longitude & de latitude, & la difference des Méridiens. On voit dans cette Table que l'Auteur aime toujours à ſuivre ſon ſiſtême, & à ne pas

confondre ſon Ouvrage avec ceux que pluſieurs perſonnes ont donnés ſur la même matiere. A côté du nom de chaque ville, il cite l'Etoile, qui peut ſervir à en indiquer la ſituation, & qui paſſe le plus près de ſon Zenith. Comme il eſt impoſſible qu'il s'en rencontre préciſement au Zenith de chaque endroit, il marque la difference qu'il y a, entre la Déclinaiſon de l'Etoile, & la Latitude du Pays, ſoit que l'Etoile ſoit plus au Nord, ou plus vers le Midy.

Enfin, pour rendre l'Analogie plus ſenſible, entre les parties de la ſphére céleſte, & celles de la ſphére terreſtre, il donne une diviſion nouvelle du globe terreſtre en douze *décorations*, ſur le même modéle des douze décorations, dans leſquelles il a diſtribué le Firmament. Il donne à entendre, que cette méthode pourra procurer une grande facilité dans l'étude de la Géographie en particulier, quand même on la ſépareroit de l'Aſtronomie.

Au reſte, ſi l'on juge cette mé-

thode imparfaite, pour la Géographie en elle même, il se retranche sur la facilité qu'elle pourra toujours procurer dans l'application du sistême de l'Harmonie des deux sphéres.

Ce que l'on vient d'extraire, est actuellement imprimé jusqu'au nombre de 420. pages, qui est le même que nous avions annoncé pour la totalité de l'Ouvrage; il en reste encore 60. a imprimer, & le volume sera de près de 500. pages.

ARTICLE XXVIII.

LETTRE DU PERE PANEL de la Compagnie de Jesus à M. D. B.

LA Médaille, que vous venez d'acquerir, meritoit d'entrer dans un cabinet aussi riche que le vôtre; pour être rare, elle n'est cependant pas unique, comme on vous l'a dit. Long-temps avant Gallien, la ville d'Iconium portoit le titre & joüissoit des priviléges des Colonies. Les Médailles seules nous l'apprennent, & la vôtre vous l'au-

roit apris, si elle eût moins souffert de l'injure des tems. En voici quelques-unes que j'ai vûes, ou qui sont venues à ma connoissance : Un jour elles serviront à grossir la Kyrielle des Colonies de M. Vaillant.

IMP CAES M ANT GORDIANUS AUG. La tête de Gordien, avec une couronne de laurier. ICONIENSI COLO. *Iconiensium colonia.* La Fortune assise ; de la main droite elle tient le timon d'un navire, de la gauche, une corne d'abondance : Sous sa chaise, une rouë ; à l'exerque S R.

Æ. I.

IMP M IUL PHILIP . . . . La tête de Philippe le pere.
ICONIENS COLO. La louve alaittant Remus & Romulus ; à l'exerque S R.

Æ. II.

IMP C P LIC VALERIANUS P F AU. La tête de Valerien ornée d'une couronne radiale. ICONIENSI COLO. La Fortune assise, comme dans Gordien. A l'exerque. S R. Æ. III.

IMP C P L I C GALLIEN. La tête de Gallien avec une couronne radiale. ICONIENS CO . . . . La louve alaittant

Remus & Romulus ; à l'exerque S R. Æ. II.

IMP C P GALLIENUS. La tête de Gallien couronnée de lauriers. ICONIENSIUM COL. La louve avec Remus & Romulus ; à l'exerque S. R. Æ. II.

IMP C P LIC GALLIENUS AUG. La tête du Prince avec une couronne radiale. ICONIENSIUM COL. Rome assise ; de la droite, elle tient l'image d'une victoire ; de la gauche elle est appuyée sur une haste ; à l'exerque, S R. Æ. II.

IMP P LIC GALLIENUS P F A. La tête de Gallien avec une couronne radiale. ICONIENSIUM COL. La louve avec Remus & Romulus ; à l'exerque, S R. Æ. III.

Au dire de Strabon, Iconium étoit une bourgade, qui n'avoit de recommandable que la beauté de ses bâtimens *Ικόνιον . . . . πολίχνιον εὖ συνωκισμένον*. Selon Ptolémée (L. v-6.) elle n'étoit que la troisiéme ville de la Lycaonie. Pline au contraire en parle comme d'une ville célébre & peuplée. C'est l'idée qu'en

donnent les Actes des Apôtres: Il y est dit que parmi les habitans on comptoit une grande multitude de Juifs & de Grecs *Judæorum & Græcorum copiosa multitudo.* (XIV. I.) Aussi étoit-elle capitale de la Lycaonie : Hierocles l'assure, Ἰκόνιον μητρόπολις, & la Notice des Evêchez de cette province le confirme, l'Evêque d'Iconium est mis à la tête des autres, comme Métropolitain.

Amphiloche occupa ce poste dans sa patrie. Theodoret, de qui nous tenons ce fait, ajoûte que la ville d'Iconium étoit Métropole de la Lycaonie. *Laudatissimus Amphilochius cui Lycaonum metropolis regenda commissa est.* (Lib. IV.) Ciceron (Epist. Famil. L. XV. Epist. IV.) Etienne de Bysance conviennent avec les Auteurs que j'ai cités sur la situation de cette ville. Cependant Ammien Marcellin (Lib. XIV.) la place dans la Pisidie; Xenophon (Lib. I.) & Firmilien (Epist. ad Cyprian) la mettent en Phrygie, du côté que cette province confine avec la Lycaonie. Cette diversité de position

prouve que la Lycaonie n'a pas toujours conſervé les mêmes limites.

On donne diverſes étymologies au nom d'Iconium. La premiere nous vient d'Etienne de Byſance. Après le déluge de Deucalion, Jupiter, dit il, ordonna à Prométhée & à Minerve de prendre de la terre, & d'en former des figures d'hommes & de femmes. L'ordre fut éxecuté, au gré, ſans doute, de Jupiter, puiſqu'il aſſembla tous les vents, & qu'il leur ordonna d'animer par leur ſouffle ces figures. C'eſt à ces figures ainſi animées que le genre humain eſt redevable, ſelon la Fable, de ſa conſervation. D'εἰκὼν qui ſignifie une figure, on dérive le nom d'Ικόνιον parce qu'on prétend que cette ville fut bâtie ſur le lieu où ces figures avoient été façonnées. En ce cas, il auroit fallu écrire Ικόνιον par la diphtongue ει, & non pas par un ιωτα. La remarque eſt d'Etienne de Byſance, qui ſemble ſe contredire. A l'entendre l'origine de cette ville eſt de plus vieille date. Elle étoit ſous la puiſſance

d'Annacus, (d'autres l'apellent Cannacus & Cannaca.) Ce Prince vécut au delà de 300. ans. Ses voisins consulterent l'Oracle sur la durée de sa vie. La réponse ne fut pas favorable: Elle portoit que la mort d'Annacus seroit suivie de la leur. Par le déluge de Deucalion, qui ne tarda pas d'arriver, l'oracle fut vérifié.

Michel Glycas (Annal. part. II. pag. 140.) raconte que Persée, fils de Picus surnommé Jupiter, vainquit les Lycaoniens, qu'en memoire de sa victoire, il bâtit la ville d'Iconium, qu'il s'y fit ériger une statue, & que cette statue (εἰκὼν) donna le nom à la ville. Selon Cedrenus (pag. 22.) cette statue n'étoit pas de Persée, mais de Gorgone, l'instrument des victoires de ce Prince sur les Lycaoniens.

Il est à croire que la Fortune étoit la Déesse tutelaire, ou du moins la principale divinité des Iconiens, comme Jupiter Capitolin l'étoit des Romains, Diane des Ephesiens. Astarte des Sidoniens. Par les symbo-

les de la louve avec Remus & Romulus on découvre que cette colonie n'étoit pas militaire, c'est-à-dire, que les soldats veterans n'avoient point eu de part à son établissement, & qu'elle n'avoit été fondée que pour debarasser la ville de Rome d'une foule de petit peuple dont cette capitale du monde se trouvoit surchargée.

Les lettres S R se voyent aussi sur les Médailles d'Antioche de Pisidie. M. Vaillant (Colon. part. II. pag. 199) les explique *Senatus Romanus*, comme d'une permission que le Senat avoit accordée au Prince d'établir la Colonie. Cette interprétation ne paroit pas cadrer avec le pouvoir despotique qu'on suppose dans les Empereurs Romains. Le P. Froelich, sçavant Jésuite, (In append. ad Numm. Coloniar. pag. 85) croit que par ces lettres S R ou *Senatus Romanus*, les colonies d'Iconium & d'Antioche ont voulu désigner qu'elles dédendoient du Senat & du Peuple Romain, que par conséquent la Lycaonie & la

Pisidie étoient du département de quelque Province, dont la jurisdiction relevoit, en ces tems là, du Peuple Romain, & non des Empereurs. Du texte de Pline, (Lib. v.) on peut conjecturer que la Province Asiatique avoit dans son district la Lycaonie & la Pisidie. *Insident verticem Pisidiæ &c.* & un peu après, *Hos includit Lycaonia, in Asiaticam jurisdictionem versa.*

ARTICLE XXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

De Leyde.

Histoire du Monde sacrée & profane, depuis la créalion du Monde, jusqu'à la destruction de

l'Empire des Assiriens, *à la mort de* Sardanapale, *& jusqu'à la décadence des Royaumes de* Juda *& d'*Israël *sous les regnes d'*Achaz *& de* Pekach, *pour servir d'Introduction à l'*Histoire des Juifs *du Docteur* Prideaux. *Par Mr.* Samuel Schuckford *M. A. & Curé de* Schelton, *dans la Province de* Norfolk. *Traduit de l'*Anglois, *par* J. P. Bernard *Prêtre de l'Eglise* Anglicane, *Docteur en Philosophie, & Chapelain de Milord de Comte de* Loraine. *Deux volumes* in-12. *à* Leyde, *chez* Jean *&* Herm Verbeeck. 1738.

L'Auteur conduit son *Histoire* précisément jusqu'au tems où M. *Prideaux* a commencé la sienne, à laquelle celle-ci sert de supplément & d'Introduction. Son dessein a été de faire voir la conformité qui se trouve, pour l'Histoire entre les Livres saints, & ce que nous avons de plus autentique dans les monumens de l'Antiquité profane. Quoiqu'il prétende avoir servi la Religion contre les Incrédules, l'Ouvrage ne laisse pas de se sentir en-

core de l'esprit qui demine dans le pays où il a écrit.

D'AMSTERDAM.

On vient de publier ici une nouvelle Edition des Oeuvres spirituelles de feu M. Fenelon Archevêque de Cambray donnée par les soins de S. E. Mgr. le Marquis de Fenelon son neveu. Cette Edition qui est faite avec plus de soin que les précedentes est magnifiquement imprimée en 2. vol. *in folio* qui se sont vendus aux souscripteurs 64. liv. 10. s. en feuilles & en deux grands volumes in-4. 25. liv. 16. sol.

Ces deux belles Editions n'étant pas, quant aux prix, à la portée de tous les acheteurs, & leur forme n'étant pas commode pour l'usage ordinaire des personnes de piété, on avertit qu'il s'en fait actuellement une Edition in-douze, dont l'on trouvera dans deux mois des Exemplaires à Paris, chez J. B. Coignard, P. J. Mariette, &c. L. Guerin l'aîné. Cette Edition sera exac-

te, proprement éxécutée, & absolument conforme à la derniere Edition dont nous venons de parler.

SICILE.

DE PALERME.

Prédiche Quadragesimali del P. D. Pietro Maria Setajoli *Chierico Regolare Palermitano. Opera postuma, In* Palermo *presso* Angelo Felicella 1738. in fol. pag. 660.

Sermons pour le Carême, par le P. Don *Pierre Marie* Setajoli, Clerc Régulier de *Palerme*. Ouvrage postume. A *Palerme*. chez *Ange Felicella*. 1738.

PORTUGAL.

DE LISBONE.

Historia da Academia Real da Historia Portugueza, *composta por* Manoel Telles da Sylva, *Marquez de* Alegrete, *Secretario da mesma Academiae, dedicada a el Rey D.*

Joaõ *o* V. *nosso senhor. Tomo primeiro.* Lisboa Occidental, *Na officina de* Joseph Antonio de Sylva, *Impressor da Academia Real* 1727. grand *in* 4. d'environ 500. pages.

Nous ne connoissions, jusqu'ici les travaux de l'Academie R. de *Portugal*, que par les nouvelles publiques : nous sommes maintenant en état d'en parler avec plus de détail, par la Lecture de l'Histoire de cette Académie, qui est enfin parvenuë jusqu'à nous.

Ce premier volume nous apprend, comme on doit s'y attendre, l'origine & la naissance de cette nouvelle Compagnie, le projet qui en fut formé sur la fin de l'année 1720., le plan sur lequel elle est établie, l'objet qu'elle se propose, les mesures que l'on prît pour lui donner la forme la plus convenable, & la plus constante, le décret d'érection, les ordres donnés par le Roi *Jean* V. pour la maintenir, l'affermir, & lui procurer tous les secours nécessaires à ses travaux littéraires, les Statuts & le Decret du Roi qui

les confirment, toutes les pieces qui ont rapport à cette institution : la distribution des occupations Académiques, les noms des Académiciens : enfin les Mémoires de ce qui s'est passé dans l'Académie, jusqu'à la fin de l'année 1721.

Il semble que les vuës de cette Compagnie n'embrassâssent d'abord que l'Histoire Ecclesiastique de *Portugal*, & qu'elle en pris pour modele *l'Italie sacrée* d'*Ughelli* ; mais elle a aussi étendu ses soins à l'Histoire Civile & Politique, & se propose également de corriger, de perfectionner, de compléter l'une & l'autre Histoire.

Historia da America Portugueza, *desde o anno de mil e quinientos do seu descobrimento, até o de mil e sete centos e vinte e quatro : Offerecida à Magestade Augusta del Rey D.* Joaõ V. *nosso senhor. Composta por* Sebastiaõ da Rocha Pitta, *Fidalgo da casa de sua Majestade, Cavalleiro Professo da Ordem de* Christo, *Coronel do Regimento da Infanteria da Ordonnença de Cidade de*

Bahia

Bahia, & *dos Privilegiados della, e Academico supranumerario da Academia Real da Historia Portugueza.* Lisboa Occidental. *Na Officina de* Joseph Antonio da Sylva, *Impressor da Academia Real.* 1730.

Histoire de l'*Amérique Portuguaise*, depuis l'année de sa découverte 1500. jusqu'à l'année 1724. Offerte à Sa Majesté, le Roi *Jean* V. composée par *Sebastien de Rocha Pitta*, Gentilhomme de la Maison de Sa Majesté &c. Dans la Partie Occidentale de *Lisbone*, chez *Joseph Antoine de Sylva*, Imprimeur de l'Académie Royale *in-fol.* pages 716.

Voici encore un fruit des travaux de la nouvelle Academie de *Lisbone*, car l'Auteur est membre de cette Compagnie, & Académicien surnuméraire, C'est une Histoire du *Bresil*, depuis que *Pierre Alvarès Cabral* le découvrit en 1500. jusqu'à l'année 1724. Elle renferme en dix livres non seulement tout ce qui s'y est passé de mémorable du-

rant plus de deux ſiécles, mais auſſi l'Hiſtoire naturelle, & tout ce que le pays offre à la curioſité, ou à l'utilité des Hommes. Les Portugais trouvent cet Ouvrage bien écrit, d'un ſtile élégant, vif, élevé, poëtique, fort à leur gré. Ils ſont plus en état d'en parler avec connoiſſance, que les Etrangers. Cependant, comme les gouts ſont differens, ſurtout de nation à nation, peut-être qu'on ne penſera pas partout de la même maniere. Pour mettre nos Lecteurs en état de juger, montrons-en quelque échantillon. Voici le début de l'Ouvrage, ſur lequel on pourra s'en former une idée.

» De toutes les parties du nou-
» veau Monde, inconnu durant
» tant de ſiécles, calomnié par
» tant de Sçavans; de ce Monde
» où jamais ni Hannon par tous
» ſes voyages maritimes, ni Hercu-
» le le Lybien, avec ſes Colomnes,
» ni Hercule de Thebes par ſes
» exploits, ne purent arriver, la
» plus conſiderable portion c'eſt le

» Bresil : Region immense, très-» heureux terrein, dont la surface » n'est que fruits, le centre n'est » que trésors, les montagnes & les » côtes ne sont qu'aromates : Ré-» gion dont les Campagnes payent » pour tribut l'aliment le plus uti-» le, les mines, l'or le plus fin, » dont les arbres fournissent le » Baume le plus exquis, & les » Mers, l'Ambre le plus précieux : » Pays admirable à jamais riche, » où la nature merveileusement » prodigue, se répand en fertiles » productions, que pour l'opulen-» ce du Monarque, & le bonheur » du Monde, l'art affine en tirant » de ses Cannes un agréable Nec-» tar, & de ses fruits, une Am-» brosie délicieuse, dont la liqueur » & les viandes que les payens les » plus polis & les plus cultivés fai-» soient servir à leurs Dieux, n'é-» toient que l'ombre, & une foible » image. »

Après avoir tracé très-rapidement un leger crayon de l'Histoire de *Lusitanie*, depuis la fondation de

cet Empire, qu'il attribuë à *Tubal*, jusqu'au Roi Don *Emmanuel*, & exposé en peu de mots l'état où se trouvoit le Portugal à la fin du quinziéme siecle, l'Auteur commence ainsi sa narration. „Déja le Soleil avoit parcouru cinq mille cinq „cens cinquante deux fois le Zodiaque, suivant la plus éxacte „Chronologie, lorsqu'en l'année „mille cinq cens de notre Rédemp„tion, *Pierre Alvarès Cabral*, „jetté par la tempête sur la côte „du *Bresil*, en fit la découver„te.„ Ces Exordes sont pompeux; la narration n'est pas tout à fait si brillante. Ce qui donne du prix à cet Ouvrage, c'est que c'est la seule Histoire du *Bresil*, que nous ayons complete & suivie, & que l'Auteur en l'écrivant, a suivi les meilleurs Mémoires, & les plus surs. Ce Livre, ainsi que celui dont nous venons de parler, est très-bien imprimé, en grand & bon caractere, l'un & l'autre fait honneur à l'Imprimeur de l'Académie Royale de *Lisbone*.

ITALIE.

DE NAPLES.

La via della Perfezione insegnata da Jesu *Redemptor nostro, all' anima sua diletta. Dialogo diviso in* 30. *Documenti fondati nel sacro Vangelo.* Del *M. R. P. Fra* Gioachimo Palma, *di Napoli, dell' Ordine de Minori Observanti di S.* Francesco, *Lettor Giubilato & Ex-Provinciale della Provincia di* Napoli. *In* Napoli 1738. *Nella Stamperia di* Gennaro & Vicenzo mutio.

La voye de la perfection enseignée par N. S. J. C. à l'ame devote. Dialogue divisé en trente enseignemens fondés sur le S. Evangile. Par le R. P. M. Frere *Joachim Palma* de *Naples*, de l'ordre des *Freres Mineurs Observantins* de S. *François*, Lecteur Jubilé, & Exprovincial de la Province de *Naples*. A *Naples* 1738. De l'Imprimerie de *Janvier* & *Vincent Mutio* Tome I. pages 396. Tome II. Qui a pour titre : *La Via della Perfezione, con-*

ſiſtente in varie profitevole Meditazion. pages 334. in8.

Fratris Pii-Thomæ Milante *Vicarii Generalis Congregationis* S. Mariæ Sanitatis, *Ordinis* Prædicatorum *S. Theologiæ Magiſtri &c. Regii Profeſſoris in* Neapolitana *ſtudiorum Univerſitate, Exercitationes Dogmatico-Morales, in Propoſitiones Proſcriptas à SS. Pontifice* Alexandro VII. Neapoli *E Typographia* Januarii *&* Vincentii Mutio 1738. Un vol. *in*4°. pag. 414.

L'Auteur, en réfutant les Propoſitions condamnées par le Pape *Alexandre* VII. par des argumens ſolides, tirées des ſources les plus pures de la Sainte Théologie, donne des Régles ſolides pour la bonne Morale, & pour la conduite des Confeſſeurs. Il examine les cas les plus importans, & par occaſion il établit les dogmes de la Religion Catholique, & donne en abregé une connoiſſance ſuffiſante de la Diſcipline Eccleſiaſtique ancienne & nouvelle : ce qu'il fait auſſi en examinant les Propoſitions condam-

nées par les Papes Innocent XI. & Alexandre VIII. dans un autre Ouvrage, qui eſt ſous preſſe. C'eſt du moins l'idée qu'on nous donne de tous les deux.

FRANCE.

De Paris.

Les Tomes V. VI. VII. VIII. IX. X. XI. de la Traduction des réflexions Militaires & Politiques du Marquis de Santa-Cruz, ſont imprimez : ils ſe vendent *ruë St. Jacques, chez Hypolite L. Guerin* l'aîné, *& chez Clouzier.* Quai des Auguſtins, *chez Jacques Guerin & Rollin* fils

Guerin l'aîné a ſous preſſe un nouveau Traité de Trigonometrie rectiligne & ſphérique avec les Tables des ſinus &c & des Logaritmes, accompagné de pluſieurs planches gravées en taille douce qui repreſentent les figures en relief : ce Traité a été préſenté, & approuvée par Meſſieurs de l'Academie R. des Sciences, qui en ont jugé la métho-

de très-précise & très-utile.

Le même *Guerin l'aîné* imprime avec *son frere* la Traduction Françoise des Essais & Observations de de Medecine de la Société d'Edinbourg, en plusieurs volumes in-12. avec des figures en taille douce.

Les mêmes *freres Guerin* ont encore sous presse la Traduction Françoise du Cours d'Opérations de Chirurgie de Mr. Sharp, dont la premiere Edition Angloise qui vient de paroître, a été presqu'aussi-tôt enlevée. Cette Traduction est communiquée à l'Auteur Anglois, qui doit s'expliquer sur un fait qu'il avoit avancé trop legerement dans son Edition, concernant la taille latérale qui se pratique en France, & qu'il a prétendu avoir été défenduë ici par un Edit du Roi. Mgr. le Comte de Maurepas a écrit à ce sujet à la Société Royale de Londres, que cette défense n'avoit jamais été faite, & qu'on avoit reconnu au contraire les bons effets de cette opération pratiquée en France avec succès.

On acheve d'imprimer chez Guerin l'aîné une nouvelle Hiſtoire de Tamerlan, par le P. Margat M. de la Compagnie de Jeſus. On pourroit l'appeller l'Hiſtoire unique de ce Conquérant trop peu connu par les trois autres Vies. Ce ſont véritablement d'excellens Mémoires ou Journeaux, mais à peine lûs ou liſibles, faute de la forme Hiſtorique que les Orientaux ont négligée.

Les Ruſes de guerre de Polyen, *traduites du grec en François avec des Notes. Par* D. G. A. L. R. B. D. L. C. D. S. M. *contenant en abregé les faits les plus mémorables de tous les grands Capitaines de l'Antiquité, & de quelques Femmes illuſtres. Avec les Stratagêmes de Frontin. A* Paris *chez* Ganeau, *ruë S.* Jacques *vis-à-vis S.* Yyes, *à S.* Louis. *deux volumes* in 12. MDCCXXXIX.

Des deux Auteurs qu'on nous donne ici en François, *Frontin* eſt aſſez connu, & en lui-même, & par la Traduction de M. *d'Ablancourt.* Néanmoins, *dit l'Editeur*, comme il

n'a regardé dans *Frontin*, que les
» *Stratagêmes*, pour rendre son stile
» plus coulant, il a souvent omis plu-
» sieurs circonstances purement histo-
» riques, ou moins necessaires ; ce qui
» fait que ceux qui souhaitent se rap-
» peller les histoires d'où *Frontin* a
» tiré le stratagême, ont quelque
» peine à le reconnoître ; & que ceux
» qui veulent confronter le latin
» de l'Auteur, avec la traduction, s'y
» trouvent souvent embarrassés. C'é-
toit assez la maniere de traduire de
M. d'Ablancourt. « On a donc crû,
continuë l'Editeur, pour faire plaisir
» à ces deux genres de personnes,
» devoir mettre en marge les mots
» qu'il avoit retranchées ; ou, lors-
» qu'il s'agit d'une phrase entiere,
» la renvoyer au bas de la page,
» dans les Notes. » c'est-à-dire, que
la traduction en sera plus comble-
te, & plus fidele.

Pour ce qui est de *Polyen*, on le
lira avec d'autant plus de plaisir ;
que n'étant gueres commun jus-
qu'ici que des savants, faute de tra-
duction qui le mît à la portée de

ceux qui en peuvent faire le plus d'usage; il paroîtra nouveau à la plus grande partie des lecteurs. La traduction est assez exacte,& l'Auteur a corrigé & éclairci le texte en plusieurs endroits. Ces deux Ouvrages sont également utiles & dans la paix & dans la guerre, ainsi que *Polyen* le dit en particulier du sien. *Car dans la guerre*, ajoute-t-il, *tous ces exemples sont des essais pour la victoire, & dans la paix, ce sont des instructions pour l'Esprit.*

Pensées diverses sur l'Homme, à Paris *chez* Nyon *fils : Quai des Augustins, près le Pont S.* Michel, *à l'Occasion.* 1738. *vol.* in 8.

Faut-il s'étonner qu'on ait tant écrit, & si diversement sur *l'Homme*, s'il est vrai qu'il soit aussi *indéfinissable*, & aussi *inexplicable à lui-même & aux autres*, que le prétend l'Auteur de ces *Pensées diverses ?* Il est vrai qu'il a pour lui le témoignage de l'Ecriture : *Pravum est cor omnium, & inscrutabile : Quis cognoscet illud ?* (*a*) Et cette connoil-

[a] Jerem XVII. 9.

ſance ſemble être réſervée à Dieu ſeul : *Ego Dominus ſcrutans cor, & probans renes* (*b*) Ce n'eſt pas ſeulement de génération en génération, ſuivant cet Ecrivain, ni dans le même ſiecle que les hommes ſont ſi différens entre eux ; le même homme eſt *ſucceſſivement* tant *de choſes contradictoires*, qu'il eſt un énigme pour tous les autres, & ſouvent pour lui-même. Mais ce qui augmente la difficulté, c'eſt que conſiderant l'objet dans un autre point de vûë, on croit voir une ſi grande reſſemblance entre tous les hommes, que qui en connoît un ſeul, peut juger avec aſſez de certitude de tous les autres, quand au fond, au principe des vertus, & des vices, & aux inclinations naturelles, qu'on ne manque gueres de ſuivre dans la conduite, quand elle eſt exempte de contrainte Voilà donc un Problême qui pourra ſervir encore de matiere à bien des méditations. C'eſt en s'inſtruiſant lui-même, & pour l'utilié de ſes Lecteurs, que l'Auteur nous

(*b*) Ibid. v. 10.

communique ſes *Penſées div rſes ſur l'Homme.* Elles *roulent ſur l'Homme relativement à lui-même, & à la ſocieté.* C'eſt la diviſion de l'Ouvrage, dont il ſera bon de donner une idée plus developpée.

Nouveau ſpectacle préparé par M. Servandoni.

Le Chevalier *Servandoni* Peintre & Architecte du Roi prépare dans la Salle des Machines du Palais des *Thuilleries* un nouveau ſpectacle de perſpective & de méchanique qui doit être expoſé au Public pendant les trois ſemaines de Pâques. Le ſujet de cette repréſentation eſt tiré des Métamorphoſes d'*Ovide.* L'ouverture de la Scéne repreſentera le Cahos & ſa déſtruction, ſelon l'idée de ce Poëte; l'image de la Nature, telle qu'elle eſt décrite ſous l'âge d'or ſuccedera à cette confuſion, & ces differents changemens qui ſe feront ſucceſſivement, ſerviront, pour ainſi dire, de prologue à l'Hiſtoire de *Pandore.* Son enlévement au Ciel

par *Mercure*, ſon ſéjour dans l'Olimpe pour y recevoir les préſents des Dieux, le don de la fameuſe Boëte, ſon retour ſur la terre formeront un ſpectacle vivant & animé par un mouvement continuel, dont le mécaniſme eſt admirable. Plus de deux mille figures de relief, parmi leſquelles il y en aura beaucoup de réelles, repreſenteront tous les Dieux & les Déeſſes de la Mytologie, avec leur ſuite, & paroîtront toutes ſe mouvoir naturellement. Cette grande repréſentation, qui durera une heure au moins, finira par l'ouverture de la Boëte fatale, & l'image des maux qu'elle repandit ſur la terre.

Des Fins dernieres de l'Homme. Par le Reverend P. Pallu de la Compagnie de Jeſus *à* Paris *chez* Jacques Chardon, *Libraire-Imprimeur ruë* Galande, *vis-à vis S.* Blaiſe, *à la Croix d'Or*, & Gabriel Charles Breton, *Libraire, ruë S.* Victor, *au Bon Paſteur & au Soleil Levant* 1739. vol. in-12. pag. 290.

Le titre de cette Ouvrage en fait

connoître l'importance. La Mort, le Jugement, soit particulier, soit général, l'Enfer, le Paradis, l'Eternité enfin heureuse ou malheureuse, sont des objets qui feront toujours impression sur quiconque les méditera attentivement dans le silence des passions. C'est dans cette vûë que le P. *Pallu* les expose d'une maniere également solide & touchante dans les cinq Livres qui partagent ce dernier fruit de son zéle.

On nous a priés de donner avis au Public, que Mr. Roüelle Apoticaire reprendra Lundi 2. jour de Mars les experiences Chimiques dont il fit un cours l'année derniere. Il traite cette matiere qui est une partie des plus essentielles de la Physique, & qui nous a presque toujours été presentée comme médécinale seulement, sous des aspects plus étendus, puisqu'il suit dans toutes ses Opérations la plus éxacte analyse. Le programme suivant donnera l'idee de son entreprise & de son travail.

COURS D'EXPERIENCES chymiques.

Les Plantes, les Animaux, & les Mineraux ſont l'objet de ces Expériences, & en font les trois Parties.

PREMIERE PARTIE.

On donnera des Exemples des différentes manieres de faire l'analyſe des Plantes, d'en tirer les huiles, les ſels eſſentiels, les ſels fixes, & d'en faire les extraits; de-là, on paſſera à la fermentation & aux Liqueurs ſpiritueuſes, à la putréfaction, & aux ſels volatils, à l'analyſe des Gommes, & aux différentes manieres de faire les Vernis, aux Précipitez colorez, qui ſervent à la Peinture & à la Teinture.

On fera voir differentes combinaiſons des ſubſtances végetables; telles que les huiles avec les ſels alkalis, & les ſels tartareux rendus ſolubles par d'autres ſels, ou par des terres.

SECONDE PARTIE.

Les Animaux ſont l'objet de cette Partie. On fera leurs analyſes, & celles de pluſieurs ſubſtances qui en viennent ; la décompoſition du ſel ammoniac, & ſa recompoſition ; la rectification des ſels volatils & des huiles. On donnera différentes combinaiſons de ces ſubſtances animales avec d'autres matieres.

Le Phoſphore d'Anglererre, qui juſqu'ici n'a été connu que d'un très-petit nombre de perſonnes, & qui eſt le produit de la derniere violence du feu, terminera cette Partie, avec quelques expériences des plus ſingulieres ſur cette matiere.

TROISIEME PARTIE

Dans cette Partie on traitera des ſubſtances qu'on retire des entrailles de la Terre, qu'on appelle Mineraux. Cette Partie eſt des plus fécondes en expériences ſingulieres.

Les analyſes des Bitumes, du

Nitre, du Sel Marin, du Vitriol & du Souffre, seront suivies avec éxactitude ; on y joindra la recomposition de ces sels, & les expériences les plus interessantes sur leur mélange, & sur celui de leurs acides, ou esprits, avec d'autres substances ; les fermentations chaudes & froides, le changement des couleurs, les détonations, & la production de la flamme sont tous des effets de ces mélanges, dans le détail desquels on entrera.

On fera voir les moyens de déterminer promptement quel est le Métal contenu dans une Mine, & la maniere d'en faire l'essai avec exactitude ; on donnera des exemples de la dissolution des Métaux, & de leur précipitation, & les moyens de leur rendre la forme métallique qu'ils ont perdue, ou par la dissolution, ou par la calcination ; on fera quelques alliages des Métaux, & la sépatation de ces mêmes Métaux les uns d'avec les autres.

On finira par la vitrification des Métaux, par les verres colorez, par

la volatilisation des Métaux, & par plusieurs procédez singuliers, qui donnent des lumieres sur la nature de ces corps.

On ne se bornera pas dans ces Expériences à faire connoître quels sont les avantages que la Physique & la Médecine retirent des travaux de la Chymie; on s'appliquera de plus à donner des exemples de l'utilité de ces mêmes Opérations dans plusieurs Arts, & même dans les usages ordinaires de la vie.

G. F. ROUELLE, *Apoticaire, Place Maubert, commencera ces Expériences le 2^e. Jour de Mars mil sept cent trente-neuf.*

La Harangue du P. Porée, *De Credulitate in Doctrinis*, écoutée avec applaudissement, demandée avec empressement, vient d'être imprimée chez Marc *Bordelet*.

TABLE DES ARTICLES DU mois de Mars 1739.

ART. XX. Histoire Romaine depuis la fondation de *Rome*, jusqu'à la bataille d'*Actium* &c. par M. *Rollin* &c. page 389.

ART. XXI. Elémens de Géométrie expliqués très-clairement par démonstrations, la plupart nouvelles &c. par M. le *Ratz de l'Anthenée*. 415.

ART. XXII. Traité de la Communication des Maladies & des Passions. 421.

ART. XXIII. Lettre à M. L***. sur un Article de ces Mémoires. 436.

ART. XXIV. Leçons de Phisique, expliquées au College Royal, par M. *de Moliere* Professeur Royal &c. 451.

ART. XXV. *Mechanica Expositio venenorum variis Dissertationibus comprehensa*, *Autore* Ricardo Mead, *M. D. Colleg. Med.* Lond. 482.

ART. XXVI. Remarques du P. *de*

Rebeque, sur les Tables Astronomiques de M. *de la Hire*. 514.
ART. XXVII. Harmonie des deux Sphéres, Celeste & Terrestre &c. par M. *Goiffon*. 520.
ART. XXVIII. Lettre du P. Panel 540.
ART. XXIX. Nouvelles Littéraires 547.

Errata pour le mois de Fevrier. 1739.

Page 255. Ligne 7. Qui ne peut. *lisés* ; que ne peut.
Ibid. Lig. 15. Tu ne peut. *lis.* Tu ne peux.
324. Lig. 21. par ce tant de fondement *lis.* avec tant de fondement.
359. Lig. pénultiéme. doit rassurer *lis.* doivent rassurer.
361. Lig. 8. *Orasione* lis. *Orazione*
362. Lig. 11, *inquesta* lis. *in questa.*
363. Lig. 19. *Discoursc.* lis. *Discourse.*
367. Lig. 23. *meuti* lis. *menti.*
369. Lig. 18. rentrés *lisés*, rentrées.
371. Lig. 10. scélance *lis.* séance.
372. Lig. 15. cha que *lis.* chaque.
377. Lig. 17. surpris *lis.* surprises.
380. Lig. 23. c'est de celui. *lis.* est celui.
382. Lig. 7. Camerecensi *lis.* Cameracensi.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1739.

Seconde Partie.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1739.

Seconde Partie.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1721.	12. v.
1702.	12. v.	1722.	12. v.
1703.	12. v.	1723.	12. v.
1704.	13. v.	1724.	12. v.
1705.	12. v.	1725.	12. v.
1706.	12. v.	1726.	13. v.
1707.	12. v.	1727.	12. v.
1708.	12. v.	1728.	12. v.
1709.	12. v.	1729.	12. v.
1710.	12. v.	1730.	12. v.
1711.	12. v.	1731.	12. v.
1712.	12. v.	1732.	12. v.
1713.	12. v.	1733.	12. v.
1714.	12. v.	1734.	12. v.
1715.	12. v.	1735.	14. v.
1716.	12. v.	1736.	15. v.
1717.	12. v.	1737.	13. v.
1718.	12. v.	1738.	13. v.
1719.	12. v.	1739.	4. v.
1720.	3. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1739.

SECONDE PARTIE.

ARTICLE XXX.

APOLOGIE DE S. BERNARD contre les Calomnies qui sont repanduës dans le Dictionnaire de M. Bayle.

A MONSIEUR

Monsieur le Reverendissime Robert Gassot du Defens Abbé de Clairvaux, l'un des Premiers Peres de l'Ordre de Cîteaux.

MONSIEUR,

Je n'ai jamais eu la pensée d'offrir à aucune personne de considération, les Dissertations diverses, que je donne depuis quelques années au Public, pour remedier, autant qu'il est possible, au scandale que cause le plus pernicieux de tous les Ouvrages. Mais le sujet que je traite aujourd'hui vous touche singulierement. Après avoir vengé l'honneur des Patriarches & des Prophetes, de plusieurs Saints Peres & Docteurs de l'Eglise, que l'impiété de Bayle a insolemment attaqués, j'entreprends de défendre contre ses calomnies, cette grande lumiere de l'Eglise Gallicane St. Bernard; & de puissans motifs m'engagent à vous adresser, Monsieur, l'Apologie d'un saint, dont la Mémoire a communiqué tant d'éclat à votre dignité, & a rendu le

nom de Clairvaux si célébre & si respectable dans l'Univers. Je me trouve heureusement proche de ce lieu vénérable, d'où est sortie cette odeur de sainteté ; ce rayon de sagesse, cette vertu de miracles, qui a étonné & sanctifié les peuples, qui a porté dans les Royaumes & dans les Provinces les plus éloignées la grace & la bénédiction du Ciel, l'extirpation des nouveautés dangereuses, la reformation des mœurs, le zele & la paix, la douceur & l'austerité Evangelique. Je ne puis me dispenser d'aller me prosterner avec un humble respect devant les sacrés restes de cet homme merveilleux, que Dieu avoit fait l'Oracle des Pontifes & des Roys, & de lui consacrer religieusement mon travail. Cependant l'hommage que je lui ferai de ma plume sera imparfait, si vous ne daignez le recevoir en son nom, & si vous n'acceptez la part que vous devez naturellement y prendre. Vous remplissez sa place, vous le representez ; & à considerer le principal caractére, qui a distingué ce

grand saint, sçavoir la bonté & la douceur, nul ne lui a succedé plus dignement que vous, & n'a été plus sa parfaite image. Son air ne respiroit que l'humanité ; & on la voit empreinte sur votre visage ; le miel couloit de sa bouche, & il assaisonne toutes vos paroles ; ses actions n'étoient que charité, & cette Reine des vertus annoblit toutes vos démarches.

Je vous peins, Monsieur, avec une parfaite connoissance des traits qui vous conviennent. Il ne m'a jamais été indifferent de m'instruire de ce qui vous concerne. Depuis long-temps des raisons personnelles m'ont affectionné à votre nom. Je me suis accoutumé dès ma jeunesse à le respecter dans mes maîtres * & à l'aimer dans mes condisciples. ** Car pour vous avoüer la vérité, en vous dédiant ce petit Ouvrage, j'ai

* Le P. Jean Gassot mort à Bourges le 25. Nov. 1734.

** Le P. Clement Gassot de Rochefort mort à Bourges le 2. Septembre 1739.

cherché à me donner la satisfaction de verser des fleurs sur le tombeau de deux personnes, que la reconnoissance & une tendre amitié m'ont renduës infiniment cheres, & dont le souvenir me donne lieu de vous dire, que si on me flatte de quelque succès dans le genre d'écrire que j'ai embrassé, & où doit dominer la justesse du raisonnement & le goût de la vérité, j'ai l'obligation à votre famille des sages regles que j'ai tâché de suivre, & de l'émulation qui m'a excité à les apprendre. J'ajoûte que si j'ai été touché du desir d'être utile à l'Eglise, selon l'esprit du corps dont j'ai l'honneur d'être membre, j'ai toujours eu devant les yeux d'excellens modeles en tout genre de merite litteraire, qui appartiennent à votre famille: Un habile Théologien, un sçavant Antiquaire, un Prédicateur estimé dans les trois Peres Chamillard; sans parler de quelques autres vos parens ou alliés, qu'une mort prématurée nous a enlevés, & dont les talens naissant nous donnoient les

plus ſolides eſpérances. Quoiqu'un homme ordinaire ne puiſſe ſans une folle témérité ſe propoſer d'atteindre à la gloire des travaux de certains genies rares, qui ont été les ornemens de leur ſiecle; on me pardonnera de faire ici mention des fameux Peres Bourdalouë & Labbe. L'admiration, dont les grands hommes nous frappent, n'eſt pas tout-à fait ſterile, elle nous anime à faire de loüables efforts, pour ſortir de la médiocrité. Et je puis aujourd'hui me vanter ſans indécence de porter la même robbe que ce Chryſoſtôme de la nation Françoiſe, & ce prodige d'érudition tant Eccleſiaſtique que profane, puiſque c'eſt pour en rapporter tout l'honneur à ſa premiere ſource. Votre reſpectable famille qui a l'avantage de conter parmi ſes alliés des Miniſtres d'Etat, des Guerriers de réputation, des Prélats illuſtres, a droit de ſe glorifier particulierement de tenir aux Labbes & aux Bourdaloües.

Quel luſtre ne lui donnez vous pas vous mêmes? Les Annales de

Clairvaux vous caractériseront parmi les Abbés superieurs immediats de cette vaste & célebre filiation, comme ayant sçu maintenir l'autorité du gouvernement par l'exemple, & en adoucir le joug par la plus aimable administration. Restaurateur magnifique de l'édifice temporel de cette noble Abbaye, vous avez plus à cœur d'en soûtenir le corps spirituel. Vos soins & vos libéralités font renaître le premier; vos œuvres & votre fidélité constante à pratiquer ce que vous commandez, affermissent le second. Au défaut de l'Histoire, les pierres parleroient pour publier vos loüanges. Ce sacré Temple que vous avez reparé & embelli, attestera à jamais que la Maison du Seigneur est la vôtre, & combien est sévere votre régularité à paroître à la tête de ce chœur ravissant, * qui fait de

* A Clairvaux il y a peu de difference entre les jours ordinaires & les plus grandes Fêtes dans la maniere de chanter l'office divin, & chaque heure de l'office est chantée solemnellement.

toute la suite des années une solemnité perpétuelle, & qui conserve inviolablement son ancienne réputation de donner à la terre un essai des cantiques célestes, par la plus belle & la plus devote psalmodie. Je finis en me rappellant encore le souvenir de votre bonté. Elle vous portera à me pardonner ce que j'ai dit, qui a fait souffrir votre modestie, en faveur de ce que j'ai tû pour ne la point trop blesser. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur MERLIN, de la Compagnie de JESUS.

A Bar-sur-Aube ce 23. de Septembre 1738.

APOLOGIE DE S. BERNARD contre les Calomnies qui sont répanduës dans le Dictionaire de M. Bayle.

Il y a peu de personnes qui soient attaquées plus souvent & plus vivement dans le Dictionnaire Historique & critique de M. Bayle, que le saint fondateur de Clairvaux. L'Auteur a rempli les Articles Abélard, Bernard, Berenger, Heloïse, Paraclet, de tout ce qu'il a jugé plus propre à décrier cet admirable personnage. *S. Bernard*, dit-il, * *s'acquit une si grande considération, qu'il sembloit que toutes les affaires de l'Eglise reposassent sur ses épaules, & que les Rois & les Princes l'eussent choisi pour l'arbitre général de leurs differens. Il est certain qu'il avoit de fort grandes qualités & beaucoup de zele ; mais quelques uns pretendent que ce zéle lui donnoit un peu trop de jalousie en-*

* Article *S. Bernard.*

vers ceux qui s'acqueroient un grand nom par l'étude des sciences humaines ; & ils ajoutent que son naturel doux & facile le rendoit un peu trop credule, quand il s'agissoit d'écouter le mal qu'on disoit de ces Scavans-là. Cela est dit d'un ton honnête & moderé en comparaison de ce qu'on lit dans les Notes, où les reproches calomnieux & les emportemens de tous les adversaires du saint sont adoptés & confirmés. Ainsi le premier chef d'accusation contre S. Bernard, que M. Bayle a été curieux d'assaisonner des tours les plus séduisans ; & d'appuyer des réflexions les plus malignes, est la jalousie qu'il prétend que l'homme de Dieu portoit aux sçavans de son siecle, & l'excès de crédulité, qui selon lui le disposoit à leur imputer mal à propos des erreurs. *Il fut plus heureux*, ajoûte notre Critique, *à exterminer les Heterodoxes, qu'à ruiner les Infidelles ; & cependant il attaqua ces derniers non seulement avec les armes ordinaires de son éloquence, mais aussi avec les armes*

extraordinaires de la Prophetie. Tel eſt le ſecond chef d'accuſation, S. Bernard a été un faux Prophete. J'entreprends de confondre ſur ces deux chefs M. Bayle, & tous ſes prétendus garants.

C'eſt une calomnie manifeſte de taxer S. Bernard de jalouſie & de crédulité.

» S. Bernard, dit M. Bayle, » verifia l'interprétation du ſonge » qu'avoit fait ſa mere. Elle ſongea » lorſqu'elle étoit groſſe de lui, » qu'elle accoucheroit d'un chien » blanc, dont l'aboi ſeroit fort ſo- » nore. Etonnée de ce ſonge, elle » conſulta un bon Religieux, qui » lui dit : *Ayez bon courage, vous au-* » *rez un fils qui gardera la Maiſon* » *de Dieu, & qui aboira bien contre* » *les Ennemis de la Foi.* S. Bernard » fit plus que ne portoit la prédic- » tion, car il aboya quelquefois » contre des ennemis chimeriques, » contre des erreurs qui n'étoient » que de pures bagatelles, ou qu'u-

» ne interprétation inique des pa» roles & des penſées d'autrui. »
M. Bayle badine beaucoup ſur le ſonge de la Mere de S. Bernard. Il eſt bienheureux que tous ſes Lecteurs ne reſſemblent pas aux Atheniens, qui comme dit M. Racine,* *étoient bien ſurs, quand ils avoient ri, de n'avoir pas ri d'une ſottiſe.* C'eſt être un mauvais plaiſant, & ſe rendre ridicule dans l'eſprit des honnêtes gens, que de fonder une raillerie ſur un tiſſu de fauſſetés manifeſtes; or M. Bayle a mérité juſtement ce reproche, car il eſt certain que S. Bernard n'a point attaqué des chimeres. *Il s'éleva*, dit notre critique, *contre Abélard, contre Arnaud de Breſce, contre Pierre de Bruys, contre Gilbert Porretan.*

Arnauld de Breſce diſoit qu'il n'y avoit point de ſalut pour les Clercs, qui avoient des biens en propriété, pour les Evêques qui avoient des Seigneuries, ni pour les Moines qui poſſedoient des immeubles, que

* Préface des Plaideurs.

tous ces biens appartenoient au Prince, que lui seul pouvoit les donner, & seulement aux Laïques; que le Clergé devoit vivre des dixmes & *des oblations volontaires du peuple, se contentant de ce qui suffit pour une vie frugale. On disoit d'ailleurs, ajoûte Othon de Frisingue, qu'il n'avoit pas de bons sentimens du saint Sacrement de l'Autel & du Baptême des enfans. Le Lecteur ne sera point fâché de voir la description qu'a donné des erreurs d'Arnaud de Bresce un Poëte du même siecle, dont les vers tiennent plus de la pureté des Anciens que de la Barbarie de son temps.

* Nil proprium Cleri, fundos & prœdia nullo
Jure sequi Monachos, nulli fiscalia jura
Pontificum, nulli curæ popularis honorem
Abbatum, sacras referens concedere leges.
Omnia principibus terrenis subdita; tantùm

* Guntherus Ligur.

Committenda viris popularibus atque regenda.
Illis primitias, & quæ devotio plebis
Offerat, & decimas castos in corporis usus....
Veraque multa quidem falsis admixta monebat,
Et fateor pulchram fallendi noverat artem:
Veris falsa probans, quia tantùm falsa loquendo
Fallere nemo potest: veri sub imagine falsum
Influit, & furtìm deceptas occupat aures.
Articulos etiam fidei certumque tenorem
Non satis exactâ stolidus] pietate fovebat,
Impia mellifluis admiscens toxica verbis.

En un mot Arnaud de Bresce fut un des précurseurs de Luther & de Calvin. Cet hypocrite vouloit reformer des abus par d'autres plus grands abus, & par des heresies. M. Bayle Protestant & tout ce qu'il lui plaira d'être, peut juger que ce Novateur avoit raison, & que S. Ber-

nard avoit tort, mais non pas que les dogmes du premier fussent *de pures bagatelles.* Il étoit question d'enlever aux gens d'Eglise tous leurs biens, pour en enrichir les Séculiers.

Pierre de Bruys rejettoit le baptême des enfans, sous prétexte qu'ils ne peuvent croire ni recevoir les instructions. Il ne vouloit ni Autels ni Eglises materielles. Il disoit qu'il ne falloit ni adorer, ni honorer la Croix : mais la briser & la fouler aux pieds. Il disoit que le sacrifice de la Messe n'étoit rien, & que les Evêques & les Prêtres ne consacroient point le corps & le sang de Jesus-Christ. C'étoit le Calvinisme, l'Anabaptisme, le Manichéisme. On ne persuadera ni aux Partisans de ces Sectes, ni aux Catholiques que ce soient là de pures bagatelles.

Il y a de l'apparence que M. Bayle n'a pris connoissance de la Doctrine de Gilbert de la Porée, que de quelque mediocre maître de Logique ou de Métaphysique, dont il a lu les Ecrits, lorsqu'il se

préparoit à professer la Philosophie. Il aura cru que les disputes de l'Evêque de Potiers avec S. Bernard rouloient sur des subtilités semblables à celles, qui exercent les Nominaux, les Schotistes, & les Thomistes, quand ils recherchent quelle distinction il convient d'admettre dans une même substance, pour fonder les differentes manieres de la concevoir par rapport à ses divers attributs. Si cela est, il s'est étrangement méconté. Gilbert de la Porée soûtenoit que la nature divine, ou la divinité n'est pas Dieu; que la grandeur de Dieu n'est pas Dieu grand, que la bonté divine n'est pas Dieu bon, que la sagesse divine n'est pas Dieu sage, que la justice divine n'est pas Dieu juste. Il disoit que ni la paternité dans le Pere, ni la filiation dans le Fils, ni la spiration, pour me servir de ce terme, dans le S. Esprit, n'est pas la Divinité. S'il n'eut été question, que de ce qui termine dans Dieu nos differentes idées, & de la distinction que notre esprit a coutu-

me d'y mettre, Guillaume de Champeaux ami de S. Bernard étoit de ce ſentiment, & il recevoit ces propoſitions au ſens des Schotiſtes. Mais il étoit évident que Gilbert parloit d'une diſtinction auſſi réelle, que celle qu'on reconnoît par la foy entre les perſonnes divines ; & cela ſuppoſé, S. Bernard marquoit une juſte horreur de cette Doctrine : * *Recedant à nobis, chariſſimi, recedant nonnulli non Dialecti ſed hæretici, qui magnitudinem, quâ magnus eſt Deus, & item bonitatem quâ bonus, & ſapientiam quâ ſapiens, & juſticiam quâ juſtus .... poſtremò divinitatem quâ Deus eſt, Deum non eſſe impiiſſimè diſputant : divinitate, inquiunt, Deus eſt, ſed divinitas non eſt Deus.* Il eſt raiſonnable qu'on exige de moi la preuve de ce que j'avance.

Cette diſtinction que Gilbert établiſſoit entre la Divinité & Dieu, entre la paternité & le Pere, il déclaroit qu'elle ne ſe rencontroit pas

* Saint Bernard Sermon 89. in Cant.

entre les attributs communs aux trois personnes divines, mais que tous les attributs, la puissance, la sagesse &c. étoient une même & seule chose avec la Divinité. Nous ne pensons point, disoit-il, que la puissance, ou la sagesse de Dieu, soit en aucune maniere differente de son essence. * *Non cogitamus ab essentiâ quâ illum esse prædicamus, potentiam aut sapientiam ejus in ullâ ratione esse diversam.* Etre Dieu, ajoutoit-il, est la même chose qu'être juste, c'est-à-dire, que Dieu est juste par la même raison qu'il est Dieu. ** *Deus idem ipsum est quod est justum, id est, eodem quo est Deus, est justus.* Or puisque Gilbert ne distinguoit point la Divinité de la justice Divine, ni la justice de la puissance & de la sagesse, ni tous les attributs de la Divinité entre eux, ce n'étoit point pour expliquer & rendre raison de la diversité des idées, qu'il

* Comm. super Boët. Lib. de Hebdom. Reg. 7.

** Comm. super Boët. Lib. de Trin.

distinguoit la Divinité de Dieu, la bonté divine de Dieu bon, la sagesse divine de Dieu sage &c. Quel étoit donc le systême extravagant de cet homme ?

Cet Aristotelicien outré étoit infatué de la Doctrine des formes informantes, il en tenoit par tout, & même dans Dieu réellement distinguées du sujet. Il disoit donc 1°. que les formes n'étoient point la même chose que le sujet, & que les termes concrets qui signifient le sujet, ne pouvoient être véritablement affirmés des termes abstraits qui signifient la forme: par exemple, qu'on assuroit une fausseté en disant que la divinité est Dieu. C'est sa premiere proposition condamnée par le Concile de Rheims. S. Bernard la refutoit agréablement en ces termes, *forsitan non dignatur Deus esse, qua tanta est ut faciat Deum* 2°. Gilbert enseignoit que les formes absolues, c'est-à-dire, les perfections communes aux trois personnes de la divinité; comme la bonté, la puissance, la sagesse &c. étoient

réellement une même & unique forme. Sur quoi St. Bernard disoit, *Non multa, inquiunt, sed unam tantum divinitatem, qua omnia illa sunt, Deo ut sit, conferre asserimus. Asseritis ergo non multiplicem; duplicem tamen Deum, & non ad merum simplex pervenistis, neque ad id quo melius cogitari non potest.* 3°. Gilbert assuroit que les formes relatives, ou les relations divines étoient réellement distinguées des formes absolues, ou des perfections communes de la Divinité; c'est-à dire; par exemple, que la paternité dans le Pere étoit réellement distinguée de la Divinité, que celle-ci le faisoit Dieu, & l'autre Pere, que c'étoit là deux formes dans un seul sujet *Pater quidem alio est Pater, alio Deus, nec tamen est hoc & hoc.* L'Evêque de Poitiers reconnut cette proposition devant le Pape Eugene III. dans le Concile de Paris; il en avoit pourtant tiré cette Conclusion que la nature Divine, ou la divinité ne s'étoit point incarnée, mais seulement la filiation, ou la forme

forme propre, qui constitue le Fils ou la personne du Verbe. C'est la quatriéme proposition condamnée par le concile de Reims. 4°. l'Evêque de Poitiers avançoit touchant les relations divines par rapport à chacune des trois personnes, ce qu'il avoit prononcé touchant les proprietés communes & la divinité par rapport à Dieu, je veux dire qu'il soutenoit par exemple que la paternité n'étoit point le Pere, & que la filiation n'étoit point le Fils, comme il prétendoit que la divinité n'étoit point Dieu. Il vouloit qu'autant que les personnes divines sont distinguées entre-elles, autant elles fussent elles mêmes distinguées de leurs proprietés notionelles. C'est la troisiéme proposition condamnée par le concile de Reims; & il n'y a point de doute, ainsi que je l'ai déja prouvé, qu'il ne parlât d'une distinction réelle, *Relationes*, disoit-il, * *non sunt idem quod ipsa*

* Matth. Paris. ad an. 1199.

persona, sed diversa numero. 5°. * Il soutenoit que non seulement on ne pouvoit pas dire que la divinité est Dieu, ou que la divinité est les trois personnes divines, mais que même on assureroit une fausseté en disant qu'un seul Dieu, ou une seule chose est les trois personnes divines, quoiqu'il soit vrai que les trois personnes divines sont un seul Dieu ; c'est-à dire qu'elles sont un par une seule divinité, & qu'elles sont trois sujets ayant une seule forme. C'est la seconde proposition condamnée par le concile de Reims, & Gilbert de la Porrée la défendit contre S. Bernard en ces termes, * *quod nec unus Deus, nec unum aliquid sint tres personæ, licet tres personæ sint unus Deus, id est unâ divinitate, & sint unum uno.*

On conviendra que c'est là le systême de Gilbert de la Porrée, si on se donne la peine de comparer ce qu'en rapporte S. Bernard & son

* Gaufredus ad 1um. Gilberti Capitul.
* Gaufredus ad 1um. Gilberti Capitul.

diſciple le Moine Geofroy, avec la définition ou le ſymbole de foy du concile, qui eſt à la ſuite des quatre principales aſſertions de Gilbert dans les ouvrages du Pere Syrmond; & ſi on fait attention au rapport que la quatriéme aſſertion, *quod natura divina non ſit incarnata* doit avoir avec les trois autres. Eſt-il aucun homme ſage qui eſtime, comme M. Bayle, que ce ſoit là *de pures bagatelles?* Je me réſerve à traiter plus au long de la cauſe d'Abélard; & je me hâte maintenant de finir ce qui concerne Arnaud de Breſce, Pierre de Brüys, & Gilbert de la Porrée. Si le ſaint Abbé fut crédule à leur égard, il faut avoüer que ſa crédulité fut heureuſe. On a tout le tort du monde de la lui reprocher, puiſqu'il a rencontré de veritables erreurs dans ceux qui lui étoient devenus ſuſpects. Examinons pourtant la choſe en détail, & voyons auſſi comment le ſaint homme pût être piqué de jalouſie contre ces gens là.

Arnaud de Breſce avoit été con-

damné en 1139 dans le concile de Latran, où il avoit eu pour accusateurs son Evêque & des personnes pieuses de son pays. S. Bernard ne fit, & n'écrivit rien contre lui qu'en 1140, lorsque chassé d'Italie par le concile, il s'enfuit de Bresce, vint trouver en France Abélard son ancien maître, s'unit d'interêt avec lui, & l'anima à défier S. Bernard au combat. C'est ce qui occasionna la premiere mention que S. Bernard ait fait de lui en disant, * *sibilavit apis quæ erat in Franciâ api de Italiâ.* Arnaud de Bresce voyant qu'Abélard étoit condamné, & que le Pape avoit ordonné qu'on l'enfermât lui-même dans un Monastere, se retira à Zuric dans le Diocese de Constance, & alors S. Bernard écrivit contre lui, pour avertir l'Evêque de Constance, de se garder de cet homme dangereux, à qui sa vie austere donnoit du crédit pour insinuer ses erreurs, & soutenir celles d'Abélard. Cette lettre obligea

* Epist. 189.

l'heretique de quitter l'Allemagne, & de revenir en France se refugier auprès du Cardinal Guy, qui étoit Legat en ce Royaume & dont il se flattoit d'être protegé. S. Bernard ne l'eût pas plutôt appris, qu'il écrivit à ce Prélat pour le même sujet. Il lui fait dans cette lettre une peinture affreuse d'Arnaud. Sa conversation, „ dit-il, * n'est que miel, „ mais sa doctrine est un poison; „ c'est un homme que Bresce a vomi, que Rome a chassé avec horreur, que la France a banni, que „ l'Allemagne deteste, & que toute „ l'Italie ne peut voir. „ Est ce la credulité & la jalousie qui parlent? Cette idée avoit été remplie, & presque tous les traits de ce tableau avoit été verifiées sans que S. Bernard y travaillât.

Ni M. Bayle ni personne n'a pû connoître Pierre de Brüys par les écrits de S Bernard. C'est dans ceux de Pierre le Venerable, Abbé de Clugny, qu'il faut chercher son portrait.

* Epist. 196.

Ce rejetton de Marcion & de Manés avoit prêché ses erreurs en Dauphiné, en Provence, & en Languedoc durant près de vingt années, sans que S. Bernard se soit mêlé de le combattre, il avoit laissé ce soin aux Evêques, qui s'en étoient parfaitement bien acquités. En un mot si la crédulité & la jalousie arma S Bernard contre Pierre de Brüys, ce ne fut que contre son ombre & contre ses cendres; car il avoit été brûlé à Saint Gilles par les catholiques en punition des excès qu'il avoit commis, lorsque le Cardinal Alberic Evêque d'Ostie envoyé par Eugene III. contre un nommé Henry, qui s'étoit mis à la tête des disciples de Pierre Brüys, prit avec lui Geoffroy Evêque de Chartres, & persuada aussi à S. Bernard de l'accompagner dans ce voyage. Le saint Abbé, avant que de partir, écrivit * à Hildephonse Comte de Saint Gilles, fils de Raymond Comte de Toulouse, dans les

* Epist. 241.

terres duquel étoit Henri ; & c'est la premiere fois qu'il fasse mention de cette heresie. Du reste il acheva cette expédition plus par ses miracles que par ses paroles.

Il est démontré, ce me semble, que ce n'est pas, au moins par rapport à Arnaud de Bresce & à Pierre de Brüys, que ce trait satyrique de M. Bayle se vérifia. *Il est difficile de s'imaginer, qu'il ne se soit mêlé beaucoup de passions humaines dans les mouvemens qu'il* (S. Bernard) *se donnoit, pour faire accabler d'anathêmes tous ceux qui lui paroissoient Hetérodoxes.* On doit juger que son procedé à l'égard de Gilbert de la Porrée ne fut pas plus blamable. Quoique ce Prélat ait passé pour un grand Docteur, & qu'il y eut dans ses mœurs beaucoup de gravité & de modestie, nous avons fait voir qu'il a donné véritablement dans l'heresie. Ceux néanmoins, qui d'après Othon de Frisingue parlent favorablement de lui, se contentent de dire, * *qu'il donnoit trop dans les*

* Otto Frising. Lib, I. De gestis Frid. Imp. Cap. 46.

ſubtilités de la Dialectique ; que la grande pénetration de ſon eſprit, & la ſubtilité de ſes raiſonnemens lui faiſoient avancer bien des choſes d'une maniere differente des autres. Et M. Bayle veut qu'il ait été l'objet de la jalouſie de S. Bernard. Quel temps choiſit-on pour rendre le ſaint Abbé ſuſceptible de cette baſſe paſſion ? La cauſe de Gilbert fut commencée au concile de Paris en 1147. Elle fut terminée au concile de Reims en 1148. Et l'intervalle entre ces deux conciles fut rempli par l'admirable voyage du Languedoc ; où le ſerviteur de Dieu tout accoutumé qu'il étoit à faire des miracles, fut ſurpris lui-même du nombre & de la grandeur de ceux, dont alors le ciel le favoriſa. D'ailleurs le reproche de jalouſie s'accorde-t'il bien avec les circonſtances du fait ?

Les Eccleſiaſtiques du Dioceſe de Poitiers étant aſſemblés en ſynode, l'Evêque leur fit une exhortation, où il mêla, quelque choſe touchant la foi du myſtere de la Trinité. Remarquez que ce n'étoit pas un diſcours fait ſur les bancs, ni une diſ-

pitre d'Ecole, mais une inſtruction que le premier Paſteur faiſoit à ſes Curés & à ſes Prêtres, pour leur enſeigner la maniere exacte dont ils devoient expliquer & apprendre le dogme au peuple. On en fut ſcandaliſé; & comme il ne ſe mettoit point en peine de lever le ſcandale, ſes deux Archidiacres Arnaud & Calon ſe crurent obligés de le citer à comparoître devant le Pape, & y rendre raiſon de ſa doctrine, qui paroiſſoit contraire à la créance catholique. Ils jugerent l'affaire aſſez importante pour entreprendre eux-mêmes le voyage de Rome. Ils ſe mirent en chemin, & ils rencontrerent à Senne, Eugene III. qui venoit en France, & qui leur ordonna de ſe trouver au prochain concile qu'il devoit celebrer à Paris. Y étant venus, ils ſolliciterent vivement auprès du Pape la condamnation de la doctrine de leur Evêque; ils dénoncérent ſes erreurs publiquement. Le Concile de Paris ſe tint en 1147, & *dès la premiere année du pontificat d'Eugene, c'eſt-à-dire en* 1145.

dit M. l'Abbé Fleury, *Gilbert fut accusé devant lui.* Il faut entendre, que les Archidiacres avoient envoyé au Souverain Pontife leur accusation en forme long-temps avant que de partir pour l'Italie. Ainsi il y avoit déja deux ans que ce procès étoit intenté, & se poursuivoit contre l'Evêque de Poitiers, sans que S. Bernard s'en fut mêlé; & si le saint Abbé ne s'étoit pas rencontré à Paris à la cour du Pontife, qui avoit été de ses disciples, & qui l'avoit mandé, il n'eut point eu plus de part à cette affaire, qu'à tant d'autres, qui durant sa vie furent jugées par les conciles & par les Papes. Put-il se dispenser d'être consulté par les Archidiacres; d'examiner leurs griefs & leurs preuves; & trouvant leur accusation fondée & de conséquence pour les intérêts de la foy, se fit-il un faux devoir de les aider de ses lumieres, de sa science, & du poids de son autorité? Il étoit si éloigné de s'ingerer de son propre mouvement dans ces sortes de procès qu'il s'étoit tû depuis plus

de huit ans sur le chapitre de Gilbert, quoiqu'il n'ignorât point que sa doctrine étoit mauvaise. Car le saint Abbé se trouvant auprès de l'Evêque de Poitiers au concile de Reims en 1140, tandis qu'on procedoit à la condamnation des erreurs d'Abélard, il lui dit tout bas, qu'il s'agissoit là de sa propre affaire.

Cependant lorsque M. Bayle se flatte d'avoir des garands de la censure injuste, dont il a noté la conduite de S. Bernard, la principale autorité qu'il allegue, regarde la cause de Gilbert de la Porrée. Car c'est pour défendre & excuser l'Evêque de Poitiers qu'Otton de Frisingue a parlé du saint Abbé de Clairvaux d'une maniere, que la malignité de quelques Auteurs a envenimée, & dont personne n'a fait un plus indigne abus que notre critique. Il est bien étrange qu'on se serve d'un témoignage en dépit de celui qui l'a rendu, & que non seulement le desaveu solemnel, qu'un homme fait à la mort, ne soit point reçû, mais qu'on défi-

gure même le discours qu'il a désavoüé, pour y donner un sens qu'il n'a jamais eu dans l'esprit. Voilà des tours de M. Bayle. Otton de Frisingue à son dernier moment confessa qu'il avoit porté trop loin l'estime & l'amitié, dont il avoit été prévenu pour Gilbert, & il pria que ce qu'il avoit écrit en faveur de cet Evêque fut corrigé au gré & selon la volonté de ceux qui en étoient choqués. * *Hunc codicem* (Historiarum) *manibus suis offerre præcepit, eumque litteratis & religiosis viris tradidit: ut si quid pro sententiâ Magistri Gilberti (ut patet in prioribus) dixisse visus esset, quod quempiam posset offendere, ad ipsorum arbitrium corrigeretur: seque catholicæ fidei assertorem, juxtà sanctæ Romanæ, immo & universalis Ecclesiæ regulam professus est.* Sans ce desaveu, comme on le voit, Otton auroit craint de ne point passer pour catholique.

On ne laisse pas de citer avec affec-

* Radev. Lib. 2. cap. 11.

tation & avec pompe les textes qu'Otton de Frisingue avoit prié qu'on effaçat de son Histoire, & celui-ci sur-tout. *Erat autem Bernardus claravallensis Abbas, tam ex christianæ Religionis fervore zelotypus, quam ex habitudinis mansuetudine credulus, ut & magistros, qui humanitatis rationibus sæculari sapientiâ confisi nimium inhærebant, abhorreret, & si quidquam ei fidei absonum de talibus diceretur, facile aurem præberet.* Le desir d'excuser Gilbert a porté l'Evêque de Frisingue à taxer ici S. Bernard d'une sorte de crédulité, & d'être trop facilement entré dans l'idée desavantageuse & les mauvais sentimens que les deux Archidiacres avoient conçûs de la foi de leur Evêque. M. Bayle est le seul que je sçache qui ait cru voir dans ces paroles un reproche de jalousie & de passion humaine attribuée au saint Abbé. L'envie de calomnier lui a fait oublier son latin. C'est uniquement sur ce passage qu'il s'appuye, quand il dit : *Il est certain que S. Bernard*

avoit de grandes qualités & beaucoup de zele; mais quelques-uns prétendent que ce zele lui donnoit un peu trop de jalousie envers ceux qui s'acquerroient un grand nom par l'étude des sciences humaines; & ils ajoûtent que son naturel doux & facile le rendoit un peu trop crédule, quand il s'agissoit d'écouter le mal qu'on disoit de ces sçavans là! Voilà ce qui s'appelle défigurer & falsifier à son gré un discours.

Otton de Frisingue ne dit point que le zele donnât à Saint Bernard de la jalousie envers qui que ce soit, mais que sa pieté fervente, ou que l'amour ardent dont il brûloit pour l'honneur de la Religion chrétienne, lui inspiroit un grand zele & un extrême desir de la maintenir dans sa pureté & son integrité. Pour accommoder un peu plus éxactement les termes de l'historien à la pensée de M. Bayle, il faudroit leur donner ce sens ridicule, en disant, non pas que le zele, mais qu'une pieté fervente ou qu'un amour ardent pour l'honneur de la Religion

chrétienne donnoit à S. Bernard de la jalousie envers les sçavants, *Erat ex christianæ Religionis fervore zelotypus.* En cet endroit *zelotypus* signifie un homme, qui craint que la Religion, qu'il aime, ne soit pervertie & corrompüe par quelque ennemi, & qui se porte avec vivacité à l'empêcher. Otton de Frisingue non seulement ne dit pas que S. Bernard eut de la jalousie *envers ceux qui s'acqueroient un grand nom par l'étude des sciences humaines*, mais il ne parle même que des sçavans, qui, se confiant aux lumieres d'une sagesse profane, déferoient trop & avec un attachement excessif aux raisons humaines, & il dit que le saint homme avoit de l'aversion pour *ces sçavans là.* Sa jalousie eût été bien mal placée. Ce sentiment de saint Bernard est le propre de tout homme jaloux de conserver la foi, & qui sçait qu'elle exige de nous la croyance de bien des choses, qui étonnent l'esprit humain, & qui surpassent sa capacité, & qu'il faut croire par le seul motif

que Dieu les a revelées; la raison humaine ne devant point avoir d'autre part dans l'acte de foi, qui regarde nos principaux mysteres, que de nous assurer par les moyens infaillibles, que Dieu a établis, de la verité de la révelation. S. Bernard eût lieu de se persuader, que quiconque soûmet l'intelligence & l'explication de nos plus profonds mysteres au ressort de la raison humaine, est justement suspect de les corrompre & de les détruire, & de faire de son esprit une idole, à qui il transporte l'hommage que la foi rend à Dieu; il avoit en horreur *ces sçavans là : ut & magistros, qui humanitatis rationibus sæculari sapientiâ confisi nimium inhærebant, abhorreret.* Otton de Frisingue insinüe, que le saint Abbé poussoit trop loin ce soupçon & cet horreur; de sorte que s'il rencontroit quelqu'un, qui lui dit du mal des Docteurs à qui on attribuoit ce caractere, alors la douceur & la bonté de son naturel ne lui permettant pas de penser que les délateurs voulussent lui

impoſer, il étoit, dit Otton, en quelque ſorte credule, & il écoutoit facilement le mal qu'on diſoit *de ces ſçavans là.* Mais enfin Otton a reconnu que cette prétendue credulité étoit une ſagacité auſſi ſûre que reglée, & qu'elle ne lui a jamais fait faire aucun jugement ni faux ni temeraire. Car il examinoit & diſcutoit avec ſoin les choſes, & ne s'en fioit pas aux refléxions d'autrui; mais ſa lumiere auſſi droite que pénetrante ſuivoit les replis & les détours d'un eſprit artificieux, ſaiſiſſoit le corps de l'erreur & le mettoit en évidence.

De l'affaire d'Abélard.

Pour venir à Abélard, je crois qu'il eſt à propos de juſtifier d'abord le procédé, que S. Bernard a tenu dans la pourſuite de ſa derniere condamnation; car il n'eut aucune part à la premiere. Je ferai voir enſuite la fauſſeté, & ſi j'oſe parler

ainsi, la futilité des défenses, qui sont alleguées dans les apologies anciennes & modernes, pour purger ou excuser d'erreurs Abélard.

Cet homme inquiet ayant abandonné la Bretagne, & renoncé à l'Abbaye de S. Gildas, avoit fixé sa demeure au Paraclet, & dans cette solitude, il songea à réparer les brêches, que la sentence du Concile de Soissons, où son orgueil fut si mortifié, avoit faites à son honneur. Il travailla plus que jamais à mettre en vogue les nouvelles idées de Theologie qu'il s'étoit fabriquées,& il reveilla l'accusation d'hérésie,qu'on avoit autrefois inventée contre lui. * Comme ses Ecrits qu'il répandoit par tout, causoient du scandale, Guillaume Abbé de S. Thierry de Reims ne put retenir son zéle. Il fit un recueil des principales propositions qu'il jugeoit heterodoxes, les réfuta & envoya la réfutation avec

* Apud S. Bern. Epist. 326. aliàs 391.

une lettre commune à Geoffroi Evêque de Chartres, & à l'Abbé de Clairvaux, pour les exciter à combattre les nouveaux dogmes. C'est donc Guillaume Abbé de S. Thierri de Reims, qui est le vrai promoteur de la derniere condamnation d'Abélard; mais par l'artifice de celui-ci & de ses amis il a disparu. On a voulu faire accroire que la jalousie avoit animé S. Bernard à persécuter & à perdre ce grand homme; & pour cela il n'étoit point à propos que l'Abbé Guillaume fut mis sur la scéne, & les Apologistes d'Abélard n'ont rien omis pour le faire ignorer. Cependant la lettre de cet Abbé, & la réponse de S. Bernard nous apprennent que le S. Abbé de Clairvaux laissa Abélard durant vingt-cinq années briller dans les Ecoles, disputer avec ses rivaux, se débattre avec les Moynes, insulter aux Evêques & au Légat du Pape; & que près de vingt années s'étoient écoulées depuis le Concile de Soissons, où Abélard fut con-

damné pour la premiere fois ; quand S. Bernard déclara qu'il avoit ignoré les opinions d'Abélard * *Porro silentii ac patientiæ super his meæ patientiam habete cum horum plurima ac penè omnia huc usque nescierim.* Ces paroles du saint dans une Lettre écrite l'an 1139. démontrent l'imposture de la plainte d'Abélard, quand il dit** d'un temps qui préceda son élection à la dignité d'Abbé de S. Gildas, que S. Bernard & S. Norbert courant le monde, déchiroient sa personne dans leurs prédications, lui attiroient le mépris des puissances Ecclésiastiques & séculieres, rendoient sa foi & ses mœurs si suspectes, qu'ils lui débauchoient & intimidoient tous ses amis. Qui a dit à M. Bayle que c'est S. Bernard qui ment, & que ce n'est pas plûtôt Abélard qui dans l'Histoire, qu'il a fait de sa vie, a inventé cet ama-

* Epist. 327.
** Bayle Article Abélard, note Q

chronisme, pour faire accroire que le S. Abbé de Clairvaux étoit de longue main son persecuteur, lorsqu'en 1140. il agit contre lui au Concile de Sens. Et qu'on ne m'objecte pas que la Lettre historique d'Abélard fut écrite de l'Abbaye de S. Gildas. Elle porte tous les caracteres d'une Lettre faite à plaisir, & qui n'a jamais été adressée à personne, mais à un ami en l'air qui n'est pas nommé une seule fois ni dans toute cette piece quoique très-longue, ni dans la Lettre d'Heloïse où il en fait mention. Abélard a donc pû l'avoir composée après le Concile de Sens, & comme il a feint de l'avoir envoyée à un ami, il a aussi supposé l'avoir écrite de l'Abbaye de S. Gildas. Car si S. Bernard a déclamé si long-temps contre les erreurs d'Abélard, il est inconcevable non seulement qu'il assure qu'il ne les a point connuës avant l'an 1138. mais encore qu'il ne les combatte nulle part, & qu'il n'y ait aucun vestige qui désigne Abélard dans aucun des Ouvrages

que le ſaint a fait avant cette année.

M. Bayle dit que *S. Bernard fut mandé au Concile de Sens, pour y ſoutenir le perſonnage d'accuſateur.* Ne diroit on pas qu'Abélard ne fit aucune inſtance, pour l'y faire venir ? Ce ſaint ne ſe conduiſit pas certainement de la façon qui eſt ordinaire à la jalouſie. Quand la Lettre & l'Ecrit de Guillaume Abbé de S. Thierry, l'eut mis au fait touchant la Doctrine d'Abélard, il en confera avec cet Abbé & pluſieurs autres perſonnes pieuſes & éclairées. Après quoi, dit un Hiſtorien de ſa vie, témoin oculaire de ſes actions, comme ſa bonté & ſa douceur accoutumée ne lui permettoit pas de vouloir cauſer de la confuſion à un homme en voulant corriger ſon erreur, il alla trouver Abélard pour l'avertir en ſecret; & il lui parla avec tant de modeſtie & de raiſon, * qu'Abélard rentra en lui-même, & promit de

* Gaufr. Lib. 3. vitæ S. Bern.

réformer dans ses livres, tout ce que S. Bernard jugeroit à propos. De mauvais conseils & sa vanité l'empêcherent de tenir parole. Il se ligua avec Arnaud de Bresce, qui avoit été son Disciple, & qui chassé tout récemment d'Italie, étoit venu pour s'unir d'intérêt avec lui. Par les instigations de ce pernicieux ami, il forma le dessein d'entrer en lice avec S. Bernard, persuadé que ses erreurs auroient un libre cours, s'il remportoit une pleine victoire sur l'Abbé de Clairvaux, dont la science & la sainteté étoient reverées de tout le monde. C'est pourquoi le saint Abbé dans une de ses lettres compare cette résolution d'Abélard appuyé d'Arnaud de Bresce, au défi que faisoit aux Israëlites le Geant Goliath précédé d'un autre combattant qui portoit ses armes * *Pracedit Goliath procero corpore..... antecedente quoque ejus armigero Arnaldo de Brixiâ.* Abélard avoit le titre d'Abbé, il se

* Epist. 189. ad Inn.

mesuroit avec un adversaire qu'il égaloit pour le rang & qu'il croyoit surpasser pour le merite, il ne doutoit point qu'il ne l'embarassât comme tant d'autres dans les filets de sa dialectique. Le saint homme voyant qu'il l'avoit inutilement averti en secret, réitera ses charitables remontrances en presence de quelques témoins * *secreto prius ac deinde duobus aut tribus adhibitis testibus, juxta Evangelicum præceptum, hominem convenit.* Non seulement il ne se hâta point de déferer ce Novateur obstiné à l'Eglise, mais il ne dit pas un mot de lui dans ses discours & ses Ecrits publics, avant qu'Abélard eut éclaté le premier en portant ses plaintes à l'Archevêque de Sens, & il ne se plaignit point que S. Bernard eut parlé jusqu'alors publiquement contre lui, mais qu'il condamnoit ses livres en secret ** *Causatur Abbatem suis in occulto*

* Epist. Arch. Sen. ad Inn. 2. apud S. Bern. 337.

** Gaufr. in vitâ S. Bern. cap. 5.

detrahere

detrahere libris. Ce qui confirme ce que nous avons dit ci-dessus de la Lettre Historique d'Abélard.

Il s'adressa donc fierement à l'Archevêque de Sens, & il dit qu'il étoit prêt de défendre publiquement les Ouvrages que l'Abbé de Clairvaux n'osoit attaquer que sourdement. Il pria l'Archevêque d'appeller cet Abbé au prochain Concile, où dans une dispute réglée leur débat se termineroit en présence, & par le jugement des Evêques. Le Prélat pour rabaisser le faste insultant de cet hérétique, & pour ne pas lui donner lieu de se glorifier que personne en France n'avoit eu la hardiesse de lui tenir tête, & ne s'étoit cru assez fort pour le contredire en face, lui accorda sur le champ & sans balancer sa demande. Ensuite ayant convoqué ses Suffragans pour l'octave de la Pentecôte, il avertit S. Bernard * de se tenir prêt à combattre, & à confon-

* Epist. 187. S, Bern.

dre le Novateur. *Scripſit mihi*, dit S. Bernard, * *ſollicitante quidem ipſo* (Abælardo) *Archiepiſcopus Senonenſis diem ſtatuens congreſſionis: quo ille in præſentiâ ejus & Coepiſcoporum ſuorum deberet, ſi poſſet, ſtatuere prava dogmata ſua contrà quæ ego mutire auſus fuiſſem.* Le S. Abbé refuſa d'abord d'accepter le défi, tant parcequ'il s'eſtimoit un enfant en comparaiſon de ce vieux Gladiateur d'Ariſtote, qui avoit féraillé toute ſa vie dans les Ecoles, & qui s'étoit livré à l'ergoterie dès ſa jeuneſſe, que parce qu'il lui paroiſſoit indigne de commettre aux raiſonnemens humains la diſcuſſion des choſes de la foy, qui ſont appuyées ſur une vérité certaine & immuable. Il diſoit, que les Ecrits d'Abélard ſuffiſoient pour dépoſer contre lui; que c'étoit l'affaire des Evêques, au miniſtere deſquels il appartenoit de prononcer ſur les dogmes, & qu'il ne devoit pas s'y

* Epiſt. 189. ad Inn. 2.

ingérer. * *Abnui, tum quia puer sum & ille vir bellator ab adolescentiâ suâ; tum quia judicarem indignum rationem fidei humanis committi ratiunculis agitandam, quam tam certâ ac stabili veritate constet esse subnixam. Dicebam sufficere scripta ejus ad accusandum eum, nec mea referre, sed Episcoporum, quorum esset ministerii de dogmatibus judicare.*

Ce modeste refus du saint Abbé enfla le courage d'Abélard, il ne cessa point de crier, & il le prit sur un ton bien plus haut qu'auparavant. Il rassembla autour de lui autant qu'il put des complices de ses erreurs, non pour l'aider, mais pour partager avec eux l'honneur de son triomphe. Il écrivit à ses Disciples des Lettres où il maltraittoit & méprisoit fort S. Bernard, il publia partout que ses réponses étoient toutes prêtes, & qu'il l'attendoit de pied ferme au jour marqué. *Ille nihilominus imò amplius levavit vocem, vocavit multos, congregavit complices, quæ*

* Ibidem.

de me ad diſcipulos ſuos ſcripſerit dicere non curo. Diſſeminavit ubique ſe mihi die ſtatuto apud Senones reſponſurum. Cela fit que S. Bernard céda, quoiqu'à regret, au conſeil de ſes amis, qui voyant que tout le monde ſe préparoit au Concile de Sens, comme à un grand ſpectacle, & que les Roys mêmes & les Princes vouloient y aſſiſterent, craignirent que l'abſence du ſaint Abbé ne cauſât du ſcandale, n'accrût l'audace d'Abélard, n'accreditât & ne confirmât l'erreur, quand perſonne ne ſe preſenteroit pour répondre à l'hérétique, & le contredire. *Cedens autem licet vix, ita ut flerem, conſilio amicorum, qui videntes quomodo ſe quaſi ad ſpectaculum omnes pararent, timebant ne noſtrâ abſentiâ & ſcandalum populo & cornua creſcerent adverſario; & quia error magis confirmaretur, cum non eſſet qui reſponderet, aut contradiceret.* M. Bayle garde un profond ſilence ſur tous ces faits. Il étoit d'un honnête homme, & d'un Ecrivain qui a quelque pu-

deur d'en dire un mot, & de payer au moins un Lecteur habile, qui est surpris qu'il n'en tienne aucun compte, ou d'un sophisme ou d'une raillerie.

Le succès ne répondit point à la confiance présomptueuse qu'avoit Abélard de faire du Concile de Sens le théatre de sa gloire. Plusieurs Evêques de la Province de Reims s'étoient joints à ceux de la Province de Sens pour le composer. Le Roi de France Louis VII. accompagné de Thibaut Comte de Champagne & de quantité d'autres Seigneurs, l'honora de sa présence. Un grand nombre d'Abbés, beaucoup de Religieux sçavans, des Maîtres en Théologie, des Ecclésiastiques distingués grossissoient l'assemblée. Que de raisons pour engager les Prélats à faire les choses dans l'ordre, & du moins à garder les bienséances de leur ministere. Ils ont sacrifié, dit-on, le pauvre Abélard à la jalousie de S. Bernard, & comment? Pour ne pas dire que la sainteté &

l'autorité, que cet homme merveilleux s'étoit acquise, inspiroit le respect; la seule présence du Monarque & des grands de sa Cour nous répond que la décence regna dans toutes les actions du Concile. Pierre Berenger disciple d'Abélard a néanmoins le front de nous représenter la séance où Abélard fut condamné, comme une vraie bacchanale, M. Bayle a la malice de faire semblant de l'en croire; & par grace pour les saillies réjouissantes, dont cet Auteur boufon releve & assaisonne une peinture imaginaire, il espere que tout le monde le croira. Dans la vérité l'affaire se passa de cette sorte. L'Abbé de Clairvaux produisit les œuvres d'Abélard, & une liste des propositions erronnées, qui en avoient été extraites; & il donna à son adversaire l'option, ou de nier que ces propositions fussent de lui, ou de les retracter, ou de les defendre; & s'il prenoit ce dernier parti, il le pria de répondre aux raisons & aux témoignages des SS. Pe-

tres *qu'il alloit lui objecter.* * *A Dei famulo Petri illius scripta prolata sunt, & erroris capitula designata. Demum illi optio data est aut sua esse negandi, aut errorem humiliter confitendi, aut respondendi, si posset, objiciendis sibi rationibus pariter & sanctorum testimoniis Patrum.* Abélard demeura tout interdit, l'envie de répondre & de disputer lui échappa. Si M. Bayle ne prétend point, qu'on devoit absolument le faire parler malgré lui, à quel propos fait-il cette vaine déclamation : ** *Ce fut donc une oppression criante que de donner gain de cause à l'accusateur, sans avoir sçu de l'accusé, s'il reconnoissoit pour siens les Ouvrages, dont les propositions furent extraites, s'il convenoit qu'elles eussent été extraites fidellement, s'il les entendoit au sens de l'accusateur* &c. Les Peres du Concile eurent droit de prendre pour un aveu le refus, qu'Abélard fit de

* Gaufr. in vitâ S. Bern. Lib. 3. cap. 5.
** Dict. de Bayle Article Berenger. note I.

s'expliquer & d'ouvrir la bouche, ſinon pour interjetter appel au ſaint ſiege.

Quelle que fut la cauſe qui porta Abélard à cette démarche, il eſt certain que S. Bernard avoit raiſon de prétendre que ſon appel n'étoit pas légitime, parce qu'il avoit lui-même choiſi ſes juges, & qu'en ce cas les appellations ſont défenduës par les canons. * *Appellans ab electis judicibus*, dit S. Bernard, *quod non putamus licere*. Le § ſaint Docteur déſignoit les Canons d'Afrique qui faiſoient Loi en France. Pierre Berenger dit que la raiſon qu'eut Abélard d'appeller, c'eſt *qu'il voyoit la mauvaiſe diſpoſition de ſes Juges*. † & c'eſt auſſi pour retrancher un ſi mauvais prétexte, qu'il n'étoit pas permis de décliner un Tribunal, à qui on s'étoit librement adreſſé. Notre critique ne rejette point ce prétexte allegué par Berenger, &

* S. Bern. Epiſt 189.
§ Cod. Afr. can. 96.
† Article Berenger note B.

il adopte encore ce que dit Otton de Frisingue, sçavoir *qu'Abélard apprehenda d'être accablé par quelque émotion populaire, & que pour éviter ce malheur, il demanda d'être renvoyé, à la Cour de Rome.* La bonne critique auroit fait réflexion qu'Oton de Frisingue, qui ayant été fait Evêque de cette Ville d'Allemagne en 1138. n'assista pas au Concile de Sens, en eut une fausse relation, & que la crainte d'un soulevement du peuple, contre Abélard, le Roi avec les Princes & les Seigneurs de sa Cour étant présent, est une chimere; d'ailleurs, comme il faut nécessairement ici rejetter le témoignage de quelqu'un, pourquoi ne sera-ce pas plûtôt celui de l'Evêque Allemand qui étoit à cent lieuës, que celui des Evêques témoins oculaires, qui assurent que la plupart du peuple étoit pour Abélard. *Homo ille multitudinem trahit post se, & populum qui sibi credat habet.* * Cependant S. Bernard n'omit rien

* Epist. 191.

pour rassurer Abélard, & pour l'engager dans la dispute. Il lui représenta que son appel, quoiqu'interjetté contre les regles, avoit mis sa personne à couvert; que, quoiqu'il arrivât, il étoit bien assuré que par respect pour le Souverain Pontife, on ne décerneroit aucune peine contre lui, & qu'ainsi il pouvoit répondre en toute liberté, & avec une entiere sécurité, qu'on l'écouteroit seulement, & qu'on le supporteroit avec toute la patience imaginable. Ce fut en vain. * Il avoua depuis à ses Disciples que le simple récit des propositions extraites de ses livres le déconcerta, & qu'à ce moment la meilleure partie de sa mémoire s'évanouit, sa raison s'éclipsa & qu'il perdit même durant quelque tems le sentiment intérieur. M. Bayle rend pourtant en quelque sorte hommage à la vérité en disant: ** *On lut d'abord à l'Assemblée les propositions qui avoient été*

* Gaufr. Antis.

** Dict. de Bayle Article Abélard.

extraites des Livres de Pierre Abélard , & cette lecture fit tant de peur à l'accusé qu'il interjetta appel au Pape. Ce n'eſt plus la mauvaiſe diſpoſition des Juges, ni l'indignation du peuple prêt à ſe ſoulever qui fait peur à Abélard, c'eſt la ſimple lecture de ſes propoſitions. Le Concile ne laiſſa pas de les condamner, mais ſans toucher à la perſonne de l'Auteur, & il rendit comte de toutes choſes au Pape Innocent II. en le priant de confirmer la condamnation.

S. Bernard fut chargé de compoſer les lettres que les Evêques envoyerent à ſa Sainteté, & il écrivit auſſi en ſon nom. C'eſt la véritable époque, où le S. Abbé commença à ſe déclarer contre Abélard, & à le pourſuivre. Roſcelin ancien maître de ce dernier fut le premier qui l'attaqua ſur la nouveauté de ſa Doctrine, & le déféra à l'Evêque de Paris. Alberic de Reims & Leutade de Lombardie furent ſes ſeules parties au Concile de Soiſſons qui ſe tint l'an 1121. Guillaume Abbé

de S. Thierri de Reims ſuſcita la tempête où il ſuccomba ſans reſſource par les cenſures du Concile de Sens, qui fut célebré en 1140. & enſuite confirmé par le ſaint Siege. Ce fut Abélard lui-même qui voulut être jugé par ce Concile, & qui força S. Bernard à y faire le perſonnage de ſon accuſateur, pour lui avoir ſeulement donné en ſecret un avis charitable, après s'être tû pendant 25. ans ſur ce qui le regardoit. Le ſaint Abbé ayant pénétré à cette occaſion le fonds de la mauvaiſe Doctrine d'Abélard, & ayant éprouvé ſon extrême obſtination à ne point ſe départir de ſes erreurs, le traitta enſuite dans les lettres qu'il écrivit, & dans les Ouvrages qu'il publia comme les ſaints Peres de tous les ſiécles ont traité les chefs des Sectes. Il n'eſt pas étonnant que M. Bayle qui eſt l'Apologiſte de toutes les impiétés, & l'Apotre du Tolérantiſme y trouve à redire.

Le Pape ne tarda point à ratifier la Sentence du Concile de Sens. Il

ordonna de plus que les livres d'Abélard fussent brûlés, qu'on l'enfermât lui même, qu'on lui defendit d'enseigner, ou qu'on le mît hors d'état de le faire. S'il n'est pas encore évident par le détail de faits, que j'ai rapportés jusqu'à cette derniere sentence, que la conduite du saint Abbé dans l'affaire d'Abélard ne peut être attribuée à la jalousie, sans une calomnie insigne, je vais confirmer tout ce que j'ai avancé, & prouver de plus, qu'il étoit aussi exempt de la fausse crédulité que de ce premier vice, parce qu'Abélard étoit un veritable hérétique. J'examinerai tout ce qui a été dit pour excuser ce Novateur, & je tâcherai de ne rien omettre de ce qui est contenu dans les diverses Apologies de ses Ecrits & de sa personne, qui ont fourni à M. Bayle le fonds de ses calomnieuses réflexions & de ses faux raisonnemens. Il y en a deux principales l'une est ancienne, & presque du tems même de la dispute. En comparaison de celle-là, l'autre peut passer pour mo-

derne. Celle-ci n'eſt que la premiere rajuſtée & augmentée de quelque autorité; elle eſt un peu plus meſurée, mais ni moins fauſſe ni moins abſurde.

Réfutation de l'Apologie de Berenger.

Pierre Berenger de Poitiers eſt l'Auteur de l'ancienne. Il avoit été Diſciple d'Abélard. Pour juſtifier pleinement ſon maître, il s'étoit propoſé de compoſer un Ouvrage en deux parties, dont il a fait ſeulement la premiere. Elle eſt très-bien caractériſé dans l'avertiſſement que François d'Amboiſe Auteur de la ſeconde Apologie a mis à la tête, en l'imprimant à la ſuite des Oeuvres d'Abélard. Tel eſt cet avertiſſement. Voyez, Lecteur, mais pour rire, ou plûtôt pour vous moquer des choſes que vous rencontrerez. *Ut rideas, Lector, videas, imo videas ut irrideas, quæ tibi ridicula occurrent.* En effet Berenger eſt un Ecrivain plaiſamment furieux, ridiculement ſatyrique, qui

mêſle le raiſonnement à l'extravagance, l'érudition à l'impoſture, avec une éloquence ferme & un ſtile ardent, tout à fait digne de Juvenal, mais de Juvenal qui ſeroit devenu fou. M. Bayle a cherché un témoin contre S. Bernard, & il n'en a pu trouver où il y eut du bon ſens.

Cet ouvrage eſtropié & informe ne contient que des lieux communs d'injures & d'invectives contre les Peres du Concile de Sens, & principalement contre S. Bernard qui eſt accuſé d'avoir été le * *Promoteur de l'oppreſſion* qu'à ſouffert *l'Innocent* J'ai prouvé qu'avant ce Concile S. Bernard n'avoit rien dit ni fait contre Abélard, qu'il fut forcé par Abélard d'y aſſiſter, & de changer en accuſations publiques les avis charitables qu'il lui avoit donnés en ſecret. Comment donc a-t-il été le *Promoteur de l'oppreſſion d'Abélard* qui ſeul entreprit de ſe faire juger par le Concile de Sens, & d'avoir

* Article *Abélard* Note v.

S. Bernard pour accusateur malgré lui-même ? Par-là Berenger est convaincu d'avancer une indigne & atroce calomnie dans ces furieuses paroles. *Petrum Abalardum quasi signum ad sagittam posuisti, in quem acerbitatis tuæ virus evomeres, quem de terrâ viventium tolleres ; quem inter mortuos collocares.* Ne diroit-on pas en lisant les paroles suivantes que c'est S. Bernard qui a procuré la convocation du Concile de Sens, & qui a rassemblé de tous côtés les Evêques pour condamner Abélard. *Corrogatis undequaque Episcopis in Senonensi consilio hæreticum pronunciasti.* Ce reproche a un fondement apparent dans une lettre qui a pour titre : *Ad Episcopos Senonas convocandos.* La vérité est que le Concile de Sens étoit resolu, les Evêques convoqués par leur Metropolitain, & le jour marqué pour l'Octave de la Pentecôte de l'année 1140. avant qu'on songeât à l'affaire d'Abélard, & que celui-ci le sçachant, alla trouver l'Archevêque, & demanda d'ê-

tre oui dans le Concile, & que l'Abbé de Clairvaux y fut appellé, pour expliquer ce qu'il pourroit avoir à dire contre lui. Quand S. Bernard se fut laissé persuader d'y venir, & de satisfaire à la citation qui lui étoit faite, il jugea que la presence des Evêques de la Province de Reims étoit necessaire au succès de sa cause, qui étoit celle de la Catholicité, tant parce qu'ils avoient les actes du Concile de Soissons, où Abélard avoit été autrefois condamné, & dont il entreprenoit d'annuller la sentence par un nouvel examen de sa Doctrine, que parce que plusieurs d'entre-eux pouvoient avoir été témoins de ce qui s'étoit passé à ce Concile, quoiqu'il fut célébré avant leur Episcopat. Il avoit donc prié l'Archevêque de Sens, d'inviter les Evêques de la Province de Reims à ce Concile, & pour les prévenir là-dessus le saint Abbé leur écrit en ces termes : *Un bruit court, & je crois qu'il est venu jusqu'à vous, qu'on m'appelle pour me trouver à Sens à l'octave de la Pentecôte ; & que c'est un*

défi, afin de m'engager dans une dispute pour la défense de la foy, quoiqu'il ne convienne pas à un serviteur de Dieu de disputer, mais d'user de patience envers tout le monde. Si c'étoit mon affaire propre, je pourrois, & peut-être avec fondement, me flatter de votre protection; mais puisque c'est aussi votre cause & plus encore la vôtre que la mienne, j'ose vous avertir, & je vous prie instamment, de vous montrer amis au besoin: je dis amis de Jesus-Christ & de son épouse. Et ne vous étonnez pas de ce que nous vous invitons si subitement: c'est un artifice de notre adversaire de nous prendre au dépourvû. Quoique personne, ce me semble, n'ait remarqué encore que cette lettre est seulement adressée aux Evêques de la Province de Reims on n'en doit pourtant pas douter. Car le saint Abbé dit qu'il est appellé à Sens pour l'octave de la Pentecôte. Or l'Archevêque de Sens, étoit déja convenu avec ses Suffragans de ce jour, avant que de l'intimer à S. Bernard, & par conséquent ce

n'eſt point aux Evêques de la Province de Sens, mais à des Evêques d'une autre Province, que S. Bernard s'excuſe, de les inviter ſi tard, de leur donner ſi peu de temps pour ſe préparer & pour ſe rendre au Concile. Une lecture attentive de toute la piece y découvrira de nouvelles preuves de ce que j'avance. Cette lettre attira au Concile de Sens Samſon Archevêque de Reims, Joſſelin Evêque de Soiſſons, Geoffroi Evêque de Châlons, Alviſe Evêque d'Arras. Que voit-on dans cette attention & cette démarche de S. Bernard, que le trait d'un homme ſage, qui ne déroge en rien au caractere & au devoir rigoureux de la ſainteté?

Berenger, dont notre critique ſe fait encore ici le fidelle Echo, accuſe de précipitation le jugement du ſaint Pere. Il ſe plaint qu'Abélard ait été * *condamné à Rome, ſans avoir été oui, & ſans qu'on lui eut donné*

* Bayle Article Berenger note c. in notis ad Epiſt. 187. S. Bern.

le temps de ſe preſenter au tribunal devant lequel il avoit évoqué ſa cauſe. Allégation frivole, dit le Pere Mabillon, les Actes du Concile de Sens étoient plus que ſuffiſans, pour inſtruire la cauſe d'Abélard. Après ſon appel, qui ne mettoit que ſa ſeule perſonne à couvert, on y avoit éxactement diſcuté toutes ſes propoſitions. Cet éxamen & la déciſion du Concile metroient le Pape en état de prononcer, & d'approuver, ou d'improuver ce qui s'étoit fait. Mais de plus la Cour de Rome étoit pleine de Cardinaux & de Clercs, qui avoient été Diſciples d'Abélard. Ils connoiſſoient donc ſa Doctrine, ils pouvoient rendre témoignage ſi elle étoit conforme ou non aux dogmes qu'on lui imputoit; & ils étoient diſpoſés à ne rien épargner, pour ſouſtraire, s'il eut été poſſible leur maître à la cenſure. Abélard comptoit & ſe repoſoit entierement ſur eux. *Securus eſt tamen*, dit S. Bernard, *quoniam Cardinales & Clericos Curiæ ſe * diſcipulos habuiſſe gloriatur, &*

* S. Bern. Epiſt. ad Yvonem Card. 193

eos in defensione præteriti & præsentis erroris assumit. C'est même ce qui l'avoit enhardi à renouveller ses erreurs, après la premiere condamnation, qu'il avoit essuyée au Concile de Soissons. Ses Ecoliers, quilui étoient extrêmement attachés, ne pouvoient alors que le plaindre; aucun d'eux n'ayant eu le temps de se rendre assez considérable pour être en état de le proteger. Mais au bout de vingt-années, il en voyoit un grand nombre élevés aux plus hauts rangs avec une autorité & un crédit redoutable à ses adversaires. * *Hæc est gloriatio hominis illius quod liber suus in curiâ Romanâ habet ubi caput suum reclinet. Hinc confortatus & confirmatus est error illius.* C'est pourquoi comme M. Bayle dit qu'il *est fort facile de comprendre, que la bonne réputation de S. Bernard, & l'ardeur avec laquelle il sollicitoit la condamnation de ses adversaires, surprenoient les Juges,*

* Ep ist. Arch. Rhem. & Suffrag. ad Inn. 2. apud Bern. 191.

& faisoient succomber sous le poids des prejugés & des procedures peu regulieres, les personnes accusées : Voici la vérité opposée à cette fausseté : les ennemis de la foi, que S. Bernard a combattus, enseignoient des erreurs criantes & palpables. Excepté Gilbert de la Porée, le Saint Abbé de Clairvaux, ne les attaqua qu'après qu'ils eussent déja été légitimement condamnées ; il ne l'a fait que par un ordre exprès des supérieurs Ecclesiastiques, & ces Novateurs trouverent un si fort appui auprès des Puissances, qu'il eut besoin de tout ce haut dégré de réputation, où sa sagesse & sa vertu l'avoient élevé, pour faire triompher la Foi. Il ne put éteindre la détestable hérésie de Pierre de Bruys, qu'à force de miracles. Malgré la confusion, dont Abélard avoit été couvert au Concile de Sens, il étoit à craindre qu'il ne l'emportât sur les Peres de ce Concile; & qu'en même temps il n'anéantit la Sentence, dont il avoit été fletri au Concile de Soissons; & même qu'il ne relevât avec ses erreurs cel-

les d'Arnaud de Bresce son disciple chassé & proscrit par un Concile de Latran, s'il n'y avoit eu au monde un saint Bernard pour empêcher cet horrible scandale, pour ruiner le crédit, confondre & déconcerter les intrigues, que les disciples de ce maître contagieux lui avoient ménagés à la Cour du Pape Innocent II. Comme Gilbert de la Porée est le seul, dont S. Bernard ait poursuivi la condamnation sans avoir été forcé ou engagé par les Evêques à prendre en main la cause de Dieu, & avant qu'aucune censure précédente eut formé un préjugé légitime contre l'accusé, ce sera peut-être lui que M. Bayle aura eu en vûë, quand il dit que S. Bernard *surprenoit les Juges*; ce critique parleroit-il toujours de choses qu'il ignore, ou feindroit-il d'ignorer la cabale que les disciples de Gilbert avoient faite aussi à la Cour Romaine en faveur de leur maître, & qu'elle ne tendoit pas moins qu'à mettre la division entre les Cardinaux & les Peres du Concile de Rheims. Dieu a permis

qu'Abélard & Gilbert euſſent de puiſſants protecteurs auprès des Papes Innocent II. & Eugene III, afin qu'on ne put pas dire que S. Bernard *ſurprenoit les Juges* ; & M. Bayle a pourtant le front de le dire.

Berenger employe enſuite des recriminations & des reproches d'héterodoxie contre Saint Bernard. Mr. Bayle * convient que ce ſont de pures chicanes ; mais comme il ſuppoſe que les erreurs attribuées à Abélard ne ſont pas plus conſidérables & plus réelles, notre Critique fait la deſſus deux réflexions. La premiere eſt que Berenger en décriant S. Bernard *attaquoit une de ces perſonnes privilégiées, qui s'acquierent le bénéfice d'impunité* pour elles-mêmes, & le droit de *ruiner la réputation* de qui il leur plaît. La ſeconde eſt que *les amis de S. Bernard n'avoient pas un juſte ſujet de ſe plaindre de ce qu'on trouvoit des erreurs dans ſes Ouvrages, en ſe ſer-*

* Article Berenger note f.

vant contre lui de la même méthode, c'est à-dire, en vetillant & en chicanant. Il ne rougit pas de fonder sa premiere réflexion sur le crédit que donnoit à S. Bernard non seulement son éloquence & le mérite de ses Ecrits, mais encore *la réputation de sa sainteté, de son zele & de ses miracles.* D'où il conclut que les chicanes faites à S. Bernard par Berenger ne parurent que des chicanes ; au lieu que les chicanes faites à Abélard par S. Bernard furent regardées comme des monstres. Il plaint le malheureux Abélard de ce qu'on le voit * *encore aujourd'hui couvert de honte, & d'ignominie, tandis que son adversaire est honoré comme un saint.* Il ne faut pas que le Lecteur indigné s'écrie ici, que Bayle n'est-il plus hardi ? que ne traite-t'il la sainteté de S. Bernard d'hypocrisie, & ses miracles d'imposture : on doit plûtôt dire, quelle idée a-t-il des hommes

* Note K.

que Dieu approuve & qu'il fait dépositaires des œuvres les plus merveilleuses de sa toute puissance! car il vous permet de croire de S. Bernard tout ce qu'il vous plaira. Estimez-le un saint des plus grands & des plus favorisés de Dieu depuis les Apôtres, M. Bayle veut qu'il se soit servi des dons de Dieu pour contenter sa jalousie, & persécuter l'innocence. N'a-t il point parlé encore plus mal d'Abraham, de David, de Jacob & d'Elie? S. Bernard n'a été canonisé que par l'Eglise Romaine, & ceux-là ont été canonisés immédiatement par le saint Esprit. Etes-vous assez peu éclairés pour ne point prendre garde, que ce n'est point proprement à eux qu'il en veut, mais au Dieu qui a fait les saints de l'ancien & du nouveau Testament? L'honneur de S. Bernard n'en souffrira pas beaucoup auprès des personnes équitables & qui ont du discernement. Il y a tant d'inconséquences & de contradictions dans ces calomnies, que parmi les Libertins mêmes il n'y aura que les ignorans

& les gens incapables de raisonner qui daigneront y applaudir. Pour ce qui est de l'autre reflexion, M. Bayle présume trop du succès des mensonges d'Abélard & de Berenger, & de l'appui que sa plume leur prête, lorsqu'il prétend que les amis mêmes de S. Bernard devoient reconnoître dans les récriminations de Berenger la même methode, dont le saint Abbé s'est servi contre Abélard.

Quoique la seconde partie de l'Ouvrage de Pierre Berenger nous manque, M. Bayle la retrouve dans ce qu'Abélard a écrit lui même pour sa défense, car cette seconde partie devoit être employée, à faire voir que dans la liste des propositions, qui avoient été produites au Concile, il s'en trouvoit, dit M. Bayle, *qu'Abélard n'avoit jamais dites ni écrites*, quelques-unes tirées d'un livre qu'il n'avoit point composé, & d'autres qu'*il n'avoit jamais entenduës selon le sens qu'on lui imputoit*

* Article Berenger.

Voilà le point de la queſtion & le fondement ruineux des injuſtes & inſolentes déclamations de M. Bayle.

Il ne ſera pas difficile de le renverſer. Le Pere Alexandre a receuilli tout ce que S. Bernard, Guillaume Abbé de ſaint Thierri, Otton de Friſingue, & un Ecrivain anonime de ce temps-là diſent des erreurs imputées à Abélard; & en les joignant à d'autres, dont Abélard même fait mention dans ſon Apologie, il les réduit au nombre de XIX. propoſitions. La 1. concerne les trois perſonnes de la ſainte Trinité, la 2. la proceſſion du Saint Eſprit, la 3. la fin de l'Incarnation, la 4. le monde, la 5. la perſonne de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, la 6. la grace, la 7. le Saint Sacrement de l'Autel, la 8. le péché originel, la 9. la nature du péché, la 10. les cauſes du péché, la 11. les ſuggeſtions du Démon, la 12. la Foi, la 13. la toute puiſſance de Dieu, la 14. la deſcente de l'ame de J. C.

aux Enfers, la 15. le jugement dernier, la 16. la puissance de lier & de délier, la 17. l'action de Dieu sur la volonté humaine, la 18. le péché de ceux qui ont crucifié Jesus-Christ, la 19. enfin la crainte de Dieu. Nous rapporterons dans leur entier celles qui auront besoin d'être exposées & discutées.

Abélard proteste qu'il n'a jamais dit ni écrit ce qui est contenu dans la 1. dans la 2. dans la premiere partie de la 10. dans la 14. dans la 15. M. Bayle ne pouvoit-il pas au moins soupçonner la sincerité d'Abélard? Pourquoi a-t'il eu plus de scrupule de juger mal de lui que de S. Bernard? Quoiqu'il en soit, le premier fait ici plusieurs mensonges, * *On m'a imposé, dit-il, par malice d'avoir écrit, que le Pere est une pleine puissance, le Fils une certaine puissance, & le saint-Esprit nulle puissance. Ces paroles, qui ne sont point tant herétiques que Diaboliques, me font*

* Abel. Epist. 20 pag. 331.

horreur : Je les déteste, je les anathêmatise avec leur Auteur, comme il est très juste ; si quelqu'un les rencontre dans mes écrits, je me déclare non seulement herétique mais heresiarque. Or cette proposition que le Pere est une pleine puissance, le Fils une certaine puissance, & le saint-Esprit nulle puissance, se trouve dans l'ouvrage d'Abélard intitulé Introduction à la Théologie, Livre I. pag. 1082. 1083. & 1085. comme tout le monde peut s'en convaincre par ses propres yeux. M. Bayle use ici de mauvaise foy pour excuser Abélard ; & il s'autorise du Pere Alexandre, qui tient le langage de la droiture. Celui-ci excuse Abélard de telle sorte, qu'il ne lui pardonne pas d'avoir faussement crie à l'imposture contre S. Bernard. Mais notre critique parle à se lecteurs du reproche, que l'accusé fait à son adversaire, de lui imposer par malice *d'avoir écrit* cette proposition, & par un tour de souplesse il le confond avec le reproche d'attribuer à cette propos-

tion un ſens qu'elle n'a pas dans le livre où véritablement elle ſe trouve. Voici un ſecond menſonge. Abélard dit, *Quiconque aſſure que le ſaint-Eſprit n'eſt pas de la ſubſtance du Pere, il l'aſſure par une très-grande malice, ou une très-grande ignorance.* Cette propoſition ſe trouve encore en termes formels dans l'introduction à la Théologie d'Abélard pag. 1085. & 1086. Troiſiéme menſonge. *C'eſt une choſe abſolument éloignée de mes paroles & de ma penſée, que l'ame de Jeſus-Chriſt ne ſoit point deſcenduë aux enfers par elle même, mais par ſa puiſſance.* Cette propoſition ſe trouve dans l'expoſition qu'Abélard a fait du ſymbole des Apôtres pag. 378. Voilà donc trois propoſitions, la 1. la 2 & la 14 des 19 que le Pere Alexandre a raſſemblées, qui ſont inconteſtablement d'Abélard, quoiqu'il les ait méconnües, & qu'il ait nié qu'elles fuſſent de lui.

Abélard parle ainſi de la propoſition 15. *Jamais il ne m'eſt venu dans l'eſprit, & jamais il ne m'eſt*

échappé de dire que l'avénement du fils de Dieu à la fin des siécles puisse être attribué au Pere. Cette proposition n'est point de celles, qui furent produites & condamnées au concile de Sens, & dont la liste fut envoyée par S. Bernard au Pape Innocent II. C'est pourquoi si on l'avoit mal à propos attribuée à Abélard, ce reproche ne devroit pas tomber sur le saint Docteur. Il y a néanmoins de l'apparence qu'Abélard la méconnoît par un quatriéme mensonge. Car selon lui la puissance convenoit proprement & véritablement au Pere seul; donc un acte de puissance, comme le jugement dernier, devoit être attribué au Pere. Abélard s'inscrit encore en faux sur la premiere partie de la 10 proposition. *Ce qu'on m'accuse*, dit-il, *d'avoir écrit que ni l'action, ni la volonté, ni la concupiscence, ni la delectation qui l'excite n'est point un peché, est également éloigné de mes paroles & de mes écrits.* Il ne nie point qu'il ait avancé que l'ignorance n'est point un peché, ce qui est

l'autre partie de la propoſition, qui eſt telle en ſon entier : *On ne commet aucun peché par la concupiſcence, la delectation & l'ignorance.* C'eſt ainſi qu'elle eſt rapporté par l'Abbé de ſaint Thierry; mais S. Bernard a inſeré ce qui regarde l'ignorance dans la 11. propoſition de ſa liſte, où il s'agit de ceux qui ont crucifié Jeſus-Chriſt; & ce qui regarde la concupiſcence & la delectation, il l'a joint à ce qui eſt dit des ſuggeſtions du Demon dans la propoſition 23. de la même liſte; la voici, ou plutôt voici ce que S. Bernard en l'expoſant donne comme un texte d'Abélard. „ Il faut „ ſçavoir que la ſuggeſtion n'eſt „ point un peché pour celui à qui „ elle eſt faite, non plus que la de„ lectation, qui eſt une ſuite de la „ ſuggeſtion; laquelle delectation „ vient *de la foibleſſe de l'homme, & de l'idée du plaiſir qui ſe rencontre dans l'accompliſſement de la choſe qui eſt ſuggerée par l'ennemi. Le peché conſiſte dans le ſeul conſentement, qu'on appelle un mépris de Dieu.* Et

un peu aprés: *Nous ne diſons point que la volonté de faire ceci ou cela, ni que l'action même extérieure ſoit un peché: Mais plutôt, comme il a été dit ci-deſſus, le mépris de Dieu, qui eſt en quelque ſorte volontaire.* Toutes les propoſitions de la liſte de S. Bernard, qui ſont au nombre de 14, ne ſont que les titres de differens textes d'Abélard, que le ſaint Abbé rapporte ſur le ſujet de chaque propoſition. Si quelques-uns de ces textes ne ſe liſent point dans les ouvrages d'Abélard qui nous reſtent maintenant, comme en effet celui que je viens de citer ne paroît point; croirat-'on que S. Bernard les ait forgés, & qu'il ait oſé les produire dans le concile de Sens en préſence d'Abélard? D'ailleurs n'eſt-il pas certain que nous n'avons point les Ouvrages d'Abélard dans leur entier? Il nous ſervira lui-même en cela de témoin. Car dans le ſecond livre de ſon Commentaire ſur l'Epître aux Romains pag. 554, il ſe reſerve à traiter dans ſa Théologie de certaines

choſes, dont on n'y voit aucun veſtige, & de plus le 3. livre de cette Théologie finit par une phraſe imparfaite, & auſſi-tôt l'éditeur avertit que le reſte manque; *cætera deſunt.* Si ce livre étoit à peu près de la longueur des deux autres, la moitié en eſt perduë.

Je m'étois laiſſé perſuader par le Pere Alexandre qu'Abélard ne s'inſcrivoit en faux que ſur quatre ou cinq propoſitions. Ce fait eſt appuyé du témoignage d'Otton de Friſingue, *capitulorum partim verba, ex toto autem ſenſum negans.* M. Bayle après avoir embraſſé le même ſentiment, dit qu'à la verité Abélard ne méconnoiſſoit qu'une partie des propoſitions qu'on lui imputoit, ſelon ce qu'il écrivoit dans une Apologie qui s'eſt perdue; mais qu'*il ſoutient dans celle que nous avons, qu'il n'a jamais fait l'un des livres, dont quelques-uns des dogmes qu'on lui imputa ſont tirés; & qu'on lui attribue cet ouvrage avec la même malice & la même ignorance que toutes les propoſitions du catalogue.*

Notre critique a tant de complaisance pour Abélard, qu'il ne fait point de façon de se contredire avec lui. Après avoir crû qu'il ne méconnoissoit qu'en partie les propositions du catalogue, il soutient qu'il les méconnoissoit toutes, & il le prouve par ces paroles, *sicut cætera contra me capitula, ita & hoc quoque per malitiam vel ignorantiam prolatum est.* Quoi les 13 propositions de l'Abbé de S Thierry, les 14 de S. Bernard, les 19 du Pere Alexandre sont autant d'impostures! cependant excepté trois ou quatre, on montre chacune dans plusieurs textes des ouvrages existans d'Abélard. Le Pere Aléxandre a pris soin de les chercher & les a indiqués. M. Bayle ne l'ignoroit point, il a pû les verifier; & il se contente de dire froidement *Berenger s'inscrit en faux avec plus de restriction*, que n'a fait Abélard. Il y a dans tout le discours de M. Bayle un embarras dont il faut percer le mystere. Abélard fait ici deux sortes de mensonges 1°. Lorsqu'il dé-

clare que parmi les propositions, qu'on avoit produites contre lui *il s'en trouvoit qu'il n'avoit jamais dites ni écrites* 2°. Lorsqu'il proteste, qu'*il n'avoit jamai entendu les autres selon le sens qu'on lui imputoit.* Notre Critique qui se fait le defenseur de tous ces mensonges, & qui sent la difficulté de soutenir les premiers, parce qu'il ne faut que des yeux pour en juger, les réduit tous à la seconde espece; & sur ce pied-là, il assure qu'Abélard s'inscrivoit en faux sans restriction au regard de toutes las propositions du catalogue; dans cette vüe il fait dire à Abélard qu'*on lui attribuoit* un certain livre avec la même malice & la même ignorance que toutes les propositions du catalogue, au lieu qu'Abélard dit qu'*on produisoit contre lui* ce livre avec la même malice & la même ignorance que toutes les propositions du catalogue. *Sicut cætera contrà me capitula, ita & hoc quoque per malitiam vel ignorantiam prolatum est.*

Mais quel est ce livre, qu'Abé-

lard n'avoit jamais fait, & dont les erreurs furent miſes ſur ſon compte ? L'Abbé de Clairvaux avoit cité un certain livre des ſentences, comme ayant été compoſé par Abélard, & il en avoit tiré une propoſition herétique touchant la fin de l'incarnation. Abélard accuſe à ce ſujet S. Bernard de faux, & il ſoutient n'avoir jamais fait de livre intitulé de la ſorte. André du Cheſne dans ſes notes ſur l'hiſtoire des malheurs d'Abélard, conjecture que par erreur le ſaint Abbé attribuoit à Abélard le livre de Pierre Lombart, qui a merité à ſon Auteur le titre de maître des ſentences. Mais André du Chêne n'y a pas bien penſé. Pierre Lombart, quoique dans un âge aſſez avancé, étoit alors un ſimple étudiant, qui vrai-ſemblablement ou n'avoit pas encore paſſé d'Italie en France, ou étoit tout récemment arrivé. S. Bernard étoit ſon Patron & ſon protecteur, parce qu'il lui avoit été recommandé par l'Evêque de Luques, Hubert ou Grégoire,

dit le Pere Mabillon, * dont le premier fut élevé à ce ſiége en 1140 l'année même qu'Abélard fut condamné à Sens, & l'autre fut fait Evêque en 1146. Et remarquez que la lettre où S. Bernard cite un livre des ſentences d'Abélard eſt écrite en 1140. Certainement un des premiers à qui Pierre Lombard devoit faire connoître & préſenter ſon ouvrage étoit S. Bernard. Mais il n'avoit pas encore ſongé à le compoſer; il n'en forma le deſſein, & ne l'exécuta qu'après la mort d'Abélard & de S. Bernard, étant déja Evêque de Paris, c'eſt-à-dire, en 1160. On peut s'aſſurer que S. Bernard ne s'eſt point hazardé à citer un livre comme étant d'Abélard, qui ne fut point véritablement de lui, & que celui-ci fait une mauvaiſe chicanne, pour colorer un franc menſonge, ſur ce que le titre du livre n'eſt pas à ſon gré ſuffiſamment repreſenté & exprimé. On a dans l'Abbaye de S. Germain des

* In notis ad Epiſt. 418. S. Bernardi.

Prés le manuscrit d'un Ouvrage d'Abélard, à la tête duquel sont ces mots, *Incipiunt sententiæ ex divinis scripturis collectæ, quæ contrariæ videntur: pro quâ quidem contrarietate hæc compilatio sententiarum sic & non appellatur*. S. Bernard a pû parler de ce livre, ou d'une autre compilation, qu'Abélard eut faite sans lui donner le nom de livre des sentences, quoique ce titre en quelque sorte ne laissât pas de lui convenir.

Le parti que prit Abélard de méconnoître plusieurs des propositions qu'on produisoit contre lui, est une preuve de leur heréticité. Je vois avec étonnement que ceux qui entreprennent d'en justifier quelques-unes, comme n'ayant point été entenduës par lui selon le sens qu'on leur imputoit, ne se mettent pas en peine de repondre à l'anathême, dont il les frappe dans sa confession de foi, sans alleguer un double sens, mais purement & simplement, niant de les avoir dites ni écrites. Telle est celle-ci: *Le Pere*

est une pleine puissance, le Fils une certaine puissance, & le saint-Esprit nulle puissance. M. Bayle citant le Pere Aléxandre, dit: *Ceux qui ont le plus de partialité pour S. Bernard conviennent, qu'il n'a pas compris le sens de l'Auteur*; & le Pere Alexandre enveloppe dans ce reproche Guillaume Abbé de S. Thierry & l'Auteur anonyme. *Abœlardi mentem assecuti non videntur S. Bernardus, Abbas S. Theodorici, & Anonymus, qui ipsi tribuunt &c.* * Il pouvoit ajoûter Gaultier Evêque de Laon; cependant Abélard loin de leur reprocher de l'avoir mal entendu, dit que *ces paroles ne sont point tant herétiques que diaboliques; qu'il les déteste, qu'il les anathématise avec leur Auteur: Et que si quelqu'un les rencontre dans ses écrits, il se déclaré lui-même non seulement heretique; mais heresiarque.* Le Pere Alexandre les a rencontrées ces paroles dans les écrits d'Abélard; & il ne

* Epist. ad Abæl. Tom. 2. Spicil. Dach. pag. 473.

l'a point jugé par ſa propre bouche. Il a crû devoir annuller l'arrêt qu'il a porté contre lui-même, en ſe joignant à ſes adverſaires pour le démentir, & à ſes défenſeurs pour l'excuſer ? L'abus que M. Bayle fait de l'autorité de ce ſçavant Dominicain me force de les réfuter également l'un & l'autre. Lorſque le Pere Alexandre avance que les adverſaires d'Abélard n'ont pas bien compris ſa penſée, en lui faiſant un crime d'avoir dit que le Fils de Dieu eſt une certaine puiſſance, & le Saint-Eſprit nulle puiſſance, comment le prouve-t'il ? C'eſt, dit-il, parce qu'Abélard a clairement enſeigné que les trois perſonnes divines ſont également toutes-puiſſantes, quoiqu'il attribüe la puiſſance au Pere, la ſageſſe au Fils, la bonté au Saint-Eſprit, comme font encore aujourd'hui tous nos Docteurs. A l'autorité du Pere Alexandre M. Bayle joint la ſienne, & celle de M. Dupin. Mais ne ſe peut-il pas faire, que le Pere Alexandre, M. Dupin & M. Bayle n'ayent pas compris la

pensée d'Abélard, parce qu'ils ont negligé de reflêchir sur les textes de ce Novateur avec autant d'attention que l'ont fait S. Bernard, Guillaume Abbé de S. Thierry, & Gaulhier Evêque de Laon. Les trois Critiques modernes veulent que le sentiment d'Abélard ne soit rien autre chose que ce que nous appellons la doctrine des *Appropriations.* Au contraire les quatre accusateurs d'Abélard étoient persuadés qu'il n'admettoit l'égalité dans les trois personnes que dans un sens impropre, tandis que dans le sens propre il reconnoissoit le seul Pere tout-puissant. Voyons qui a raison.

Ce que nous appellons en Théologie *Appropriation*, est l'attribution speciale d'une perfection, qui est commune aux trois personnes divines, à cause de l'Analogie qui se trouve entre cette perfection commune, & la perfection relative ou notionelle qui constituë la personne. Ainsi la puissance est attribuée au pere ~~Fils,~~ parce qu'il y a de l'Analogie entre cet attribut, & la qualité de

principe de la Divinité, qui est la propriété notionelle du Pere. La sagesse est attribuée au Fils, parce qu'il y a de l'Analogie entre la sagesse & la qualité de Verbe & la pensée substancielle du Pere, qui est la propriété notionelle du Fils. La bonté est attribuée au Saint Esprit, parce qu'il y a de l'Analogie entre la bonté & la qualité d'amour substanciel du Pere & du Fils, qui est la propriété notionelle du saint Esprit. Est-ce-là le systême d'Abélard? S'il ne pense que cela, il est Catholique; mais il s'en faut bien. Il entend que le Pere est proprement dit Toutpuissant parce que la qualité de principe de la Divinité est une sorte de puissance veritable qui lui est propre, & qui manque aux deux autres personnes divines, & qu'à parler proprement & éxactement, il y a dans le Pere plus de puissance que dans les autres personnes divines. Abélard même nous fournit ce Commentaire clairement hérétique de sa proposition, quand il dit, » Dès-là que le pere seul est » dit non engendré, c'est-à-dire,

» existant de lui même & non d'un » autre » une certaine puissance lui demeure propre, selon la maniere ou le mode de sa substance ; de sorte que le Pere pouvant faire tout ce que le Fils & le Saint Esprit peuvent faire, il peut par dessus cela tout seul exister de lui-même, & n'a pas besoin de tirer d'un autre son existence. * *Eo ipso quod solus ipse ingenitus dicitur, hoc est à se ipso non ab alio existens, quædam ei secundum substantiæ modum propria manet potentia, ut cum videlicet ipse Pater omnia facere possit quæ Filius & Spiritus sanctus, hoc insuper habeat, ut à se ipso solus ipse queat existere, nec necesse habeat ab alio esse.* Ce n'est donc point par une simple appropriation Analogique que selon Abélard le Pere est specialement tout-puissant, parceque lui seul est tout-puissant, mais sans borne & sans exception. Et

* Abæl. Lib. 1. Introd. ad Theol. pag. 989.

Abélard entend que la prérogative d'origine rend en effet le Pere plus puissant que les deux autres personnes divines; & le Fils plus que le saint Esprit, en ce que la sagesse est au moins quelque puissance, au lieu que la bonté n'est aucune puissance.

Il n'y a qu'à lire cet Auteur pour comprendre qu'il distingue la puissance de Dieu au dehors, & la puissance de Dieu au dedans de la Divinité. Au dehors il reconnoît la puissance des trois personnes divines égale, au dedans il la tient inegale. Le Pere est une pleine puissance, Le Fils quelque puissance, le Saint Esprit nulle puissance: tout cela est intérieur, mais ces trois personnes ont à l'extérieur une même & seule action. Ainsi la propriété notionelle du Pere ajoûte une pleine puissance au dedans à la toute puissance qu'il a au dehors; la propriété notionelle du Fils ajoute quelque puissance au dedans à la toute puissance qu'il a au dehors; la propriété du saint Esprit n'ajoûte rien à la toute-puissance qu'il a au dehors. Cela fit croire à quel-

ques-uns qu'Abelard admettoit trois Dieux, mais les plus ſages concluent, qu'au lieu de trois perſonnes il ne reconnoiſſoit en Dieu que trois idées,& qu'il donnoit dans le Sabellianiſme. Otton de Friſingue aſſure que les Peres du Concile de Soiſſons le jugerent de la ſorte. En effet la difficulté qu'on tire de la prérogative d'origine dans les trois perſonnes divines, fut alleguée autrefois non ſeulement par les Ariens, mais encore par les Sabelliens, & elle eſt aujourd'hui un des plus fort arcboutans des Sociniens. Cette difficulté embaraſſoit Abélard dans la queſtion de la conſubſtantialité des perſonnes divines & de leur égalité. Afin de répondre d'une maniere neuve & facile, il a fait entrer le fonds de l'objection dans ſon ſyſtême de Doctrine. C'eſt-à-dire qu'il a admis l'objection, & y a donné les mains; qu'il a avoué, que les trois perſonnes divines ne ſont pas conſubſtancielles & égales au dedans de leur nature, quoiqu'elles concourent à tout ce qui eſt produit

au dehors par une même action, & une égale efficacité. On doit le reconnoître de bonne foy, & ne se pas croire sans raison plus sage que S. Bernard & les autres accusateurs d'Abélard, mais même qu'un Concile de deux Provinces de France, confirmé par le saint siege. Plusieurs sçavans Protestans en sont convenus. Perizonius entre autres cité par M. Bayle n'a point mal dit en parlant d'Abélard, *Quàm pulchrè Socinianis præluxerit minimè obscurum est.*

M. Bayle nous rappelle aux idées de l'équité. * Consultons-les. Il dit que pour peu qu'on les eut suivies au Concile de Sens, *on auroit compris, qu'*Abélard *tomboit d'accord de toute la substance du dogme, & qu'il n'avoit rien de particulier qu'une de ces abstractions de Logique, qui seront toujours inévitables à ceux qui voudront parler de la difference des trois personnes.* M. Bayle parle ainsi, après avoir rapporté ce qui regarde la seconde

* Article *Berenger* note i.

proposition, où est contenu le sentiment d'Abélard touchant la procession du saint Esprit. Mais par quelle abstraction de Logique, si ce n'est celle qui feroit du S. Esprit une idée abstraite, est-ce une façon de parler impropre, que de dire que le S. Esprit est consubstantiel au Pere & au Fils, & que si on veut parler proprement & éxactement, il ne faut point dire qu'il est consubstantiel au Pere & au Fils ? * *Spiritus veró quamvis ejusdem substantiæ cum Patre & Filio, Unde etiam Trinitas* ὁμοούσιος *id est unius substantiæ prædicatur, minimè tamen ex substantiâ Patris & Filii, si propriè loquamur, esse dicendus est.* Par quelle abstraction de Logique le Saint Esprit n'est-il point l'amour mutuel & subsistant que se portent le Pere & le Fils; mais l'amour que Dieu porte aux Créatures? *Ex ipsis* (Patre & Filio Spiritus Sanctus) *habet procedere, quod est Deum se per*

* Abæl. 2. Lib. 2. pag. 186.

charitatem ad alterum extendere: quodammodo enim per amorem unusquisqueà se ipso ad alterum procedit; cum propriè, ut dictum est, nemo ad se ipsum charitatem habere dicatur, aut sibi ipsi benignus esse, sed alteri. Maximè autem Deus, cum nullius indiget, erga sè ipsum benignitatis affectu commoveri non potest, ut sibi aliquid ex benignitate impendat, sed ergà creaturas tantum, quæ divinæ gratiæ beneficiis indigent, non solum autem ut sint. sed etiam ut bene sint. La partialité pour S. Bernard, que M. Bayle attribuë au Pere Alexandre, * consiste en ce qu'il abandonne M. du Pin sur cet Article, & qu'il reconnoît avec le saint Docteur, & l'Abbé de S. Thierri l'héréſie monstrueuse d'Abélard, qui détruit la consubstantialité du saint Esprit, qui nie l'éternité de cette personne divine, & la nécessité de son existence, en la réduisant à n'être qu'un pur acte de bienveillance de Dieu pour les créatures, &

* Nat. Alex. in Hist. Eccl. sæc. 11. & 12. Dissert. 6. Art. 6. ad 2. Abæl. prop.

en ſuppoſant que le Saint Eſprit n'exiſte qu'autant qu'il y a des créatures. N'eſt-il pas auſſi très-clair qu'Abélard ne croyoit pas qu'il y eut en Dieu des perſonnes réellement diſtinguées l'une de l'autre, puiſqu'il dit expreſſement que l'amour de charité & *ad alterum*, qui eſt en Dieu, ne peut avoir pour terme que les créatures.

Cette erreur a un manifeſte rapport à la ſuivante. Abélard dit que les Philoſophes Payens ont entendu parler du S. Eſprit quand ils ont traité de l'ame du monde, & que ſans s'écarter des principes de notre foy, on peut admettre dans un ſens raiſonnable ce qu'ils ont débité là deſſus, * *Quod ſi ad involucrum iſta deflectamus, quæ de animâ mundi à Philoſophis dicta ſunt, facile eſt rationabiliter cuncta accipi, nec à ſacra fidei tenore exorbitare.... niſi fallor. Spiritum Sanctum intellexerant Philoſophi.* Rien n'eſt plus juſte, ſi comme le croit

* Abæl. Lib. I. Introd. ad Theol. pag. 1017.

Abélard toute l'essence du S. Esprit consiste dans l'action bienfaisante de Dieu sur les créatures ; mais c'est une horrible impiété, si comme l'Eglise & la Foi Catholique l'enseignent, le Saint Esprit est l'amour mutuel, éternel, substantiel du Pere & du Fils. Le Pere Alexandre n'a point pris garde à la liaison de cette erreur, avec la précedente sur la procession du S. Esprit, lorsque relevant celle ci, il ne reconnoît pas l'autre, & qu'il ne met point de différence entre la Doctrine d'Abélard sur l'ame du monde, & la pensée de St. Augustin, qui dit que Dieu est la vie de l'ame, comme l'ame est la vie du corps. Par bonheur pour le Pere Alexandre, Abélard est un Novateur, dont suivant le plan du Dictionnaire Historique & Critique, il faut prendre la defense ; ce n'est pas un saint Pere qu'il est nécessaire de décrier. Autrement de quel air M. Bayle auroit-il relancé ce Docteur ? Il lui auroit produit, expliqué, inculqué les paroles d'Abé-

lard : où il eſt nettement énoncé que la proceſſion, & par conſéquent la maniere d'être du Saint Eſprit n'eſt autre choſe que l'action de Dieu au dehors. Il lui auroit dit : Mon Pere vous concevez dans ce qu'Abélard dit du Saint Eſprit que c'eſt une choſe qui n'exiſte, qui ne ſubſiſte que pour animer le monde ; & pour cela même vous avez réprouvé la ſeconde Propoſition. Quand il ſoutient maintenant que les Philoſophes ont entendu du S. Eſprit ce qu'ils ont débité de l'ame du monde, comment voulez-vous que ſa penſée ne ſoit pas qu'ils ont connu la proceſſion & toute maniere d'être du Saint Eſprit, en cela même qu'il eſt l'ame du monde ?

Mais pour prouver qu'on n'a point imputé de faux ſens aux Propoſitions d'Abélard, & que M. Bayle qui le prétend, eſt en cela d'une inſigne mauvaiſe Foi, ne ſuffit-il pas que ce Critique avoue qu'Abélard *ne vouloit rien croire que par des rai-*

ſons naturelles? Je lis dans le Dictionnaire cette Note: * » L'occaſion
» qui porta Abélard à écrire ſur
» le myſtere de la Trinité, fut
» que ſes Ecoliers lui en deman-
» doient des raiſons Philoſophiques.
» Ils ne ſe payoient point de paro-
» les, ils aimoient mieux des idées,
» & ils diſoient hautement qu'il
» n'étoit pas poſſible de croire ce
» que l'on n'entendoit pas; & que
» c'étoit ſe moquer du monde, que
» de prêcher une choſe qui étoit
» incomprehenſible, tant à celui qui
» parle qu'à ceux qui écoutent. »
** Ce ſont les paroles d'Abélard: & M. Bayle ajoute, qu'*il y a de l'apparence qu'Abélard trouvoit aſſez raiſonnables les maximes de ſes Auditeurs*; mais il ne veut point qu'on appuye cette apparence ſur ce que Paſquier l'accuſe d'avoir ſoutenu, *** *Qu'on ne devoit pas croire*

* Article Abélard Note M.
** Abæl. pag. 20.
*** Paquier Recherches Liv. 6. Chap. 17.

une chose dont on ne pouvoit rendre raison, ce qui étoit en bon langage détruire le fondement général de notre Foi. Notre Critique dit qu'il vaut mieux se fonder sur ces paroles de S. Bernard. *Quid magis contrà fidem quam credere nolle quidquid non possis ratione attingere ? Denique exponere volens illud Sapientis,* (qui credit citò, levis est corde): *citò credere est, inquit, adhibere fidem ante rationem.* Voilà assurément ce qui a tant intéressé M. Bayle à la réputation d'Abélard. La cause de l'un est celle de l'autre.

En particulier le systême de la fatalité que M. Bayle propose & appuye à toute occasion, est à peu près le même que celui de ce Novateur du 12. siécle. Dans l'Article *Berenger* l'Auteur du Dictionnaire rapporte tout ce que M. Dupin a dit sur cette proposition d'Abélard, *Dieu ne peut faire que ce qu'il fait*, & M. Crousaz copie cet endroit en réfutant M. Bayle. Je transcrirai ici * les propres paroles du Sçavant

* Pag. 503.

Auteur de l'Examen du Pyrrhonisme.

Il s'est trouvé des Theologiens, ou plûtôt des Metaphysiciens hardis, qui ont imprudemment mêslé les idées du destin Stoique avec celle de l'Etre suprême & adorable. Selon eux Dieu a été nécessairement déterminé par son amour essentiel pour le bien, pour l'ordre à créer l'Univers, & à le créer tel qu'il est; car s'il ne l'avoit pas créé, ou s'il l'avoit créé dans un autre état, il n'auroit pas fait ce qui étoit le mieux; & ils prouvent qu'il étoit le mieux que Dieu le produisit, & le formât tel que nous le voyons, parce, disent-ils, que Dieu fait toujours ce qui est le mieux. Par ce systême Dieu est éternellement & nécessairement ce qu'il est. Ses idées sont éternellement & nécessairement ce qu'elles sont, de même que ses resolutions & ses volontés, l'existence de l'Univers tel qu'il est, l'existence de chacune de ses parties telles qu'elles se trouvent; chaque circonstance de leurs résolutions, ou de leurs volontés, quand elles sont intelligentes, telles qu'on la

remarque, sont des suites infaillibles & nécessaires des idées, des résolutions, & de la nature de Dieu..... c'étoit là l'opinion d'Abélard, dit M. Crousaz, & il le montre en décrivant la note M de l'Article *Berenger* du Dictionnaire Historique & Critique. Il n'y a point d'esprit raisonnable qui ne soit contant des réponses sensées & solides que M. Crousaz oppose à cette opinion affreuse, que M. Bayle favorise de toutes ses forces. Je ne vois point, dit notre Critique, *que ceux qui disent que Dieu est déterminé par sa sagesse infinie à faire ce qui est le plus digne de lui, puissent nier sans inconsequence la Doctrine de ce Philosophe.* Il a dessein d'intéresser à l'honneur d'Abélard tous les Disciples du Pere Malebranche, & tous les Partisans de l'*optimum*. C'est en vain! car il n'est pas question de ce que M. Bayle voit, ou ne voit pas. Le fait est que tous ces gens-là nient la Doctrine d'Abélard, & qu'ils ne tombent point d'accord de l'inconséquence qui leur est reprochée;

qu'ils ont en horreur cette Proposition, *Dieu ne peut faire que ce qu'il fait*, & qu'ils la regardent comme hérétique & impie. Je crois avec M. Bayle qu'ils raisonnent mal, & avec eux que la Doctrine d'Abélard & de M. Bayle est détestable.

Réfutation de la Préface Apologétique de François d'Amboise.

Venons à l'Apologie que l'on voit en forme de Préface à la tête des Oeuvres d'Abélard. François d'Amboise en est l'Auteur. Cet homme, dit M. Bayle, *mérite une place parmi les personnes que la profession des Lettres a élevées aux honneurs du monde. Il étoit fils d'un Chirurgien de Charles IX. &c.* Il nous donne pourtant lui-même une toute autre idée de sa naissance ; car il se dit cousin de Madame Marie de la Rochefoucault Abbesse du Paraclet ; & il prouve de la sorte cette parenté. « Antoinette d'Amboise « ayeule paternelle de cette Abbes-

» se épousa un Barbesieux Chevalier de l'ordre du Roi. Elle étoit » fille unique de Gui d'Amboise, » niéce & héritiere de Charles de » Chaumont Maréchal de France, » & ainsi elle sequestra toute cette » Maison très-ancienne, & elle fit » passer les biens & les droits de » nos aînés, aux la Rochefoucaulds. » * *Benignitate Reverendæ D. Mariæ Rupifucaldæ Diaconissæ sapientissimæ cognatæ meæ. Cujus enim Paterna avia Antonia Ambœsia, quæ Equiti Torquato Barbesio nupsit Vidi § Ambœsii filia unica. Karoli Calvimontis Domini Franciæ Marescalli neptis & hæres, totam vetutissimam familiam crevit, † & primogenita nostra ad Rupifucaldos transtulit.* Dans les titres de Catholicité, que l'Apologiste allegue en faveur d'Abélard, il y a pour le moins le même défaut, que dans ceux qu'il produit pour se dire de l'ancienne & illustre Maison d'Amboise.

* Præf. Apol. pag. 6.
§ Ægi dii.
† Secrevit.

Parce que François d'Amboiſe eſt catholique, M. Bayle ſe prévaut extremement de ſon autorité. Il ne laiſſe pas de convenir que *la préface apologetique a déplu à bien des gens*, & ſur tout au ſçavant Horſtius éditeur des œuvres de S. Bernard, qui s'éleve avec force contre la temerité & l'audace inſigne de l'apologiſte, *inſignem temeritatem & audaciam vide.* Si vous voulez voir un tiſſu de contradictions, de menſonges groſſierement deguiſés, de raiſonnemens qui heurtent la raiſon d'une maniere haute, & avec emphaſe, tout cela aſſaiſonné d'une érudition mal aſſortie, & reveſtu d'un verbiage élegant ; liſez celle qui vous plaira des deux parties de l'ouvrage, elles ſont du même caractere & de la même trempe. Dans la premiere François d'Amboiſe produit des faits, & des preuves, & des cauſes de recuſation contre les accuſateurs d'Abélard; & dans la ſeconde il fait une longue liſte des temoins & de panegyriſtes en ſa faveur.

L'apologiste presente d'abord sa requête à M. de Silleri Chancelier de France, pour obtenir la revision du procès d'Abélard ; & parce que ses mœurs ne furent point fletris ni sa personne condamnée aux conciles de Soissons & de Sens, mais que ses propositions furent seulement proscriptes & ses écrits jugés dignes du feu ; il espere, que par Arrêt de ce magistrat, ces mêmes écrits seront reçus avec honneùr & applaudissement dans les Academies les plus celebres de tout l'univers, & dans les Bibliotheques des sçavans. De plus il avance que l'accusé sûr de la bonté de sa cause & de son innocence, ayant appellé au saint siege, il merita d'obtenir du Souverain Pontife une pleine & entiere absolution, & une retraite honorable dans l'Abbaye de Clugny, comme il l'avoit demandé, *causa bonitate fretus & vitæ morumque innocentiâ ..... ad sacrosanctam sedem appellavit. Ab Innocentio vero Pontifice opt. Max. ad quem totum negotium remissum fuerat, plenam absolutionis tesseram, honori-*

ficumque Cluniaci, ut petierat, prytaneum meruit. Je n'ai pas le même motif que François d'Amboise de soustraire aux yeux des lecteurs la Sentence que porta le Pape contre la personne d'Abélard & qui accompagna ou suivit de près la proscription de ses erreurs. *L'Evêque Innocent serviteur des serviteurs de Dieu, à nos venerables freres les Archevêques Sansom de Rheims & Henry de Sens, & à notre très-cher fils en Jesus-Christ Bernard Abbé de Clairvaux, salut & benediction. Nous vous mandons & enjoignons par ces presentes, de faire enfermer separément dans des Monasteres Religieux, tel qui vous plaira choisir pour le mieux, Pierre Abélard & Arnaud de Bresce, comme auteurs d'une doctrine corrompue, & ennemis de la foi catholique, & de faire bruler leurs livres par tout où il s'en trouvera. Donné au Palais de Latran le 13. Juillet.* Abélard n'obtint l'absolution de cette Sentence qu'en la soumettant au Consile de Sens, & en abjurant ses erreurs, comme les Annales de

Clugny, le disent expressément.

Je ferai peu de remarques sur ce que debite François d'Amboise à dessein d'eluder & de détruire l'authorité de S. Bernard dans cette cause. Il emprunte la plus part des choses qu'il avance des écrits d'Abélard & de Berenger, & ce sont les mêmes qui ont déja été amplement & solidement refutées. Le copiste ajoute quelques mauvaises preuves de son invention; il est l'Auteur de l'abus qu'on fait de la lettre. *Ad Episcopos Senonas convocandos*, pour persuader faussement au monde que S. Bernard a été le promoteur de la condamnation d'Abélard; & il cherche encore à rendre odieux le saint Abbé, pour avoir fait la lettre, que Samson Archevêque de Reims envoya au Pape en son nom, & au nom de trois de ses Suffragans contre Abélard. Que n'en dit-il autant de celle, que Henry Archevêque de Sens & ses Suffragans adresserent en leurs noms à sa Sainteté pour le même sujet. S. Bernard fut chargé de composer ces deux lettres synodales,

comme autrefois S. Augustin fut chargé de composer les lettres synodales des conciles de Carthage & de Mileve, selon l'ancienne & sage coutume de donner cette commission aux personnes, qui paroissoient les mieux instruites des matieres, que l'on portoit au tribunal des Evêques. Il vient souvent à sa premiere pensée, il aime à repeter ce merveilleux raisonnement : Abélard a vecu dans la pieté & dans la crainte de Dieu ; donc il n'y a dans ses ouvrages aucun dogme qui ne soit saint, & qui ne soit conforme à la Sainte Ecriture, & aux interpretations des Peres de l'Eglise. *Cum Abelardi vita pie & in timore Dei transacta nullum dogma redoleat nisi sanctum, & cùm sacrâ scripturâ Patrumque interpretationibus congruum & conveniens.* L'Apologiste qui raisonne ainsi, nous interdit le droit d'user des regles de la Logique. Il veut qu'il lui soit permis de conclure de la pieté équivoque d'Abélard, qu'il n'a enseigné qu'une doctrine saine & pure,

& il nous défend de conclure de la sainteté incontestable de S. Bernard; qu'il n'a point eu tort de parler, d'agir, de disputer, & d'écrire contre Abélard; car c'est là le sens de ces paroles: *sanctitas ejus non concludit necessario, ea omnia esse rata, quæ à D. Bernardo, dum in terris ageret, dicta, facta, disputata, scriptaque sunt.* Il devoit reflechir, dit Horstius, que la haute vertu du saint Abbé de Clairvaux n'est pas le principe, qui nous fait approuver sans difficulté ce qu'il a dit & ce qu'il a fait pour convaincre Abélard d'heréfie; mais que c'est le jugement des Evêques, confirmé par le Souverain Pontife: Jugement qu'il est pour le moins téméraire de mépriser & de décrier, & qu'on attaque avec la derniere indécence. Quand on n'a rien à y opposer que les mensonges d'Abélard & de Berenger; & quand pour soutenir ces mensonges, on nous présente de quoi justifier ce jugement dans le recueil des Oeuvres d'Abélard, qu'on n'a pu imprimer, sans mettre à la tête la censure des

Docteurs de Paris, qui y découvrent une multitude d'erreurs considérables, outre celles qui ont été condamnées. Ces sçavans Théologiens marquent qu'ils ont rencontré dans l'Introduction à la Theologie d'Abélard tout ce que S. Bernard reprend dans ce livre ; & pour connoître les propositions qu'on y doit censurer, ils renvoyent le lecteur à la 199. lettre du saint Abbé. Ils veulent qu'en même-temps on confronte cette lettre avec celle d'Abélard, qui contient sa confession de foy, afin que l'on y voye la detestation des erreurs qui lui sont reprochées par le saint Abbé de Clairvaux, bien assurés qu'on appercevra aussi la maniere peu droite dont il les anathématise, puisqu'il nie avoir jamais dit ni écrit ce qu'on lit de mot à mot en plusieurs endroits de ses ouvrages.

Si mettant à part la doctrine, il est question de faits contradictoires, avancés par deux parties adverses, dont l'une & l'autre ont dû être témoins oculaires, & que d'un

côté il y ait une ſainteté éminente & averée, de l'autre une probité incertaine, & qui peut être révoquée en doute, il ne ſçauroit y avoir que les libertins & ceux qui ne reconnoiſſent point de véritable ſainteté qui balançent à decider. Il eſt triſte pour François d'Amboiſe de n'y avoir pas pris garde, lorſqu'il a rencontré dans l'hiſtoire de la diſpute entre S. Bernard & Abélard des traits & des circonſtances, où l'expoſé qui en eſt fait par S. Bernard & le Moine Geofroy ſon diſciple, détruit ce qui en eſt raconté par Abélard & ſon diſciple Berenger. L'Apologiſte copie fidellement un long morceau de la vie de S. Bernard écrite par Geoffroy, où ce Religieux, un des plus parfaits imitateurs de la vertu de ſon ſaint maître, raconte ce qu'il a vû & entendu. François d' mboiſe ajoûte cavalierement, *Quod ſi interrogetur Abælardus, Quod ad hæc? Reſpondebit fortaſſe, nolo hunc, reprobo hunc, domeſticus eſt.* Il fait enſuite l'énumération d'environ une quin-

zaine d'Auteurs, qui dans les ſiécles ſuivans ont parlé d'Abélard comme d'un homme qui a enſeigné de faux dogmes, qui a erré dans pluſieurs points appartenans à la foy, & dont les nouveautés ont été proſcrites par l'Egliſe? & l'Apologiſte répond que ces gens là ne ſont pas des témoins oculaires, comme nous ne le ſommes pas aujourd'hui de la condamnation des heréſies des ſiécles paſſés, & qu'enfin Abélard a fait pénitence & s'eſt ſoumis aux volontés du Souverain Pontife. Qu'il me ſoit permis de faire remarquer une troiſiéme fois ce qu'il redit cent & cent fois, qu'Abélard a été très-innocent du moins à la fin de ſa vie, que ſa perſonne n'a point été condamnée; & cela pour conclure que c'eſt une bonne œuvre de ſauver des flâmmes & de conſacrer à la poſterité ſes livres & ſon nom.

Un des plus beaux éloges que l'on ait jamais fait de la vie admirable, des vertus héroïques, des travaux glorieux, des miracles éclatans, du

mérite même naturel de S. Bernard, c'est celui que François d'Amboise a mis à la tête des témoignages qu'il a rassemblés contre la réputation du saint, & en faveur d'Abélard. Dans les reflexions qu'il y ajoûte on ne sçauroit trop démêler, ce qu'il dit de ce qu'il veut dire, ce qu'il prouve de ce qu'il veut prouver, ce qu'il avance de ce qu'il veut qu'on croye.

Othon de Frisingue est le premier témoin qu'il produit, & afin que cet Historien ne soit point suspect d'être contraire à S. Bernard, l'Apologiste remarque qu'il avoit été de l'ordre de Cîteaux avant son Episcopat, & que dans les premieres années de sa jeunesse il avoit eû S. Bernard pour maître. *Primos annos adolescentiæ egit sub ferulâ D. Bernardi.* C'est une bévûë grossiere. Otton de Frisingue ayant achevé ses études de belles lettres & de Philosophie à Paris, s'en retournoit en son pays pour resider à Neufembourg, dont on lui avoit donné la Prévôté du Chapitre. Il passa par

l'Abbaye de Morimond, & touché d'amour pour la retraite, il se renferma dans ce Monastere, y fit profession au bout de l'année, & fut ensuite renvoyé à Paris pour y étudier la Theologie. Il ne put voir & connoître S. Bernard que durant le peu de temps qu'il fut Abbé de Morimond. S'il y avoit à rechercher quelque motif qui l'eut rendu peu favorable à S. Bernard, on pourroit se figurer, qu'étant comme l'Abbé de Clairvaux, un des premiers Peres de l'Ordre de Cîteaux, ayant beaucoup d'esprit, de science & de talent pour le maniment des affaires, étant aussi distingué qu'on peut l'être du côté de la naissance, qui rehaussoit le lustre que lui avoit aussi acquis sa vertu; il étoit peut être un peu mortifié de voir qu'à ce seul titre son collegue l'effaçoit, & avoit bien plus de crédit & de considération que lui. La vérité est que la grande estime qu'il faisoit de Gilbert de la Porrée, & la tendre amitié qu'il avoit pour cet Evêque, le firent penser du caractere d'esprit de S.

Bernard ce qui ne convenoit pas. Mais aſſurement il ne doit pas être compté parmi les défenſeurs & les Apologiſtes d'Abélard, & il y a peu de jugement à le citer à ce ſujet.
» Les Archidiacres de Poitiers, dit
» Otton, entreprenoient de faire
» condamner leur Evêque par l'a
» même voye qu'on avoit réuſſi à
» faire condamner Abélard, mais
» la cauſe n'eſtoit pas la même, &
» l'accuſation rouloit ſur une ma-
» tiere qui n'avoit rien de pareil,
» *ſed nec eadem cauſa, nec ſimilis*
» *materiâ.* Abélard s'etoit appliqué
» dès ſon jeune âge aux belles let-
» tres & à des études capables de
» tourner l'eſprit vers la plaiſante-
» rie; il étoit d'ailleurs ſi arrogant,
» & il préſumoit tant de ſon génie,
» qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à
» deſcendre de la hauteur de ſon
» eſprit, pour écouter humblement
» ſes Maîtres. Il ne pût ſupporter
» long-temps la ſolidité de leurs
» diſcours, parce qu'il n'y trouvoit
» rien de piquant & de ſubtil. Il
» vint à Paris, ſe déclara maître en

» Philoſophie ; & ſon grand talent, » ſon fort conſiſtoit non ſeulement » dans la ſubtilité des inventions » de ce qui eſt néceſſaire à la Phi- » loſophie ; mais encore des choſes, » qui étoient propres à rejouir & » à faire rire ſes écoliers & ſes au- » tres auditeurs. » *Is, inquam, litterarum ſtudiis, aliiſque facetiis ab ineunte ætate deditus fuit, ſed tam arrogans, ſuoque ingenio tantum confidens, ut vix ad audiendos magiſtros ab altitudine mentis ſuæ humiliatus deſcenderet . . . . . . ipſorumque dictorum pondus, tanquam ſubtilitatis acumine vacuum judicans, non diu ſuſtinuit. Inde Magiſtrum induens Pariſios venit, plurimum in inventionum ſubtilitate non ſolum ad Philoſophiam neceſſariarum, ſed & pro commovendis ad jocos animis utilium.* Otton fait un portrait tout oppoſé de Gilbert. » Il ſe ſoumit avec » docilité à la diſcipline de ſes Maî- » tres ; il déferoit plus au poids de » leurs enſeignemens qu'il ne ſe » fioit à ſon propre eſprit ; il n'a- » voit pas puiſé dans les écoles une

» doctrine

» doctrine légere & superficielle, » mais grave & serieuse; il ne s'étoit point lassé trop tôt d'être » disciple; la gravité de ses mœurs » & de sa vie étoit conforme à la » solidité de sa Science; il ne s'étoit point appliqué aux plaisanteries ni au badinage, mais à ce » qu'il y a de plus serieux dans les » Sciences. » *Iste enim ab adolescentiâ suâ magnorum virorum disciplinæ se subjiciens, magisque illorum ponderi quam suo credens ingenio ...... non levem ab eis sed gravem doctrinam hauserat, manu non subito ferulæ subductâ, à Scientiâ non censurâ morum vitæque gravitate discordante, non jocis aut ludicris, sed seriis rebus mentem applicuerat.* Par ce contraste Otton de Frisingue fait voir qu'il n'est pas étonnant qu'il excuse Gilbert, & qu'il abandonne la défense d'Abélard; & que si celui ci est tombé dans le Sabellianisme, il ne s'ensuit pas que l'autre ait donné dans aucune erreur. Et voila le temoin que produit François d'Amboise, voila les paroles

même qu'il décrit, pour conſtater la Catholicité non ſeulement de la perſonne, mais encore des Ouvrages d'Abélard.

Le ſecond témoin eſt Pierre le Venerable, Abbé du Clugny. A la page 19. de la preface l'Apologiſte après avoir fait l'éloge de ce grand homme, a l'inſolence de dire : „ C'eſt „ lui, qu'avec tout l'Ordre, dont „ il étoit le Superieur & le chef, „ S. Bernard oſa percer du furieux „ aiguillon de ſa colere, comme „ on peut voir dans ſa premiere „ lettre, où ſe plaignant, qu'un „ de ſes neveux lui avoit été en- „ levé & emmené de Clairvaux „ pour vivre parmi les Moines de „ Clugny, il dit que quelques uns „ d'eux étoient venus comme des „ Brebis, & qu'au dedans c'étoit „ des Loups raviſſans. „ *Hic eſt ille quem cum toto ordine ſuo Bernardus œſtro iracundiæ ſuæ pungere non dubitavit, ut videre licet in ejus Epiſtolâ, in quâ ob nepotem ex fratre abs ſe & Clara valle abductum, & Cluniacenſibus mancipatum, quoſdam*

ex iis ait venisse in vestimentis ovium, intrinsecus autem fuisse lupos rapaces. C'est lui. *Hic est ille &c.* quel mensonge! Horstius y a été pris, mais je ne me suis jamais defié en vain de ces Auteurs avanturiers, qui attaquent les Saints? Voyons le fait. Dans le temps que les infirmités de S. Bernard l'avoient éloigné de son Abbaye, d'où par ordre de l'Evêque de Châlons il ne lui venoit aucunes nouvelles, les Moines de Clugny crurent que l'occasion étoit belle, pour contrister le saint Abbé & tout l'ordre de Cîteaux, qui commençoit à devenir l'objet de leur jalousie. Les parens de Robert neveu de S. Bernard, qui venoit de faire ses vœux à Clairvaux, l'avoient offert dans son enfance à l'Ordre de Clugny, & avoient même donné quelque domaine à cette Abbaye dans la pensée que leur fils s'y feroit Religieux. C'est pourquoi l'Abbé de Clugny envoya à Clairvaux quelques Moines de son ordre avec un Prieur, homme habile & insinuant, qui persuada si bien Robert,

qu'il l'emmena avec lui. Qui eſt cet Abbé & qui ſont ces Moynes de Clugny, capables d'un ſi mauvais tour & d'une ſi lâche perfidie; c'eſt, dites-vous, l'Abbé Pierre tenu pour ſaint, & honoré comme tel par les ſiens, & nommé ſeulement *Venerable* dans le Martirologe Romain; ce ſont les Moines de Clugny qu'il avoit réformés & rappellés à la premiere ferveur de leur inſtitut par ſes exemples & ſes ſages reglemens? Ce trait ne leur convient point, vous les calomniez. Pierre n'eſtoit pas même alors à Clugny, il gouvernoit le Monaſtere de Vezelay dans le Nivernois. Robert fut enlevé en 1117, & Pierre le Venerable ne fut élu Abbé de Clugny qu'en 1122. L'envie de faire injure à S. Bernard vous fait confondre l'Abbaye de Clugny relâchée & dérangée ſous l'Abbé Ponce, homme léger & ambitieux avec l'Abbaye de Clugny réguliere & édifiante ſous Pierre le Venerable. Quoique le ſaint Abbé de Clairvaux fut très-ſenſible, à la perte de ſon neveu, il la ſouffrit néan-

moins une année entiere ſans marquer au dehors ſa peine ; & il écrivit enfin à Robert cette admirable lettre, que les beautés qu'elle contient ont fait mettre à la tête de ſes Ouvrages. Parmi les ſentimens de la tendreſſe la plus vive pour ce cher neveu, il laiſſe échapper quelques traits de mécontentement & de blâme ſur l'attentat & le procedé tant de l'Abbé que des Moines de Clugny. Pierre que vous dites avoir été *percé du furieux aiguillon de ſa colere* trouva ſa douleur raiſonnable & ſon reſſentiment juſte, il ne fut pas plutôt élu Abbé de Clugny, qu'il renvoya le jeune Robert à Clairvaux.

Mais enfin que dit Pierre le Venerable en faveur d'Abélard dans les trois lettres qu'il a écrites à ſon ſujet ? Il aſſure dans celle qui eſt adreſſée au Pape, qu'Abélard a renoncé à ſes erreurs, & qu'il les a effacées de ſes livres ; dans la ſeconde adreſſée à Héloiſe, il fait un magnifique éloge des vertus qu'on le voit pratiquer à Clugny ; dans la troiſiéme

il envoye à la même Héloiſe une copie de la formule d'abſolution, dont il s'étoit ſervi pour Abélard. L'Apologiſte donne ſans ceſſe à côté du bût où il veut frapper. Dans tous les autres témoignages, excepté ceux de Pierre Berenger & du Préſident d'Argentré, il n'y a pas un mot qui contrediſe ce que les Auteurs de tous les ſiécles juſqu'à celui de François d'Amboiſe ont avancé contre Abélard. Et voilà ce qui fonde tant de déclamations extatiques d'une longueur énorme, que l'Apologiſte a conſacrées à l'honneur de ſon Héros. Le Préſident d'Argentré a crû vrai ce qu'Abélard & Berenger rapportent; & il y a ſi peu réflechi, qu'il en parle ſur le fonds incertain de ſa mémoire, qui lui fait donner à ce dernier le nom de Guillaume. La ſeule choſe qu'il ait bien retenuë, eſt qu'Abélard a été condamné ſans être oüi; Abélard, c'eſt-à-dire, les propoſitions & les ouvrages d'Abélard. Et ce Préſident ſçavoit pourtant lui-même, que ſuivant les regles &

l'uſage du Palais, on condamne des libelles écrits contre les interêts de l'état & contre les bonnes mœurs, ſans avoir beſoin d'interroger & d'entendre les Auteurs pour ſçavoir d'eux, ſi ces libelles bleſſent veritablement les interêts de l'état& les bonnes mœurs. C'eſt-pourquoi, n'en déplaiſe à M. Bayle, * on n'a pas raiſon, mais on a tort de trouver mauvais, que dans les jugemens Eccleſiaſtiques on en uſe de la même ſorte. Ainſi Abélard, Berenger, le Préſident d'Argentré, François d'Amboiſe, M. Bayle ſont de vains Echos qui ſe repondent depuis le douziéme ſiécle, & qui retentiſſent à la honte du bon ſens dans le nôtre, pour obſcurcir, s'il ſe peut, la gloire de S. Bernard.

Réfutation de ce qui eſt écrit en faveur de la doctrine d'Abelard par l'Auteur de ſa vie imprimé en 1720.

Il a parû depuis dix-huit ans une

* Article Berenger Note C.

nouvelle vie d'Abélard, qui contient une Apologie de ſa doctrine plus ſage, & mieux concertée que toutes les précedentes. Elle paroît avoir été faite, pour ſoutenir pieuſement & ſçavamment toutes les calomnies contre S. Bernard, que M. Bayle adopte, & pour les expoſer en termes radoucis & polis; mais elle n'en eſt pas plus veritable. L'Auteur s'eſt propoſé d'édifier, cela convenoit à ſon état. Il n'a rien négligé pour plaire, ſes talens exigeoient qu'il en fit uſage. Pour remplir ſa premiere vûë, il joint tout le bien qu'Abélard dit de ſon zele pour la réformation des mœurs, & les éloges que fait de lui Pierre Berenger ſon diſciple, au témoignage que Pierre le Venérable a rendu de la piété de ſes derniers jours. Il décrit avec modeſtie les amours du Philoſophe avec ſa ſçavante écoliere; il ſpiritualiſe charitablement les motifs trop humains de leur converſion; & il a la prudence de diſſimuler les reſtes honteux d'une paſſion mal éteinte, qui éclatent

dans le commerce de lettres, qu'ils eurent enſemble, depuis que l'un & l'autre eut pris l'habit Religieux. Otton de Friſingue taxe Abélard d'arrogance, & de fierté, de préſomption & de vanité: Il ſe peint lui-même avec ces défauts dans l'hiſtoire qu'il a faite de ſes calamités, & ils paroiſſent avoir été l'ame des principales actions de ſa vie publique. Pour l'utilité & la conſolation d'un lecteur pieux, à qui ſa conſcience dit qu'il a du mérite, tout cela eſt habillement déguiſé en une noble hardieſſe, & une juſte confiance dans les talens qu'un grand homme a reçûs de Dieu. Abélard ne ceſſe jamais d'outrager par des mépris inſultans & des reproches odieux ſes adverſaires, & les puiſſances les plus reſpectables, qui n'adoroient point ſes idées; & en cela Berenger ſon diſciple l'a fidellement imité. Le nouvel Hiſtorien de ſa Vie craint de ſcandaliſer les lecteurs, s'il ne les croit point tous deux ſur leur parole; il fait entrer es calomnies d'Abélard & de Be-

renger dans le corps de son ouvrage, comme des veritez naïvement rapportez par des personnes aussi incapable de mentir que d'errer. On auroit été choqué qu'un Abbé régulier, si distingué & si célebre ne fut devenu homme de bien qu'à force de disgraces, & que sa Foi n'eut été pure qu'à la derniere extrêmité ? Il étoit plus édifiant au goût de l'Auteur d'en faire un innocent calomnié, persécuté maltraité durant plus de vingt ans, par l'artifice de ses envieux, à l'aide de la simplicité de S. Norbert & de S. Bernard, de l'ignorance des Evêques de deux grandes Provinces & d'un Légat du S. Siege, & enfin de la foiblesse du Pape. Mais le comble de l'édification est qu'un enfant de S. Bernard soit devenu l'Apologiste d'Abélard, & se soit fait généreusement le réparateur des torts qu'a causés son Pere. Il est vrai que l'honneur du saint en souffre; mais ce saint est d'ailleurs si comblé de gloire, que ce médiocre déchet est compté pour rien, & paroît avan-

tageuſement compenſé ; puiſqu'à ce prix Abélard devient un des plus illuſtres Abbés de l'ordre de S. Benoît, dont les Bernardins n'ont jamais été ſeparés.

J'ai dit que notre Auteur n'a rien négligé pour plaire. Et qu'on ne ſe figure point que cela nuiſe à l'édification. L'Abbé de Rancé a charmé la France par les graces inimitables de ſa plume, & il n'en a que mieux inſinué dans les eſprits & dans les cœurs l'amour de la penitence, & de toutes les vertus, comme notre Auteur s'eſt propoſé de le faire en accommodant à ce deſſein le tour qu'il a donné à l'hiſtoire d'Abélard. D'ailleurs il eſt utile & ſalutaire au monde de connoître quels génies & quels talens ſont renfermez dans les ſolitudes. Le ſacrifice qu'on y fait des dons de l'eſprit n'eſt pas moins digne de ſon admiration que celui des avantages de la naiſſance & de la fortune. Et quoiqu'on ne ceſſe pas tout à fait de cultiver l'étude, & que même on en laiſſe échapper au dehors

les fruits ; le ſacrifice n'eſt pas jugé imparfait mais plus héroïque, quand une auſtere retraite met un abri impénetrable à la gloire qui en peut revenir. Le Public eſt touché de joüir des talens d'un homme qui a eû la génerosité de les enfoüir pour lui ſeul. Le fait eſt que la nouvelle Vie d'Abélard eſt parfaitement bien écrite, la narration en eſt naturelle, noble, vive, agreable, les refléxions fines & délicates, le ſtile élegant & poli. Il n'y manque que pluſieurs verités importantes & eſſentielles, qui y ſont violées...... Et ce défaut même, je l'oſe dire eſt de main de maître.

Qu'il me ſoit permis de commencer par un point, qui n'eſt pas au fonds d'une extrême conſéquence, & qui ne regarde pas le ſujet que je traitte, ſinon peut-être pour faire voir qu'Abélard n'étoit pas un homme ſi digne qu'on ſe le figure, de la jalouſie de S. Bernard. M. Bayle dit : * *Le Public n'a pas trou-*

* Article Amboiſe note C.

vé dans les écrits de cet Auteur cette grande ſubtilité, cette grande force, qui le rendirent ſi célebre durant ſa vie; & il cite Sebaſtien Roüillard,* qui s'eſt *perſuadé que l'excellence de cet homme giſoit en un eſprit préſent, en un diſcours fecond, & en la force d'un génie philoſophique, qui le rendoit redoutable & invincible en toutes ſortes de diſputes.*

† Mais comme Abélard avoüe lui-même qu'il avoit l'eſprit peu ſolide, mais facile, & que ſelon Otton de Frinſingue ſa ſcience étoit legere & ſuperficielle, l'Auteur moderne de la vie de S. Bernard, fait conſiſter ce génie Philoſophique en ce qu'*il étoit hardi, qu'il faiſoit valoir ſa ſcience avec une induſtrie faſtueuſe, & que quand les raiſons lui manquoient, les paroles ne lui manquoient pas.* Ce qu'ajoûte Otton de Friſingue merite une particuliere attention : c'étoit un inventeur ſubtil de ce qui étoit bon alors

* Hiſt. de Melun pag. 148.
† Abæl. Epiſt. 1. cap. 1.

pour faire un aſſaut Philoſophique, & le ſoûtenir, il avoit un génie tourné & habitué de longue main à la plaiſanterie. Ainſi un babil éblouiſſant, une grande hardieſſe, l'art de ſe vanter à propos, un fonds inépuiſable de vaines chicanes, le talent de faire rire ; toutes qualités propres à ſurprendre l'eſtime & gagner l'amitié des jeunes gens, faiſoient le mérite d'Abélard, & lui attiroient des milliers de Diſciples. L'Auteur qui l'a honoré d'une ſi belle Vie n'ignoroit rien de tout cela, mais il a préféré en habile homme le préjugé commun à la vérité. Les diſgraces d'un homme même innocent, qui n'a que l'apparence du mérite, ne touche point agréablement. L'opinion avoit fait d'Abélard un Heros d'eſprit & de ſcience, plus grand que la fable ne l'auroit pu feindre. Qu'étoit-il beſoin qu'une critique importune détruiſît une ſi belle idée ?

Un crime de foibleſſe dans le plus grand homme de ſon ſiecle cruellement puni, & la penitence volon-

taire qu'il en fait, ſurchargée des perſécutions les plus injuſtes & les plus criantes, & qui durent toute ſa vie, eſt la matiere d'un patétique merveilleux dont il ne falloit rien retrancher. Mais pour cela notre Auteur adoptera-t-il les menſonges groſſiers, les impoſtures viſibles d'Abélard & de Berenger, qui ont l'approbation de François d'Amboiſe & de M. Bayle ? c'eſt ici où il eſt le plus admirable. Dans la néceſſité d'être infidele, il l'eſt avec tant d'art & de délicateſſe, que les gens qui ne liſent que pour l'amuſement & le plaiſir auroient regret qu'il eut évité de l'être. Je n'en rapporterai qu'un exemple qui n'intéreſſe pas directement S. Bernard; après quoi je viendrai à ce qui touche immédiatement le S. Abbé.

Abélard dit que le Cardinal Conon Evêque de Paleſtrine, qui préſida au Concile de Soiſſons en qualité de Légat du ſaint Siége, étoit ſi ignorant qu'il ne ſçavoit pas les Elemens du Catechiſme. On a cru bien détruire cette calomnie d'Abé-

lard, & le prétendu fait qui l'appuye, en disant que Conon fut d'abord un de ceux qui voüerent une vie solitaire à Trécemburgen en Allemagne, & qui fonderent l'Ordre nommé *Arrosia*, qu'ensuite tiré de cet état par le seul mérite extraordinaire de sa personne, pour être fait Cardinal & Evêque de Palestrine; mis à la tête de toutes les grandes affaires de l'Eglise Romaine, dans des temps fort difficiles & & fort orageux; Légat en Orient, en France, en Allemagne, Président de quatorze Conciles, il fut seul jugé digne de succéder à Gelase II. par ce Pape même; & qu'après un généreux refus, on le rendît maître de disposer du S. Siege en faveur de qui il lui plairoit. L'Auteur de la nouvelle Histoire de la vie d'Abélard a bien vu, que s'il passoit pour incontestable que le Légat Conon fut un personnage de si grand merite, il faut que tout ce qu'Abélard & Berenger racontent de sa conduite & de ses discours au Concile de Soissons, soit un tissu d'horribles faussetés; que par

conséquent c'est se déshonorer que de les croire en la moindre chose. C'est pourquoi il a entrepris de faire passer pour une fable cet offre de la Papauté faite à Conon. Voici cependant ce qu'atteste Falcon Scribe ou Notaire du sacré Palais, Auteur contemporain & qui pour recompense de ses services & de son inviolable probité fut fait premier Juge de Benevent sa patrie par le Pape Innocent II. Falcon, dis-je, le plus estimé des quatre Auteurs d'anciennes Chroniques, que M. Antoine Caraccioli a données au Public en 1626., atteste pour me servir des propres termes de l'Historien Apologiste d'Abélard, » que » Gelase II. étant proche de la » mort, conjura les Cardinaux qui » étoient autour de son lit, de ne » lui point choisir d'autre succes- » seur que Conon, ne connoissant » personne dans l'Eglise, qui mé- » ritât à plus juste titre d'en être » le Souverain Pasteur; que tous

* Vie d'Abélard Livre. II. pag. 154.

» les Cardinaux y consentirent avec » joye, n'ayant pas de moindres » sentimens pour le merite de Co- » non que le Pape en avoit, mais » que l'humilité de ce Cardinal, » y fut un obstacle ; que n'ayant » jamais voulu se rendre aux ins- » tances de ses confreres, ni aux » dernieres volontés du Pape, il se » contenta de leur proposer Gui » Archevêque de Vienne, qui fut » effectivement élu sous le nom » de Calixe II. *Confestim se infirmitatis validæ dissolutione teneri præsentiens* (Gelasius Cononem) * *Palestrinum acciri jussit Episcopum, & imponere illi tanti honoris culmen Romanæ sedis satagebat. Prævidebat enim se, ut fragilitatis est, corpore dissolvi. Audiens itaque Episcopus ipse hujusmodi verba Pontificem proferentem, absit, inquit, omnino, absit ut tanti honoris ponderisque cacumen indignus ego, & infelix suscipiam..... si verò meis acquiescere velitis consiliis, Viennensem Archiepiscopum vi-*

* Ant. Chron. 4. pag. 204.

rum utique religiosum, & sæcularibus ornatum virtutibus, ad tale tantumque patrocinium eligamus.... Quid multa & Gelasio Pontifici infirmanti, & cæteris Cardinalibus, aliis que omnibus Episcopis sermo complacuit. Nec mora Archiepiscopum illum acciri jubent, ut dicta factis compleant & perseverent. Falcon étoit alors à la suite de la Cour Romaine, & present peut-être à cette action en qualité de Notaire du Palais. Notre Auteur l'a lu, car son François est bien plus conforme à la narration de Falcon qu'à celle de Louis d'Attichi. Comment a-t-il pu se tirer de l'embarras où l'a jetté ce fait, qui sappe le fondement de toute sa défense d'Abélard, en décréditant à jamais les faux Memoires d'Abélard & de Berenger. Un bel esprit a des ressources merveilleuses.

Il a supposé que Falcon étant un vieux Chroniqueur, aucun honnête homme ne le liroit, & qu'ainsi on pouvoit faire accroire au monde que l'Histoire des Cardinaux recueillie

par Louis d'Attichi étoit la ſource de cette particularité de la vie de Conon ; que Louis d'Attichi n'expoſant point les évenemens dans leur ordre naturel, & ne diſtinguant point aſſez le temps ni les dattes, on ne hazarderoit rien à aſſurer d'un ton de Critique conſommé & irrefragable 1°. *que la paſſion ou l'ignorance a fait avancer à l'*Evêque d'Autun *que Conon condamna Abélard comme hérétique, que le zele & la fermeté que le Legat fit paroître dans cette occaſion, plurent tellement à la Cour de Rome, & ſur tout au Pape Gelaſe II. qu'il en acquit une gloire immortelle, & que ſa Sainteté conçut tant d'eſtime pour ſa perſonne & ſa vertu, qu'étant proche de la mort* &c. Le reſte, comme je l'ai dit, paroît plûtôt pris de la narration de Falcon que de celle de Louis d'Attichy. Il eſt vrai que ſelon Louis d'Attichy, le Cardinal Conon condamna Abélard comme hérétique, parce que cet Hiſtorien n'a nul égard à la fauſſe relation

des Actes du Concile, qui est faire par Abélard, & qu'il en croit plûtôt Otton de Frisingue. Mais l'Evêque d'Autun ne dit nullement, que ce fut à cause qu'il avoit condamné Abélard, qu'on voulut faire Conon Pape. Où est donc la grande adresse de l'Historien Apologetique d'Abélard, d'avoir cité d'Attichy au lieu de citer Falcon ? Ecoutez ; c'est ici véritablement le fin de la manœuvre. L'Auteur de l'Histoire des Cardinaux pour ne pas interrompre la suite des glorieux travaux & des belles actions de Conon, parle du Concile de Soissons & de la condamnation d'Abélard, avant que de faire mention de ce qui se passa à la mort de Gelase. C'est pourquoi notre Auteur s'est persuadé, que si quelqu'un consultoit le Livre de d'Attichi, & lisoit ces paroles *Porrò Conon è Germaniâ redux ad Gelasium Papam se contulit, seu potius tot laborum pro Ecclesiâ Romanâ susceptorum mercedem ac præmium recepturus,** il les entendroit selon le

* Vie d'Abélard Livre 2. pag. 155.

Commentaire qui est donné dans la nouvelle Vie d'Abélard, c'est à-dire que le Lecteur trompé par la suite du discours de d'Attichy, qui n'est pas celle des évenemens, & ne prenant pas garde à ces mots, *è Germaniâ redux*, il mettroit la condamnation d'Abélard au nombre des travaux, dont le Cardinal Conon alloit recevoir la récompense. Sur quoi notre adroit Ecrivain fait parade de sa Critique en ces termes: *Si cette fable* (de la Papauté offerte à Conon) *n'est pas inventée, pour faire plaisir à l'illustre famille des Comptes d'Urrach, dont ce Legat étoit issu, c'est donc un renversement d'Histoire, qui n'est pas supportable dans un Auteur qui ecrit pour le Public. Il n'est pas moins surprenant que Moreri nous ait donné cette fable pour une chose constante. Chacun sçait, & l'Auteur l'avoüe, que Gelase II. est mort en 1119. & le Concile de Soissons où Abélard fut condamné, s'est tenu*

* Flores Card. Tom. I. pag. 129.

en 1120. *Comment donc ce Pape pour recompenſer ſon Légat des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe par cette condamnation, l'a-t-il voulu faire ſon ſucceſſeur, & même deux ans auparavant, ſelon l'opinion commune ? comment cette condamnation pouvoit elle procurer tant de gloire au Legat dans la Cour de Rome, & ſurtout auprès du Pape Gelaſe qui n'étoit plus au monde ?* Bayle n'y entend rien, il n'eſt qu'un Ecolier au prix de notre Hiſtorien critique, pour démontrer ſçavamment que ce qui eſt le plus vrai, eſt une fable, en impoſant aux Hiſtoriens qui le racontent, d'aſſigner un autre fait poſterieur comme en ayant été le motif & la cauſe.

Examinons maintenant ce qui regarde particulierement S. Bernard. Il étoit beſoin de le décrediter au moins un peu, pour faire d'Abélard un grand Religieux, & très-bon Catholique dans le temps de ſes démêlés avec l'Abbé de Clairvaux ; & notre Auteur s'y prend avec une dextérité dont lui ſeul étoit apa-

ble. Il dit que le ſaint Abbé a écrit des lettres trop vehementes contre Abélard, il fait l'analyſe de ces lettres, où veritablement S. Bernard peint ſon adverſaire des plus noires couleurs; aucun trait marqué n'eſt omis; un tableau affreux les préſentes réunis tous enſemble, afin qu'on ne doute pas un moment que le feu de la paſſion emportoit le ſaint au delà des bornes d'un vrai zéle. Si le nouveau défenſeur d'Abélard s'en tenoit là, l'artifice ſeroit commun, & ne paſſeroit pas la maniere de M. Bayle. Cet Ecrivain adroit ſans faire ſemblant d'y penſer, détruit tout moyen de montrer l'injuſtice de ce reproche & de quantité d'autres. * Il coule d'abord legerement un mot, pour changer & avancer un peu l'époque de ces lettres de S. Bernard. Enſuite il ajoute tout ouvertement, comme une choſe notoire & reconnuë, qu'elles furent toutes écrites avant le Concile de Sens; & enfin

* Vie d'Abélard Tom. 2. Liv. 5. pag. 82. 84.

qu'elles

qu'elles furent écrites assez long-temps avant le Concile de Sens, pour qu'Abélard en conséquence des nouvelles qu'il en reçut de Rome, ait pris la résolution de faire appeller S. Bernard à ce Concile. En insinuant & confirmant imperceptiblement cette petite fausseté, qu'on ne devoit pas juger digne d'être recherchée, il porte les plus grands coups contre S. Bernard & pour Abélard. On le reconnoîtra, quand j'aurai prouvé que de toutes les Lettres que S. Bernard envoya à Rome sur l'affaire d'Abélard, aucune n'a été écrite avant le Concile de Sens.

Cinq de ces Lettres sont adressées au Pape, & de celles-là trois ont été incontestablement écrites après le Concile, sçavoir la 189. & les deux qui ont été envoyées au nom des Archevêques de Reims & de Sens, parce que dans ces trois lettres il est parlé de la condamnation de la Doctrine d'Abélard, par le Concile. On ne doute pas non plus que la 190. qui est une ample réfutation de la Doctrine d'A-

bélard, n'ait été écrite après le Concile & notre Auteur ne paroît pas en disconvenir. La seule qu'il prétend avoir été écrite avant le Concile est la 330 : or dans celle-ci il est fait une mention visible de l'appel d'Abélard au saint siege, & cette démarche lui est reprochée en ces termes : » A » quel dessein, & en quelle con- » science, avez-vous recours au » defenseur de la foi, vous qui en » êtes le persecuteur ? de quels yeux, » & avec quel front regarderez- » vous l'ami de l'epoux vous qui êtes le corrupteur de l'épouse ? *Quâ mente, quâ conscientiâ recurris ad fidei defensorem fidei persecutor ? quibus oculis, quâ fronte inbueberis amicum sponsi, sponsa violator ?* Donc la 330. lettre n'a pas été écrite non plus que les autres avant le Concile, puisque Abélard n'a point appellé avant le Concile.

Il y a une lettre circulaire & commune adressée à tout le sacré college c'est la 188 ; notre auteur suppose sans raison qu'elle a été écrite avant le concile de Sens ; car elle ne porte aucune marque qui fonde sa conjec-

ture ou sa critique. Au contraire on y lit plusieurs traits, qui on un manifeste rapport à l'appel d'Abélard, & on conçoit que cette lettre accompagnoit la 30. adressée à sa sainteté. » Personne ne doute, dit » S. Bernard aux Cardinaux, que vous » ne soyez specialement chargés d'ô» ter du Royaume de Dieu les scan» dales, de couper les épines, qui » croissent, d'appaiser les querelles & les disputes qui s'élevent ? *nulli dubium, quin ad vos specialiter spectet tollere scandala de regno Dei, surgentes succidere spinas, sedare querelas.* » Agissez donc, comme il » convient à la place que vous te» nez, à la dignité dont vous êtes » revêtues, à la puissance que vous avez reçûe. *Agite pro loco quem tenetis, pro dignitate qua polletis, pro potestate accepistis.* Un lecteur équitable jugera que la premiere pensée ne pouvoit pas venir à S. Bernard d'écrire en ces termes à tout le sacré College avant le concile de Sens. Et d'ailleurs tandis que la cause d'Abélard étoit pendante au tribu-

nal des Evêques de France, il n'étoit nullement question de solliciter ni d'instruire la cour Romaine à ce sujet. Ne negligeons pourtant pas les autres lettres. Elles sont au nombre de neuf, en joignant à celles qui sont adressées à des Cardinaux particuliers, une derniere adressée à un Abbé, qu'on croit être l'Abbé Bernard, qui fut depuis le Pape Eugéne 3. De ces neuf lettres six ont été écrites, de l'aveu du defenseur d'Abélard après le concile de Sens; sçavoir la 192. au Cardinal du Chatel, la 193. au Cardinal Yves, la 333. au Cardinal Guy de Pise, la 334. au Cardinal Gregoire Tarquin la 335. à un jeune Cardinal qui n'est point nommé, la 338. au Cardinal Haimeric Chancelier de l'Eglise Romaine. Et par quel signe notre historien critique a-t-il reconu que ces six lettres ont été écrites après le concile de Sens? c'est qu'il y est parlé évidemment de l'appel d'Abélard: Et en quels termes? par exemple, dans la 193. au Cardinal Yves il est dit, qu'Abélard choisit

pour les patrons de son erreur ancienne & nouvelle, ceux par qui il a du craindre d'être jugé & condamné. *Eos in defentione præteriti & præsentis erroris assumit, à quibus judicari timere debuit & damnari*, dans la 335. on lit ces mots: Pierre Abélard va à la Cour de Rome après avoir troublé l'Eglise. *Petrus Abælardus ingreditur curiam, postquam ecclesiam commovit.* Par consequent de ces neuf lettres les trois qui restent sont aussi écrites après le Concile de Sens, car voici les mêmes paroles, dans la 331 au Cardinal Etienne Evêque de Palestrine, *in tutelam sui erroris aßumit eos, à quibus judicari debet & damnari*, elles sont repetées dans la 336. Au regard de la 332. adressée à un Cardinal, dont le nom n'est indiqué que par sa premiere lettre initiale G. pour décider si on doit sur la parole de notre auteur la juger écrite avant le Concile, qu'on fasse attention à ce texte: *non erit in vobis qui vicem christi doleat, qui diligat justitiam, qui odio habent ini-*

quitatem? seroit il possible qu'il n'y eut personne parmi vous, qui a pitié de la cause de Jesus-Christ, qui ait de l'amour pour la justice, & de la haine pour l'iniquité? n'est-il pas assez clair que ce discours est relatif à l'appel qu'Abélard fait dans le Concile, de même que les expressions plus marquées des autres lettres? Ainsi de cinq lettres, qu'on accuse S. Bernard d'avoir depêché à Rome plus d'un mois avant qu'Abélard songea à disputer contre le saint Abbé devant les Evêques, qui devoient s'assembler à Sens, de ces lettres, dis-je, pas une n'a été écrite avant le Concile de Sens, ni la 330, ni la 331., ni la 332., ni la 333, ni la 336, ni la 188.

Mais par une ruse, qu'on pourroit prendre pour une meprise innocente & sans suite, l'Auteur s'est fait un riche fonds, pour relever la reputation d'Abélard aux depends de celle de S. Bernard. Il rend absolument odieuse la maniere dont le saint Abbé traite son adversaire. Il empêche, qu'on n'ait droit d'alleguer

en sa faveur: qu'il s'est conformé à l'exemple & à la regle de conduite que lui ont donné tous les saint Peres. Le zele aussi pur que ferme de ces nobles defenseurs de la foi ne respiroit d'abord que la charité & la douceur envers ceux qui la corrompoient par leurs faux dogmes. Avec quelque force qu'ils écrivissent ou prêchassent contre une erreur naissante, ils mesuroient leurs termes pour ne point blesser les personnes. Ils accordoient à chacun la distinction & les titres que demandoit son rang; & la politesse, dont on se pique maintenant, n'est que rusticité en comparaison des regles de bienséance & d'honnêteté qu'ils observoient: Mais tous ces égards & ces menagemens avoient une fin; & c'étoit la déclaration publique d'un attachement obstiné à soutenir des opinions proscrites par l'Eglise. Alors ne regardant plus les novateurs que comme les empoisonneurs des sacrés paturages, ou des loups qui devoroient les ames; l'amour qu'il devoient au troupeau de Jesus Christ

leur faisoient changer de langage. Ils imitoient celui, que le Sauveur employe, pour demasquer l'hypocrisie des Pharisiens; ils empruntoient les expressions fortes & énergiques que les Apôtres ont sanctifiées en caracterisant les premiers heresiarques. De là vient que dans les Ouvrages polemiques des Docteurs de l'Eglise & dans les actes des Conciles, nous voyons avec surprise des noms, qui tout seuls sont maintenant un injure, chargez d'epitthes les plus honorables, & celui, qu'on appelloit hier très pieux & très saint, est traité aujourd'hui de nouveau Judas. Un Bernardin, [car il faut que je le designe quelquefois par l'habit qu'il porte] a envié à S. Bernard l'avantage de n'être pas plus blamable dans tout ce qu'il a dit d'Abélard, qu'aucun de saints Peres. Par le même secret, , qui donne aux lettres du saint Abbé une fausse époque, on rend vraisemblables tous les mensonges d'Abelard & de Berenger, on les appuye & on les adopte, on rencherit même sur ces mensonges.

On dit que *le vieux Abbé* avan

le Concile de Sens,* *decrioit Abélard de tous côtés*, en France comme à Rome. Il le decrioit, dit-on, quoique depuis vingt ans que *la cruelle affaire du Concile de Soissons etoit passée, personne n'eut ôsé lui en faire des reproches, ni l'accuser d'avoir été convaincu d'aucune erreur.* † *Il avoit toujours écrit, prêché, enseigné la même doctrine & sur les mêmes principes. Son livre de la Theologie étoit entre les mains de tout le monde, sans qu'on pensât à regarder l'Auteur comme un heretique; ni l'accuser de désobeissance aux ordres de l'Eglise : tant on etoit persuadé qu'il n'y avoit rien que d'orthodoxe dans les écrits & les sentimens de ce Theologien.* L'historiographe de la vie d'Abélard énonce ce fait dans le cinquieme livre * de son ouvrage, après l'avoir démenti dans le second où il defere aveuglement à ce faux témoignage de son heros : que dès le temps de la premiere retraite d'Abélard au Paraclet, il étoit par tout

* Liv. 5. pag. 84.
† Au commencement du liv. 5. pag. 74.
§ Liv. 2. pag. 207.

& publiquement déchiré par S. Norbert & S. Bernard, qui rendoient ses mœurs & sa foi suspectes, aussi bien que son obeissance aux superieurs tant Ecclesiastiques que seculiers. L'habile écrivain fait delicatement entendre dans ce second livre que c'étoit *le pieux Abbé* qui mentoit lorsqu'écrivant à Guillaume de S. Thiery l'année 1139. * peu avant le Concile de Sens, il protestoit que jusqu'à ce temps il avoit presque ignoré les opinions d'Abélard, *cum horum plurima ac penè omnia huc usque nescierim.* Par quelle adresse soutient-il maintenant ce fait énoncé dans son cinquiéme livre contre ces paroles de la lettre de S. Bernard à l'Evêque de Palestrine, † *siluerat Abælardus jam per multos dies sed quando siluit in Britaniâ, concepit dolorem, & nunc in Franciâ peperit iniquitatem,* Quel est le sens de ce latin? S. Bernard rend raison pourquoi depuis 20 années on avoit laissé Abélard

*Epist. 326.
† Epist. 331.

en repos, Cela n'eſt pas ſurprenant, dit-il, il ſe tenoit en repos lui-même, il gardoit la loi du ſilence qu'on lui avoit impoſée, il ne dogmatiſoit pas au moins publiquement de la maniere qu'il avoit coutume de faire; & par-là il avoit paru acquieſcer au jugement des Peres du Concile de Soiſſons, & avoir renoncé de bonne foi à ſes erreurs. De là, ſes Ecrits chargés de flétriſſure, & abandonnés, comme on croyoit, à leur mauvais ſort par l'Auteur, n'étant plus ſoutenus par l'éclat que leur donnoit ſes diſcours de vive voix, étoient abſolument tombés & négligés par le Public. *Silverat jam per multos dies.* Mais durant ſon ſéjour en Bretagne, la douleur qu'il avoit toujours conſervée de l'affront qu'il avoit eſſuyé à Soiſſons, lui fit concevoir le deſſein de réparer ſa gloire, & de faire les derniers efforts pour relever le crédit de ſes Livres; & donner un nouveau cours à ſa Doctrine. *Sed quando ſiluit in Britanniâ concepit dolorem.* Retourné au Paraclet, il multiplia à force les

exemplaires de ses Livres, il en envoya de toutes parts, il les fit prôner avec une nouvelle ardeur, tout cela à l'aide de ses anciens Disciples, dont il ranima le courage. *Et in Franciâ peperit iniquitatem.*

L'Historien Panégyriste fait semblant de comprendre que saint Bernard veut dire toute autre chose; sçavoir, qu'Abélard vient tout récemment depuis son retour de Bretagne, de mettre au jour sa Théologie; & il dit sérieusement dans une de ses Notes: * *Saint Bernard se trompe en cet endroit. La Théologie d'Abélard contre laquelle il se récrie, étoit composée & publiée longtems avant qu'il allât en Bretagne. Elle fut le sujet du Concile de Soissons, qui s'étoit tenu vingt ans auparavant. Comment Saint Bernard n'a-t-il eu aucune connoissance de ce Concile?* Sans doute il en a eu connoissance, & si bien que dans le texte, que vous citez; on lit la mention expresse que fait le Saint Abbé du

* Liv. 5. pag. 83.

Concile de Soiſſons. Ne dit-il pas qu'Abélard eſt une Hydre, qui ayant perdu une tête, en a produit ſept autres au lieu d'une; que cette tête qu'on lui a coupée, eſt ſon héréſie ſur la Trinité, qui a été condamnée à Soiſſons? qu'en la place de cette héréſie, il en eſt ſorti ſept autres & plus, tant ſur la Trinité, que ſur les autres Myſteres; & qu'on les pourra voir dans les extraits, que le Saint Abbé a recueillis pour les envoyer à Rome? *Uno prius capite ſucciſo; ſeptem pro uno capita produxit, ſucciſo uno, ſucciſa fuit una illius hæreſis Sueſſione; ſed jam loco illius ſeptem & eo amplius hæreſes emerſerunt, quarum exemplar habuimus & miſimus vobis.* Malgré la juſtice que je rends volontiers à la ſoupleſſe exquiſe d'eſprit, auſſi bien qu'à la politeſſe de l'Auteur, je ſuis forcé d'avouer, que l'infidélité eſt groſſiere, & qu'elle ne paſſe pas pour le coup la maniere de M. Bayle. Ce ſera pourtant ſans préjudice de l'antidate admirable des Lettres tracée par la main de l'ami d'Abélard,

devenu ſecretaire de Saint Bernard.

La fécondité de cette invention fournit encore une excuſe honnête du parti honteux que prit Abélard d'appeller au Saint Siége, au lieu d'entrer bravement en lice avec Saint Bernard, que lui-même il avoit défié au combat. Si juſques-là le Saint Abbé de Clairvaux l'avoit toujours traité avec honneur; ſi malgré la proſcription de ſa Théologie, qu'on l'avoit contraint de brûler de ſes propres mains au Concile de Soiſſons, l'Homme de Dieu s'étoit fait un religieux ſcrupule d'attenter à ſa réputation, à cauſe du reſpect qu'il avoit paru rendre au moins extérieurement durant vingt années à la ſentence de ce Concile; s'il ne parloit jamais à Abélard, ni de lui aux autres, qu'avec charité, avec douceur, & avec la conſidération qu'il étoit de la décence qu'il témoignât à un Abbé comme lui; ſi l'Homme de Dieu croyoit être obligé d'attendre, que l'entêtement invincible de ſon adverſaire, à retenir ſes pernicieuſes idées, ſe

manifestât devant une assemblée juridique, & que l'hypocrisie avec laquelle il avoit caché durant tant d'années le mépris qu'il faisoit de sa premiere condamnation, fut dévoilée aux yeux de ses nouveaux Juges; pour être en droit d'user envers ce Novateur, du langage que tous les Peres de l'Eglise ont tenu pour peindre ses semblables; si, dis-je, tout cela est vrai; * c'est une chimére qu'Abélard eut à craindre le soulevement & la fureur du Peuple, que le saint homme n'avoit émû nulle part en aucune occasion contre personne, & à qui il avoit coutume d'inspirer, par sa présence, l'ordre & la paix inaltérable, qui régnoient dans les mouvemens de sa grande ame. Mais par le moyen de la fausse époque des lettres, il est moralement démontré que ce qu'on y lit d'affreux contre Abélard, étoit même avant le Concile de Sens, la matiere ordinaire des discours publics & particuliers de Saint Ber-

* Vie d'Abélard, tom. 2. liv. 5. p. 95

nard, & que le Peuple en étant imbu, Abélard avoit lieu d'appréhender d'être inſulté, car c'eſt trop dire qu'il courroit riſque d'être mis en piece à la vûe du Roi, des Princes, d'une multitude de Seigneurs, & de toute leur ſuite. Cependant il connut bien tard un ſi grand péril. Il n'étoit pas entré de nuit dans la Ville de Sens, il y avoit fait quelque ſéjour avant l'ouverture du Concile ſans ſe cacher ni ſe déguiſer; il s'étoit fait un paſſage au milieu de la foule pour entrer dans l'Aſſemblée; il ne s'aviſa de craindre, que quand le Promoteur eut commencé à faire la lecture des propoſitions extraites de ſes livres. Ce conte n'étoit bon qu'à être mandé en Allemagne, pour impoſer à Otton de Friſingue, & il eſt ſans aucun fondement par la reſtitution de la véritable époque des lettres dont il a été parlé.

Mais la falſification de cette époque eſt-elle auſſi de quelqu'uſage à notre habile écrivain, pour appuyer & ce qu'il avance de l'irrégularité de

la procédure du Concile dans l'affaire d'Abélard, & le petit Roman qu'il fait de Génie, sur la réconciliation d'Abélard avec Saint Bernard & avec le Souverain Pontife? Cela n'est pas douteux. Voudroit-on que sans ombre de preuves, ni même de vraisemblance, malgré la passion & la partialité qu'il reconnoît dans l'Apologie de Berenger, il entreprit de faire goûter à ses lecteurs les calomnies inventées par cet écrivain furieux contre les Evêques assemblés à Sens; & qu'aidé seulement de l'art merveilleux, qu'il possede, d'habiller proprement & d'exposer plausiblement les mensonges d'autrui, il établit que les Prélats * *s'en rapporterent entierement à l'Abbé de Clairvaux, qu'ils le firent Promoteur, juge & partie dans cette affaire*; qu'ils ne prirent aucune précaution, *pour s'assurer que les articles qu'on imputoit à Abélard étoient de lui, & qu'on ne lui imposoit pas;* en un mot, qu'*ils pronon-*

* Liv. 5, pag. 197. 202. 203.

cerent leurs anathêmes ſur le ſeul extrait que l'Abbé de Clairvaux leur préſenta , & où il n'y avoit que des propoſitions détachées, que perſonne dans le Concile ne prit la peine d'examiner ni de confronter avec les livres d'où elles avoient été tirées? Ignore-t-il que le Serviteur de Dieu avoit apporté, & qu'il avoit remis entre les mains du Promoteur du Concile, non-ſeulement la liſte des propoſitions d'Abélard, qu'il jugeoit condamnable, mais encore les livres de l'Auteur où elles ſe trouvoient avec des marques qu'il avoit faites pour en faciliter la vérification? * *A Dei famulo Petri illius ſcripta prolata ſunt & erroris capitula & deſignata.* Pour prouver que les Evêques ne firent aucun uſage de ces livres, & qu'ils ne daignerent pas y regarder même à deſſein de contenter leur curioſité; pour renouveller, dis-je, avec ſuccès cette ancienne calomnie, & tant d'autres fauſſetés, qui font d'un

* *Gaufr. in vitâ S. Bern. Lib. 3. cap. 5.*

grand Saint, le Dioſcore de ſon Siecle; il ne falloit pas moins que prévenir les eſprits comme d'un fait certain, que pluſieurs mois auparavant, Saint Bernard, tout ſeul dans ſa cellule, avoit fait & parfait le procès à Abélard, qu'il s'étoit arrogé le droit de noter par une cenſure ſouveraine & irréfragable les propoſitions de ce Théologien, l'une de Sabellianiſme, l'autre de Neſtorianiſme, l'autre de Pélagianiſme, &c qu'il avoit porté ſa ſentence, & l'avoit publié à Rome & en France, déclarant de ſa ſeule autorité ſon adverſaire novateur & hérétique, le changeant de flétriſſures infamantes, telles qu'autrefois on les auroit épargnées à Sabellius, à Neſtorius, & à Pelage, avant leur condamnation. Ce ruſé préliminaire étant établi, il n'eſt pas ſuprenant d'entendre dire que l'Abbé de Clairvaux a diſpoſé de toutes choſes à ſon gré au Concile de Sens; que les Evêques ne furent que les exécuteurs dociles de ſes réſolutions & les inſtrumens du brigandage qu'il avoit

projetté ; que ne voyant que par ſes yeux, ne concevant que par ſon eſprit, ne parlant que par ſa bouche, ils prêterent ſeulement leurs mains pour ſigner aveuglément ſes arrêts. Mais ſi aucune des Lettres de Saint Bernard ne contient que ce qui auparavant avoit été conclu & jugé à Sens par les Evêques, l'impoſture eſt inſoutenable.

*Le reproche de précipitation que notre Hiſtorien critique & ſçavant attribue à la conduite de ces Prélats, eſt une ſuite du précedent ; & pour le juſtifier, il nous renvoye à l'Hiſtoire des Conciles, voulant qu'on s'arrête à celle du Concile de Trente, qui dura pluſieurs années, ſans oſer pourtant blâmer le Concile d'Epheſe, qui termina en un ſeul jour l'affaire de Neſtorius. L'abus que notre Auteur fait de l'injure du tems, qui nous a ravi les actes du Concile de Sens, l'enhardit à affirmer qu'on n'y connut aucunes régles, qu'on n'y garda aucune

* Liv. 5. pag. 200. 201.

des formalités que le droit naturel & la raison prescrivent. Prétend-t-il qu'on juge sur ce pied-là de quantité de Conciles, dont excepté les Canons & les décisions, on n'a pour tout reste, que quelques lambeaux des écrivains qui en ont parlé? Puisqu'il fait la grace aux Peres du second Concile général, de ne pas réprouver leurs procédures, & qu'il croit que pour les excuser de précipitation, il suffit de dire qu*il y avoit plus de quinze jours qu'ils se préparoient à leur decision par de longs examens*; que n'a-t-il daigné nous déclarer d'où il a appris avec certitude, que la séance où Abélard fut introduit, pour répondre aux accusations de Saint Bernard, fut l'unique ou la premiere séance du Concile de Sens? D'où sçait-il que le Roi avec toute sa Cour, qui voulut être spectateur de cette dispute, arriva justement au jour marqué pour l'ouverture du Concile; que les Evêques ne l'attendirent pas plusieurs jours; qu'ils n'employerent pas ce tems comme les Peres

d'Ephese, à se préparer à leur décision par de longs examens de la doctrine & des propositions attribuées à l'accusé ? S'inscrit-il sérieusement en faux contre le témoignage du saint Abbé de Clairvaux & des Evêques de la Province de Sens, qui assurent le Pape, que non-seulement les Articles d'Abélard ont souvent été lûs & relûs dans les séances publiques, *sæpe in publicâ audientiâ lectas & relectas*; mais que tous les Peres les ayant examinés, ils les ont jugés contraires à la foi & à la vérité, *capitula judicio omnium examinata, inventa sunt fidei adversantia, contraria veritati*? S'il avoit lû d'un œil favorable ou équitable envers le Concile de Sens, les quinze Lettres que l'on voit dans Saint Bernard qui regardent cette affaire, il auroit aisément reconnu que ce Concile tint plusieurs séances au sujet d'Abélard, en comptant même pour la premiere, la séance où il comparut. Car nous voyons dans la Lettre Synodale des Evêques de la Province

de Sens au Pape qu'Abélard appella deux fois au Saint Siége. Il le fit d'abord de vive voix, lorsque saisi de peur à la simple lecture de ses propositions, il refusa de répondre à Saint Bernard, & sortit tout en désordre de l'assemblée avec ses Disciples. * *Visus est diffidere Magister Petrus Abœlardus, & subterfugere, respondere noluit .... Vestram tamen, sanctissime Pater, appellans præsentiam, cum suis à conventu discessit.* Et parce que cette démarche n'avoit point arrêté les procedures du Concile contre sa doctrine, il appella par écrit, ou plûtôt il fit signifier son appel en forme juridique, le lendemain du jour de la décision du Concile, & de la condamnation des articles extraits de ses Livres, † *sententias pravi dogmatis ipsius ... Pridie ante factam ad vos appellationem damnavimus.* Entre ces deux appels d'Abélard, il y eut un intervalle considérable, qui fut

* Epist. 289.
† Epist. 337.

rempli de cette maniere : On délibéra ſur l'appel de vive voix : & on réſolut d'épargner, par reſpect pour le Saint Siege, la perſonne d'Abélard, & de paſſer outre à l'examen de la Doctrine, pour en décider. On employa pluſieurs ſéances à vérifier, à lire & à relire, à comparer enſemble les propoſitions, & avec les Ouvrages qui les contenoient, à en fixer le propre & véritable ſens, à y oppoſer les paſſages des Saints Peres, où les faux Dogmes qu'elles expriment ſont réfutés. * *Sententias pravi dogmatis ipſius .... Sæpe in audientiâ publicâ lectas & relectas, & tam veriſſimis rationibus, quam Beati Auguſtini, aliorumque Sanctorum Patrum inductis à Domino Claravallenſi, autoritatibus, non ſolum falſas ſed & hæreticas eſſe evidentiſſime comprobatas, pridiè ante factam ad vos appellationem damnavimus.* Je ne prétends pas conclurre uniquement de ces paroles la multitude des ſéances

* Ibidem.

qu'on employa à ce travail, mais sur-tout de ce que la trois cens trentiéme Lettre de Saint Bernard adressée au Pape, ayant été écrite après l'ouverture du Concile, & après l'appellation au Saint Siége, qu'Abélard fit de vive voix; elle fut pourtant écrite & envoyée à Rome avec plusieurs autres, un tems considérable avant la condamnation des articles d'Abélard. La raison en est évidente; il n'est fait mention dans cette Lettre trois cens trente que de l'appel d'Abélard; & c'est de tout ce qui s'est passé au Concile de Sens, la seule circonstance que le saint Abbé mande au Pape. Il est ridicule de dire que Saint Bernard ait écrit, & qu'il ait fait tenir au Pape par la même voye, trois Lettres en son nom sur le même sujet. On conçoit que la Lettre cent quatre-vingt-onze, où on lit une Relation sommaire de la condamnation des articles d'Abélard, a pû être accompagnée de la Lettre cent quatre-vingt-dix, qui contient un ample exposé des motifs de cette condam-

nation. Mais pour la Lettre trois cens trente, elle ne pouvoit être utile que pour donner au Pape un premier avis que la cauſe d'Abélard ſeroit portée à ſon Tribunal, & pour le mettre de bonne heure au fait ſur le dangereux ſyſtême de Religion que ce Novateur avoit publié. On continue à ſentir la fécondité de cet expédient trouvé par notre Auteur, de changer & d'avancer l'époque de tant de Lettres de Saint Bernard. De ce principe ruineux, mais artificieuſement inventé, on conclut la précipitation des procedures du Concile de Sens contre Abélard.

Cette ſource n'eſt pas encore épuiſée, comme nous le verrons. Mais ſi la prétendüe nullité de la déciſion du Concile de Sens, à cauſe de l'appel d'Abélard, & de l'incompétence des juges, n'en eſt pas une ſuite; elle eſt au moins fondée ſur le changement d'une autre époque hazardée à l'imitation de celui-là. * C'eſt ſans aucun fondement

* Liv. 5. Pag. 137.

& de ſon chef que notre Auteur avance qu'Abélard ne renonça a ſon Abbaye de S. Gildas qu'à la perſuaſion de Pierre de Clugny, lorſqu'il prit le parti de paſſer le reſte de ſes jours auprès de cet homme vénérable. L'opinion commune eſt qu'Abélard n'étoit plus Abbé de S. Gildas, & qu'il avoit fixé pour toujours ſa demeure au Paraclet avant le Concile de Sens. N'importe qu'il l'eût fait douze ans auparavant, comme le Pere Mabillon l'a crû, ou ſeulement depuis une ou deux années. Cette opinion eſt appuyée 1°. Sur ce que dans aucun ancien monument, ou il ſoit parlé des diſputes de S. Bernard avec Abélard, ce dernier n'eſt jamais qualifié Abbé de S. Gildas, quoiqu'on appelle très ſouvent le premier Abbé de Clairvaux; 2°. & principalement ſur ce qu'Abélard porta ſa cauſe & fit appeller S. Bernard a un Concile de la Métropole de ſens, dont S. Bernard ne dépendoit pas; d'où il paroît ſuivre avec évidence que S. Bernard n'é-

tant point ſujet de la Métropole de Sens, il falloit qu'Abélard y fut ſoumis; que par conſéquent il avoit renoncé à ſon Abbaye de S. Gildas qui étoit de la juriſdiction de la Métropole de Tours, & qu'il eût fixé ſa demeure au Paraclet dans le Dioceſe de Troyes, dont Sens eſt la Métropole. Ces ſortes d'argumens ne ſe détruiſent point par une pétition de principe, où l'on ſuppoſe qu'Abélard s'adreſſa à l'Archevêque de Sens pour être jugé par ſon Concile, & que le Prélat lui accorda ſa demande, quoique l'un & l'autre ſçût fort bien que le jugement ſeroit nul à cauſe de l'incompétence du Tribunal. De plus ni Abélard ni ſon Diſciple Berenger n'ont allegué cette incompétence. Si elle eût été réelle, Abélard au lieu d'appeller au Pape eût proteſté contre toutes procedures & tout jugement émané du reſſort d'une autorité qui lui étoit étrangere, il auroit requis d'être renvoyé à ſes juges légitimes en premier inſtance. Notre Auteur a ſenti le foible de ce moyen

de défenſe. Il tâche d'y remédier en inſinuant qu'*il eſt certain qu'Abelard* * *n'avoit demandé à paroître au Concile de Sens, que pour defendre publiquement ſa doctrine contre les accuſations de l'Abbé de Clairvaux, & non pas pour rendre les Evêques de ce Synode juges de ſa foy, ni pour mettre entre leurs mains la déciſion des veritez qu'il croyoit ſoutenir..... C'étoit des témoins, & non des juges, qu'Abélard vouloit avoir en la perſonne de ces Prelats.* Berenger, d'Argentré, François d'Amboiſe, Bayle auroient envié cette penſée au nouvel Ecrivain de la Vie d'Abélard; il en a tout l'honneur quoique par modeſtie il l'attribuë au Pere Alexandre, à qui rien de ſemblable n'eſt jamais venu dans l'eſprit. Mais ſi cette remarque eſt auſſi délicate qu'elle eſt fine, ſans doute, Abélard prit la deſſus ſes ſûretés avec les Peres du Concile de Sens. Cependant avant qu'ils ſe préparaſſent à faire aucune fonction de

* Liv. 5. pag. 204.

Juges, il oublia lui même quel avoit été son dessein & son intention au moment qu'il avoit plus besoin d'y réfléchir. Il entre dans l'assemblée des Evêques, pour défendre sa doctrine, on en lit les Articles, & soit qu'il s'en trouve déconcerté, soit qu'une crainte raisonnable le saisisse, il refuse de s'expliquer. Et que dit-il pour s'en dispenser? il ne songe plus qu'il paroît devant de simples témoins, il appelle au Pape. Je ne vois point après cela comment notre Auteur a pu nier qu'Abélard fut * *troublé, & qu'il perdit toute sa présence d'esprit au Concile de Sens.*

Je ne sçai si on doit faire le même cas, de la maniere dont notre Auteur a tourné la défense qu'il a imaginée de l'appel d'Abélard. On n'y a point eu d'égard au Concile de Sens en ce qui regarde le jugement de la Doctrine, mais on l'a respectée pour épargner la personne. Quand

* Liv. 5. pag. 93.
* Liv. I. pag. 205.

S. Bernard dit avec les ſaints Canons qu'*il n'eſt point permis d'appellér, dès que l'on s'eſt choiſi à ſoi-même ſes Juges*, il fait tomber cette maxime ſur le jugement de la Doctrine, que l'appel n'a point la force d'arrêter & de ſuſpendre alors; & la conduite des Peres du Concile de Sens fait voir, qu'ils ne l'ont point entenduë du jugement de la perſonne, puiſqu'ils ſe ſont religieuſement abſtenus de rien prononcer contre Abélard. * Que fait le judicieux Apologiſte ? Il montre par deux faits célebres de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, que deux Evêques ayant été dépoſés par des Juges, qu'ils avoient choiſis, nonobſtant l'appel qu'ils avoient interjetté au Saint Siége, retractant leur choix avant que la Sentence fût portée; les Papes S. Leon I. & Nicolas I. le trouverent fort mauvais. Une Sentence de dépoſition eſt, je penſe, un jugement de la perſonne. Notre Auteur devoit avoir quelque honte de

* Liv. 5. pag. 205.

dire, que *ces deux faits de l'Histoire Ecclesiastique ont un rapport entier à celui* d'Abélard. Ce n'est point là imposer avec esprit, & je ne donnerai aucun éloge à cette invention.

A quoi enfin aboutissent tous les efforts que l'ingénieux Ecrivain a consacrés à la justification d'Abélard & que conclut-il? Il plaint son Héros d'avoir été attaqué dans des circonstances peu favorables. Je ne le suivrai point ici dans toutes ses sçavantes recherches, & ses subtiles réflexions; elles n'ont que la valeur des raisons précedentes, où le brillant passe de beaucoup le solide. Cependant comme il se présente un trait à admirer, je n'ai garde de le laisser échapper. Notre Auteur examine avec beaucoup de finesse pourquoi on usa de moins d'indulgence & de ménagement envers Abélard, qu'envers Gilbert de la Porrée. C'est, dit-il, que S. Bernard exerçoit un pouvoir despotique à la Cour

* Liv. 5. pag. 215. 215.

du Pape Innocent II. & qu'il n'étoit pas ſi fort le maître auprès d'Eugene III. Il ſeroit trop long d'expoſer tout l'art avec lequel ce paradoxe eſt manié ; il ſuffit d'en faire ſentir toute la difficulté, & en un mot combien il eſt paradoxe. S. Bernard ne traitta avec Innocent II. de la cauſe d'Abélard que de loin & par lettres ; dans un tems où ce Saint Pontiſe étoit paiſible poſſeſſeur de Rome, & de la Chaire de Saint Pierre. Il étoit obligé de cette heureuſe ſituation aux travaux de S. Bernard, mais ces ſervices étoient paſſés. Quelque reconnoiſſant & quelque vertueux que fut Innocent, il étoit délicat ſur ſon autorité, & capable de prendre contre le S. Abbé des impreſſions déſavantageuſes, comme il ne parut que trop dans la ſuite. L'accuſation au contraire contre Gilbert de la Porée fut portée au pieds du Trône Pontifical, par S. Bernard lui-même dont les diſcours ſoutenus de ſa préſence, & animés par ſa voix, avoient bien plus de charmes & de force que l'élo-

quence de ſa plume; & cela dans un temps où Eugene chaſſé d'Italie avoit actuellement beſoin de ſon ſecours, ſur lequel il comptoit plus que ſur la protection des Princes temporels. Ce Pontife s'étoit accoutumé dès l'enfance à honorer S. Bernard comme ſon Pere, & à lui obéir comme à ſon maître. De ſon Diſciple & ſon Religieux devenu Pape, il ne lui a jamais rien refuſé, il ne l'a jamais contriſté en rien. Cependant notre Ecrivain trouve moyen de jetter une couleur de vraiſemblance ſur l'excès du crédit qu'il prétend que S. Bernard a eu à la Cour du Pape Innocent II, & la diminution qu'il veut que le S. Abbé en ait ſouffert auprès d'Eugene III. Par-là il ſupprime habilement la véritable cauſe de la difference, que l'on voit dans l'iſſuë des deux affaires d'Abélard & de Gilbert de la Porrée. Ce ne fut que l'effet de leur diverſes conduite. L'Evêque après quelque tems de tergiverſation & de chicane, prit ſagement le parti de prévenir la Sentence du

Pape par un humble & sincere rétraction de ses erreurs. L'obstination du Moyne ne fut ni si-tôt ni si aisément vaincuë. Après l'avoir conservée & nourrie en secret durant plus de ving ans, il ne se résolut à renoncer tout de bon à ses faux dogmes, que lorsque l'anathême dont le Pape le frappa lui & ses Ecrits, l'eut disposé à écouter & à suivre les conseils salutaires d'un ami. Cet ami fut Pierre le Vénérable qui l'arrêta charitablement sur le chemin de Rome où il alloit soutenir son appel.

*Si on excepte les entretiens d'Alard & d'Héloïse, rien n'est mieux touché par le nouvel Auteur de leur Vie, que les conversations du premier avec l'Abbé de Cluni. Mais d'un côté ce sont des discours de Romans qui ne s'éloignent gueres de la vérité ; de l'autre ce sont des conferences de solitaires, ou à peine la vrai-semblance se rencontre, quoiqu'elle soit recherchée avec

* Liv. 5. pag. 131. 132.

beaucoup d'art. Pierre le Vénérable ſeroit bien étonné, qu'on le fit convenir de l'innocence d'Abelard, & de la Catholicité de ſa Doctrine, après la condamnation qu'en avoit faite un Concile confirmé par le Pape ; qu'on lui fit dire que les Evêques & le Pape ſe ſont trompés, & qu'ils ont été trop vîte ; qu'ils ſe ſont laiſſés prévenir par la paſſion d'autrui, & lui ont ſervis d'inſtrument. La ſupercherie de mettre dans la bouche de Pierre le Vénérable ce qui n'eſt ſorti que de celle d'Abélard, n'a point paru ſupportable à M. Bayle lui-même, qui a ſouvent de ces traits incomparables de bonne foi, à l'aide deſquels il fait paſſer ſes infidélités comme de la fauſſe monnoye parmi la bonne. Notre Auteur tombe pour cette fois au deſſous de lui, après s'être élevé tant de fois au deſſus. Encore ſi ce tour de ſoupleſſe étoit de ſon invention, mais il l'a volé à François d'Amboiſe, & M. Bayle n'a pas daigné l'emprunter. *Je ne ſçai* dit celui-ci, *ſi* Horſtius *cenſure* Fran-

çois d'Amboise, *d'une chose qui le merite : c'est d'avancer que Pierre le Vénérable écrivit à Innocent II. qu'Abélard opprimé par quelques personnes, qui le traitoient d'heretique, en appelloit au Saint Siege. Celui qui auroit écrit une telle chose au Pape, auroit donné manifestement le tort à S. Bernard ; mais ce n'est pas ainsi que la chose se passa. Pierre le Vénérable n'a dit sinon qu'Abélard disoit qu'il étoit persécuté* &c.

Quelle censure feroit donc M. Bayle, de la nouvelle Histoire d'Abélard, s'il voyoit Pierre de Cluni y parler, comme si Abélard eut souffert une injustice, au lieu que Pierre de Cluni atteste lui avoir tenu un tout autre langage, en l'assurant qu'il pouvoit compter sur la justice du Saint Pere, qui ne s'est jamais refusée à personne, & qu'il devoit attendre que sa miséricorde même lui tendroit la main, quand il seroit raisonnable qu'elle le fit : *justiciam Apostoli-*

* Dict. Hist. & Crit. Art. Berenger. note L.

cam, quæ nulli unquam etiam extraneo vel peregrino defuit, ſibi non defuturam diximus. Miſericordiam ipſam, ubi ratio poſtularet, ſibi occurſuram promiſimus. Ces entretiens ſi poliment écrits ſont pourtant imaginés ſur le fond de la Lettre de Pierre le Vénérable au Pape Innocent II. Le Commentaire éclypſe le texte.

Un nouvel interlocuteur ſurvient; * c'eſt Rainard Abbé de Citeaux diſciple de S. Bernard, & tiré autrefois de Clairveaux pour être Genéral de l'Ordre. Il étoit dans le cours de ſes viſites monaſtiques, & ſa route l'ayant approché de Cluny, il venoit rendre des devoirs de civilité a Pierre le Venérable. On fera plaiſir à notre Auteur de croire qu'il venoit plûtôt * *a la ſollicitation de S. Bernard, pour parler de paix & de reconcilation avec Abélard, comme ſi le ſaint eût eu quel-*

* Epiſt. Petri Clun. ad Inn. II.
† Pag. 139.
[a] Liv. 5. Pag. 140.

que ſcrupule d'avoir pouſſé les choſes trop. loin. C'eſt-à-dire que S. Bernard déja condamné par Pierre le Venerable, commençoit auſſi à ſe condamner lui-même. Une lettre du premier changée quant à la ſubſtance, pluſieurs lettres du ſecond antidatées ſont le fondement de ces deux prétendues condamnations. Je m'attendois à lire en cet endroit un beau dialogue entre Raynard, Abélard & Pierre de Cluny. Si la matiere, qui en eſt fournie dans la lettre de ce dernier au Pape, n'accommodoit point notre Auteur, ne pouvoit-il pas y ſubſiſtuer comme auparavant ſes propres penſées ? Dans la verité les Abbés de Cluny & de Citeaux dirent les choſes du monde les plus fortes & les plus touchantes à Abélard pour vaincre ſon obſtination, & pour l'engager à ſe ſoûmettre au jugement du Concile & du Pape, en abjurant de bonne foi ſes erreurs, ce qu'ils exprimerent en des termes plus doux, mais équivalens. Après bien des raiſons, qui ébranloient Abélard ſans le déterminer, leurs

inſtances le réduiſirent à exiger de lui une promeſſe ſerieuſe & inviolable, que ſi véritablement il avoit écrit ou dit des choſes qui bleſſaſſent les oreilles catholiques, il les banniroit de ſon langage, & les effaceroit de ſes livres. *Ut ſi qua catholicas aures offendentia, aut ſcripſiſſet aut dixiſſet..... A verbis ſuis amoveret, & à libris abraderet.* Etant venus à bout de tirer de lui cette promeſſe conditionelle, ils lui repreſenterent avec combien peu de droiture il s'étoit expliqué dans l'apologie qu'il venoit de publier; où, ſous prétexte qu'il n'entendoit pas dans un ſens mauvais les propoſitions, qu'on lui avoit reprochés, il nioit purement & ſimplement les avoir jamais dites ni écrites (exemple pernicieux qu'il préparoit à notre ſiécle d'éluder par de pareilles fauſſetés les jugemens de l'Egliſe). Ils tâcherent de lui faire comprendre, que ſoit qu'on liſe ces propoſitions détachés & dans l'état, où elles compoſent la liſte, que S. Bernard avoit préſentée au Concile;

ſoit qu'on les rapporte & qu'on les rende au texte, d'où elles ſont tirées; elles bleſſent également les oreilles catholiques; & que mettant à part la ſignification, qu'il leur donnoit dans le ſecret de ſon eſprit, dequoi l'Egliſe ne jugeoit point, ces propoſitions dans leur ſens propre & naturel étoient dignes des anathêmes dont Abélard lui-même les a frappées dans ſon Apologie. Il ſe rendit à l'autorité & aux raiſons de ces deux grands hommes; il conſentit à bannir de ſon langage, & à effacer de ſes livres toutes ces propoſitions; & il tint parole, il executa ce dont il étoit convenu: *Et factum eſt ita.* Quoique l'Auteur de l'hiſtoire d'Abélard ſoit bien coupable envers le public de n'avoir point fait dire à ces trois perſonnages ce qu'ils dirent véritablement, néanmoins en faveur de ſa maniere gratieuſe de conter, je m'en plaindrois médiocrement, s'il s'étoit borné à faire un tiſſu de menſonges officieux envers ſon heros. Mais il outre l'infidélité juſqu'au point de défigurer d'une

étrange ſorte le texte même de la lettre de Pierre de Cluny au Pape Innocent II. & de mettre ſous les yeux de ſes lecteurs cette piece falſifiée avec des guillemets. On y trouve la faute que M. Bayle reprend dans François d'Amboiſe, & au regard des paſſages que je viens de citer, ils ſont ſupprimés, & le reſte de la prétenduë traduction eſt fait pour les démentir.

Il me reſte a parler de l'entrevüe d'Abélard & de S. Bernard, & de leur mutuelle réconciliation, qui ſe fit a Clairveaux par l'entremiſe de l'Abbé genéral de Citeaux. *Ce general*, dit notre Auteur * *ménagea ſi bien les eſprits de part & d'autre. que l'on convint de tout. Abélard s'expliqua devant eux, & fit comprendre à ſaint Bernard en quel ſens il avoit avancé les propoſitions qui lui déplaiſoient, il le convainquit ſi pleinement de la pureté de ſa foy, qu'ils s'embraſſerent, & ſe jurerent une amitié éternelle.* C'eſt la con-

(a) Liv. 5. Pag. 141.

version de S. Bernard. Un autre Ecrivain raconte la chose tout autrement. *Bernard*, dit il, * *sans haïr la personne* d'Abélard *ne s'etoit élevé que contre sa doctrine. Le saint* dans cette entrevüe eut le don de lui faire sentir & reconnoître ses erreurs. *Il lui rapporta un grand nombre de raisons exposées avec toute la force & toutes les graces de son éloquence. Abelard en fut sincerement touche, il donna des marques d'un repentir non suspect.* Ce n'est ici que la conversion d'Abélard. Mais l'écrivain de sa Vie est-il fondé sur quelque monument, qui nous apprenne, que S. Bernard a désavoué les horreurs dont par un pur mal-entendu, comme on le prétend, il a noirci a jamais la doctrine & le nom d'Abélard; de même que l'ecrivain de la Vie de S. Bernard a pour garant de ce qu'il rapporte du repentir d'Abélard ce témoignage de la Chronique de Cluny à l'article de

[b] Vie de S. Bernard par M. de Villefore Liv. 4. Pag. 335.

Pierre le Venérable? *Pierre Abélard revenu de ses erreurs par les soins de Pierre le Venérable notre Abbé, & de saint Bernard Abbé de Clairvaux ayant abjuré les dogmes impies, qu'il avoit avancés contre la foy, se fit Religieux à Cluny: Depuis tout a paru divin en lui, son esprit, ses discours, ses actions, de sorte qu'à l'imitation du grand S. Gregoire, il ne laissoit passer aucun moment sans s'occuper ou à prier, ou à lire, ou à écrire ou à dicter &c.*

ARTICLE XXXI.

DE LA NATURE DU FEU, & de sa Propagation. Discours présenté à l'Académie Royale des Sciences, pour le prix de l'année 1738. *Par M. Grandin, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, & Professeur de Philosophoie, au Collége Royal de Navarre. A Paris, de l'Imprimerie de Charles Osmont, rue Saint Jacques, à l'Olivier*. 1738. *in*-4°.

MOnſieur *Grandin* explique par le Syſtême ingénieux des Tourbillons, développé dans les *Leçons de Phyſique* de M. l'Abbé *de Moliere*, la Nature, les Propriétés, les Effets, la Propagation du Feu. Il fait conſiſter la Nature du Feu dans un mouvement extraordinaire des Tourbillons du premier Elément, qui communique une agitation violente aux parties inflammables contenues dans le corps en feu. Ses molécules agitées élevent & diſperſent les parties inſenſibles de ce corps, en même-tems qu'elles excitent des vibrations dans les Tourbillons du ſecond Elément. Par-là il explique la chaleur & la lumiere, qualités principales du Feu. Des mêmes principes il déduit la production & la propagation du Feu.

Table des Articles de la seconde Partie du mois de Mars 1739.

ART. XXX. Apologie de Saint *Bernard* contre les Calomnies du Dictionnaire de M. Bayle. 581
Lettre à M. l'Abbé de *Clairvaux*. Ibid.
Saint *Bernard* défendu contre l'accusation de jalousie & de crédulité. 591
De l'Affaire d'*Abélard*. 617
Réfutation de l'Apologie de Berenger. 638
Réfutation de ce qui est écrit en faveur d'Abélard dans sa Vie, imprimée en 1720. 703
ART. XXXI. De la Nature du Feu, & de la Propagation, Par M. Grandin, &c.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL,
1739.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4338